Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 60 (1996) **Heft:** 239-240

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Rivista Italiana di Onomastica (RIOn), vol. I, Anno I, n. 1, semestrale, novembre 1995, Società Editrice Romana (via Rialto 6, 00136 Roma), 206 pages.

On saluera la naissance de cette nouvelle revue, portée par le flot montant de l'onomastique. Dirigée par E. Caffarelli, elle fournit une première livraison très alléchante. Son directeur a rédigé un article programmatique où il situe le rôle que doit jouer cette prima rivista italiana di onomastica. Les articles sont répartis en trois ensembles: Antroponimia, Toponomastica, Onomastica letteraria. On y lira des textes de M.G. Arcamone, Cognomi italiani da nomi di animali [12-22]; G. Meacci, L'allònimo [23-30]; S. Raffaelli, Un suffisso politico? Nomi di città in - ia [32-40]; L. Serrianni, A proposito di odonimia [41-49]; F. De Vivo, Interpretazioni onomastiche nella Historia ecclesiastica di Beda e nella sua traduzione anglosassone [52-88]; G. D'Acunti, Fenomenologia antroponimica del grifone [89-111]; V.R. Jones, Alcune note di onomastica manzoniana: il nome di Lucia [112-117]; E. Caffarelli, Della prosa di Aldo Palazzeschi: spunti di cronografia e sociografia per l'onomastica letteraria [118-145]; L. Sasso, Savinio e i nomi di fumo [146-159]; P. Marzano, Due esempi di percorsi onomastici nella narativa di Piero Chiara [160-173]. On trouvera des résumés de ces articles [200-203] et l'adresse des auteurs [4] ainsi que de riches rubriques bibliographiques avec des informations abondantes sur l'activité des principaux centres d'études.

Gilles ROQUES

Jan DE CLERCQ - Piet DESMET (éds), Florilegium Historiographiae Linguisticae. Études d'historiographie de la linguistique et de grammaire comparée à la mémoire de Maurice Leroy (Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 75), Louvain-la-Neuve, Peeters, 1994, 512 pages.

Maurice Leroy (1909-1990)⁽¹⁾ était connu par ses nombreux travaux en histoire de la linguistique⁽²⁾ et par ses études en grammaire comparée des langues indo-européennes (il était surtout spécialiste de grec et d'arménien). Il fut aussi le premier

⁽¹⁾ Voir la notice nécrologique dans RLiR 54 (1990), 650-653.

⁽²⁾ Voir surtout *Les grands courants de la linguistique moderne*, Paris - Bruxelles, 1963 (deuxième édition: 1971; plusieurs tirages).

président du groupe de contact «Histoire et historiographie de la linguistique» du F.N.R.S. (N.F.W.O.) belge, et c'est pour rendre hommage à son œuvre scientifique et à sa fonction de président que deux jeunes historiens de la linguistique, Jan De Clercq et Piet Desmet, ont pris l'initiative d'organiser un recueil d'études, dont certaines reprennent le texte de communications faites lors d'une des journées de rencontre du susdit groupe de contact.

L'ensemble est impressionnant; à côté de deux textes sur l'œuvre et la personnalité de Maurice Leroy et sur son œuvre d'historien de la linguistique (9-17; 19-27), on y trouve au total 27 articles. Trois d'entre eux portent sur des problèmes de linguistique comparative et historique (les pronoms en indo-européen; les rapports entre analogie et processus morphophonologiques; la particule demum en latin). Les 24 textes qui restent concernent l'histoire de la linguistique, dans toute son extension chronologique et géographique. On y trouve en effet des articles sur la grammaire grecque dans l'Antiquité et sur l'organisation de l'ars grammatica (articles de H.B. Rosén, J. Lallot, A. Wouters, G. Serbat et M. Baratin), des études sur le rôle du français au XIVe siècle (S. Lusignan), sur le «précomparatisme» du Père Thomassin (D. Droixhe), sur Leibniz (étude du regretté G. Mounin), sur Monboddo (L. Jooken), des analyses de la grammaire française de l'âge classique (O.S. Shin; M. Wilmet), et une réflexion d'ensemble sur la lexicologie (G. Matoré). Le gros du volume est pourtant consacré au XIXº et au XXº siècle avec des études sur Charles (et François) Thurot, sur Francisque Michel, sur la réception du darwinisme, sur Victor Henry et la philosophie du langage, et une réflexion globale de Guy Jucquois sur «classicisme et langues classiques».

Les lecteurs de cette revue seront particulièrement intéressés par les titres suivants:

- Albert Henry, «Note sur l'*Essai d'étymologie philosophique* de l'abbé Chavée» (311-320): analyse d'un texte peu connu de Chavée et d'un compte rendu contemporain de cet ouvrage.
- Gilles Roques, «Un siècle d'étymologie française (du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle)» (401-411): cet article dégage les lignes d'évolution, depuis Diez et passant par Littré, Paris, Meyer et Meyer-Lübke, de l'étymologie française (et romane), et retrace les oppositions de méthode et «d'idéologie». Un tableau très utile (410-411) schématise l'évolution complexe.
- L. Renzi, «Elise Richter (1865-1943)» (413-429): cette étude, basée en partie sur la correspondance d'Elise Richter⁽³⁾, fournit une analyse des idées innovatrices de la grande romaniste autrichienne (ordre des mots; emploi de la phonologie; phonétique chronologique; esquisse d'une typologie des textes; etc.), et s'ajoute aux études importantes de H.H. Christmann, Y. Malkiel et E. Pulgram.
- L. Melis, «La Pensée et la Langue en marge des grammaires» (431-445): analyse⁽⁴⁾ de l'œuvre de F. Brunot face aux critiques à orientation divergente de Ch. Bally et L. Clédat.

⁽³⁾ cf. L. Renzi, «Il Carteggio di A. Mussafia con Elise e Helene Richter», Atti dell'Istituto Veneto. Classe di Scienze morali e Lettere 72 (1963-64), 497-515.

⁽⁴⁾ Qui se clôt par une juste évaluation des mérites de l'ouvrage: «Elle [= La Pensée et la langue] place, en premier lieu, la question du sens au centre de la des-

- J.-P. Chambon A. Thibault, «Documents sur la préhistoire et la genèse du *Dictionnaire étymologique de la langue française* d'Oscar Bloch et Walther von Wartburg» (447-475): étude qui apporte d'importantes informations sur «l'origine et l'évolution» du Bloch/von Wartburg (BlochW; BlWb; BlWbg; BlWtbg; BlWtbg...). On voit, à travers les documents publiés ici (lettre à Meillet; lettres de Bruneau à von Wartburg; lettres des P.U.F. à von Wartburg; lettres de von Wartburg à Brunot et à Straka; documents inédits d'Oscar Bloch), que von Wartburg a conçu dès 1922 le projet d'un «petit dictionnaire étymologique» (du français) et qu'une collaboration avec Bruneau a échoué. Les documents permettent d'apprécier la façon dont Bloch et von Wartburg ont vu, chacun de son côté, leur participation à ce projet conjoint.
- G. Straka (†), «Deux linguistes tchèques méconnus: Karel Skála et Josef Straka» (477-499): belle étude de l'œuvre linguistique et philologique de deux grands savants, Karel Skála (= Karel Rocher) et Josef Straka.

Ce volume constitue ainsi un recueil d'études de haute qualité, dues à des spécialistes internationaux, et où l'histoire des études romanes a une place prépondérante. Le recueil a été édité avec beaucoup de soin par J. De Clercq et P. Desmet; je n'ai relevé que quelques menues erreurs, surtout d'uniformisation⁽⁵⁾, dont aucune n'entraîne des problèmes de lecture ou d'interprétation. Cette belle collection d'articles sied parfaitement comme hommage à l'œuvre et à la personnalité de Maurice Leroy.

Pierre SWIGGERS

Studia ex hilaritate. Mélanges de linguistique et d'onomastique sardes et romanes offerts à Monsieur Heinz Jürgen WOLF, publiés par Dieter KRE-MER et Alf MONJOUR, Strasbourg-Nancy (*TraLiPhi* XXXIII et XXXIV), 1996, 531 pages.

Il a fallu une grande force de persuasion de la part du directeur de cette *Revue* pour me décider à recenser ces *Mélanges* qui me furent offerts – et sans un jour de retard! – à l'occasion de mon anniversaire au début de l'année. Ma décision a été facilitée du fait qu'en agissant ainsi, je ne fais que renouer avec une tradition illustrée jadis par Gaston Paris et Mario Roques⁽¹⁾. Comme eux, j'étais touché par ce geste d'amitié de ceux qui ont contribué à ces *Mélanges*.

cription grammaticale et contribue ainsi à réorienter la grammaire et à la prémunir de la sécheresse et de l'étroitesse et elle a, en second lieu, contribué à restructurer le champ d'observation du grammairien; en rejetant dans les marges certains épiphénomènes orthographiques et surtout en apportant une riche moisson de faits nouveaux, reflets d'usages vivants, elle a redéfini la matière dont l'observateur a à rendre compte. Ainsi, agissant à la manière d'un catalyseur, PL a profondément marqué la grammaire française et, même s'il n'en existe aucun continuateur direct, on peut dire que PL aura changé le cours de la réflexion grammaticale» (443-444).

⁽⁵⁾ P. ex. format différent des notes infrapaginales, pp. 159-202; quelques très rares omissions d'une parenthèse ou d'un espace dans les références. P. 90 note 5, lire Rosén (1974); p. 119 on lira, sous Bécares-Botas: *Introducción*; *traducción*.

⁽¹⁾ Recueil de mémoires philologiques présenté à monsieur Gaston Paris... par ses élèves suédois..., Stockholm 1889; c.r. Ro 19 (1890), 118-130. – Études romanes dédiées à

Les auteurs sont au nombre de 39 et représentent huit nationalités: allemande (14), autrichienne (1), canadienne (1), espagnole (1), française (6), italienne (9), roumaine (1) et suisse (7). La longueur des contributions varie entre 4 pages (Maxia, Sala) et 28 (Chambon, De Bernardo), la moyenne étant de 13 pages.

Les thèmes sont galloromans (15, dont 1 canad.), sardes (9), italiens (4), espagnols (3), portugais (2) et roumain (1), un autre se rapporte au Luxembourg et deux aux langues celtiques. Onze contributions sont consacrées à l'onomastique, dont cinq à la toponymie et cinq à l'anthroponymie, trois enfin sont «littéraires», dues à mes confrères bonnois.

De ces derniers, W. Matzat examine «La rhétorique de l'amour-propre: Actes de parole et structures dialogiques dans l'*Andromaque* de Racine» [277-289], en l'espèce «l'agressivité fondamentale des personnages», sur la base de la théorie des actes de la parole [277]. – Une autre pièce de théâtre sert de prétexte à W. Hirdt pour évoquer un *topos* dont on s'étonnera avec lui que Curtius à propos des «Métaphores relatives au théâtre»⁽²⁾ ait omis de mentionner l'Italie, et dans «Naples – *théâtre du monde*. Remarques sur la comédie de Giordano Bruno *Il Candelaio*» [161-171] il comble cette lacune [163 s.] avant d'analyser cette comédie «qui peut revendiquer... une place à part dans le cours du Cinquecento» [161], et ceci essentiellement sous l'aspect «du social contemporain» [165] et notamment du pédant dont Hirdt donne également une vue d'ensemble [168-170]. – Une vue d'ensemble sur un sujet dont la «futilité» [232] me semble moins évidente qu'à son auteur, nous est donnée par W.-D. Lange: «'Ma se Allah mi può veder?'. Dans quel dessein et à quelle fin mange-t-on et boit-on dans l'opéra? Quelques réflexions», qui ne se limitent point à Falstaff et Figaro [227-232].

On doit qualifier de littéraire aussi l'étude de M. Nerlich qui depuis vingt ans a poursuivi des recherches sur l'idéologie de l'aventure⁽³⁾ et qui récidive ici: «Quand l'histoire des idées s'aventure. Annotations à l'histoire du mot «adventura - aventure» [347-364]. Opposant la signification concrète, à savoir «économique et/ou juridique» [352] de 'gain, profit' à celle, idéologique, d''aventure', il est arrivé au cours des années au résultat – qui du reste, à la lumière des changements sémantiques connus, est fort probable – que la seconde doit résulter de la première pour laquelle N., reculant toujours les premières attestations, est parvenu maintenant à trouver des antécédents latins; il s'agit, bien sûr, du verbe advenire avec des collocations comme res adventura 'propriété qui échoit' (Tite-Live) et du dérivé adventicius [354]. Postulant ainsi la continuité de ce sémantisme, l'auteur exige tout naturellement une relecture sous cet aspect de la littérature médiévale: «il faut réviser l'histoire du mot d'aventure et avec cela en partie l'histoire de la littérature du moyen âge» [362].

Avec cette contribution nous sommes passés au domaine propre des *TraLiPhi* qui est illustré pour le Portugal, p. ex., par R. Lorenzo qui édite pour la première fois et commente – en galicien – «Un documento portugués de 1337» [259-265]. Il s'agit d'un document de l'abbaye de Montederramo (E, Orense), mais écrit par un notaire de Chaves, donc en portugais. Je ne peux énumérer ici les 22 phénomènes traités par L. qui souligne

Gaston Paris..., Paris 1891; c.r. Ro 22 (1893), 134-163. – Mélanges de linguistique et de littérature romanes offerts à Mario Roques..., t. I, Paris 1951; c.r. Ro 72 (1951), 254-262. – Id., t. II, Paris 1953; c.r. Ro 74 (1953), 515-521. – Id., t. III, Paris 1952; c.r. Ro 75 (1954), 116-122. - Id., t. IV, Paris 1952; c.r. Ro 75 (1954), 535-539.

⁽²⁾ La littérature européenne et le Moyen Age latin, chap. VII, 5.

⁽³⁾ A commencer par Kritik der Abenteuer-Ideologie, 2 vols., Berlin 1977.

plusieurs fois les différences entre le portugais et le galicien de la même époque; les graphies «portugaises» lh et nh pour l et n mouillés, p. ex., sont déjà bien établies [264]. – G. Hilty consacre son étude à «La base dialectal de las Glosas Emilianenses» [151-160], donc au plus ancien espagnol que j'avais osé déclarer aragonais(4). Hilty a raison de me reprocher implicitement de ne pas avoir tenu compte de «Una variedad dialectal castellano-aragonesa de los siglos XI a XIII»(5) de sa plume. En effet, cette étude m'avait échappé, mais elle n'aurait pu modifier le résultat auquel j'étais parvenu. Mon attribution à l'aragonais se basait sur vingt critères linguistiques dont Hilty discute douze. Je ne puis continuer la discussion ici et je limiterai mon commentaire en disant d'une façon certes simplifiée que j'ai essayé de me baser sur des faits et non sur des probabilités, voire possibilités. Je ne pense donc pas qu'on puisse sauver l'attribution des gloses à un riojano plus ou moins hypothétique, surtout pas par le renvoi à Menéndez Pidal ou bien à des auteurs récents (Cl. García Turza et M.A. Muro⁽⁶⁾) [153] qui ne font que répéter ce que d'autres, en suivant presque toujours la voie tracée par Menéndez Pidal, ont affirmé avant eux. Je noterai enfin que Hilty veut maintenir la graphie ueiza [154] – qui joue un certain rôle dans son raisonnement - alors que les derniers éditeurs des gloses - les seuls qui aient eu mon édition sous la main – notent: «El glosador escribió **fuerza**»⁽⁷⁾.

Un autre manuscrit de San Millán est l'objet de l'étude d'I. Horch, «Topónimos con acento – fenómeno curioso en un manuscrito medieval» [191-199]. Il s'agit de la copie du *Becerro Galicano* (XIIe s.) d'un document de 864 (?), mais apparemment falsifié par la suite (nom du donateur, d'un terrain, la date) [191 s.], se référant à une possession de S. Millán dans le lointain (près de 100 kms.) Valle de Ayala. Horch, qui a pu récemment consulter le manuscrit, s'étonne non pas de la mauvaise qualité des éditions (Serrano 1930, Ubieto Arteta 1976), mais de ce qu'aucun des éditeurs n'ait remarqué ou n'ait cru bon de signaler des accents sur une quinzaine de mots, surtout des toponymes (p. ex. *angúlo*, *sáluata*), accents destinés à indiquer l'accent. H. en conclut que le scribe – ou le «manipulateur» – connaissait bien le territoire en question, mais elle se demande d'autre part – étant donné que les manuscrits espagnols du Moyen Age semblent dépourvus d'accents – qui a bien pu mettre les accents, peut-être «alguien que manejó el Becerro Galicano en época mucho más tardía» [195]. On attend ici – enfin! – le travail des paléographes.

En examinant «Las palabras antiguas castellanas en el Tesoro de la lengua de Covarrubias» [439-453], St. Ruhstaller constate que la marque vocablo/término español/castellano antiguo dans le fameux dictionnaire recouvre au moins trois acceptions, à savoir a) un mot qui (au début du XVIIe s.) n'est plus connu et que C. a trouvé dans des textes médiévaux, pour la plupart dans les Siete Partidas d'Alphonse X («le Sage»), p. ex. enfinta 'feinte' [440]; b) un mot vieilli, p. ex. ducho 'accoutumé' [446; «voces que estaban a punto de quedar anticuadas»], marques qui se réfèrent donc à l'usage. Mais il existe

⁽⁴⁾ Glosas Emilianenses, Hamburg 1991 (= RomGG, 26); maintenant aussi en traduction espagnole, Las Glosas Emilianenses, Sevilla 1996 (= Universidad de S., Serie: Lingüística, 6).

⁽⁵⁾ Schwerpunkt Siglo de oro. Akten des Deutschen Hispanistentages Wolfenbüttel..., hg. von H.-J. Niederehe, Hamburg 1986 (= RomGG 20), 255-264.

⁽⁶⁾ Gobierno de la Rioja, Glosas Emilianenses, Logroño 1992, «Estudio preliminar».

⁽⁷⁾ C. Hernández Alonso, J. Fradejas Lebrero, F. Martínez Díez, J.M. Ruiz Asencio, *Las Glosas Emilianenses y Silenses*. Edición crítica y facsímil, Burgos 1993, 193.

aussi c) qui semble motivé par l'étymologie et qui désignerait «palabras cuyo étimo le era imposible establecer por remontarse a una lengua primitiva y autóctona hablada en España antes de la llegada de los romanos» – signification qu'on peut déduire de certains passages du texte [444], mais qui nous révèle les limites de C. étymologiste étant donné que ce groupe contient des mots comme boda (< vota) et luego (< loco). - Au lieu de détailler d'autres enseignements de cet article, j'en terminerai avec l'Ibéro-Romania par A. Monjour, «Le suffixe diminutif portugais -im» [295-311]. En bonne méthode, l'auteur, pour commencer, soumet à un examen tous les mots pg. en -im repérables, 379 en tout [296]. Leur classification ultérieure dégage surtout un groupe d'emprunts à l'arabe [297] et aux autres langues romanes [299 s.], surtout un ensemble de 59 unités représentant des «romanismes» pourvus d'un suffixe qui remonte au lat. -inu [301-304], dont 46 dus à l'espagnol (qui de son côté contient des emprunts). Étant donné que le pg. -im ne peut - phonétiquement - provenir du lat. -inu, il doit être emprunté, non du français (Nunes) ou de l'italien à travers le français (Cunha/Cintra [296]), mais de l'espagnol ce qui veut dire qu'il doit son existence à des mots portugais d'origine espagnole. A la fin nous découvrons ce que d'autres n'avaient pas encore su indiquer, à savoir les formations portugaises - une vingtaine –, dont la moitié des diminutifs [306 s.].

La «Note sur les noms de famille méridionaux Chab(b)ert, Chabbal, Chabaud, Chatard, Xatard, Xammar et quelques autres (domaines occitan, francoprovençal et catalan)» [81-108] de J.-P. Chambon nous facilite le passage à la Galloromania. Dans cette «note», l'auteur examine un groupe de noms de famille qui dans les ouvrages de référence (Dauzat, Morlet, Gonzalez) - quand ils y figurent - sont expliqués par cheval, prov. cabal 'riche', chat + suffixe, châtain et les noms germaniques Caro-berht (Chabert) et Godomar (Xammar) [94]. L'examen de ces noms est l'illustration on ne peut plus éloquente des services que le Minitel est en mesure de rendre aux anthroponymistes. En effet, Ch. peut donner, grâce à ce service électronique, la répartition exacte et donc le foyer d'irradiation de chaque nom. Étant donné p.ex. que pour Chabbert et Chabbal le foyer se trouve dans le Tarn, il est impossible d'envisager un étymon commençant par ca-, fait corroboré par les attestations médiévales dont Ch. nous fournit une documentation abondante [p. ex. pour Chatard, 90 s.]. Il finit ainsi par postuler comme premier élément de ces noms le germanique *peuð- 'peuple' [95] ce qui est concevable si l'on part d'une diphtongue ascendante ($ti\acute{o}->tjo->tfo-$ ou plutôt tia->tfa- où le phonétisme a n'est pas sans problèmes). Mais il est hors de doute que les finales de ces noms correspondent à des deuxièmes éléments de noms germaniques bien connus, à savoir -ber(h)t (Chabbert/Chabert), -bald (Chabbal, acat. Xetbal), -hard (Chatard, cat. Xatart), -mar (cat. Xammar < Xatmar) [94], et qu'il faut donc corriger les ouvrages anthroponymiques.

R. Sindou voit dans «Ancien provençal *pozaranca* et ses variantes» [491-496] un dérivé déjà latin de *puteus* au lieu d'un composé verbal (*poza* 'il puise' + *raca* 'il vomit') comme le voulait v. Wartburg⁽⁸⁾. Après avoir étudié les formes et significations différentes, l'auteur propose comme étymon, si je comprends bien, **putealanicu*, dérivé de *putealis* ou forme élargie de *putealicus* [496]. Ajoutons que l'it. *pozzànghera*, mentionné aussi [497 n.], est ramené à **puteacula* par H. et R. Kahane⁽⁹⁾, vocable qui, au même titre que l'asd.

⁽⁸⁾ FEW IX, 632 n. 17.

⁽⁹⁾ DELI (IV), 965. L'article des Kahane est basé sur une grande richesse de formes surtout italiennes.

 $puthancaru^{(10)}$, devrait être incorporé dans le schéma des dérivés à partir de la base pute(a)- qui décidément ne peut être verbale.

Mes intérêts personnels ont probablement motivé certains sujets que d'aucuns qualifieraient de marginaux et qui le sont parfois d'un point de vue géographique ou par rapport au français hexagonal standard. – J. Kramer observe une situation linguistique complexe et peu étudiée: «Entre français, allemand et néerlandais: quelques formules de politesse luxembourgeoises» [201-209], c'est-à-dire «1. Formules de salutation», «2. Titres de politesse» et d'autres. Dans son examen fort subtil, K. constate des emprunts au français, au wallon et au néerlandais et des traductions de l'allemand et du français [207] dans une «langue vraiment européenne» [208]. - Un espace plus vaste est considéré dans la recherche sur «L'enseignement du français entre la Meuse et le Rhin: traits généraux de la grammaticographie française du XVIe au XIXe siècle» [179-189] par G. Holtus. Puisqu'il s'agit ici de la présentation dense d'un projet de recherche à l'Université de Trèves qui va bien au-delà de la question: «qui apprenait où, quelle langue, dans quel but, comment et par qui, et dans quelles circonstances utilisait-il ses connaissances de la langue?» [180], je ne peux que confirmer l'intérêt de telles recherches qui se sont accrues sensiblement depuis une quinzaine d'années. – Un autre genre d'analyse de la zone de contact germano-français est présenté par Chr. Schmitt: «La romanisation de la Vallée de la Moselle: le témoignage des noms de lieux» [469-482]. L'auteur y réunit des noms de lieux d'origine latine ou romane [470] en les insérant dans un contexte galloroman septentrional, et il serait intéressant – comme l'a fait Sch. dans sa thèse(11) – de dégager les types qui se limitent à la région nord-est (etc.). Toujours est-il que je ne partage pas l'avis selon lequel «les thèses de Jungandreas étaient peu fondées» [469](12).

D'autres noms sont examinés par M.-Th. Morlet, à savoir «Les noms de personne dans la région de Langres (Haute-Marne) au XIVe siècle» [213-332], plus précisément les «surnoms» – dont sont issus les noms de famille – contenus dans un livre de comptes de 1387 à 1392 [313]. Melle Morlet a «relevé 261 noms représentant 340 personnes» [314] qui sont énumérés avec leur étymologie dans une liste alphabétique [316-330], précédée d'une sorte de résumé [315] et d'un relevé de particularités graphiques et/ou phonétiques (13). Les catégories des noms sont représentées comme suit [315]: près de 20 % sont des sobriquets, un peu plus de 21 % des noms de métier, 18,5 % des noms de baptême, mais plus de 40 % des noms d'origine, dont 115 (sur 138) du type «de + toponyme» qui sont surtout

⁽¹⁰⁾ Pour M.L. Wagner *puthancaru* est «rifatto sull'ital.» (*DES* II, 330), ce qui n'est pas évident étant donné que le mot est attesté deux fois (*CSPS* 404) cent ans avant l'it. *pozzanghera* (vers 1340, d'après *DELI* 965) et que le genre ne correspond pas.

⁽¹¹⁾ Die Sprachlandschaften der Galloromania. Eine lexikalische Studie zum Problem der Entstehung und Charakterisierung, Bern/Frankfurt, M., 1974 (= Heidelberger Beiträge zur Romanistik, 2), p. ex. 228-235, 252-257.

⁽¹²⁾ Étant donné qu'il critique sévèrement – à raison – les étymologies de Jungandreas, je m'étonne qu'il ait accepté *primum castellum* de celui-ci pour *Bernkastel* [470 s.]; en effet, des noms d'un type «nombre ordinal + sb.» semblent inconnus en toponymie latine et romane. Il peut donc s'agir tout au plus d'un nom de personne *Primus* ou *Primius*, cf. les dérivés en -acu *Pringy* (51, 74, 79; cf. D-R 546), ou bien *Prim* (35; cf. Nègre, *TGF* 11231), *Prin* (79); pour la composition cf. *Hattonchâtel* (55). Aux n.d.l. all. remontant à *castellum* [470] on pourrait ajouter (Mainz-)*Kastel* (Kleiber/Pfister 1992, 38), *Kassel*, etc.

⁽¹³⁾ Dans Conel/Conhel, I'h ne «peut indiquer l'hiatus» [314] et demande une autre explication.

ceux des environs de Langres [331, carte 1], mais aussi des départements adjacents [332, carte 2]. - Un peu plus à l'est, on trouve l'objet de recherche de W. Müller, à savoir «La langue en Suisse romande à la fin du moyen âge» [333-345]. M., fin connaisseur du sujet en tant que rédacteur du GPSR, indique les sources disponibles, d'abord des écrits administratifs rédigés d'abord en latin, puis aussi en français, depuis 1244 dans le Jura et depuis 1363 à Fribourg [337]. Les premiers, dont certains «regorgent de mots régionaux à peine déguisés» [338] contiennent, en plus des noms de lieux et de personnes, des termes techniques et juridiques en langue vulgaire [334 s.], p. ex. car(r)ada (mesure) en 929 [334]⁽¹⁴⁾. M. nous renseigne sur les différentes régions et les caractères de leurs scriptae, surtout celle de Fribourg qui a légué le «plus grand corpus d'écrits français de Suisse romande» [338] et dont la teinte régionale «ne commencera à s'affaiblir qu'à partir de 1440/50...» [340](15). – Un autre français hors de France nous est présenté «A propos du discours lexicographique québécois» par A. Lapierre [233-246]. Il s'agit là d'une belle vue d'ensemble sur la lexicographie canadienne, marquée en général «par un complexe d'infériorité par rapport à l'idiome de l'Hexagone» [233]. Ce n'est que tout récemment qu'on s'est mis «à la recherche d'une norme basée sur l'usage du français québécois et nord-américain» [244].

R. Arveiller a contribué avec des «Notes de lexique» [21-30] – un genre qu'on lui connaît – qui semblent provenir d'une mine inépuisable. Cette fois, elles concernent la lettre c – il s'agit de 48 nouvelles datations de *cailloutis* à *cyrénaïque* dont sont citées les pièces justificatives du XIVe au XXe s., la plupart du XVIe s. – Dans la même direction va «Fr. *paella, pizza, moussaka, muesli*. Datation lexicographique et étymologie des mots» [173-178] du regretté M. Höfler qui venait d'achever un dictionnaire étymologique et historique des termes culinaires dans la veine de son *Dictionnaire des anglicismes* (Larousse). «En établissant des nouvelles datations des mots *pizza, paella* et *moussaka* et en donnant des informations complémentaires du mot *muesli*», il propose pour les dictionnaires «un schéma représentant l'histoire abrégée d'un mot, tout en tenant compte de la datation lexicographique» [177].

La phonétique historique est impliquée quand G. Taverdet parle «De quelques nasalisations surprenantes» [489-506], c'est-à-dire de l'intrusion d'une nasale non étymologique, soit par «dilatation» [499(-502)] du fait de la présence d'une (autre) nasale dans le mot, soit «spontanée» [502(-504)]. Il s'agit d'une vingtaine de toponymes ou onze types qui posent des problèmes différents: dans le cas des quatre *Poinçon/Poinson* la première attestation (XIe s.) ne comporte pas de nasale, mais l'étymologie n'est pas évidente, tandis que les autres (hormis *Onzain*) la connaissent dès le début, et on devrait postuler ces nasalisations dès le IXe s. si l'on veut intégrer *Buncey* (880 *Bunciacus*) à la série des *Boussey/Bussy* [503] (17).

«Mes bottes secrètes» [427-437] sont celles de G. Roques et font partie des locutions françaises (mfr.) boire comme bottes et serrer la botte. On admire ici une fois de plus la pléthore de citations destinées à retracer la vie des locutions, mais aussi l'indulgence iro-

⁽¹⁴⁾ Le -t- a déjà disparu vers 1000 dans le n.d.l. Praela (< pratella) [337].

⁽¹⁵⁾ On notera avec plaisir que l'auteur prépare l'édition de plusieurs textes [344 s., nn. 29 et 32].

⁽¹⁶⁾ Cf. la classification fort détaillée de C. Balcke, *Der anorganische Nasallaut im Französischen*, Halle/S. 1912 (= *Beih. ZrP*, 39).

⁽¹⁷⁾ Vu qu'il y a trois *Ampilly* (et un *Ampoigné*), il me paraît difficile de postuler *Epponiacum [500] à la place de *Ampel(l)iacum, d'autant plus que, au contraire de *Ep(p)onius, Ampellius est attesté (Schulze 257).

nique avec laquelle sont traités nos confrères philologues, en l'espèce ceux qui, avant R., avaient tenté d'expliquer boire comme bottes ou boire sa heuse, expression plus ancienne encore. – Dans cet ordre d'idées, C. Caws veut «montrer comment le sens d'une locution peut s'analyser diachroniquement en tenant compte de son évolution (lexicale, syntaxique et sémantique)» [67], à savoir «Entre chien et loup: essai d'analyse historique» [67-80]. Elle peut revendiquer Horace comme prédécesseur et indiquer Marculfe (VIIes.) comme ancêtre (inter canem et lupum) [72], après avoir cité 80 exemples français entre le XIIIes. et novembre 1995 [67-72] qu'elle commente ensuite dans le sens indiqué(18). En passant on est édifié sur les avantages dont on bénéficie en consultant Frantext (qui a fourni 49 sur les 55 exemples entre 1623 et 1972).

Étant donné qu'on peut mettre le loup à toutes les sauces - je me souviens, p. ex., d'une conférence de G. Roques intitulée «Variations sur le mot LOUP», tenue à Bonn en janvier 1996 -, on ne s'étonnera pas que D. Kremer ait traité «Le loup dans l'anthroponymie romane» [211-225], animal «vorace (et affamé), lubrique, sournois, avare, rusé, sauvage, etc.» [211], et ceci sur la base des matériaux PatRom dont K. est l'inlassable promoteur. Il donne un aperçu des nombreux aspects antroponymiques à considérer, force exemples à l'appui, et présente un schéma de l'article lupus, qui comprend trois pages entières [216-218], surtout grâce aux nombreux dérivés. – Dans les «Jeux de mots avec des noms de lieux réels ou fictifs» [31-38], K. Baldinger dépasse même le domaine roman en fournissant aussi des exemples allemands (et suisses). Particulièrement répandu semble être le type fr. aller à/esp. ir a/it. andare a/all. gehen nach + n.d.l., mais il y a aussi des différences. On ne s'étonnera pas que la plus grosse part appartienne au français, la langue romane qui se prête le plus aux calembours, on pourrait même dire une langue dans laquelle il est difficile de ne pas en faire. Bien sûr, San-Antonio y est mis à contribution, auteur particulièrement goûté par B., et je m'attendais à y trouver aussi l'autre, c'est-àdire Rabelais, qui nous a gratifié de calembours comme C'est beau ce! (Beauce) et de contrepèteries du genre A Beaumont-le-Vicomte.

En nous tournant vers la Romania orientale, nous trouvons «Principios metodológicos en la etimología rumana» [455-458] de M. Sala, qui, en pesant les différents critères à observer, dit qu'ils doivent selon les cas, «ser aplicados con discernimiento» [458] ce qui est naturellement valable pour toute recherche étymologique et pour la confection d'un nouveau *REW* dont il est un des promoteurs. – La recherche étymologique romane doit tenir également compte des progrès réalisés dans les disciplines mises à contribution. Étant donné que ceci n'est guère le cas en ce qui concerne les recherches celtiques, on saluera la contribution de K. H. Schmidt, «Problèmes d'onomastique celto-latine» [459-468] qui donne, à sa façon claire et succincte, une vue d'ensemble sur les langues celtiques antiques, surtout continentales (c'est-à-dire celtibère, lépontique et gaulois), en privilégiant l'anthroponymie; le romaniste appréciera aussi la bibliographie détaillée («Références» [463-467]). – Il appréciera aussi que dans «Tratti linguistici comuni ad appellativi e toponimi di origine celtica in Italia» [109-136], une celtisante en la personne de P. de Bernardo Stempel passe en revue les celtismes répertoriés en Italie où, par bon-

⁽¹⁸⁾ C'est probablement l'insertion d'un exemple dans la liste qui a eu pour effet que dans le texte les renvois ne coïncident plus [74, 75, 80 n. 3]. [C'est bien vu! Et l'on ajoutera un ex. du 7.1.1996: «Hulin s'est glissé dans la peau de personnages entre chiens et loups (= vrais faux méchants)» (Est Républicain). Confirmons aussi l'ancienneté de l'emploi québécois [78-79] par une glose du Père Potier (mil. 18º s.): «luce deficiente: entre chien et loup» (éd. P.W. Halford, 144a 30) – G.R.].

heur, ils sont beaucoup moins fréquents qu'en France. PdBSt prend en considération les appellatifs contenus dans le *DELI* de Cortelazzo/Zolli ainsi que les dialectalismes du *DEDI* de Cortelazzo/Marcato et les toponymes analysés dans les ouvrages de D. Olivieri (*DTL*, *DTP*, *TV*) [109 s.], donc un corpus impressionnant. Elle se montre assez dure envers les romanistes dont certains «riportano i lettori alla fase prescientifica anteriore al... 1874» et auxquels elle a raison de recommander de ne pas «trascurare i princìpi più solidi della linguistica storica» [109]. En les observant, elle confirme certaines étymologies et en infirme d'autres ou bien en propose de nouvelles. Mais les choses se compliquent parfois singulièrement en toponymie du fait que la phonétique historique, romane cette fois-ci, postule des formes différentes de celles qui sont répertoriées. Ainsi, il ne devrait pas y avoir de toponymes italiens – septentrionaux ou autres – qui se terminent en -io (ou -ia)⁽¹⁹⁾, mais vu qu'il en existe une quantité considérable sous forme officielle, il doit s'agir là le plus souvent de latinisations ou plutôt d'«italianisations» maladroites de noms régionaux, c'est-à-dire non toscans. De toute façon, -isio- ne peut être conservé tel quel, et encore moins -adio-(²⁰⁾ [118]; mieux vaut donc se reporter aux attestations médiévales(²¹⁾.

Arrivé en Italie, on se voit confronté à deux problèmes étymologiques dont le premier est «Omofonia o sviluppo semantico? Un caso italiano» [137-150] de G. Giacomelli. Ce cas italien est bordello qui n'est pas seulement le bordel français - G. fait sienne l'opinion généralement admise que l'italien a emprunté ce terme au français; d'autre part on croit savoir que le français a repris l'it. bordello en le substituant au mfr. bourdeau –, mais aussi 'ragazzo' qui est souvent un 'jeune homme' [141]. On pourrait trouver là un rapport sémantique, mais G. fournit de nombreux détails dialectologiques, surtout, en plus des matériaux de l'AIS et de l'ALI, ceux du ALT, et arrive à la conclusion que nous sommes en présence d'une homophonie et que bordello 'garçon' remonte à *burdellus, dérivé de burdus. - C. A. Mastrelli examine «Ital. foglietta 'misura per liquidi'» [267-276] et donne les raisons – une vaste documentation à l'appui, tant ancienne que moderne – pour lesquelles il se prononce en faveur d'un emprunt au provençal «al tempo delle relazioni assai strette fra Avignone e lo Stato della Chiesa» [273]. Dans le prov. folheta, M. voit, écartant d'autres étymologies, un dérivé de fiola qui, comme le fr. fiole et les formes germaniques et autres [272], est un emprunt du lat. phiola (< gr.) [268]. Cette étymologie l'emporterait si l'on parvenait à trouver, en prov., une variante folha dans le sens de 'fiole' ou/et un diminutif *fiolheta. - W. Schweickard, chef de file des «déonomasticiens», fait connaître «Un prezioso contributo alla lessicografia italiana dell'Ottocento: il Vocabolario patronimico italiano di Francesco Cherubini (1860)» [483-489], à savoir un dictionnaire des eth-

⁽¹⁹⁾ Cf. G. Rohlfs, *GSI* (*HGI*), §§ 273-292. – Une exception constitue le toscan *-aio* < *-ariu* (§ 284).

⁽²⁰⁾ Ib., § 277.

⁽²¹⁾ La règle des toponymes celtes paroxytons est donc juste dans la mesure où ces formes sont aujourd'hui «sincronicamente parossitone», mais seulement grâce aux «italianisations» plutôt aléatoires, et pas toujours aux «sviluppi fonetici condizionati dall'accento che la loro forma attuale rivela» [121]; il vaudrait mieux formuler que l'accentuation actuelle correspond à une paroxytonie antique. La prononciation «autochtone» des n.d.l. – lorsqu'il s'agit de communes – est notée dans T. Cappello/C. Tagliavini, *Dizionario degli etnici e dei toponimi italiani*, Bologna 1981 (*DETI*); cette indication est généralement reprise par G. Gasca Queirazza et al., *Dizionario di toponomastica*, Torino 1990, utile comme ouvrage de référence, malgré de nombreuses imperfections, cf. *RLiR* 56 (1992), 549-557.

niques italiens «derivati da toponimi italiani e stranieri nonché da nomi di paesi» [484]. Ce répertoire se révèle donc être antérieur à celui de L. Merlet en France⁽²²⁾ et de ce fait le premier de son genre. Après avoir déploré «l'abituale riserbo dei lessicografi nei confronti degli etnici» [485], Sch. constate que ce précieux dictionnaire n'a pas été mis à contribution (ou presque) pour dater les rares ethniques dans les dictionnaires étymologiques ou historiques [486 s.] et qu'on aura tout intérêt de le faire.

Restent les neuf contributions qui ont motivé l'adjectif sarde du titre de ces Mélanges. On y trouve rassemblés presque tous les sardologues en activité ce qui me réjouit d'autant plus que, depuis un certain temps, le sarde, qui par certains aspects est la langue romane la plus importante (H. Lüdtke), a dépassé pour moi le stade de violon d'Ingres.

Par les «Appunti sulla storiografia della filologia sarda nella Germania dell'Ottocento» [397-407], E. Radtke montre une certaine tradition allemande pré-wagnérienne au début de laquelle on se limite d'abord à mentionner le sarde et à indiquer quelques traits caractéristiques des deux (ou trois) grands dialectes, tandis que «Le prime monografie dedicate al sardo in Germania» [402-404] sont bien rares et sont l'œuvre de celui qui devint l'éminent angliciste N. Delius (1868), de G. Hofmann (1885) et de W. Meyer-Lübke (1902) pour lesquels le sarde faisait encore partie des dialectes italiens (23).

La contribution de M. Pittau, «L'iscrizione nuragica in lettere latine nel nuraghe Áidu 'Entos (Bortigali, Sardegna)» [381-395] avait déjà été insérée auparavant dans un recueil d'articles du même auteur⁽²⁴⁾. Puisque je ferai un c.r. de ce recueil, je me bornerai à dire ici qu'il s'agit d'une inscription de six (?) mots du I^{er} s., découverte en 1976, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre – elle semble contenir la première attestation du mot nurake sous la forme NURAC – et à propos de laquelle P. déclare: «...intendo dimostrare che, pur risultando scritta in caratteri latini, l'iscrizione contiene un messaggio fatto in un'altra lingua, quella nuragica» [382].

M. Maxia, auteur de l'ouvrage *I nomi di luogo dell'Anglona e della Bassa Valle del Coghinas*⁽²⁵⁾, examine un n.d.l. de la région dans «Un toponimo medievale sardo di origine prediale» [291-294]. Ce toponyme, attesté sous des formes divergentes au Moyen Âge, survit dans l'hydronyme (*riu*) *Bolonzanos* que M. ramène tout naturellement à **Bolonianus*, dérivé du n.d.p. *Bolonius* [293]. – I. Loi Corvetto constate un «Plurilinguismo nei toponimi medioevali sardi» [247-257], dû à la «compresenza di più sistemi di comunicazione» [247], à savoir, selon les documents, latin, sarde, italien, catalan et espagnol. L.C. observe surtout l'emploi de l'italien à côté du sarde dans les n.d.l. (et aussi n.d.p.) contenus dans quelques documents du XIIe au XVIe siècles [248]; elle note «delle

⁽²²⁾ Dictionnaire des noms vulgaires de diverses localités de la France, Chartres ²1884. – L'ouvrage de Cherubini est donc plus complet dans la mesure où il contient aussi les dérivés it. de toponymes étrangers: «...da Aarborghese ('di Haarburg in Germania') a Zwonigrodese ('di Zwonigrod in Dalmazia')» [485].

⁽²³⁾ On sait que par la suite, peut-être comme résultat de ce travail (*Zur kenntniss des altlogudoresischen*) où il évite toute allusion quant à la classification, M.-L. a assigné au sarde une place à part parmi les langues romanes.

⁽²⁴⁾ M.P., *Ulisse e Nausica in Sardegna*, Nuoro 1994, 189-209 (XII; avec cinq photographies et une phrase en plus). – L'auteur m'informe qu'il a voulu changer sa contribution pour une autre, mais que le stade de la publication ne le permettait plus.

^{(25) [}Ozieri 1994]; cf. s.v. *Bolonzános* (100 s.).

occorrenze alloglotte in testi redatti in latino» [253] comme, dans les *Rendite pisane* de 1316, p. ex. it. *vigna* et sd. *bingna* à côté du lat. *vinea* [251]. – Afin d'élucider «La position des noms de famille sardes à l'intérieur de la patronymie romane» [45-65], E. Büchi a pris comme corpus tous les noms délexicaux contenus dans l'ouvrage de Pittau⁽²⁶⁾ «dont l'étymon direct est un lexème sarde hérité du latin» [45]. En comparant ensuite les 566 bases latines présentes dans les noms de famille sardes avec leurs correspondants existant dans d'autres domaines romans, il est possible d'établir des classifications. A la tête de la liste des correspondances on trouve avec 250 bases⁽²⁷⁾ (= 43 %) l'italien et – surprise! – le français, suivis de l'espagnol (37 %) et du portugais (35 %), alors que le roumain n'est représenté que par 26 % [63]. Ce sont là des chiffres fort précieux et significatifs grâce au grand nombre des unités de base, même si – ce qui n'étonnera personne – je dois rester sceptique devant certaines étymologies de Pittau/Büchi et que la valeur des différents répertoires anthroponymiques doit inciter à la prudence ce que, en «patromienne» avertie, B. a formulé elle-même [63]. Toujours est-il que le sarde possède 126 types lexicaux «patronymisés» (= 22 %) qui ne trouvent pas de répondant ailleurs [58-60].

Les «Note di sintassi sarda medievale» [507-526] de M. Virdis sont générativistes et se rapportent à l'ordre des mots dans la phrase sur la base de la langue quelque peu stéréotypée du Condaghe di San Pietro di Silki [526 n. 3] dont celle des autres condakes ne diffère pas beaucoup. - G. Paulis traite cinq étymologies (et d'autres en passant) dans ses «Note di onomastica sarda: soprannomi e etimologia» [365-380]. A vrai dire, il s'agit de surnoms rarement attestés, à savoir asd. Bardeiu dans le CSMB, et de nos jours Kakkarru à Silanus, Sorgolinu à Tortolì, Skirrotti à Settimo et Skirettu à Mogoro, surnoms qui servent de prétexte pour analyser l'étymologie des appellatifs respectifs auxquels se joint l'asd. ligone du CSMB. J'avoue avoir cherché depuis un certain temps deux de ces étymologies étant donné que celle de Wagner pour kakka(va)rru(28) («préromain») est peu satisfaisante et celle de Blasco pour sorgolinu (< sori[ce] + cerinu) est inadmissible. Les étymologies de P. ne sont pas faciles non plus, mais néanmoins possibles, surtout le premier comme dérivé de caccabus au moyen du suffixe préromain -arru (qui est extrêmement rare); pour le second, ramené à un dérivé de subulo à l'aide du suffixe lat. -inu (assez courant), il me semble nécessaire, vu le phonétisme quelque peu aberrant (sorgolinu au lieu de surboninu) [370] d'un côté et l'uniformité du terme dans les différents dialectes⁽²⁹⁾ de l'autre, de partir d'un terme technique, répandu à partir d'un centre d'irradiation (marché ou autre). Vu la richesse de la documentation et la discussion de tous les détails, aussi les premières étymologies proposées pour bardeyu [365-368], ligone [375], skirriolu [376] sont de qualité.

⁽²⁶⁾ I cognomi della Sardegna, Sassari 1990.

⁽²⁷⁾ B. inclut des composés et/ou dérivés lorsque le lexème de base n'est pas représenté [45].

⁽²⁸⁾ Wagner, *DES* I, 255, n'indique que *kakárru*, etc.; le lemme choisi par Paulis est *kak(k)abárre*, donné comme «nuorese», probablement d'après Farina, mais il dit aussi: «Il termine suona altrove nell'area centrale *kak(k)abárru*, *kakkavárru*, -a» [369] sans précision ultérieure. J'ai noté *kakkavarru* à Orgosolo, Mamoiada, Sarule, et *ka*² *avarru* à Fonni, Gavoi, Lodine, Ollolai et Ovodda.

⁽²⁹⁾ P. cite Nuoro (d'après Farina) [371], Baunei, Urzulei et Talana (d'après Blasco) [372] ainsi que Tortolì. J'ai noté le terme dans huit des neuf dialectes de la Barbagia Oll. (il y manque Oliena) et à Orosei.

De ses pérégrinations dialectologiques, E. Blasco Ferrer a ramené, entre autres, «Testi sulcitani con commento glottologico. Contributo alla conoscenza d'un campidanese sui generis» [39-44]. Il s'agit de trois textes enregistrés en 1986/87 à Narcao, Sant'Antioco et Santadi, transcrits [40-42] et commentés [43 s.] d'une façon fort succincte sur le plan phonétique, morpho-syntaxique et lexical. Cette «area laterale campidanese» conserve, p. ex., l'ancien parfait (au lieu de l'imparfait) en tant que temps du passé, et B. donne un exemple du parfait fort miséstisi (< misistis), «base finora non attestata altrove in Sardegna» [44]. - L'âge des informateurs de Blasco, qualifiés de «dialettofoni», était de 45, 65 et 91 ans. Mais l'on sait que le sarde comme tant d'autres langues dites «minoritaires» aujourd'hui est en péril, surtout dans les grands et moyens centres. Dans cette optique on lira avec intérêt la contribution de R. Rindler Schjerve, connue pour ses travaux sociolinguistiques, «Cambiamento di codice come strategia di sopravvivenza ovvero sulla vitalità del sardo al giorno d'oggi» [409-423]. Il s'agit d'une étude conduite à partir de matériaux recueillis à Bonorva entre 1991 et 1994 [413], pays qui était le centre de ses recherches entreprises depuis 1981⁽³⁰⁾. Cette fois, elle analyse le changement de code (codeswitching) dans «54 discorsi spontanei» [413] enregistrés dont elle donne quelques échantillons transcrits [415, 419-421]. Les résultats de son interprétation des faits – qui, inutile de le souligner, tient compte des principaux paramètres sociolinguistiques - sont, d'une part, la constatation d'une «rilessificazione del sardo secondo il modello italiano», et d'autre part l'impression «che il sardo pur essendo una varietà compromessa non ha perso finora le sue capacità etnolinguistiche» [422], mais il faut craindre que «in un domani non ancora lontano» on n'assiste à «una disintegrazione vera e propria della lingua sarda» [423]. Pour renverser la vapeur, il ne suffit pas de voter des lois à Cagliari qui à chaque fois sont repoussées par le pouvoir central, mais il faut, sur la base des statuts européens, pourvoir à l'enseignement du sarde à l'école.

Pour être complet, il faut ajouter que ces *Mélanges* contiennent une *Présentation* des éditeurs [9 s.], une *Bibliographie* des travaux de H.J. W. [10-18] par A. Monjour et une *Tabula gratulatoria* [527]⁽³¹⁾. Comme l'avait indiqué leur titre, ces *Mélanges* peuvent paraître quelque peu hétéroclites. La faute en incombe à moi, bien sûr, c'est-à-dire à mes intérêts divers. Mais l'intérêt central réside dans le fait linguistique non obscurci par une verbosité théorique. Cet intérêt – et voilà le point commun – a toujours été respecté.

H.J. WOLF

⁽³⁰⁾ R. Rindler Schjerve, *Sprachkontakt auf Sardinien*, Tübingen 1987 (= *TBL* 321), 86. – A la demande des *Italienische Studien* (Vienne), j'avais écrit un compte rendu de ce travail. Ne voyant pas paraître le c.r. en question, j'ai essayé, à plusieurs reprises, de m'enquérir du sort de mon manuscrit. Les responsables de cette revue n'ont même pas eu la civilité de me répondre.

⁽³¹⁾ Quelques erreurs ont échappé aux correcteurs. Il faudra lire Gasca (au lieu de Guasca, 18), Mannale (Manuale, 59), berht- (behrt-, 81), paronomasiques (paronomastiques, 168), engadinois (engadien, 349), Sennori (Semori, 398), Zur kenntniss des altlogudoresischen (Zur Kenntnis des Alt-, 403 et 406), momento (moment, 448), Battisti, putslaiu, REW 6872.2. (Battesti, putslach, 874, 496), Bonazzi (Bonanzzi, 525).

Hava Bat-Zev SHILDKROT et Lucien KUPFERMAN (éds.), *Tendances récentes en linguistique française et générale.* Volume dédié à David GAA-TONE, Linguisticae Investigationes Supplementa 20, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 1995, xvii et 409 pages.

C'est un fort bel ouvrage qu'ont offert à David Gaatone ses collègues et amis. Un ouvrage de mélanges qui rassemble, dans un mouvement collectif d'amitié et d'estime, 32 auteurs, qui, comme le soulignent les éditeurs [XII], «ont estimé très simplement que le moment était enfin venu d'apporter leur hommage sincère à cet universitaire israélien de réputation internationale, dont la personnalité les avait pourtant frappés par sa grande simplicité dans les relations humaines, lors des réunions savantes, ou bien lorsqu'ils eurent la chance, pour certains d'entre eux, d'étudier auprès de lui».

A l'image du récipiendaire, les contributions qui forment ce recueil ne témoignent d'aucun sectarisme. Leur diversité et leur ouverture théorique sont la marque d'une certaine façon de concevoir la linguistique: attention prioritaire accordée aux faits, curiosité en éveil, exigence de rigueur et refus des modes et des linguistiques absidiolaires. Elles montrent aussi, comme le titre l'indique, quels sont les intérêts, les préoccupations et tendances actuelles d'une bonne partie du monde de la linguistique française et générale. Et ceci en écho plus ou moins fort aux propres thèmes de recherche de David Gaatone, que l'on retrouve dans la liste de publications donnée au début de l'ouvrage. L'hétérogénéité, inévitable de ce genre d'entreprise, devient ici, par ce jeu d'échos et de thèmes entrelacés, finalement cohérence et lien et atteint ainsi ce but symbolique d'union visé par ce genre d'ouvrage.

Ont tissé un tel lien scientifique et d'amitié 32 contributions que nous ne pouvons évidemment citer ici, le lecteur le comprendra aisément, de même qu'il comprendra que nous ne pouvons évidemment pas non plus analyser le contenu de chacune d'entre elles. Soulignons simplement que la plupart d'entre elles – certaines, il faut le reconnaître, ont moins de portée que d'autres – méritent d'être lues avec attention et intérêt, car elles permettent d'ajouter que ce ne sont pas seulement des tendances récentes, mais aussi des idées nouvelles que présente ce n° 20 des Linguisticae Investigationes Supplementa.

Georges KLEIBER

Francisco GARCÍA GONDAR (dir.), Repertorio bibliográfico da lingüística galega, Santiago de Compostela, Publicacións do Centro de Investigacións lingüísticas e literarias Ramón Piñeiro, 1995, 609 pp.

Doble mérito tiene este repertorio bibliográfico. Por un lado presentarnos reunida en formato tradicional toda la bibliografía lingüística gallega; por otro, su inclusión dentro de INTERNET con la creación de una página de World Wide Web en la red de servicio, con lo que ello supone de incorporación a las nuevas técnicas y la posibilidad de una actualización constante, siempre necesaria en este tipo de obras instrumentales, cuyo empleo constituye, hoy por hoy, una referencia básica y un punto de partida obligatorio en el inicio de cualquier investigación. BILEGA, la Bibliografía Informatizada da Lingüística Galega, ha sido el objetivo último de la realización de este repertorio, cuyos trabajos

comenzaron el mes de marzo de 1994 y que, a diferencia de bibliografías anteriores, no se cerrará en esta entrega sino que, por las peculiaridades del soporte informático en que ha sido concebida, constituirá una base definitiva, un núcleo que podrá ser reformado e incrementado con los datos que falten o con la bibliografía que siga generando la investigación.

No ha sido el gallego, de todas formas, una lengua que haya carecido de este tipo de repertorios. Sobre todo en los últimos años, la labor realizada por los investigadores de la Universidad de Santiago y de la Real Academia Galega – por citar solamente dos de los ejemplos más significativos - ha contribuido de manera decisiva a difundir todos los estudios que se han llevado a cabo, especialmente abundantes en este decenio. El Departamento de Filoloxía Española, Teoría da Literatura e Lingüística Xeral de la Universidad de Santiago de Compostela, desde el año 1986, y bajo la dirección de Guillermo Rojo, lleva realizando un trabajo ejemplar con la publicación de su «Bibliografía Lingüística Española», en la que se ha dedicado siempre un capítulo al gallego que comprende todos los análisis publicados en Revistas científicas españolas (vid. Revista Española de Lingüística, números 16/2, 1986, pp. 487-488; 17/2, 1987, pp. 500-502; 18/2, 1988, pp. 543-548; 20/2, 1990, pp. 580-583; 21/2, 1991, pp. 476-481; 22/2, 1992, pp. 557-559, y 23/2, 1993, pp. 483-488), y Xosé Luís Regueira Fernández, como coordinador de un equipo de la Real Academia Galega, editó en Cadernos de lingua su «Bibliografía de Lingüística Galega» (en los tomos 1, 1990, pp. 165-200; 2, 1990, pp. 155-209; 3, 1991, pp. 175-194; 4, 1991, pp. 151-169, y 5, 1992, pp. 119-148), que constituía el primer repertorio actualizado de lingüística gallega, paso previo, como este mismo autor señaló, «ó establecemento dunha bibliografía crítica exhaustiva e rigorosa».

Aunque los datos dependen de los criterios adoptados, para valorar en su justa medida lo que este nuevo *Repertorio Bibliográfico da Lingüística Galega* nos ofrece baste señalar que triplica prácticamente las entradas registradas en las bibliografías anteriores y que han sido despojadas unas 444 publicaciones periódicas. Si la "Bibliografía de Lingüística Galega" contenía alrededor de dos mil fichas, *BILEGA* cuenta ya con unos 5.185 títulos (que, incluyendo las recensiones, aumenta a unos 7500) y ofrecerá también, en su versión informática, observaciones específicas sobre cada uno de los trabajos recogidos, no sólo temáticas, sino también su enfoque metodológico –sincrónico o diacrónico–, el estado de la lengua –gallego-portugués medieval, «siglos oscuros», gallego moderno– o la variedad analizada –modalidades, estilos de lengua, etc.–.

Los criterios seguidos son bastante amplios. La intención inicial ha sido recoger todos los trabajos de lingüística gallega publicados hasta el año 1994 inclusive, atendiendo no solamente a la descripción de la lengua sino a parámetros sociolingüísticos e incluyendo también las investigaciones de lingüística aplicada e historia externa. Interesan especialmente los trabajos centrados en la lengua gallega, pero no se descartan —y es tarea que se completará en el futuro, como señala el director del proyecto— aquellos análisis que en alguna medida incluyan datos o comparaciones con el gallego. Junto a libros y artículos, tienen cabida también determinados artículos de periódicos —dependiendo de su interés—y todos los trabajos de investigación que permanecen inéditos, como memorias de licenciatura y tesis doctorales realizadas mayoritariamente en la Universidad de Santiago. Junto a la primera edición de cada una de las publicaciones, se apunta el año de las nuevas reediciones y ediciones, así como las traducciones realizadas y las recensiones recibidas, y —en algunos casos— se orienta con un breve comentario el contenido del texto cuando éste no queda explicitado totalmente en el título.

En total, siguiendo otras guías bibliográficas, se recogen 271 campos, agrupados en nueve bloques: «Traballos xerais», «Fonética, fonoloxía e ortografía», «Morfoloxía e sintaxe», «Lexicoloxía e lexicografía», «Dialectoloxía», «Lingüística histórica», «Sociolingüística», «Lingüística aplicada» y «Caracterizacións de variedades diastráticas do galego». Todo ello se completa con un índice de trabajos sobre variedades del gallego y un índice de autores. Resulta una novedad la inclusión de campos temáticos donde no existen entradas bibliográficas («Pensamos que, ó facelo así, dámoslle ó lector a oportunidade de comprobar por si mesmo as importantes lagoas que aínda hoxe existen na lingüística galega, fronte ó maior desenvolvemento doutras áreas xa tradicionais (por exemplo, a onomástica ou a etimoloxía) ou máis recentes (por exemplo, a sociolingüística)», p. 21), con lo cual se puede apreciar lo hecho hasta ahora y lo que todavía falta por investigar y se prevé dentro del programa informático una serie de «casillas vacías» para la inclusión de trabajos que en el futuro puedan publicarse sobre esos aspectos.

Aparte de la exhaustividad con que está realizada, debemos resaltar, como ya hemos señalado, el carácter abierto de esta nueva Bibliografía, que la distinguirá de otros repertorios hasta ahora publicados, siempre incompletos y caducos por muy acotados que estuvieran las materias y los años a los que iban dedicados. Ello hará posible que el fichero BILEGA corrija algunos detalles (la ordenación alfabética de la ch y de la ll, adaptándola a las normas internacionales; la ordenación cronológica de los trabajos de un mismo autor; la alfabetización de nombres como J. Régulo Pérez; la eliminación de referencias múltiples, como por ej. dos de las tres entradas en que aparece C. Lleal, todas referidas al mismo texto y que deberían haberse obviado con un simple envío a la primera de ellas) y añada determinadas informaciones (vid., por ejemplo, la ficha 3152, del Dicionário etimológico da língua portuguesa, de J.P. Machado, del que contamos con dos ediciones más, una 5ª, de 1989, y una 6ª, de 1990; o la entrada 2876, referida al libro de J.J. Nunes, Compêndio de gramática histórica portuguesa: fonética e morfoloxia, del que conocemos también una 9ª edición de 1989) y entradas nuevas, no sólo del año 1995, donde la bibliografía gallega ha vuelto a aumentar (la publicación del tomo dos, dedicado a «Mofoloxía verbal» del Atlas lingüístico galego (ALGA), o el trabajo de X. Neira Vilas, A lingua galega en Cuba, etc.), sino también de otros trabajos -relativamente pocos- inéditos (no se ha realizado un rastreo total por las tesis doctorales leídas en otras universidades españolas, como la de M. Rodríguez Alonso, Hacia la fijación de un léxico normativo gallego, presentada en la Universidad Autónoma de Madrid, en el curso 1991-92, o la de C.E. Díaz López, Cultura, territorio e identidad en Galicia. Estudio sociológico de una periferia en transición, defendida en la Universidad Complutense en el curso 1980-81 y que constituyó la base del libro -ficha nº 4195 del catálogo- que posteriormente editó en 1982) o de aquellos textos publicados en los últimos años y que han pasado desapercibidos para los recopiladores de la bibliografía (falta el trabajo de M. González González sobre el «Atlas lingüístico galego», dentro del libro editado por P. García Mouton, Geolingüística. Trabajos europeos, Madrid, CSIC, 1994, pp. 169-185; o del mismo autor, el artículo «Metodología de los atlas lingüísticos de España» (en Actas del Congreso internacional de dialectología, Iker, 7, pp. 151-177), en el que compara los datos de los atlas románicos de pequeño dominio realizados o en curso de realización en España, incluyendo el ALGA; o la panorámica que ofrece Joachim Born en «Der galegische Sprachatlas», en Otto Winkelmann, Stand und Perspectiven der romanischen Sprachgeographie, Gottfried Egert Verlag, 1993, pp. 165-192). Y en el futuro quizá sería posible seguir completando este repertorio no sólo en cantidad sino también en sus contenidos, anotando críticamente

cada uno de los trabajos o valorando, al menos, las aportaciones de los que se consideren más relevantes. Con ello se conseguiría ofrecer una bibliografía selectiva dentro de ese repertorio total en que está concebido el trabajo.

Creemos que estos y otros aspectos pueden enriquecer un texto que ha llamado vivamente nuestra atención y que servirá para fijar definitivamente la bibliografía lingüística gallega. Lo importante es, de todas formas, que la base fundamental de la investigación se ha iniciado, ahora sólo resta que a la rigurosidad demostrada se una el suficiente tesón, constancia y continuidad para hacer de éste un catálogo permanentemente actualizado.

Dolores CORBELLA

William J. ASHBY - Marianne MITHUN - Giorgio PERISSINOTTO - Eduardo RAPOSO (éds), Linguistic Perspectives on the Romance Languages. Selected papers from the 21st Linguistic Symposium on Romance Languages (LSRL XXI), Santa Barbara, California, 21-24 February 1991, Amsterdam - Philadelphia, Benjamins, 1993, xxii-404 pages.

On trouvera rassemblés ici les textes des exposés faits au vingt et unième symposium de linguistique romane, qui ont été divisés en trois «keynote addresses» et deux sections de communications.

Les textes des séances plénières sont les suivants: Y. Malkiel, «The Centers of Gravity in Nineteenth-Century Romance Linguistics» (3-17), survol très général, sans aucune note, de la linguistique romane au XIX° siècle, avec quelques figures saillantes (Diez, Diefenbach, Ascoli, Schuchardt, G. Paris, A. Darmesteter, Meyer-Lübke)(1); C. Silva-Corvalán, «On the Permeability of Grammars: Evidence from Spanish and English Contact» (19-43), qui montre l'influence morphosyntaxique de l'anglais sur l'espagnol à Los Angeles, mais conclut – contrairement à Weinreich – que l'incidence précise de l'influence dépend non de faiblesses structurelles du système récepteur, mais de structures parallèles entre les deux langues en contact; O. Ducrot, «Opérateurs argumentatifs et analyse de textes» (45-62), qui développe la théorie de l'orientation argumentative, en fonction d'un «topos»(2), défini comme une perspective à partir de laquelle on interprète une situation.

La première section est consacrée à la phonologie et à la morphologie, et contient les textes suivants: A. Calabrese, «Palatalization Processes in the History of Romance Languages: A Theoretical Study» (65-83); P. Prieto, «The PA Effect of Coronals on Vowels in Romance» (85-96 [contient aussi des pages 92a, 93a, 94a, 95a]); B. Tranel, «Moraic Theory and French Liaison» (97-112); M.L. Mazzola,

⁽¹⁾ Je ne comprends pas très bien pourquoi Malkiel parle de «several increasingly detailed versions» (p. 16) du *Dictionnaire étymologique de la langue latine* d'Ernout et Meillet, qui n'a subi des changements assez substantiels que dans la quatrième édition de 1959.

⁽²⁾ Mais Ducrot ne précise pas sur quelles bases les interlocuteurs en viennent à envisager le même *topos* dans un énoncé donné.

«French Rhythm and French Segments» (113-126); D. De Jong, «Sociophonological Aspects of Montreal French Liaison» (127-137); E.F. Tuttle, «Closed Communities and Nasal Enhancement in Northern Italy» (139-148); H. Jacobs, «The Phonology of Enclisis and Proclisis in Gallo-Romance and Old French» (149-163); J. Klausenburger, «On the Evolution of Latin Verbal Inflection into Romance: Change in Parameter Setting» (165-173).

La deuxième section, consacrée à la syntaxe et à la sémantique, contient les textes suivants: J. Auger, «More Evidence for Verbal Agreement-Marking in Colloquial French» (177-198); G. Goodall, «Spec of IP and Spec of CP in Spanish Wh-Questions» (199-209); P. Bentivoglio, «Full NPs in Spoken Spanish: A Discourse Profile» (211-224); M.A. Kato, «The Distribution of Pronouns and Null Elements in Object Position in Brazilian Portuguese» (225-235); J. Herschensohn, «A Postfunctionalist Perspective on French Psych Unaccusatives» (237-247); P. García-Mayo, «A New Look at Parasitic Gaps» (249-258); M. Champagne, «From Old French to Modern French: The Evolution of the Inflectional System» (259-270); M.E. Winters, «On the Semantic Structure of the French Subjunctive» (271-279); D. Wanner, «Multiple Clitic Linearization Principles» (281-302); J. Martin, «On Extraction from NPs in Spanish» (303-313); I. Laka, «Negative Fronting in Romance: Movement to ∑» (315-333); E. Vallduví, «Catalan as VOS: Evidence from Information Packaging» (335-350); F. Ocampo, «The Introduction of New Referents in French and Spanish Discourse: One Constraint, Two Strategies» (351-362); R.J. Blake, «The Role of Syntax in Tracing the Development of Old Spanish» (363-375); R. Wright, «Complex Monolingualism in Early Romance» (377-388). Un index des noms et des termes clôt l'ouvrage (389-404).

Au total, on a ici près de 400 pages de texte, dont la moelle substantielle – durable au-delà des performances éphémères des congrès – pourrait sans doute tenir en deux, trois pages. Car il y a ici beaucoup de textes où on ne dit vraiment rien de neuf, ou bien où on trouve un résumé de points de vue exposés dans d'autres publications; d'autres contributions encore sont de remarquables exemples d'acrobatie dans le vide (ce qui est d'autant plus regrettable que pour plusieurs problèmes traités ici on a déjà de solides descriptions traditionnelles ou structuralistes – sans doute trop peu spectaculaires); enfin, je ne vois pas l'utilité de «sauces modernes» quand celles-ci doivent agrémenter des points de vue absolument inacceptables (un exemple [p. 271-272]: la définition du sens «prototypique» du subjonctif comme «doute», avec un réseau «radial», qui le rattache à – attachez vos ceintures – «croyance», «appréciation», «assertion», «désir», «commande», «apparence», «finalité», «restriction», «condition», «négation», «après», «temps relatif»!).

On pourrait dire que le volume a été édité avec soin, si l'on excepte – à côté de coquilles moins gênantes – des erreurs comme Herman Nosthoff (sic pro Hermann Osthoff, p. xii), Auon (pour Aoun), Bochman (pour Bochmann), Menédez (pour Menéndez), Koemer (pour Koerner), Tekavičić (pour Tekavčić); Togby (pour Togeby); Vanvolsem Sergei (pour Vanvolsem Serge), etc. Heureusement que l'index contient les noms d'Andromaque, de Byron, Lord (!), d'Euripide, d'Hector, de Pyrrhus, et de Troyes, Chrétien de.

Pierre SWIGGERS

X Rëscontr Antërnassional dë Studi an sla Lenga e la Literatura Piemontèisa, Quinsnè 8-9 magg 1993, At soagnà da Gianrenzo P. CLIVIO, Dario PASERO e Censin PICH, Ivrea s.a., 118 pagine; XI Rëscontr Antërnassional dë Studi an sla Lenga e la Literatura Piemontèisa, Quinsnè 14-15 magg 1994, soagnà da Gianrenzo P. CLIVIO, Dario PASERO e Censin PICH, Ivrea s.a., 152 pagine.

- 1. Nell'attesa che venga pubblicato il volume degli Atti dei *IX Rëscontr Antërnassional*, tuttora in corso di stampa secondo quanto indicato nell' XI volume, recensiamo in seguito i due ultimi volumi, che figurano nel titolo.
- 2. Gli Atti del X Rëscontr Antërnassional si aprono con due saluti, il primo bilingue (piemontese e italiano), il secondo soltanto in piemontese; seguono nove contributi (sei in piemontese, due in italiano e uno in francese) e la consueta Mozione trilingue per la difesa della lingua piemontese e delle altre lingue minori. Luigi Sergio Ricca, Presidente della Provincia di Torino, fa risaltare nel suo Saluto (pp. 6-7; in seg. senza p(p)) la tutela delle ricchezze del Piemonte e la promozione dei convegni a carattere scientifico (attività quest'ultima di cui fanno parte anche gli Atti). L'internazionalizzazione, la standardizzazione dei mezzi di comunicazione, la «narcosi televisiva» [ottimo termine!; virgolette P.T.], sono altrettanti pericoli su scala sia regionale che nazionale e rendono necessaria la difesa della lingua e del patrimonio culturale della regione. - Il Salut d' Àngel Canale Clapetto, Presidente della Comunità Montagnina «Dora Baltea Canavesana» e Sindaco di Quincinetto (9-10), enumera le sedi precedenti, offre alcuni cenni storici sulla sede attuale, Quincinetto, e ribadendo l'importanza del patrimonio culturale regionale augura buon lavoro a tutti. - Il primo contributo è quello, brevissimo, di Censin Pich Për l'avnì dla lenga piemontèisa (11-12): ad alcune considerazioni generali su ciò che dice il titolo segue qualche cenno sui mass media, sulla legislazione in proposito e la «prepotensa del monolenghism» (12). Si prevedono un rinnovamento del dialetto e l'elaborazione di un dizionario storico-etimologico piemontese. - Dario Pasero (Problemi per un'edizione critica di un poeta piemontese del Settecento (Ignazio Isler): lo «status quaestionis»; 13-19), partendo dai principi generali delle edizioni critiche, descrive le opere (stampate e manoscritte) dell'Isler e i lavori preliminari in vista di un'edizione critica che terrà conto delle varianti sia grafiche che testuali e che dovrà costituire il testo (19). - Sergi Girardin firma il saggio Pan ëd pròsa, alvà 'd poesìa: l'art ëd Nino Autelli (21-44). L'Autelli, poco conosciuto, si esprimeva formalmente in prosa, ma in verità era tutta poesia. La sua è la lingua dei ricordi, «ansestralità e andividualità» (42); vi si avverte la padronanza magistrale della sintassi della frase (32) e la finezza dell'arte malgrado l'umile contenuto (ib.). Il poeta ci ha lasciato due raccolte di poesie: Pan ëd coa è piuttosto epica e corale, l'altra raccolta, Masnà, è invece lirica e narrativa, ma le componenti epica e lirica si fondono nella poesia dell'Autelli in una sola opera d'arte. L'arte del poeta - che non ha avuto il Nobel, sebbene lo meritasse - resta unica per la «richëssa dësbordanta dël patrimòni ansëstral» (42); essa, nazionale ma attaccata alla «patria cita» (43), prova che la vera poesia nasce anche in idiomi umili (44). - Karl Gebhardt riprende il tema dei germanismi piemontesi, dedicando il suo contributo questa volta a Les mots d'origine allemande en piémontais: les mots gastronomiques et culinaires (45-54). Il saggio si riconnette ai due precedenti, sui termini mineralogici e metallurgici (1991) e su quelli militari (1992 [pro-

babilmente nel volume del IX Rëscontr; P.T.]). L'introduzione, piena di un certo buonumore gastronomico-edonistico, è seguita dall'analisi di undici voci germaniche in piemontese (da bira a vermot) e tre parole piemontesi in tedesco. - Bruno Villata si chiede Com as dis an bon piemontèis: espression idiomàtiche ant ij romanz ëd Luis Pietracqua (55-65). Sui romanzi storici popolari dello scrittore ottocentesco si esaminano le espressioni idiomatiche e i frasemi, le locuzioni e anche le parole (attinenti agli animali e al corpo umano), certi aggettivi ecc. Questa rassegna riunisce materiale alquanto eterogeneo, dalle locuzioni di non facile comprensione per i non-piemontesi (ad es. a-j tachèissa cò a chiel ël rat dë spende) a quelle panitaliane e comprensibili senza difficoltà (come se gnente a fussa) (ambedue: 61). I francesismi sono pochissimi, quasi spariti del tutto (64). Osservazioni: 1) contrariamente all'autore (64), crediamo che la traduzione delle locuzioni (anche se fanno parte del lessico comune e vengono registrate dai dizionari) sarebbe assai utile per chi non ha padronanza completa del piemontese; 2) i deverbali tipo degrado, delega ecc. sono definiti «a la prima o la tersa përson-a» (64), mentre è ovvio che si tratta di sostantivi e che i morfemi terminali -o, -a pertanto non hanno niente a che fare con le desinenze verbali. – Bianca Dorato, nello studio Le pianà del seugn: pensé an sl'euvra 'd Carlottina Rocco (67-74), si occupa della poetessa C. Rocco, autrice di due raccolte di poesie a distanza di molti anni (1933-1974), che si è ispirata molto a Emily Dickinson. Frequenti sono certi concetti (e parole) - chiave, come 'lontano', 'lontananza', 'sogno'. Conclusione: «ciamoma "seugn" col misteri 'd vita e 'd creassion che la ment a sà pa ciairì, ma che 'l cheur a conòss. E, an cost sens, i podoma bin ciamé la poesìa 'd Carlottina Rocco, e soa esperiensa uman-a e poética, "seugn" [...]» (74). - Segue il saggio di Tavo Burat Dai sermon piemontèis dla «Camminata»: «Dialogo sopra le pubbliche calamità» (75-94). Il contributo si sofferma sui sermoni settecenteschi piemontesi, tutti dialogati, esaminandone in particolare uno rinvenuto nell'archivio di Biella, che si riproduce in seguito, preceduto dall'introduzione e da una breve rassegna, del tutto tradizionale, delle caratteristiche linguistiche (78-79). Il sermone oppone il Maestro al Discepolo: il primo, parlando italiano (con varie citazioni latine), risponde al secondo il quale, con molto buon senso comune, e per lo più in piemontese, domanda perché Dio mandi tante calamità al genere umano. - Giovanni Tesio scrive su Pinin Pacòt e la bela scòla dij Brandé (95-102), soffermandosi sull'attività del poeta nella Companìa dij Brandé (che ha punti di contatto con i Félibres). Per P. Pacòt il piemontese è la lingua della poesia (97) – accanto all'italiano, lingua nazionale; è la koiné, nel contempo regionale e centrale (99). Partendo dalla idee di B. Croce, l'autore fra risaltare che per Pacòt «a-i é nen dë scòle 'd poesìa» (99); infatti, dice il Pacòt, «am n'an fà gnente dle scòle e del polémiche [...] i veuj che gnun a ven-a a impedime un godiment, an nòm 'd na teorìa ch'a m' anteressa nen» (100). La poesia piemontese, scrive Pacòt nel 1955, è «'d nòstra tèra, dova che nòst cheur a fonga soe radis, për aussesse ant ël cel» (102). Dunque, conclude G. Tesio, dall'indiomatico all'universale (ib.) - Infine, Giuliano Gasca Queirazza S.J. ci regala un altro anello della catena dei suoi studi sui testi piemontesi sette - e ottocenteschi, intitolato Documenti del vercellese del secondo Settecento e del primo Ottocento (103-112). L'autore esamina tre sonetti d'occasione (dal 1763 al 1817), iniziando con alcuni cenni sulla storia di Vercelli per passare poi alla descrizione del materiale, al testo dei tre sonetti e alla solita rassegna dei fatti linguistici.

In calce al volume si trova la Mozione trilingue, a cui seguono il sommario (Taula) e la tabella della grafia piemontese moderna.

3. Anche il volume dell' XI Rëscontr inizia con la presentazione del Presidente della Provincia di Torino Luigi Sergio Ricca (6-7) e con il Saluto di Àngel Canale Clapetto, Presidente della Comunità Montagnina «Dora Baltea Canavesana» e Sindaco di Quincinetto (9). In seguito si leggono dodici contributi (soltanto quattro in piemontese, due in francese e ben sei in italiano). Il testo di Censin Pich, brevissimo anche questa volta (11-12), s'intitola Ij piemontèis për la lenga piemontèisa: esso presenta l'XI Rëscontr e la costituzione de «La Slòira – Association për la tùa e la difusion dla lenga e dla literatura piemontèisa» (virgolette C.P.), per soffermarsi in seguito sull'organizzazione del convegno e sulla collaborazione della Regione Piemonte, salutando infine «'l pì ansian e 'l pì meritévol dij poeta e dj'ëscritor brandé», l'ultranovantenne Alfredo Nicola, raccoglitore di poesie popolari, oltre che poeta, e direttore della rivista «Musicalbrandé» (al quale è dedicato il saggio di S. Girardin). - Dario Pasero elenca i Manoscritti piemontesi dei secoli XVIII e XIX conservati alla Biblioteca Vaticana (13-19): sono una trentina i manoscritti ed autografi interessanti per il Piemonte, che vengono descritti. - Albert Maquet firma il saggio dal lungo titolo Découvrir à la lumière l'une de l'autre deux littératures en langue romane régionale, la piémontaise et la wallonne: une hypothèse heuristique (21-27). Estendendo i principi di analisi dalla letteratura e dalla lingua vallone al Piemonte, l'autore sostiene due tesi: 1) quando al termine del medioevo il francese (risp. l'italiano) assume le funzioni prima riservate al latino, gli autori desiderosi di espressioni forti, fresche, popolari si rivolgono al dialetto; 2) gli autori che scrivono in dialetto non appartengono loro stessi al dialetto ma lo usano per così dire «dal difuori», deliberatamente. Lo sviluppo storico ha determinato una certa decadenza di ambedue le regioni e dei relativi centri. - Sergi Girardin studia L'ardità dij Brandé: La fiama splendrienta d'Alfredino (Alfredo Nicola) (29-52), seguendo l'evoluzione del poeta, autore di diverse raccolte di poesie, tutte in piemontese tranne la prima (citate alla p. 29). In queste poesie ci sono costanti raffinamenti estetici, una spiccata musicalità (accentuata da tutti di critici) e paralleli con Pasternak, Rilke, Romains. «Alfredino tiene il passo con i grandi della poesia europea moderna perché la sua anima ha pagato il prezzo prezioso che bisognava pagare per essere tra i grandi della poesia moderna» (44; trad. P.T.). Innamorato del suo Piemonte, il Nicola raccoglieva anche la poesia popolare e coltivava lui stesso le tradizioni folcloriche. - Karl Gebhardt si occupa de La place du piémontais parmi les langues romanes (53-65). Il contributo (corredato di due appendici: I questionario di Ž. Muljačić, II tabelle) inserisce tra gli idiomi neolatini classificati anche il piemontese, idioma che in base a determinati tratti assume una posizione mediana nella Romània, a distanza pressoché uguale dagli idiomi congeneri. - Verina R. Jones analizza Una lettura dell'Artaban bastonà di Edoardo Ignazio Calvo (67-74). Il testo, basato su un avvenimento autentico, è complesso, ironico (in forma e contenuto) e si può leggere sia come prosa che come poesia. I motivi sono due: la giusta retribuzione e la sovranità del popolo contro i prepotenti locali. - Giusep Gorìa ci offre le sue Nòte literarie tra «Pampa criolla» e «Pampa gringa» (75-90), che si dedicano alla presenza piemontese nella letteratura argentina. Gli emigrati piemontesi, numerosi, vengono particolarmente focalizzati, ma a trattare questi temi contribuiscono anche altri autori (Borges). Il contributo si chiude con una rassegna della Pampa gringa (scrittori, pubblicazioni). - Alda Rossebastiano (Osservazioni sulle parlate canavesane, 91-99) constata che la struttura geolinguistica dell'area, assieme a fattori storici (colonizzazione romana, poteri medievali) e sociali, crea (dal Seicento in poi) il quadro del Canavese, che risulta tripatito in base ad alcune isoglosse (col fiume Orco quale linea di divisione principale). Una carta della regione sarebbe certamente utile. - Anna Cornagliotti esamina i Termini piemontesi di alcune malattie (101-110), desunti da fonti antiche (secc. XVI-XIX) e moderne (AIS). Si studiano venti concetti (malattie e concetti affini), per alcuni dei quali ci sono diverse varianti. Al termine c'è uno spoglio sistematico del Vopisco (a. 1564). - M. Mair Parry è autrice del contributo Costruzioni impersonali in piemontese (111-123), che traccia la genesi di queste strutture dai Sermoni Subalpini attraverso i secoli passati fino all'epoca odierna. L'esame del complesso dominio delle costruzioni riflessive, reciproche, passive ed impersonali permette di concludere che le strutture passive ed impersonali sono in piemontese pienamente autoctone, non dovute all'italiano standard. - Giuliano Gasca Queirazza S.J. esamina i Documenti del piemontese nell'Astigiano: un sonetto di Rocchetta Tanaro nel 1791 (125-131). Si tratta di un sonetto in piemontese (riprodotto assieme ad alcuni altri, in italiano) sulla corsa degli asini. All'introduzione e ai sonetti citati segue l'analisi fonologica, morfologica e lessicale, (con elementi onomastici). - L'ultimo contributo è quello di Bruno Villata, dedicato – come quello di K. Gebhardt – a *El piemontèis* e sò pòst trames a le lenghe romanze stataj (133-141). Dal confronto fonetico, morfologico e lessicale risulta l'individualità del piemontese tra le due Romànie (in accordo con la posizione geografica del Piemonte). Osservazioni: 1) le forme romene piper, proba, opera, strict non sono in romeno autoctone; 2) spesso al posto di ă è stampato a; 3) i clitici posposti nelle frasi interrogative (138) non sono perciò pronomi interrogativi ma sempre personali.

Anche il volume XI dei nostri *Rëscontr* termina con la già nota Mozione, il sommario e la tabella della grafia piemontese.

4. Il lato tecnico è sempre alla stessa altezza e gli sbagli tipografici non sono pericolosi. Che i riassunti italiani o francesi dei testi piemontesi sarebbero utili si è già detto a più riprese.

Pavao TEKAVČIĆ

Françoise MADRAY-LESIGNE et Jeannine RICHARD-ZAPPELLA, Lucien Tesnière aujourd'hui, Actes du Colloque International C.N.R.S. URA 1164 – Université de Rouen, 16-17-18 novembre 1992, Louvain-Paris, Éditions Peeters (Bibliothèque de l'Information grammaticale, 30), 1995, 428 pages.

Il est hors de doute que les idées syntaxiques de Lucien Tesnière sont parmi les plus fructueuses des quarante dernières années (son ouvrage principal, Éléments de syntaxe structurale, ne parut qu'en 1959, cinq ans après sa mort). C'est surtout la valence qui a fait fortune. Ce qu'il appela ainsi était bien connu, mais sous d'autres termes, comme rection ou transitivité: Andreas Blinkenberg ne connaissait pas Tesnière lorsqu'il publia, en 1960, Le problème de la transitivité en français moderne. Mais depuis lors, la métaphore que Tesnière avait empruntée à la chimie a eu le succès qu'on sait (un historien de la linguistique pourrait faire une belle étude sur l'importance des métaphores frappantes pour la diffusion des idées).

Bien entendu, la valence n'est pas le seul concept-clé de la pensée de Tesnière. Intimement liés à cette notion sont les *actants* et les *circonstants*, pour lesquels on a reproché à Tesnière de mal distinguer entre le niveau de la syntaxe et le niveau de la référence, et plus généralement sa conception de la *structure de la phrase*, qu'il comparait tantôt à un système solaire, tantôt à un petit drame, et qu'il visualisait dans des *stemmas*. Il y a encore sa notion de *translation*, et j'en passe.

Ce n'est pas pour rien que les linguistes continuent à s'inspirer de Tesnière. Ils s'efforcent de mieux comprendre ses idées dans leur contexte historique, mais également de les analyser afin de voir ce qu'il faut abandonner et ce qui peut encore servir. Pour réunir ces efforts et pour en dresser le bilan, un grand colloque s'est tenu en novembre 1992 à Mont-Saint-Aignan, ville natale de Tesnière. Les actes de ce colloque viennent d'être publiés.

Le recueil comprend quatre parties précédées d'une préface signée par les deux éditrices et d'une introduction par Ronald W. Langacker, «Structural syntax: the view from cognitive grammar».

La première partie est plutôt historique: L'environnement scientifique de Tesnière: héritages et ruptures. Une des contributions les plus intéressantes de cette partie est celle d'André Rousseau, «Le graphe de Tesnière: origines et originalité», qui fait la part entre les idées que Tesnière empruntait à d'autres et ses contributions personnelles.

La deuxième partie, *Syntaxe et structure: clé de voûte du système*, est la plus longue et la plus substantielle du recueil. C'est là que sont discutés les concepts-clés de Tesnière évoqués ci-dessus, dans des analyses souvent très perspicaces. C'est là aussi qu'on a placé la seule communication, avec celle de Langacker, à être rédigée en anglais, par Charles J. Fillmore, «Constituency vs. dependency».

La troisième partie, *Modélisations tesnièriennes et typologie des langues*, contient des discussions sur l'application des idées de Tesnière à différentes langues, surtout européennes et africaines.

La quatrième partie voit en Tesnière un précurseur en didactique des langues.

En annexe on peut lire deux textes rédigés par Tesnière lui-même: son curriculum vitae et un rapport sur son activité scientifique. Une autre annexe contient une description du Fonds Lucien Tesnière. Une bibliographie générale termine le volume, chaque contribution n'étant pas suivie d'une bibliographie propre.

Ce volume est indispensable pour ceux qui s'occupent de Tesnière et généralement de l'histoire de la syntaxe. Mais il ne sera pas moins utile pour tous ceux qui travaillent à des études syntaxiques.

Povl SKÅRUP

Dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental: lexique des plantes, morphosyntaxe, Actes du cinquième colloque tenu à Blois-Seillac du 5 au 7 mai 1993, publiés par Marie-Rose SIMONI-AUREMBOU, Fontaine-lès-Dijon, A.B.D.O., 1995, 469 pages.

L'Association Bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique (A.B.D.O.), entreprise sans but lucratif qui rend de réels services à notre discipline, nous offre ici les Actes du cinquième colloque de la série «Dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental», soigneusement publiés par Marie-Rose Simoni-Aurembou, avec l'aide de Guylaine Brun-Trigaud. Le premier colloque avait eu pour thème les aliments à base de farine, le second l'eau, le troisième la terre; celui-ci présente deux volets : le lexique des plantes et la morphosyntaxe. La partie consacrée aux phytonymes se subdivise à son tour en trois sections: littérature⁽¹⁾, dialectologie de la France (études générales et particulières) et dialectologie du Canada. L'ouvrage accueille au total vingt-deux communications, suivies d'une série d'index très précieux⁽²⁾.

Les conclusions du colloque sont signées par René Lepelley. On y lit avec un certain étonnement que l'étude des français régionaux est, de pair avec l'étude des parlers locaux, la base de la dialectologie⁽³⁾. M. Lepelley a probablement voulu dire par là qu'il est très important pour les dialectologues de s'intéresser au français régional, ce que personne ne songerait à remettre en cause; on nous permettra toutefois de plaider ici pour la reconnaissance d'un statut d'objet d'étude à part entière pour le français régional. La non-autonomisation du concept et son rattachement obligatoire à la dialectologie entraînent le plus souvent une inertie méthodologique qui ne permet pas de rendre justice à l'objet auquel on prétend s'intéresser. Signalons en passant qu'une sociolinguistique d'inspiration labovienne – le français régional est aussi un phénomène urbain – pourrait projeter un éclairage nouveau sur des matériaux toujours interrogés de la même manière. Ce n'est qu'une suggestion parmi tant d'autres possibles; on pourrait proposer encore plusieurs autres avenues. Cela dit, le problème ne se pose pas dans ce recueil, la grande majorité des communications se situant sans ambiguïté - et à bon droit - dans le champ de la dialectologie, à l'exception des trois premières, où les termes dialectaux ne figurent que d'une façon secondaire.

Gilles Roques, dans un article intitulé «Peler la châtaigne et ses congénères» [15-23], nous présente de nombreuses attestations, médiévales et dialectales, d'expressions comprenant le mot *châtaigne*, illustrant ainsi les liens étroits qui existent entre dialectologie et histoire de la langue⁽⁴⁾. – Kurt Baldinger a relevé, de son côté, plus d'une centaine de termes de botanique présentant un intérêt pour l'histoire du lexique dans l'œuvre de Rabelais («Le lexique de la botanique chez Rabelais» [25-56]); pour chacun d'entre eux il nous offre un petit dossier excellemment documenté qui précise l'importance du mot dans l'histoire de la terminologie botanique. Les cas de figure se répartissent comme suit:

⁽¹⁾ Les communications réunies sous cet intitulé n'ont rien à voir avec l'analyse littéraire; il s'agit d'études lexicologiques portant sur des textes littéraires (ce qui n'est pas tout à fait la même chose), ou même sur un texte dictionnairique (Ménage).

⁽²⁾ L'élaboration d'index dans les mélanges et les actes devrait s'instaurer comme norme dans notre discipline. Le travail ainsi accompli par des éditeurs consciencieux profite au plus grand nombre et contribue à une meilleure diffusion des connaissances. Ce genre d'index reste toutefois encore beaucoup trop rare.

^{(3) «[...]} je vais vous proposer ma définition du mot dialectologie: plus exactement je voudrais vous présenter ce qui me semble être les objets des études dialectologiques. Bien sûr, la base de cette science est l'étude des parlers locaux, sur lesquels la plupart d'entre nous, nous avons travaillé. Mais c'est aussi d'abord l'étude des français régionaux qui n'est que le prolongement de l'étude de base [c'est nous qui soulignons].» [432]

^{(4) [}Et, plus précisément, qu'il est vain de faire de la dialectologie sans la situer dans l'histoire de la langue – G.R.].

termes déjà enregistrés ou à intégrer dans les articles du FEW (précisions, corrections et additions); nouvelles premières dates; nouveaux articles à ajouter au FEW; régionalismes. - Avec «Les végétaux dans le Dictionnaire étymologique de Ménage 1694» [57-90], Isabelle Leroy-Turcan signe un article de métalexicographie où elle compare le traitement des phytonymes dans deux ouvrages de Gilles Ménage: les Origines de la langue françoise de 1650, et le Dictionnaire étymologique ou Origines de la Langue Françoise de 1694 [57-90]. Il ressort de cette étude que la place accordée aux phytonymes dans l'ensemble de la nomenclature est plus importante dans le second de ces ouvrages. Dans un cas comme dans l'autre, le contenu des articles reste beaucoup plus linguistique qu'encyclopédique. -Michel Vivier, avec une communication intitulée «Nommer et classer les plantes en Basse-Normandie: la systématique et l'usage» [91-104], nous rappelle à l'aide de nombreux exemples que les dénominations populaires relèvent essentiellement de la fonction et de l'utilité de chaque espèce pour l'homme; comme le signale l'auteur en citant librement Lévi-Strauss, «les modalités de classement des plantes ne se basent pas sur l'ordre des différences et des similitudes [comme c'est le cas dans la taxinomie scientifique] mais sur leurs aptitudes» [102]. – Sanda Golopentia montre, dans un article intitulé «De l'ethnobotanique à la pragmatique. A propos des noms de plantes dans l'ALIFO» [117-146], tout l'intérêt qu'il peut y avoir à faire appel à d'autres branches de la linguistique, en l'occurrence ici à la pragmatique, pour éclairer les résultats des enquêtes dialectologiques. Sur la base d'une distinction entre perception, désignation et usage, elle identifie divers types d'attitudes possibles chez les témoins en situation d'enquête: la non-perception d'une plante x, la perception non-partagée, solitaire ou muette, la relation d'usage muet, la désignation théorique (ou spéculative), chacune d'entre elles pouvant entraîner diverses stratégies de la part du témoin: «Confrontés à une plante inconnue ou à une plante sans nom, les témoins peuvent essayer de la nommer en lui appliquant le nom d'une plante avec laquelle celle-ci leur paraît ressembler ou en l'incluant dans une dénomination générique.» [127]; «Questionné(e), elle ou il risque de créer un nom sur-le-champ ou de formuler des descriptions qui marquent comme le préambule d'un acte d'imposition de nom» [128]; etc. Un autre point particulièrement intéressant de cet article réside dans l'attention accordée au rôle des femmes dans la confection des atlas – celui des enquêtées, qui ont malheureusement tendance à rester muettes lorsque l'enquête s'adresse au couple, et celui des enquêtrices, qui ont heureusement conquis la place qui leur revient dans le panorama des activités atlantographiques, intervenant non seulement comme enquêtrices, mais aussi comme conceptrices des macro-structures. Enfin, on saura gré à S. Golopentia d'avoir posé la question suivante: «est-ce que l'objet de l'enquête (même celui de la dernière génération d'atlas) n'est pas, à part égale, le savoir et l'oubli (du patois, de certaines formes de vie etc.)» ? - J. Chaurand, dans une communication intitulée «Végétation arbustive et genre grammatical», observe l'évolution du genre des dénominations du noisetier, du genêt, de l'osier et du saule [147-161]. La tendance générale est que le masculin a remplacé peu à peu le féminin, mais par des cheminements divers. -Marianne Mulon signe une contribution de caractère onomastique: «Les végétaux dans les patronymes de l'Ouest» [163-170]. On retiendra que «les végétaux ne jouent pas un rôle important dans la patronymie» [170] (hormis à travers les noms de lieux formés à l'aide de phytonymes tels Tremblay ou Delaunay) et que les formes dialectales sont peu représentées dans l'anthroponymie de l'Ouest, dominée par les formes francisées. - Pierre Boissel nous présente «Une méthode exemplaire: les enquêtes de Charles Joret pour l'élaboration de sa Flore populaire de Normandie (1887)» [171-187]. Une comparaison des dénominations du coquelicot dans l'ouvrage de Joret et dans l'ALN de Pierre Brasseur démontre «une remarquable conformité dans les résultats» [181]. Ce qui étonne, à vrai dire, n'est pas tant la conformité que la remarquable survivance de la grande majorité des dénominations, à un siècle de distance. - Jean-Paul Chauveau signe un long et très substantiel article intitulé «Motivation, démotivation, remotivation de phytonymes: les sarrasins et les chénopodes dans l'Ouest» [189-224]. Nous avons là une démonstration exemplaire d'une méthodologie que l'auteur élabore et affine à chacune de ses contributions⁽⁵⁾. Une lecture obligée, non seulement pour les férus de dialectologie, mais encore pour tous ceux qui s'intéressent à la linguistique diachronique et à l'histoire des mots. On reste admiratif devant le brio avec lequel l'auteur fait régner l'ordre, là où on ne voit à première vue qu'un inextricable embrouillamini. - Avec «Un bouquet botano-linguistique dans le Centre» [225-229], Pierrette Dubuisson nous présente quelques phytonymes dialectaux attestés dans le Centre et tirés des principaux ouvrages de référence (ALF, NALF, etc.). - Guylaine Brun-Trigaud publie quelques matériaux inédits relevés lors de ses enquêtes effectuées dans la région du Croissant («Importance des variantes nouvelles, des hapax et des étymologies inconnues dans le lexique des plantes à la limite nord du Croissant, au contact de la langue d'oc et de la langue d'oïl» [231-240]). – Louis Mercier s'est posé la question suivante: «Les ouvrages québécois de vulgarisation botanique favorisent-ils la transmission des noms communs de plantes? Le cas des guides d'identification Fleurbec» [241-258]. Sa réponse est négative: contrairement au frère Marie-Victorin, qui dans sa célèbre Flore laurentienne identifiait clairement les appellations populaires les plus courantes, les guides Fleurbec mettent sur le même pied les termes les plus répandus et les appellations régionales, vieillies, voire les hapax, ce qui constitue un recul par rapport à leur illustre prédécesseur. L'article de L. Mercier comporte en annexe l'article herbe, à paraître dans le Dictionnaire du français québécois. Le grand intérêt de cet article réside dans le modèle de formalisation des données que le lexicographe a dû élaborer pour ordonner et décrire ses matériaux. En effet, la dénomination populaire des phytonymes est un domaine - chaque contribution de ce recueil le démontre à l'envi - qui échappe complètement aux critères des taxinomies scientifiques. La rédaction d'un article de dictionnaire de langue portant sur un ensemble de phytonymes oblige donc à développer tout un système de marques et de remarques qui ont pour objet de rendre justice aux matériaux traités, en ne trahissant ni la linguistique, ni l'ethnographie, ni la botanique. Le résultat obtenu, admirable à tous points de vue, s'étend sur douze colonnes et offre un alléchant aperçu de ce que sera le dictionnaire historique et différentiel élaboré par l'équipe du TLFQ, dirigée par Claude Poirier. - Marthe Faribault s'est penchée sur «Les noms de Rubus chamæmorus en franco-canadien» [259-276]. Son article, très bien documenté, fait le point sur plusieurs types lexicaux et propose de nouvelles étymologies. - La première communication dans la section «Morphosyntaxe», présentée conjointement par Claire Fondet et Jean Pontoire, s'intitule «Catégories grammaticales et sémantisme dans l'enquête de 1868 sur les patois d'Eure-et-Loir (documents inédits)» [299-310]. Il s'agit de la présentation d'une infime partie des innombrables matériaux d'une enquête dialectologique malheureusement inédite, mais que la Société Archéologique d'Eure-et-Loir a

⁽⁵⁾ On citera entre autres «Influences normandes sur les parlers de l'Ouest» (paru dans *Mélanges René Lepelley*, Caen, 1995, 137-146), «Le vocabulaire du matériel agricole au Canada et dans l'ouest de la France» (paru dans les *Actes du troisième Colloque d'Augsburg du 13 au 17 mai 1991*, Niemeyer 1993, pp. 73-107), et «À propos des origines dialectales du lexique québécois» (ici 57, 373-420; article en collaboration avec Thomas Lavoie).

l'intention d'éditer. L'enquête (500 pages), réalisée en 1868 auprès d'instituteurs, réunit environ 16.000 attestations recueillies dans 231 communes d'Eure-et-Loir. Nous souhaitons bonne chance aux éditeurs et attendons avec impatience la publication. - Pierre Gauthier a étudié «Le système des pronoms dans le Rolea, recueil anonyme poitevin du XVIIe siècle» [311-322]. Son analyse est d'abord synchronique, mais elle est complétée par un commentaire historique où l'on trouvera autant les étymons latins des formes présentées que leurs correspondants dans les parlers modernes. - Patrice Brasseur nous propose une communication sur «Les pronoms personnels dans l'Atlas linguistique normand» [323-351]. Une quinzaine de cartes d'atlas viennent compléter sa démonstration. – Deux communications portent sur un même thème de morphosyntaxe verbale: «Quelques remarques sur le passé simple en -i dans les verbes de type I (de l'ancien français au français moderne et aux parlers locaux de Normandie)», de Catherine Bougy [353-372], et «Une distinction temporelle sauvée par sa forme: le passé simple en gallo», de Henriette Walter [373-386]. La contribution de C. Bougy, qui s'étend sur une plus large tranche chronologique et couvre une plus vaste région, nous présente une très riche documentation. Selon les résultats de ses recherches, «ces formes de passé simple en -i, peut-être phonétiques quand elles apparaissent en ancien français, ne se sont donc vraiment imposées qu'au début du XVIe s., et par analogie.» [359]; un peu plus loin: «dans les parlers locaux de Normandie, et ce encore dans le deuxième tiers du XX° s., le passé simple était un temps couramment utilisé, et tout à fait normalisé, ceci d'ailleurs étant la cause de cela» [365]. La contribution d'H. Walter apparaît un peu comme un complément à celle de C. Bougy; on appréciera entre autres la très éloquente carte élaborée à partir de la question n° 1150 de l'ALF («Quand il rentra au pays»), ainsi que les nombreuses attestations inédites tirées «de cinq récits d'Adèle Denys, infatigable conteuse qui avait aussi servi d'informatrice pour l'ALBRAM» [379]. H. Walter en arrive aux mêmes conclusions: «Entre cette uniformisation des formes majoritairement en -i [...] et la survie du passé simple en opposition avec le passé composé, on est tenté de voir une relation de cause à effet, comme l'avait déjà suggéré André Martinet» [384]. Elle souligne enfin que les admonestations des grammairiens à l'encontre des formes en -i du français central sont paradoxalement responsables de la disparition du passé simple en français parlé contemporain (du moins en partie, sommes-nous tenté d'ajouter). - Ceux qui s'intéressent à l'exploitation de la micro-informatique dans l'analyse automatique des données textuelles liront avec intérêt la contribution de Fabrice Jejcic («Approche informatique du système graphique d'un écrivain beauceron contemporain: les réalisations du /e/ en finale absolue» [387-404]). L'auteur nous montre comment un texte balisé adéquatement permet de générer divers types de listes, des statistiques, etc., ce qui ne surprendra guère les habitués des programmes de bases de données textuelles (Hypertexte, TACT, Word Cruncher, etc.). Une lemmatisation spéciale a permis de contourner le problème des apostrophes et des mots composés, reconnus dès lors comme unités lexicales par la machine. Sur le plan méthodologique, on reprochera à l'auteur de transformer des graphèmes en phonèmes avec un logiciel (Hesophonic) qui ne semble pas avoir été conçu pour décrire le système phonologique d'un parler beauceron. Rien ne nous autorise à croire, en effet, que ce que l'écrivain régionaliste orthographie -ais ou -é correspond respectivement à une voyelle semi-ouverte et à une voyelle semi-fermée; cela est possible, mais pas démontré. L'auteur connaît peut-être le système phonologique de son témoin, mais, si c'est le cas, il ne le signale nulle part. On est aussi un peu sceptique devant l'affirmation selon laquelle les correcteurs orthographiques couramment intégrés aux logiciels de traitement de texte permettent d'extraire les mots patois d'un texte donné. La graphie de l'écrivain à l'étude

s'adresse autant sinon plus à l'œil qu'à l'oreille et plusieurs mots du français commun ont été habillés d'une façon fantaisiste, pour "faire oral"; mais cela n'en fait pas des mots patois. En quoi fo "faut", qui risque d'être épinglé par le correcteur automatique, est-il un mot patois? Cette démarche, utile mais imparfaite, risque de créer beaucoup de "bruit" dans les résultats. Inversement, un patoisisme sémantique ou syntaxique passera complètement inaperçu. Quant à la dichotomie patois / français régional, elle ne semble pas faire partie des a priori théoriques de l'auteur. Les réserves que nous venons d'exprimer n'invalident pas la démarche dans son ensemble; nous voulions seulement rappeler que le recours aux outils informatiques ne doit pas nous dispenser d'une réflexion théorique approfondie. En fait, dans la plupart des cas, le haut taux de formalisation des données requis par la machine est justement le catalysateur qui fait avancer la réflexion. Cette remarque s'applique d'ailleurs également à la contribution de F. Jejcic, malgré le flou observé à quelques reprises.

Dans l'ensemble, un recueil varié et passablement riche, à dépouiller soigneusement.

André THIBAULT

Actes du colloque Babel en Poitou, Agrippa d'Aubigné et le Plurilinguisme, Journées d'études des 29-30 mai 1992, Poitiers, Musée Sainte-Croix, édités par Jean BRUNEL et Marie-Madeleine FRAGONARD, Cahiers D'Aubigné - Albinea 6, diffusion Honoré Champion, Paris, 1995, 368 pages.

Ces actes rassemblent quinze communications centrées sur la question de la coexistence de plusieurs langues dans les œuvres littéraires de la seconde moitié du 16e siècle et le début du 17e siècle composées par des auteurs vivant dans le centreouest et le sud-ouest de la France (Poitou, Saintonge et Gascogne) ou qui en sont originaires, à une époque où la littérature est marquée par le plurilinguisme comme elle ne l'a plus été par la suite, ainsi que le rappelle M. Huchon dans l'introduction [15-27]. D'Aubigné en est un bel exemple, écrivain français, mais aussi néo-latin (M. Magnien [167-191]) ou traducteur d'écrivains néo-latins (A. Thierry [193-205]), et qui manifeste «une véritable curiosité pour les langues qu'il entend pratiquer autour de lui» [307], farcissant ses œuvres françaises (E. Kotler [307-330]) de latin surtout, mais aussi d'un peu de grec, d'italien, de gascon (Ph. Gardy [209-225]), de poitevin-saintongeais (L. Jagueneau [47-54]). Aussi se taille-t-il la part du lion, avec sept communications. Les autres textes esquissent un panorama des différents usages linguistiques représentés dans la littérature de l'époque et des régions considérées: les néo-latins poitevins Salmon Macrin, Gervais Sépin et Scévole de Sainte-Marthe (G. Soubeille [139-149]; J. Brunel [151-165]), le latin des devises (C. Balavoine [71-98]), un Écossais professeur à Poitiers, Thomas Bicarton, qui écrivait en latin et en français (C. Magnien-Simonin [71-98]), le français teinté de régionalismes de Bernard Palissy (M.-D. Legrand [55-67], article de peu d'intérêt), la littérature dialectale poitevine (P. Gauthier [31-46]), la tentative d'élaboration d'un gascon littéraire par Pey de Garros (J.-Y. Casanova [289-306]), et même un langage chiffré (M.-M. Fragonard [99-110]). On retiendra particulièrement la question de la langue que D'Aubigné prête à son baron de Faeneste, à propos de laquelle se partagent Ph. Gardy [209-225] et B. Moreux [227-288]. Pour le premier, «D'Aubigné n'invente rien» par rapport à ses devanciers, Rabelais faisant parler «un gascon infecté de français» [223] à

Gratianauld de Sainsever et Reboul à son Triboulet, inversant seulement les proportions du mélange. Pour Moreux, en revanche, D'Aubigné manifeste une rupture par rapport à ces derniers: «Faeneste parle français» [274]. Moreux se livre à une minutieuse étude des graphies par lesquelles D'Aubigné cherche à représenter la prononciation de son héros. La confrontation constante avec les descriptions de la prononciation du français par les Gascons données par les grammairiens contemporains et postérieurs révèle le réalisme des notations de D'Aubigné, «la continuité historique de certains traits» [271] et le fait que quelques notations ne sont pas d'origine occitane [274-279]. Le baron qui ne commet pas les fautes systématiques des apprenants ne parle pas un sabir ni une interlangue individuelle [271], mais nous révélerait, au niveau phonétique tout au moins, «une véritable variété de langue, le français des Gascons de l'époque, ancêtre du français du Midi actuel» [229]. Cette mise en perspective historique d'un français régional, d'autant plus intéressante qu'elle est faite à partir d'une œuvre dont la langue a souvent été jugée factice (cf. encore «la langue employée par Faeneste n'existe pas» [302]), mérite d'être poursuivie.

Jean-Paul CHAUVEAU

Ambroise QUEFFÉLEC / Fouzia BENZAKOUR / Yasmina CHERRAD-BENCHEFRA (eds.), *Le français au Maghreb*, Actes du Colloque d'Aixen-Provence - Septembre 1994, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1995, 272 pages.

Le français au Maghreb pourrait tenir le rôle du Cendrillon parmi les variétés du français hors d'Europe, à côté des princesses courtisées de l'Afrique Noire, du Canada et des Îles. Dans cette situation, le volume d'Actes présenté par A. Queffélec, F. Benzakour et Y. Cherrad-Benchefra [5] ne peut être que le bienvenu. Son plus grand mérite est de mettre l'accent sur le français moderne du Maghreb et non sur le français colonial (l'un une langue seconde apprise à l'école, l'autre un français régional classique) et surtout de renoncer à la sociolinguistique stricto sensu pour s'intéresser enfin aux phénomènes internes de la langue d'aujourd'hui.

L'ouvrage comprend deux parties: d'abord dix-huit articles qui présentent des résultats de thèses, soutenues parfois depuis plusieurs années ou des travaux en cours, souvent d'un grand intérêt [9-234]; mais quand il s'agit plus d'ébauches de recherche que de résultats, le lecteur reste un peu sur sa faim. Néanmoins on est en droit d'espérer que ces promesses se concrétisent afin que le français du Maghreb soit correctement étudié avant de mourir. – La deuxième partie du livre, plus courte [235-270], consiste en une bibliographie relativement exhaustive sur 'le français au Maghreb' dans le sens large du terme (français colonial et français moderne, sociolinguistique et description interne de la langue) qui rend compte de l'importance du travail accompli jusqu'ici, souvent dans des thèses non publiées et des articles de revues peu utilisées par le romaniste.

Les français d'Algérie et du Maroc sont traités de façon à peu près égale (respectivement 7 et 8 articles). La Tunisie n'apparaît pas, alors que la Mauritanie, terrain entièrement vierge de la recherche, fait l'objet d'un article d'Ould Zeïn. Les actes comptent encore un article sur le lexique du français colonial (Duclos [121-

130]), résumé fidèle de la bonne thèse de l'auteur (1991), et un article sur l'histoire de la francophonie au Maghreb (Manzano [173-185]), dont les conclusions me semblent en partie incorrectes et même – puisqu'il traite d'un sujet toujours soumis aux passions – susceptibles de choquer ([181s.]: ainsi, je doute que la position linguistique du français soit plus ébranlée en Tunisie qu'en Algérie; je ne sais également si dans la relation haine-amour qu'entretient le Maghreb avec le français, il convient de dire que 'cette langue est désormais vécue comme une composante de la personnalité maghrébine'; si l'on considère le peu de fiabilité des statistiques existantes, il me semble impossible d'affirmer que le français est aujourd'hui plus répandu – proportionnellement – qu'au moment de l'indépendance; je ne crois pas non plus que l'arabe (moderne) souffre 'dans l'esprit des maghrébins' de son incapacité à couvrir 'tous les rôles sociaux et fonctionnels', même si cela est une réalité socio-linguistique; enfin, la 'radicalisation des pôles arabe et berbère' ne pourra pas aider 'les Maghrébins à reconnaître leur identité particulière' mais il mettra le feu au Maghreb).

Plus de la moitié des articles traitent du lexique, plus précisément des emprunts de l'arabe en français maghrébin (Amargui [43-52], Debov [107-110], Gaadi [131-151: de nombreuses attestations], Smaali [223-230]), des dérivés sur la base de mots français (Akouaou [7-18], Derradji [111-119], Kadi [153-163]) ou des deux sujets à la fois (Benzakour [61-76], Raissouli [205-210], Salah-Eddine [211-222]). La phonétique (Allati [19-41], Benrabah-Dennane [53-60]), la syntaxe (Cherrad-Benchefra [89-106], Ould Zeïn [187-204]) et la linguistique de textes (Chadli [77-88], Kara Abbes [165-172]) apparaissent comme les parents pauvres par le petit nombre d'articles qui leur sont consacrés. En revanche, le phénomène du code-switching avec l'arabe et la sémantique des mots ne sont pas traités. Cela est tout à fait justifié pour le premier domaine, relativement bien étudié, mais regrettable pour le second qui offre encore un riche champ de recherches.

Une des qualités du volume réside dans des articles aux analyses pointues: Allati décrit le système vocalique de quelques jeunes à Tétouan (qui connaissent entre 7 et 10 voyelles orales contre 13 en français standard), Cherrad-Benchefra fournit une interprétation intelligente du système du futur, Derradji et Kadi étudient les suffixes -iser/-iste et -age, etc. La science en retire ainsi des résultats précis, partiels, certes, mais qui augmentent véritablement nos connaissances. Plusieurs auteurs font référence à un 'Inventaire des particularités lexicales du français' soit pour l'Algérie, soit pour le Maroc, soit pour le Maghreb (Debov [110], Derradji [119], Ould Zeïn [203], Raissouli [205]). Souhaitons qu'après ce colloque leurs efforts soient fédérés en un seul projet, puisqu'il semble s'agir dans tous les cas plus d'une constitution de corpus lexical que d'analyses lexicologiques et donc d'un travail qui se prête particulièrement à la collaboration.

D'autre part, le lexicologue attendrait des orientations plus modernes et plus larges: ainsi, l'opposition entre les emprunts de nécessité et de luxe est une querelle dépassée; le phénomène de l'utilisation accidentelle voire ludique d'un emprunt ou d'un mot dérivé devra être creusé davantage; la comparaison s'impose également des suffixes productifs dans le Maghreb avec ceux productifs actuellement en France ainsi que des dérivés recueillis dans les sources maghrébines avec les formations accidentelles qui apparaissent dans des corpus comme Frantext ou Le Monde sur CD-Rom; il conviendrait enfin d'étudier la sémantique des mots et leur utilisation dans le contexte, la phraséologie: en comparaison avec l'Afrique Noire, les changements de sens dénotatifs et les dérivés sont relativement peu fréquents au Maghreb, mais

il existe un flottement important dans la contextualisation des mots, ce qui porte à des incidences sémantiques et phraséologiques notables (cf. M.-D.G., *Das Gegenwartsfranzösische im urbanen Marokko*, à paraître 1997). – A l'exception de ces quelques critiques, les articles constituent des travaux sérieux et laissent espérer la publication de matériaux et d'analyses complets.

La bibliographie établie par les trois éditeurs des actes et par quatre auteurs d'articles (V. Debov, D. Gaadi, B. Ould Zeïn, D. Smaali) constitue avec plus de 550 titres un ensemble remarquable. Il convient de signaler que moins de 20 titres ont paru avant 1960 et que le gros des publications date des dernières 25 années. Malheureusement, cette bibliographie d'un extrême intérêt contient de nombreuses erreurs de détail. Je retiendrai cinq points principaux de critique:

- 1) Le nombre des négligences bibliographiques est trop important: erreurs de pages (Achouche 1981: 39-49 et non 99-122), de noms d'auteurs (Abdelmadjid Ali Bouacha apparaît une fois sous Ali Bouacha A. (1984) et une fois correctement sous Bouacha A.A. (1984), la deuxième fois avec un titre fautif; Cammoun et non Camoun; Maume sera à colloquer devant Mazouni) et de titres (Achouche 1981: socio-linguistique et non linguistique, Albers 1987: im et non in, Boukous 1979a: du et non au, Cam[m]oun 1980: emploi oral et non emploi, Clausen 1984: Arabisierung et non arabistierung, Morsly 1983b: de et non du). Plus gênant encore est l'absence de dates (Bacri [s.d.], Bougamra, Chami, Colonna d'Istria, Duclos et al., Garmadi-Le Cloirec [s.d.], Kadi-Ksouri, Skik, Staali, Zeghmar) ou des pages d'articles (Balous 1970, Dalache 1981, Morsly 1990). Ces erreurs n'empêchent pas le chercheur de retrouver les titres mais nuisent à l'esthétique et à la rigueur du travail.
- 2) Il faudrait séparer les thèses (de 3e cycle, de doctorat d'État, de nouveau doctorat) et plus encore les mémoires de maîtrise et de D.E.A., parfaitement inaccessibles, des autres travaux. De plus, il serait utile de préciser pour les thèses si elles ont été reproduites sur microfiches ou, éventuellement, le lieu de dépôt et leurs conditions de consultation. Il s'agit là d'une question de fond: comment admettre que certaines contributions scientifiques de qualité disparaissent tout simplement ou alimentent un réseau du savoir quasiment souterrain?
- 3) La valeur de la bibliographie serait augmentée par la clarification des relations entre thèses et travaux publiés (Achour-Chaulet 1982 et 1985, Boukous 1977a et b, Chikh 1988a et b, Duclos 1991, 1992 et Duclos et al. [s.d.], Nasser 1966 [bis]) ou encore entre les éditions successives d'une même publication (Bacri 1983 n'est autre qu'une nouvelle édition de Bacri 1969, malgré les titres divergents).
- 4) Les titres sont accompagnés sporadiquement par de courts commentaires (Asselah 1983, Calvet 1983, Feve 1984, Lanly 1962 [deux c.-r.]). Pour la cohérence de l'ensemble, ceux-ci devraient soit être supprimés soit systématisés. En outre, il serait utile d'accompagner la bibliographie d'un index par matières ou même d'organiser la bibliographie par thèmes
- 5) Aucune bibliographie ne peut prétendre à l'exhaustivité. Mais comme contribution à cet ensemble important je proposerais d'ajouter:
- quelques titres mentionnés dans le corps même des articles de ce volume mais absents dans la bibliographie:

Kara Abbes, A.Y.: Aspects de la créativité linguistique chez les lycéens, mémoire de Magistère, Université d'Alger, 1992 [172].

Laroussi, F.: L'alternance de codes arabe dialectal-français, thèse, Rouen 1991 [184 n. 6].

- Saïb, J.: «Mélange des codes au Maroc: revue rétrospective et prospective», in: J. Pleines (ed.): *La linguistique au Maghreb, Maghreb Linguistics*, Rabat, Okad, 1990, 45-67 [76].
 - quelques contributions de langue allemande:
- Brahimi, F.: Spracheinstellungen in mehrsprachigen Gesellschaften. Das Beispiel Algerien, Frankfurt a.M. et al., Lang. 1993.
- Butzke-Rudzynski, M.: Soziokulturelle und sprachenpolitische Aspekte der Francophonie am Beispiel Marokko, Bochum 1992.
- Forkel, F.: Die sprachliche Situation im heutigen Marokko. Eine soziolinguistische Untersuchung, Phil. Diss., Hamburg 1980.
- Köhler, M.A.: «Französisch, Arabisch, 'Franzarabisch' Bemerkungen zu Stand und Funktion der Arabisierungspolitik in Marokko», in: *Orient* 30 (1989), 269-286.
- Kühnel, R.: Die sprachliche Situation an Hochschulen des Maghreb und die offizielle Sprachpolitik Eine soziolinguistische Untersuchung, Frankfurt a.M et al., Lang, 1995.
 - quelques autres titres importants:
- Achour, C.: «Pour une histoire du français en colonie le cas de l'Algérie», in: Études de Linguistique appliquée 78 (1990), 87-96.
- Barrera-Vidal, A.: «Quelques notes sur le français parlé par les Pieds-Noirs. En relisant Camus», in: *Zielsprache Französisch* 13 (1981), 82-88.
- Ennaji, M. (ed.): Sociolinguistics of the Maghreb. International Journal of the Sociology of Language 87 (1991), 5-114.
- Jawa Toumi, M.: L'arabisation et l'enseignement du français au Maroc, Nouveau Doctorat, Paris III, 1994, [reproduction sur microfiches].
- Keil, R.: «Le français en Tunisie: Aperçu et apories», in: J. Pleines (ed.): La linguistique au Maghreb. Maghreb Linguistics, Rabat, Okad, 1990, 175-221.
- Mounir, A.: Enquête sociolinguistique sur les situations d'usage du français au Maroc, Nouveau Doctorat, Paris V, 1992 [«thèse non reproduite»].
- Nait M'Barek, M./Sankoff, D.: «Le discours mixte arabe/français: emprunts ou alternances de langue?», in: *Canadian Journal of Linguistics* 33 (1988), 143-154.
 - Perrin, G.: La langue française au Maroc, Paris, IRAF, 1983.
 - Perrin, G.: La langue française en Tunisie, Paris, IRAF, 1982.
- Santucci, J.C.: «Le français au Maghreb. Situation générale et perspectives d'avenir», in: *Annuaire de l'Afrique du Nord* 23 (1984), 137-158.
- Sarter, H./Sefta, K.: «La glottopolitique algérienne. Faits et discours», in: *Französisch heute* 23 (1992), 107-117.
- Titah, R.: *Interférence de l'arabe et du français en Algérie*, Thèse de Doctorat d'État, Paris VIII, 1973 [non déposée].
- Par ses inexactitudes plus que par ses lacunes, cette bibliographie, 'mise à jour' d'une précédente bibliographie des mêmes auteurs (1989), ne peut prétendre être dans sa forme actuelle un travail de référence. Les linguistes y recourront sans doute avec profit mais sont en droit d'en attendre une troisième version plus achevée.
- Saluons toutefois le mérite de M. Queffélec et de ses collaborateurs d'avoir mis en lumière par ce recueil, bref mais novateur, un sujet trop peu étudié jusqu'ici et d'en avoir défriché quelques importantes voies de recherches.

Martin-Dietrich GLEßGEN

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Rasmus Kristian RASK, Von der Etymologie überhaupt. Eine Einleitung in die Sprachvergleichung. Herausgegeben und übersetzt von Uwe PETER-SEN (Lingua et Traditio. Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft, 11), Tübingen, Gunter Narr, 1992, 108 pages.

Voici la traduction allemande d'un des textes fondateurs de la linguistique moderne, à savoir les portions «Forerindring», «Indledning» et «Förste hovedstykke. Om Etymologien overhoved» des *Undersögelse om det gamle Nordisk eller Islandske sprogs oprindelse* de Rasmus Kristian Rask (texte rédigé en 1814, mais publié seulement en 1818). En effet, avec le *Conjugationssystem* de Franz Bopp, ce texte de Rask a posé les fondements de la grammaire historico-comparative. Et c'est chez Rask qu'on voit le mieux que cette linguistique «scientifique» n'est pas une création *ex nihilo*. Rask a été le premier à élaborer les fondements de la recherche comparatiste, et à avoir perçu comme principe opérateur le changement régulier des sons («lettres»), sans qu'il l'ait utilisé de façon systématique. Tout en ignorant (en 1814) le sanscrit et l'avestique (que Bopp connaissait), mais en intégrant le baltique, le slave et le celtique (à la différence de Bopp), Rask a reconnu, avant Grimm, la mutation des consonnes en germanique, et on peut dire que de tous les pères fondateurs de la grammaire comparée, c'est Rask qui avait les idées méthodologiques les plus nettes⁽¹⁾.

De plus, Rask était bien informé des recherches étymologiques avant le 19e siècle, et il cite Johann Nicolaus Tetens (Über die Grundsätze und den Nutzen der Etymologie, 1765-1766), Johann Georg Wachter (Glossarium germanicum, 1727) et Johan(n) Ihre (Glossarium suiogothicum, 1769), mais il loue avant tout l'article «Étymologie» de Turgot⁽²⁾ dans l'Encyclopédie: «Das Beste, was in jüngerer Zeit zu dieser Materie geschrieben wurde, ist vielleicht der Artikel Etymologie in der französischen Encyclopédie Méthodique (Grammaire et Littérature), der ziemlich ausführlich handelt (1) von den Quellen zur Auffindung der Wortursprünge, (2) von den Grundsätzen bei der Beurteilung des Gefundenen, sowie (3) vom Nutzen der Etymologie» (ici, p. 43).

L'apport fondamental de Rask consistera à aller au-delà de la ressemblance grammaticale (c'est-à-dire grosso modo, typologique: «grammatikalische Übereinstimmung») et de baser les rapports génétiques sur des règles de transition entre «lettres» (cf. ici, p. 67). Pour ces règles, il part du principe que normalement la transition se fait entre des sons qui appartiennent à la même classe, en termes de mode ou de point d'articulation⁽³⁾. Les règles les plus importantes, regroupées selon les types articulatoires, sont abondamment illustrées (pp. 70-73).

⁽¹⁾ Comme l'avait bien reconnu Louis Hjelmslev.

⁽²⁾ Voir aussi la distinction faite par Rask entre explication linguistique appliquée et explication linguistique théorique (p. 47), une distinction qui a des attaches avec la grammaire générale du XVIII^e siècle.
Sur l'article «Étymologie» de Turgot, voir P. Swiggers, «Le fondement cognitif et sémantique de l'étymologie chez Turgot», Cahiers Ferdinand de Saussure 43 (1990) 79-89.

^{(3) «}Die Hauptregel ist hierbei, dass die mit denselben Sprechwerkzeugen ausgesprochenen oder zur selben Klasse gehörigen Buchstaben miteinander

On ne peut que se réjouir que la partie méthodologique des *Undersögelse* ait reçu une traduction allemande dans la collection «Lingua et Traditio». Uwe Petersen s'est fondé non sur le texte de 1818 (dont le frontispice est réimprimé, p. 30), mais sur le texte révisé par Rask et paru dans *Ausgewählte Abhandlungen* (éd. critique par L. Hjelmslev, 1932). La traduction (pp. 31-73) est suivie d'un résumé (pp. 75-79) des chapitres 2 et 3 des *Undersögelse*, d'indications sur le texte utilisé par le traducteur, quelques données sur Rask (pp. 81-82), de notes (pp. 83-102) et une bibliographie (pp. 103-108), où on regrettera l'absence de l'excellente *Einführung in die romanische Etymologie* de Max Pfister⁽⁴⁾. L'ensemble est précédé d'une introduction (pp. 9-29) sur «Rasks Stellung in der Sprachwissenschaft», qui retrace, de façon cursive, la préhistoire des études comparatistes et étymologiques, mais qui, malheureusement, se base trop sur des sources secondaires, dont les erreurs sont répétées⁽⁵⁾.

L'ouvrage aurait pu d'ailleurs avoir été préparé avec plus de soin, car j'ai relevé un assez grand nombre d'erreurs. P. 12 n. 11: l'étymologie grecque antique n'était pas tellement l'énonciation vraie («wahre Aussage») d'un mot, c'est avant tout la connaissance de la «vraie origine» d'un mot (qui, selon le Cratyle de Platon, peut avoir plusieurs origines); p. 13 il faudrait signaler que le passage attribué à Voltaire («l'étymologie est une science où les voyelles ne font rien/comptent pour rien et les consonnes (pour) peu de chose») n'est pas attesté dans les œuvres de Voltaire; p. 15 note 26 lire Petrus Helias (et non: Elias); p. 16 on voit mal comment on peut parler d'un «methodischer Fehler» chez Joseph-Juste Scaliger, quand il affirme qu'entre les langues matrices il n'y a pas de lien génétique, ni dans les mots, ni dans la grammaire (la seule chose qu'on puisse dire, c'est que Scaliger n'a pas «vu» la parenté entre certaines langues matrices - son analyse des données linguistiques n'est pas correcte -, mais le principe lui-même n'est pas faux); p. 18 n. 43 lire Jehuda ibn Koreisch; p. 19 n. 44, on regrettera que l'auteur suive Garbini dans l'idée que le trilittérisme des langues sémitiques serait un développement secondaire (il y a en effet des racines bilittères, mais les efforts pour dériver systématiquement toutes les racines trilittères de squelettes bilittères n'ont pas été convaincants); p. 20 corriger la date pour Diez: 1836-1843 (Grammatik der romanischen Sprachen); p. 21 corriger: Nathaniel Brassey Halhed (et non: F. Halhed); p. 23 corriger Conrad Ges(s)ner (et non: H. Gesner); p. 25 lire A. Meillet/M. Cohen (et non: G. Cohen); p. 64 l. 18 on a oublié d'imprimer les mots hébreux; p. 92, corriger la date de publication du Mithridates: 1806-1817; p. 97 signaler peut-être un précurseur de Bredsdorff: Bengt Skytte; p. 104 corriger A.R.J. Turgot (et non: M. Turgot); p. 105 lire Carlo Denina; p. 107 remplacer G.F. Meier par T.A. Amirova - B. Ol'chovikov - J.V. Roždestvenskij.

Pierre SWIGGERS

verwechselt und vertauscht werden; aber diese Klassen gehen zuweilen auch ineinander über und kreuzen sich auf verschiedene Weise» (ici, p. 68).

⁽⁴⁾ Darmstadt, 1980 (cf. notre c.r. dans *Indogermanische Forschungen* 93, 316-325). On ajoutera à la bibliographie aussi le volume édité par J.-P. Chambon et G. Lüdi, *Discours étymologiques*, Tübingen, 1991.

⁽⁵⁾ On regrettera que l'auteur n'ait pas eu recours à l'étude de J.-C. Muller, «Early Stages of Language Comparison from Sassetti to Sir William Jones (1786)», *Kratylos* 31 (1986), 1-31, et à la littérature qui y est citée.

Wolf DIETRICH, Griechisch und Romanisch. Parallelen und Divergenzen in Entwicklung, Variation und Strukturen, Münster, Nodus Publikationen, 1995, 277 pages.

Comme le sous-titre l'indique, ce livre s'occupe moins des influences réciproques que de donner en premier lieu une vue d'ensemble diachronique et synchronique des parallèles ou divergences entre le grec d'une part et le latin vulgaire ou roman d'autre part. C'est une description détaillée très pertinente, riche en informations utiles et intéressantes pour tout romaniste. La partie historique examine entre autres les conditions divergentes qui, au contraire de la fragmentation du latin en diverses langues romanes, n'ont pas abouti à une différenciation semblable du grec. Elle discute en outre de façon approfondie, dans quelle mesure il est justifié, parallèlement au latin vulgaire, de parler de «grec vulgaire». Les évolutions concrètes parallèles du grec avec le latin vulgaire sont en tout cas, dès la «koiné» de l'époque helléniste (323 av. - 395), considérables. Aux exemples résumés [45] on peut ajouter la monophtongaison des anciennes diphtongues [39]. Quant aux formes diminutives, il faut préciser que l'évolution «vulgaire» ne consiste pas dans leur formation (p. 45 «die Bildung von Hypokoristika durch Diminutive»), mais dans leur généralisation à la place des mots simples et que par là leur caractère affectif n'est pas accentué (p. 43 «hervorgehoben»), mais affaibli (cf. p. 104, 166). Parmi les différences conceptuelles entre le latin vulgaire et le «grec vulgaire» élaborées de manière claire et convaincante il me semble seulement exagéré d'affirmer de façon absolue que le latin, à l'opposé du grec, aurait été diffusé dans les provinces sous sa forme officielle classique (p. 54 «So wurde in die eroberten Provinzen als offizielle Norm eben diese 'klassische' lateinische Sprache getragen und dort in den Schulen als Muster gelehrt»); à la p. 37, M. Dietrich lui-même avait écrit au contraire: «Es wurde nicht so sehr das Latein Roms, sondern ein nivelliertes regionales Latein von einer Provinz in die andere getragen».

La seconde et majeure partie du livre [75-186] est consacrée à une description contrastive historique des structures essentielles du grec moderne, ensuite comparées aux phénomènes correspondants, analogues, semblables ou divergeants, dans les langues romanes. On y admirera les connaissances étendues et minutieuses de l'auteur dans les deux domaines linguistiques et on lui saura gré de révéler au romaniste une foule de rapports nouveaux et instructifs. Dans le chapitre lexical, M. Dietrich étudie surtout les parallèles entre le latin vulgaire et le «grec vulgaire», les emprunts faits par le grec aux différentes langues d'adstrat ainsi que la terminologie technique, où le grec se caractérise souvent, par rapport aux latinismes internationaux de l'Occident, par des correspondants calqués. Les derniers chapitres résument les affinités typologiques les plus proches entre le grec d'une part et le roumain, l'italien méridional et le sarde d'autre part.

Au nombre des rares remarques critiques que l'on peut faire rangeons l'affirmation, qui n'est guère justifiée, qu'en latin vulgaire la composition lexicale aurait encore régressé (p. 149 «weiter abgebaut») par rapport au latin classique; voir au contraire V. Väänänen, *Introduction au latin vulgaire*, § 196ss., manuel à mon avis indispensable et que l'on ne trouve pas dans la bibliographie de M. Dietrich.

Arnulf STEFENELLI

Robert de DARDEL, *A la recherche du protoroman*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, Band 275), 1996. 182 pages.

Depuis bien des années, Robert de Dardel est un des avocats les plus fervents de la reconstruction du protoroman basée sur la comparaison des parlers romans. Le premier chapitre du présent livre, «Le protoroman: état actuel de la méthode et possibilités de la reconstruction», constitue une sorte de somme de ses expériences, avec des renvois aux recherches faites par d'autres et par lui-même. Les deux autres chapitres contiennent des applications de sa méthode.

R de D distingue entre «langue mère» et «protolangue»: la «langue mère» est la langue commune des langues parentes «en tant que langue qui a réellement existé»; la «protolangue» est la langue commune «en tant que langue que le comparatiste reconstruit à partir des langues filles» [2]. La protolangue est liée à chacune des langues filles par une Tradition Orale Pertinente, abr.: TOP [6].

R de D signale «trois caractéristiques de toute protolangue. (1) La protolangue est une abstraction; (2) sa reconstruction et sa description relèvent d'hypothèses; (3) celles-ci, à cause de la manière dont opère la comparaison, ne livrent directement que des faits de langue, point les faits de parole» [2]. En disant que la protolangue est une abstraction, R de D ne veut pas dire que ce soit un ensemble de formules ahistoriques et que ce soit une langue qui n'ait pas réellement existé. Ce qu'il veut dire par son premier point se révélera être simplement ce qu'il dit par son troisième point [29]. Il attribue donc à la protolangue une existence historique, mais en soulignant son caractère hypothétique et son caractère partiel.

Pour le protoroman se pose le problème de son rapport avec le latin attesté. R de D n'identifie pas celui-ci avec la langue mère des parlers romans. Il pense qu'il est des cas où «la forme protoromane est primordiale et héritée de l'indo-européen et où la forme du latin écrit résulte d'un développement secondaire. C'est ce qu'a soutenu A. Burger (1926) au sujet du parfait: le type AMAVI/AMASTI, que supposent les parlers romans, serait ancien, le type AMAVI/AMAVISTI de nos grammaires latines serait refait avec le souci de régulariser les formes. C'est aussi la filiation que postule prudemment B. Löfstedt (1967) pour l'adjectif neutre en fonction d'adverbe, qui remonte au protoroman (CLAMARE FORTE, crier fort) et dont le type en -TER du latin écrit (FORTITER) serait un dérivé» [37]. Cela n'est pas exact: R de D a tort de parler de «la forme du latin écrit» au singulier, puisque le latin écrit en a souvent plus d'une; il a tort également d'attribuer son avis à A. Burger et à B. Löfstedt. Ce qu'a dit Burger (dans Revue des études latines, vol. 4), c'est que AMAVISTI est postérieur à AMASTI et analogique; il n'a pas dit que ce type plus ancien ait été évincé dans les textes latins par le type analogique; si «nos grammaires latines» ne donnent que AMAVISTI, le romaniste fera bien de consulter des grammaires moins simplistes. De même, ce que dit Löfstedt (dans Indogermanische Forschungen, vol. 72), c'est que l'adjectif neutre en fonction d'adverbe est un type constant, alors que les autres types d'adverbes sont moins constants; il n'a pas dit que le type constant ait été évincé par les autres dans les textes latins.

Mieux vaut penser que les traits reconstruits du protoroman sont identiques ou postérieurs à ce qui est attesté en latin, même si le latin écrit atteste également des traits synonymes et concurrents qui n'ont pas survécu dans les langues romanes.

Autrement dit: si l'on inclut le latin parmi les langues romanes dont on reconstruit la protolangue commune, celle-ci sera identique au latin. C'est ce que préconisait Witold Mańczak dans *Le latin classique langue romane commune* (Wroclaw, 1977): il n'avait pas tort.

Certes, on peut décider de reconstruire le protoroman de façon à ce qu'il n'ait pas de formes concurrentes, en lui attribuant la plus ancienne de celles du latin dans les cas où le latin en a deux ou plusieurs. C'est un peu ce qu'a fait R de D. Mais on peut se demander si cette décision arbitraire nous donne une meilleure description de l'histoire de la langue.

A ceux qui doutent de la fiabilité du protoroman, R de D rappelle le proverbe biblique qui dit: «C'est au fruit qu'on connaît l'arbre» [45], expression employée à l'origine, on s'en souvient, pour distinguer les faux prophètes des vrais. Soit. Un des fruits de son travail est son hypothèse sur le système casuel des noms, laquelle, au dire de R de D lui-même, «constitue un véritable défi au principe que la langue évolue de manière plausible» [33]. R de D distingue ici deux périodes du protoroman. Dans la première, les noms n'auraient pas de distinction casuelle; cet état aurait été conservé en sarde. Il est donc logique que R de D, dans ses phrases reconstruites en protoroman, mette les sujets à l'accusatif, au risque de choquer le latiniste: «ROGAT PAULUM AD DEUM» (il est peut-être moins logique qu'il leur donne la désinence -M, perdue dès le protoroman). Plus tard, le protoroman auquel remontent les autres langues aurait introduit un système à trois cas, un nominatif, un accusatif et un génitif-datif, système emprunté à «un niveau de langue qui serait extérieur à la fois à la TOP et à la tradition classique» [41]. A ce protoroman postérieur remonteraient même le portugais et l'espagnol, qui n'ont pas plus de traces d'un génitifdatif fusionné ni du nominatif que le sarde. Cet emprunt paraît en effet peu plausible. Il est même inutile: si le portugais et l'espagnol ont pu perdre le génitif et le datif (fusionnés ou non) et le nominatif après le protoroman mais avant leurs premiers textes, le sarde a pu faire de même. Si ce fruit-là me paraît donc mauvais, le mauvais arbre n'est pourtant pas le principe d'un protoroman reconstruit (encore moins, bien sûr, son prophète!). Le mauvais arbre est l'arbre généalogique où le sarde est la première branche à se détacher du tronc (et le roumain la seconde), ou plutôt une foi excessive en la force probante de cet arbre généalogique et aussi en l'immobilisme du sarde, où les noms n'auraient pas eu de flexion casuelle au début de notre ère parce qu'ils n'en ont pas, plus de mille ans plus tard, lorsque apparaissent les premiers textes.

Dans les deux autres chapitres, R de D applique sa méthode à «la place du sujet et du verbe dans les propositions subordonnées» et à «l'ordre des pronoms régimes atones combinés». Chaque chapitre contient des considérations théoriques, des exemples tirés des langues romanes médiévales et une hypothèse sur le protoroman.

Les considérations théoriques générales sont intéressantes, surtout celles qui concernent la place du sujet et du verbe. Il est vrai que les faits allégués ne sont pas toujours convaincants. Ainsi en français moderne, selon R de D [76 et 109], les interrogatives subordonnées dans «Je me demande pourquoi écrit Palle» et dans «Je me demande pourquoi travaille Paul» seraient agrammaticales de même que le sont effectivement les principales «Pourquoi écrit Palle?» et «Pourquoi travaille Paul?».

Après ces considérations, R de D cite des exemples romans. Dans le dernier chapitre, ils sont rangés en trois classes: x, y et z, selon un critère qui m'échappe. Leur

valeur probante est difficile à estimer, parce qu'on ne voit pas s'ils sont représentatifs. Ainsi, l'ancien occitan *noill lo* [132] et l'ancien français *n'en se* [140] constituent des types connus mais exceptionnels. Il aurait été utile d'avoir les règles valables dans chacune des langues. A cela s'ajoute que les exemples cités ne sont pas toujours bien interprétés, comme on va le voir.

Roumain: «Așa iubi dumnezeu lumea ca fiiu-său unul născută dată iaste» (Tetraevanghelul lui Coresi, St. Jean 3.16, R de D, p. 85): «fiiu-său unul născută» n'y est pas objet mais sujet, puisque «dată iaste» est la périphrase passive; il est vrai qu'on s'attendrait plutôt à un passé composé actif accompagné d'un objet. – «...și întreba de înșii io e Hristos să nască» (même texte, St. Matthieu 2.4, R de D, p. 90, suivant l'éd. de M. Gaster, 1890-1892): selon l'éd. de Florica Dimitrescu, 1963, p. 40, l'interrogative «Io e Hristos să nască» n'est pas une subordonnée mais une principale, interprétation confirmée par la ponctuation de Coresi. – «...văzumă amu steaoa lui spre răsărită» (même texte, St. Matthieu 2.2, R de D, p. 98): R de D semble interpréter «văzumă» comme le participe et «amu» comme l'auxiliaire, mais «văzumă» est le parfait et «amu» l'adverbe.

Anc.fr.: «Un óvre frai en Israel, é tele serra ke cornerunt li les orilles, á celui qui l'orrad» (Quatre Livres des Rois, 1 Sam. 3.11, R de D, p. 88): «cornerunt li les orilles» n'est pas une subordonnée, mais une principale greffée sur la souche d'une subordonnée coupée après «ke», voir ma thèse, Les Premières zones de la proposition en ancien français (Copenhague, 1975), p. 409 (R de D ne semble connaître de ce livre que le chapitre sur l'ordre respectif des pronoms régimes dans la zone verbale).

Anc.occ.: «Seiner, an vos diran moz vertaders» (Girart de Roussillon, v. 320, R de D, p. 140): «an» n'est pas le pronom placé dans la zone verbale (< INDE) mais une variante de l'adverbe «anz» 'au contraire'.

Anc.esp.: «mas non veya aquel cuya la mano era» (Leyenda del santo Graal, R de D, p. 98): «la mano» n'est pas objet mais sujet. – «non ha qui tomallos» (Cid, v. 1778, R de D, p. 131; «tomallos» est une correction pour «tomalos», la leçon du ms.): l'infinitif n'est pas suivi de deux pronoms mais d'un seul: «tomar-los».

Anc.port.: «non xi m'obrida o amor de Maria» (littéralement 'l'amour de M. ne s'oublie pas à moi', c.-à-d. 'je n'oublie pas l'amour de M.', Canzoniere Cologgi-Brancuti, éd. Halle, 1880, 422.3, R de D, p. 135): les deux pronoms ne représentent pas l'ordre datif + accusatif mais accusatif + datif.

A la fin de chacun des deux chapitres, R de D décrit l'évolution du protoroman à travers plusieurs périodes telle qu'il se l'imagine. Il ne dit pas toujours clairement pourquoi il préfère son hypothèse à d'autres. Je crois pouvoir inférer les principes suivants, déjà mentionnés ci-dessus: (1) l'arbre généalogique, (2) l'immobilisme du sarde et même du roumain, (3) l'absence de formes concurrentes dans tout état de langue reconstruit (ceci surtout dans le chapitre sur l'ordre respectif des pronoms placés dans la zone verbale). Un lecteur qui ne partagerait pas la foi en ces principes donnerait raison à R de D là où il souligne le caractère hypothétique des reconstructions.

Qu'on ne déduise pas des quelques remarques critiques qui précèdent que toute reconstruction soit à rejeter ni que l'ouvrage de R de D soit négligeable. On serait

certainement mal avisé d'écarter la méthode de la reconstruction aussi bien que d'écarter l'autre méthode pour connaître la préhistoire des langues romanes, qui est évidemment d'étudier les textes latins écrits entre l'antiquité et les premiers textes romans. On serait mal avisé également de ne pas étudier très sérieusement les travaux de R de D, qui offrent toujours des arguments intelligents et des hypothèses logiques.

Povl SKÅRUP

Michela CENNAMO, *The reanalysis of reflexives: a diachronic perspective*, Napoli, Liguori Editore, 1993, 118 pages.

L'étude de Michela Cennamo est une contribution à la linguistique romane et générale: elle fait une analyse générative assez modérée du processus par lequel l'emploi du pronom réfléchi a été élargi au-delà des valeurs de la voix pronominale stricto sensu, ceci pour exprimer d'autres valeurs du moyen, l'impersonnel et le passif. L'auteur essaie de dépasser l'incertitude terminologique qui caractérise les études traditionnelles sur ce sujet et d'interpréter, d'une manière unitaire, le phénomène en question dans trois langues romanes (l'italien, l'espagnol et le français) et une langue slave (le russe).

Le livre comprend six chapitres. Le premier, Transitivity and the Continuum of Control [pp. 15-31], apporte quelques précisions terminologiques et une première approche aux différentes valeurs syntaxiques exprimées à l'aide du pronom réfléchi. Dans le deuxième, Romance se and Russian sja: a synchronic statement [pp. 33-61], on trouve d'abord un tableau comparatif de toutes ces valeurs [pp. 34-35] qui seront ensuite évoquées plus minutieusement. Pour plus de clarté, je les citerai ici: le pronominal (esp. Mario se lava); le moyen (esp. Mario se commueve); «l'anticausatif» (esp. La puerta se abrió); l'impersonnel/passif (esp. Los libros se venden); le passif avec agent exprimé (esp. Se alquilan habitaciones por los vecinos de esta casa); l'impersonnel passif (esp. Se es perseguido por la policia); l'impersonnel des verbes pronominaux (esp. Uno/una se arrepiente); l'impersonnel des verbes transitifs sans agent exprimé (esp. Se lee. Se come); l'impersonnel des verbes intransitifs (esp. Se llega. Se baila); l'impersonnel proprement dit (esp. Se hace tarde). Le troisième chapitre, Romance se and Russian sja: some diachronic evidence [pp. 63-82] traite des changements subis par le système pronominal en russe (où les pronoms réfléchis accentués se maintiennent, tandis que les pronoms inaccentués ont été réduits à une forme unique pour toutes les personnes, employée comme suffixe verbal dont la fonction est ce que l'auteur appelle «a detransitivizing strategy») et dans les langues romanes (où les deux séries de pronoms ont été maintenues, avec des restrictions d'emploi qui peuvent entraîner la disparition même de la série accentuée, et avec le double rôle de la série inaccentuée: comme pronom réfléchi et comme élément employé pour transformer une structure transitive). Dans le même chapitre et dans les deux suivants – (4) The drift of the change [pp. 83-90] et (5) On the so-called passive status of some reflexive constructions [pp. 91-93] -, l'auteur propose une analyse pertinente de la chronologie de l'élargissement sémantique des constructions réfléchies et des restrictions qui apparaissent dans les langues analysées, entre autres le fait que les langues romanes continuent des tendances existant déjà en latin vulgaire et tardif (par exemple la valeur anticausative) et que le passif impersonnel apparaît plus tôt dans les langues romanes que dans le russe. Parmi les trois langues romanes discutées, le français est la seule qui ait restreint l'emploi du passif impersonnel, possible seulement pour l'inanimé (les livres se vendent), tandis qu'en italien et en espagnol il peut être également utilisé pour les animés (it. Si è stati inseguiti dalla polizia; esp. Se es perseguido por la policia). À la fin du chapitre conclusif (6), on trouve le tableau synthétique du continuum de la transitivité pour chacune des quatre langues en question.

Nous sommes en présence d'une contribution très utile du point de vue théorique, surtout parce qu'elle n'est pas limitée à des langues appartenant à une seule famille. D'autre part, le choix des langues analysées – trois langues romanes et une slave – n'est pas nécessairement le plus heureux, ni du point de vue de la linguistique générale, pour laquelle une seule langue romane aurait été suffisante, ni du point de vue de la linguistique romane, pour laquelle le tableau ne rend pas compte de toutes les possibilités (par exemple la série des pronoms réfléchis au datif et le grand nombre des valeurs exprimées par les constructions à pronom réfléchi en roumain, ou le pronom réfléchi unique se comme morphème verbal en sursilvan). La présente étude n'est qu'une approche partielle d'un problème dont M. Cennamo s'occupe depuis plus de 10 ans, ce qui nous permet d'espérer que ses prochaines contributions envisageront aussi les autres langues romanes.

Victoria POPOVICI -

Willi MAYERTHALER / Günther FLIEDL / Christian WINCKLER, Infinitifprominenz in europäischen Sprachen, Teil I: Die Romania (samt Baskisch), Gunter Narr Verlag, Tübingen (Tübinger Beiträge zur Linguistik, 390), 1993, 251 pages.

Comme forme verbale élémentaire du mode quasi-nominal, ainsi que l'a caractérisé Gustave Guillaume, l'infinitif n'a cessé d'attirer l'attention des linguistes, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Nous en avons, pour notre part, esquissé une approche typologique lors d'un atelier préparatoire au grand projet «Eurotyp» en ordonnant ses emplois sur le plan nominal et sur le plan verbal dans les langues romanes et germaniques (C. Buridant: «L'infinitif dans les langues romanes et germaniques: essai d'approche typologique», Toward a Typology of European Languages, J. Bechert - G. Bernini - C. Buridant éds., Mouton - de Gruyter, Berlin -New York, 1990, Empirical Approaches of Language Theory, 8, pp. 141-163). La présente étude, de large envergure, s'inscrit dans un projet de recherche patronné par la recherche scientifique autrichienne à Vienne, et orchestré à l'Université de Klagenfurt par W. Mayerthaler, G. Fliedl et C. Winkler. L'objectif fondamental du projet est l'étude des propriétés syntaxiques des constructions infinitives dans les langues européennes, telles qu'on peut les situer dans une typologie aréale, les langues considérées ici étant les langues romanes plus le basque, la suite du projet devant couvrir l'espace Alpes-Adriatique, puis la Germania, et enfin le Sud-est européen.

Dans cette optique, il s'agit d'évaluer, aussi objectivement que possible, la *Prominenz* de l'infinitif – ce que l'on peut traduire par sa «saillance», terme cependant déjà connoté par la pragma-sémantique (peut-être pourrait-on réactualiser l'ancien mot *prominence*, que Littré enregistre encore comme vieilli) – selon les aires linguistiques:

- en testant l'hypothèse de la typologie aréale selon laquelle des langues contiguës ne se distinguent que graduellement quant à leurs procédés d'enchâssement, et

qu'il est donc possible d'établir une échelle graduelle distribuant les emplois de l'infinitif selon leur degré de saillance, étant entendu que des types opposés (haute saillance de l'infinitif vs. absence de l'infinitif) ne sont jamais indépendants de la proximité ou de l'éloignement génétique des couples de langues considérées (p. 9);

- en testant l'hypothèse de la théorie de la «naturalité» (Natürlichkeittheorie) appliquée ici à la syntaxe - spécialement celle de l'adjectif -, théorie dont W. Mayerthaler s'est fait le champion en l'appliquant à la morphologie et à la phonologie (pour la théorie générale, rappelée ici au chapitre 6, et son application à la morphologie, cf. W. Mayerthaler, Natürliche Morphologie, Athenaion, Frankfurt, 1981; mais aussi Studien zur theoretischen und zur französischen Morphologie, Niemeyer, Tübingen, 1977. Linguistische Arbeiten, 40, qui rend compte, en particulier, des phénomènes de réduplication et de mots-échos, analysés en termes de marquage et d'iconicité. Pour l'application à la phonologie, cf. E. Mayerthaler, Unbetonter Vokalismus und Silbenstruktur im Romanischen. Beiträge zu einer dynamischen Prozesstypologie, Niemeyer, Tübingen, 1982. Linguistische Berichte, 123, où la théorie est étendue à l'analyse du rhéto-roman et des dialectes italiens). Un nouveau palier est franchi ici, l'idée directrice étant que les principes fondamentaux de la théorie de la naturalité, dans le domaine morphologique et phonologique, peuvent également s'appliquer à l'analyse des constructions syntaxiques: il est ainsi possible d'assigner à chacune des constructions un certain degré de naturel, le degré d'iconicité d'une construction augmentant avec son caractère naturel (l'iconicité est, rappelons-le, l'adéquation entre le marquage conceptuel [d'une construction] et le marquage formel, comme dans les constructions iconiques du diminutif où l'expression la plus iconique, i.e. la plus naturelle du concept diminutif, est la réduplication partielle, comme dans fofolle, baballe, etc.).

Ces deux hypothèses sont expérimentées à partir d'un large éventail de langues embrassant non seulement les langues de couverture (*Überdachungsprachen*), qui ne se confondent pas nécessairement avec les langues nationales (cf. le cas de la Belgique, où le français serait la langue de couverture), mais aussi les langues régionales, et les dialectes, où joue aussi le paramètre socio-linguistique, en particulier les dialectes italiens.

Pour chacune de ces langues, un questionnaire de 55 phrases (*Prüfsätze*) embrassant 27 constructions représentatives de l'emploi de l'infinitif, allant de l'infinitif sujet derrière un prédicat impersonnel (ex. dans la phrase de référence en allemand: *Spazierengehen ist schön*: E' bello passeggiare (ital.): L'é bel jir stroz. Le bel nar a spas (Dialecte dolomitique de Fassa. Dialecte de Rabbi di Rabbi), etc.)... à l'infinitif enchâssé dans une proposition relative (ex. dans la phrase de référence en allemand: Es ist der Mann, den zu überzeugen mir niemals gelang: Ecco l'uomo che non sono mai riuscito a convincere: Ecco che l'om che no ge la é mai dat a ntener. Eco l'om che no son mai sta bon de convincer, etc.) est soumis à des informants locuteurs natifs. L'enquête est complétée par l'analyse de quelques textes techniques (recettes de cuisine, lieu privilégié de l'emploi de l'infinitif), de journaux et de périodiques (El païs pour l'espagnol), de l'Etranger de Camus, qui, avec ses traductions, où jouent les paramètres stylistiques, reste une mine pour la linguistique comparée (cf. son emploi par M. Wandruzska, Sprachen vergleichbar und unvergleichlich, Piper, Munich, 1969).

Le corpus ainsi recueilli permet d'étudier le **degré de saillance** de l'infinitif selon une matrice appliquée à chaque langue, attribuant à chacune des 27 constructions un coefficient selon que l'infinitif y est possible (+1), obligatoire, obligatoire avec coréférence du sujet de l'infinitif (0,5), acceptable mais marqué (-0,5). Le degré de saillance de l'infinitif pour chaque langue résulte de l'addition de ces résultats coefficientés. Mais ces résultats permettent aussi de calculer **la valeur de saillance** de l'infinitif dans une langue, quotient du degré de saillance qu'y a l'infinitif et du degré maximal qu'il peut avoir dans l'absolu, qui est de 40,5 (27 infinitifs possibles + 13,5 infinitifs obligatoires ou quasi-obligatoires).

Une moisson significative de données chiffrées se dégagent de ces calculs systématiques, dont rendent compte tout un ensemble de tableaux-matrices donnant le degré de saillance des différentes langues considérées, assortis de commentaires. Se confirme ainsi, et se précise, sur le plan de la typologie aréale, une opposition nette entre les langues de l'Europe de l'Ouest, à haut degré de saillance de l'infinitif, et les langues de l'aire sud-orientale, à degré de saillance quasi-nul: aux langues ibéroromanes (portugais: 33,5 – avec le fameux infinitif personnel – espagnol 32,5), au français et à l'italien (32), s'oppose le roumain (3,5), le basque constituant un cas à part avec un degré 0.

On ne s'étonnera guère que, dans les langues données comme régionales, le catalan ait un degré de saillance élevé proche des langues ibéro-romanes (30), que le wallon se rapproche du français standard. L'enquête débouche aussi sur un panorama nuancé du paysage dialectal de l'Italie, à partir de la sélection des dialectes retenus, mesuré à l'aune de la typologie aréale: semblent se distinguer ainsi, par leur degré de saillance relativement modeste, le *pugliese* – dialecte des Pouilles – et le *cilen*tano – dialecte sud-napolitain –, ce qui semble confirmer l'hypothèse d'une dépression de l'infinitif dans toute l'aire de l'Italie du sud.

A ces degrés de saillance de l'infinitif répondent logiquement les valeurs de saillance, représentées dans des graphiques pour chaque catégorie de langue, le portugais offrant le plus fort pourcentage (82,7%), et le roumain le plus faible (8,64%). Un tableau récapitulatif final regroupe en parallèle l'ensemble des données chiffrées.

Quant à la théorie de la naturalité, elle permet d'appréhender le degré de naturel des formes infinitives par rapport aux autres formes verbales (l'infinitif étant ainsi moins naturel que les formes finies du verbe), le degré de naturel de la construction, et l'ensemble des paramètres qui permettent d'apprécier les emplois saillants de l'infinitif tels qu'ils se présentent en particulier dans les langues ibéro-romanes.

L'ensemble du travail offre de l'emploi de l'infinitif dans les langues romanes une grille serrée qui peut désormais servir d'instrument de mesure, sans compter l'intérêt qu'elle peut présenter pour l'évolution diachronique, dont la dimension est aussi évoquée, et que l'on peut préciser à l'occasion. Pour le français, ainsi, au cours de l'évolution:

– la substantivation de l'infinitif **avec argument** s'est réduite, conservée en italien et en espagnol, comme l'a bien montré F. Kerleroux dans une fort intéressante analyse («Du mode d'existence de l'infinitif substantivé en français contemporain», *Cahiers de grammaire*, 15, 1990, 55-99, en particulier p. 163. Elle y souligne que l'infinitif substantivé limité au thème nu est bien productif en français contemporain:

«Des formes d'I.S. apparaissent dans toutes sortes d'énoncés et de textes actuels: on en relève continûment dans la presse quotidienne, dans les livres récents, dans des énoncés oraux de type journalistique, tels les comptes rendus de France-Culture, et même dans les formes dialoguées de débats, d'interviews, etc. Toutes ces occurrences ne relèvent pas du vocabulaire de la philosophie», p. 59);

- alors que s'est développé l'emploi de l'infinitif comme moyen privilégié de marquer la coréférence du sujet dans les propositions subordonnées. Cf., en regard, cet exemple, des *Miracles de saint Louis*, de Guillaume de Saint-Pathus: «Aprés ce, en la vegile de l'Assoncion de la benoicte Virge Marie, frere Guillaume, secretain de la dite abeie, aporta en la chambre la ou le dit prieur gesoit, un mantel de camelin brun... Et l'aportoit le dit soucretain pour ce que il le meist sus le dit prieur malade (éd. P.B. Faye, Champion, C.F.M.A., 1931, XII, 48-56). *Il* est bien coréférent de Guillaume, ce qu'exclut le français contemporain, employant ici obligatoirement l'infinitif, ce que notent les auteurs à propos des verbes «satisfactifs»: «Satisfaktive Verben regieren im Gegensatz zum Spanischen bei Koreferenz den Infinitiv obligatorisch. Das folgende Beispiel zeigt, daß Subordination eine Koreferenz der Subjekte lediglich zuläßt:
- (39) Pierre a regretté qu'il n'ait pas été à l'heure. impliziert in erster Linie, daß Pierre das Zuspätkommen eines Dritten bedauert, wohingegen mit der Infinitivkonstruktion
 - (38) Pierre a regretté de ne pas avoir été à l'heure. eindeutig ausgedrückt wird, daß er selbst zu spät gekommen ist.» (p. 34).

Fondamentalement, les emplois de l'infinitif, forme bifrons, januséenne, se situent sur une échelle allant du maximum de substantivation où il se comporte comme un véritable substantif, jusqu'au maximum de verbalisation, où il est concurrentiel des formes finies du verbe. C'est dans ces emplois substantivés et dans cette concurrence entre formes finies du verbe, dans cette zone de mouvance donc, que se situent les spécificités des langues considérées.

L'on a donc affaire, au total, à une riche étude apportant aux romanistes un bel ensemble de données chiffrées, qui n'ont évidemment pas une valeur absolue. On peut regretter, ainsi, que le questionnaire ne fasse pas apparaître les différentes possibilités de substantivation (avec la rection verbale comme argument) pouvant différencier certaines langues romanes, comme les langues ibéro-romanes et l'italien, qui ne sont mentionnées que marginalement, ou dont les propriétés ne sont évoquées que de manière théorique (à la différence de l'espagnol, par exemple, l'italien peut faire figurer en position sujet une phrase entière à l'infinitif dont le sujet, construit directement, apparaît en seconde position dans une phrase comme: *il leggere io questi articoli è impossibile* (rappelé par F. Kerleroux, op. cit., p. 91. Cf. aussi M. Gerben de Boer et M. F. Van Tiel di Maio, «L'infinito articolato», *Studi italiani di linguistica teoretica e applicata*, 14, 1-3, 1985, pp. 121-129).

C'est dire que l'élargissement de la palette des questions affinerait encore ce que l'on peut considérer comme une somme de références où les romanistes trouveront leur provende, et dont les germanistes, entre autres, peuvent attendre la suite avec intérêt.

Claude BURIDANT

Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL), édité par Günter HOL-TUS, Michaël METZELTIN et Christian SCHMITT, vol. II, 2, Les différentes langues romanes et leurs régions d'implantation du Moyen Âge à la Renaissance, Tübingen, Max Niemeyer, 1995, XLII + 753 pages.

Ce nouveau volume du *Lexikon* couvre toutes les langues romanes, les petites (frioulan, ladin, romanche, etc.) comme les grandes (espagnol, italien, etc.), les vivantes (sarde, catalan, gallicien, etc.) comme les disparues (dalmate, mozarabe, etc.). Ne pouvant pas examiner ici la totalité des 44 chapitres, j'ai préféré rester dans les limites de l'Hexagone.

L'article le plus difficile à écrire dans la description du français est bien celui de la «koiné française»; Otto Gsell s'en est chargé. Son exposé [271-289] est prudent et appuyé sur une bibliographie solide. On chercherait en vain, mais ce n'est probablement pas le lieu, une idée originale. Même l'idée que le moyen français est diachroniquement et diatopiquement plus homogène que l'ancien français [272b] n'est pas neuve; elle est seulement devenue quelque peu désuète. La carte des espaces dialectaux [283b] empruntée à Bec dissimule le fait que nous ne savons presque rien des dialectes médiévaux dont l'existence est affirmée sur la base des dialectes modernes. Il faudra cependant que les dialectologues se fassent une raison: les auteurs du Moyen Âge n'ont jamais voulu nous donner un échantillon de patois dont rien ne dit qu'ils les aient même entendus. Justement les dialectologues se taillent la part du lion dans les sept chapitres consacrés aux diverses scriptae. Ce sont en majorité les auteurs des atlas linguistiques des régions concernées qui les ont rédigés. Il n'y a que trois exceptions: l'anglo-normand confié à G.S. Burgess, le normand confié à H. Goebl et le picard confié à J. Wüest. Examinons d'abord le choix des domaines. Certains ne se discutent pas: Normandie, Wallonie, Picardie. D'autres ont dû poser problème. L'existence d'un domaine englobant Bourgogne, Bourbonnais, Champagne et Lorraine méritait d'être démontrée. Il escamote complètement le domaine lorrain, dont l'importance aurait dû être soulignée. En effet aux 13e-14e siècles nous avons un ensemble majeur qui va de Metz au nord de la Franche-Comté et qui s'adjoint aussi toute la moitié est de la Champagne. La Bourgogne linguistique ne se construit qu'au cours du 14° siècle en attirant à elle la Franche-Comté. En conséquence l'article de G. Taverdet [374-389] est très artificiel. Sa première partie est consacrée à Floovant, «chanson de geste en parler bourguignon». Rien n'est plus faux. La version de Floovant que nous avons a été composée dans l'Est. Certes le ms. peut être qualifié de bourguignon (cf. en dernier lieu DeesAtlas² 531) mais il date du 14e siècle. Signalons en passant que la traduction de l'extrait choisi [374] contient quelques approximations fâcheuses. Quant au commentaire il reprend ce qui dans l'étude linguistique de S. Andolf peut trouver de l'écho dans l'ALB. On signalera aussi un certain flou dans le discours: p. 375a S. Andolf n'a jamais pu considérer la forme chivaleirs «comme une simple coquille» (il dit seulement, parlant des quelques formes comparables: «on est tenté de les attribuer aux scribes» p. XCVIII); - p. 376a «Eneas, roman en prose du XIIº siècle» contient une singulière étourderie; – p. 376b que peut bien vouloir dire que des formes comme angousus (pour angoussous / angoissos) sont les traces d'une ancienne tradition graphique, aujourd'hui inconnue dans la région (je souligne)? - p. 378b une analyse détaillée du paragraphe 2.4 mettrait à nu toutes les contradictions qui minent totalement cette première partie. La suite est plus banale. Cependant les 20 demi-lignes consacrées au vocabulaire (4.4) manquent d'envergure. Par contre il faudra souligner la notation que les auteurs patois du XVIIº (mais ceci vaut aussi ailleurs pour le XVIº) sont «des personnes qui connaissent très bien la langue française» [387b]; précisons même que ce sont d'ordinaire des gens cultivés ayant une très forte conscience linguistique. Par conséquent, dans les études faites sur eux, il faut veiller à ne pas accorder à leurs témoignages la valeur d'un fait brut; ils sont loin de constituer de simples témoins d'enquête linguistique.

Le domaine (j'allais dire le fief) de M.-R. Simoni-Aurembou révèle des tendances annexionnistes chez sa tenancière. Il me semble qu'il aurait gagné à être scindé en deux: Anjou, Touraine, Maine et Haute Bretagne d'une part et Orléanais, Berry, Bourbonnais de l'autre. L'étude [347-365] est bien documentée; il faut dire qu'avec Benoît de Sainte-Maure, le *Roman de la Rose*, Macé de la Charité et quelques chartes choisies la matière ne manque pas. On aurait pu enregistrer dans la bibliographie l'étude linguistique de T. Söderhjelm (= PéanGatSöderh ds le DEAF).

L'exposé de P. Gauthier [365-373] est plus circonscrit; il s'en tient au Poitou-Saintonge. Disons aussi qu'il doit beaucoup aux travaux de J. Pignon, ce qui explique certaines lacunes dans la bibliographie postérieure à 1960: p. 367a nº 1.2.4.1 sur La Passion de Sainte Catherine v. l'éd. d'O. Naudeau (cf. ici 47, 252) avec étude linguistique détaillée; - nº 1.2.4.2 on s'étonne de ne voir mentionner ni HackettGir ni PfisterGir; - nº 1.2.4.4. l'édition de *Daurel et Beton* par P. Meyer date de 1880 (et non de 1980); depuis il y a eu l'édition de A. S. Kimmel en 1971 puis celle de C. Lee en 1991 chez Pratiche Editrice à Parme; - p. 367b nº 1.2.4.6, ce qui est dit de la Chanson du roi Richard Cœur-de-Lion contient une confusion entre les Chrestomathies française / provençale de Bartsch: sur la version française du texte v. Rosenberg² (= Chansons des Trouvères, Coll. Lettres Gothiques 1995) 380-383 et 972-973 et sur la version provençale v. M. de Riquer, Los Trovadores, nº 144; la traduction «poitevine» de la Chanson sur la mort de Richard, composée par Gaucelm Faidit, se lit dans l'édition de J. Mouzat nº 50; sur le Sponsus il faut voir l'éd. de D'A.S. Avalle en 1965 et cf. LRL II, 2, 413b et 418b. Plus récemment a paru une nouvelle édition du Coutumier d'Oléron (nº 1.2.3.2.) v. ici 59, 637 et O. Naudeau a réexaminé la localisation du Roman d'Alexandre décasyllabique ici aussi 58, 435-459. Enfin l'information sur la langue de Guillaume IX est très courte (cf. par exemple M. Pfister ds CCM 19, 91-113). Le lexique a droit à un court paragraphe [372b-373a], peu éclairant; on regrettera que l'auteur ne semble pas connaître le travail de Nezirović sur le vocabulaire du Roman de Thèbes.

Le wallon occupe la première place dans cet inventaire des scriptae françaises et ce n'est que justice puisque c'est à Remacle que l'on doit ce terme. Précisément M.-G. Boutier, disciple de Remacle et dialectologue elle aussi, a rédigé le chapitre consacré à la Wallonie [290-300]. Elle s'est appuyée largement sur les travaux fondamentaux de Remacle aussi bien *Le problème de l'ancien wallon* que le récent *La différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*⁽¹⁾. Or dans cet ouvrage Remacle conclut que «dès avant 800, la segmentation dialectale du nord de la Gaule se dessinait déjà dans ses grandes lignes». Mais comme il reste ferme sur le fait que

⁽¹⁾ Je regrette fortement de n'avoir pu obtenir un compte rendu de cet ouvrage, malgré des demandes réitérées à des spécialistes.

la langue écrite est toute française, le wallon ne faisant qu'affleurer, on voit que le fossé s'accroît considérablement entre dialecte et langue écrite. Dans ces conditions on comprend mieux l'opposition entre Dees et Remacle et M.-G. Boutier la souligne bien: «la perspective que nous avons décrite comme 'dialectologique' (utilisant la scripta comme une source indirecte sur l'état ancien du dialecte) a été privilégiée par rapport à la perspective scriptologique» [298a]. Pour l'un la langue écrite constitue la seule réalité tangible qui représente la langue médiévale et on peut l'étudier comme un dialecte. Pour l'autre la langue écrite est un vêtement superficiel qui n'a d'intérêt que lorsqu'il laisse passer à l'occasion une forme qui témoigne d'une prononciation dialectale. A vrai dire ces deux positions me semblent outrancières. Mais en tout cas il me paraît imprudent de pratiquer une sorte de fuite en avant en faisant sans cesse remonter les dates absolues des changements phonétiques. On sait que ce type d'attitude a miné sérieusement les études de chronologie relative quand elles ont voulu donner des dates absolues. Certes les néo-grammairiens mettront en avant les témoignages anciens que fournissent les sources onomastiques mais je ne pense pas que l'on puisse fonder sur eux l'étude historique d'une scripta, ce qui doit être notre objectif. Dans ces conditions, cette étude doit partir d'une description minutieuse des faits, que nous n'avons pas encore mais dont les travaux de Dees ont montré la voie. A côté de l'étude des scriptae il y a place et pour une étude d'inspiration néo-grammairienne qui cherche à reconstruire l'hypothétique évolution menant des étymons aux formes des parlers modernes, et pour une étude lexicologique qui examine la valeur et le rôle des mots et des significations dans les textes. Ces trois études ne se recoupent pas. La première débouche sur une histoire des graphies, la seconde sur une histoire des phonies, la troisième sur une histoire des lexies; on devra bien sûr établir des passerelles entre les unes et les autres. Quant aux faits présentés par M.-G. Boutier ils n'appellent guère de retouche: p. 292a j'ai eu l'occasion jadis de parler de la Vie de sainte Euphrosine cf. ici 49, 29-33; - 295a § 18 lire augouche (forme fautive déjà ds RemacleDifférenciation 133) qui n'est probablement pas «angoisse» v. BodelNicH 1101 n.

Le domaine picard échappe aux dialectologues; il est trop marqué par l'empreinte de Gossen. J. Wüest a donc été chargé d'en décrire la scripta. Son exposé [300-314] est clair et cohérent; il parvient à faire la synthèse des travaux de Gossen, de Flutre, de Dees et des siens propres. La Normandie aussi échappe aux dialectologues. H. Goebl poursuivit, d'abord dans le sillage de Gossen puis avec les ordinateurs, une analyse scriptologique statistique, qui se trouve en phase avec les travaux de Dees. Son exposé [314-337] confronte, selon sa méthodologie maintenant bien connue, des cartes fondées sur la scripta entre 1246 et 1551 et des cartes fondées sur l'ALF (ici sont examinés les traitements de C + A latin et des formes issues de latin SEX et de latin AQUA), pour aboutir à souligner une «structuration dialectale globale» assez semblable entre les deux ensembles. Il termine par un inventaire des traits scripturaires «phonétiques» et «morphologiques» les plus nets. On sera particulièrement sensible à sa vision diachronique («étudier l'histoire d'une scripta régionale à partir de sa genèse jusqu'à l'aube du XVIe siècle») alors que les autres exposés restent synchroniques en ne prenant pas suffisamment en compte le phénomène évolutif. Pourtant il faut aussi noter que sa conception de la «normannité» est très large en ce qui concerne les textes littéraires puisqu'il y fait figurer Benoît de Sainte-Maure, Philippe de Thaun et Estienne de Fougères [321a]. Enfin l'anglo-normand reste naturellement à l'abri de l'investigation dialectologique; G. S. Burgess donne un inventaire de faits [337-346] bien classés, tirés d'éditions récentes, qui complétera l'exposé toujours utile de Pope.

L'article sur les scriptae francoprovençales [389-405] est une belle synthèse d'A.-M. Vurpas qui fait le point sur l'état actuel de la question. La bibliographie qui l'accompagne est excellente. Une seule confusion: on a prêté [404b] à Gossen le bien d'E. Schüle (à qui l'on doit les glossaires des *Comptes de l'Hospice du Grand Saint-Bernard*). On constate que le francoprovençal est le seul domaine qui ait vu une harmonieuse association entre philologues et dialectologues, d'autant que l'école lyonnaise de Philipon et Devaux à Gardette et Gonon, pour ne citer que les disparus, a toujours eu le souci louable d'associer les deux disciplines. Mais il est vrai que le fait est plus facile dans un domaine qui paraît être resté à l'abri de l'influence d'une koiné puissante. Ainsi l'unité fondamentale du domaine linguistique francoprovençal aurait permis l'expression d'un large polymorphisme graphique qui donnerait une image assez exacte des variétés phonétiques. A ce point de vue aussi le domaine francoprovençal serait véritablement exceptionnel en gallo-roman.

Le traitement accordé au domaine occitan est à l'opposé de ce qui a été fait pour le domaine français. Les dialectologues ont cette fois déserté le terrain, abandonnant la tâche aux philologues suisses ou allemands et même anglais. A ce titre les articles sur les scriptae du Limousin-Périgord (Glessgen / Pfister), l'Auvergne (Lodge) et la Provence (Glessgen) sont très homogènes(2). Ils se terminent par des desiderata dont deux nous paraissent majeurs: 1º) constituer des Atlas des formes en s'inspirant de ce qu'a réalisé Dees pour le domaine d'oïl; 2°) se tourner plus vers l'étude de l'évolution de la scripta aux 14° et 15° siècles que vers des spéculations sur sa genèse. Ce dernier souhait vaut pour toute la recherche sur les scripta: cessons de spéculer ad nauseam sur la naissance des graphies et sur les rapports entre prononciation dialectale et scripta et tournons-nous vers l'étude de l'évolution historique des graphies. Le chapitre introductif La koiné occitane [406-412] dû à M. Glessgen et à M. Pfister, pose bien les problèmes de la notion de koiné. Il paraîtrait bon de se demander si la conclusion qu'il vaudrait mieux s'intéresser au degré et au rôle d'une certaine dialectalisation dans les textes, différente d'ailleurs selon les genres des textes, ne pourrait pas aussi s'appliquer de façon fructueuse au domaine d'oïl. Cela amènerait en somme à renverser la perspective: au début est le texte et non pas, comme on l'a trop souvent cherché, le «dialecte».

Le Dauphiné et l'ensemble Gascogne-Béarn font bande à part. Le Dauphiné est traité par J. Wüest [441-450], avec le même esprit de synthèse que nous avons déjà noté à propos du picard. Il réussit à harmoniser les travaux d'inspiration dialectologique de J.-Cl. Bouvier avec les études philologiques de P. Meyer, d'Iserloh et de Hug-Mander; mais on est bien près du domaine francoprovençal! Le gascon-béarnais [451-466] est laissé à un dialectologue, en l'occurrence à J. Allières. Il fournit [463-466] quatorze extraits de textes documentaires qui auraient été plus parlants si à la manière de ce qui s'est fait dans l'antique Schwan-Behrens les formes notables avaient été pourvues d'un renvoi à un paragraphe de la description.

Les compétences me manquent pour discuter sérieusement des autres domaines mais l'ensemble du volume contient une belle densité de contributions d'un niveau

⁽²⁾ On corrigera l'interprétation d'aitories [430 § 3.5.6.] en se reportant à FEW 24, 164b.

exceptionnel. Ce nouveau tome du *Lexikon* constitue un remarquable cours de philologie romane qui permet de mesurer l'acquis considérable de nos études depuis un siècle et d'ouvrir des pistes pour de nouvelles perspectives à adopter dans la recherche. C'est aussi un hymne à la diversité infinie des parlers romans et aussi des points de vue et des méthodes utilisés dans leur étude.

Gilles ROQUES

Jürgen STOROST, Hugo Schuchardt und die Gründungsphase der Diezstiftung. Stimmen in Briefen (Abhandlungen zur Sprache und Literatur. Herausgegeben von Richard Baum und Frank-Rutger Hausmann unter Mitwirkung von Jürgen Grimm, 59), Bonn, Romanistischer Verlag, 1992, VIII-107 pages.

Jürgen Storost a réuni dans ce livre des témoignages qui concernent la difficile naissance de la «Diezstiftung»; la correspondance publiée ici, comportant 96 lettres ou cartes postales, provient pour la plus grande partie du Nachlass de Hugo Schuchardt (1842-1927), conservée à Graz, et s'étend sur les années 1876-1878 (seuls les trois derniers documents, datant de 1890 et de 1919, font exception).

On sait que l'affaire de la Diezstiftung eut une histoire mouvementée. En voici la trame: en septembre 1876, après la mort de Diez (†29/V/1876), Gustav Gröber (1844-1911) suggère à son collège berlinois Adolf Tobler (1835-1910) l'idée d'une «Stiftung» commémorant le fondateur de la linguistique romane. Tobler s'empare de l'idée, lance un appel et entreprend des démarches auprès de collègues romanistes et auprès de quelques institutions; il s'assure du soutien de Graziadio Ascoli (1829-1907), Gaston Paris (1839-1903) et Adolfo Mussafia (1834-1905). En février 1877, Tobler écrit à Schuchardt (celui-ci venait de quitter Halle pour se fixer à Graz), qui nourrissait une certaine inquiétude à l'égard de l'impérialisme prussien et de l'accaparation du projet international par le groupe berlinois. Schuchardt s'est refusé à donner son appui à une fondation qui n'avait pas - à ses yeux - une allure suffisamment internationale(1), et par ses contacts avec e.a. Ascoli et Mussafia il a essayé de mettre en place un comité international pour la Diezstiftung, contrariant ainsi le projet berlinois. A un certain moment, on a même envisagé la création de «comités Diez» autonomes en Autriche et en Italie! (Les magouilles sont de tout temps.) Finalement - après beaucoup de vexations, de manœuvres et de «contacts diplomatiques» -, la solution fut trouvée: au comité berlinois seraient intégrés des représentants des académies de Vienne et de Rome.

A plus de 100 ans de distance, il semble que le jeu ne valait pas la chandelle. Storost n'en dresse pas le bilan, mais il observe dans son introduction: «Es ist und bleibt das Verdienst Schuchardts, den Gedanken der Internationalität in der Diezstiftung durchgesetzt zu haben» (p. 6). Mais il apparaît que Tobler, dès le début,

⁽¹⁾ Cf. la lettre 9 (Schuchardt à Suchier, 1/III/1877: «für mich liegt aber der Hauptwerth der Diezstiftung darin, dass sie *vollkommen internazional* sei; dass überhaupt *irgend eine* Diezstiftung errichtet werde, dafür kann ich mich nicht sehr erwärmen» (ici p. 15). Schuchardt a été soutenu dans cette position par des collègues allemands (non berlinois) comme Gröber, Suchier et Stengel.

avait voulu créer une Diezstiftung vraiment internationale, et que c'est par l'antagonisme de certains collègues étrangers que le projet s'est replié sur Berlin; il faut aussi, bien sûr, faire la part ici à certains sentiments nationalistes et individuels, et aux ambitions personnelles.

En tout cas, ce n'est pas la «Grande Histoire» de la philologie romane qu'on lit à travers ces lettres: il n'y est guère question des thèmes centraux de notre discipline ou de ses méthodes, et les échanges épistolaires roulent seulement sur des questions d'organisation, de financement, de modalités institutionnelles, voire sur les ambitions, les sympathies et antipathies, et les frustrations personnelles(2). Et après tout, la Diezstiftung n'a jamais pu enthousiasmer les romanistes, comme on peut le déduire du montant des sommes versées par les souscripteurs... Mais, d'autre part, c'est un aspect important de «l'histoire sociale» de notre discipline qui se met à nu ici, et Schuchardt⁽³⁾ dans une lettre à Jud (du 10/XI/1919) en a bien saisi l'essence: «Am 1. Febr. 1877 erliess das Komité der Diezstiftung, das von Tobler ins Leben gerufen worden war, seinen Aufruf. Tobler schickte ihn mir, mit einem ausführlichen Brief (3. Febr.), in welchem er sich entschuldigt, mir nicht schon vor dem Druck des Aufrufs in dieser Sache geschrieben zu haben. Ich zeigte mich einer Berliner Diezstiftung sofort abgeneigt; ich träumte von einer internationalen Diezstiftung, einem Symbol der Völkerversöhnung, und meine Antwort muss eine starke politische Färbung gehabt haben. Denn Toblers Erwiderung vom 7. April (...) spricht von meinen 'Auslassungen über Preussen, die hiesige Akademie und die Staatsanwälte usw.'. Das hat sich zum Teil auf bestimmte Tagesereignisse bezogen, die mir nicht mehr gegenwärtig sind (...) Ich stürzte mich mit Feuer und Flamme in die Opposition, korrespondierte eifrigst mit allen Romanisten des Auslandes und verfasste beifolgenden Aufruf. Es würde mich gar zu weit führen wenn ich ins Einzelne gehen wollte; der

⁽²⁾ Un exemple déconcertant (p. 26): «Gaston Paris wird die Sache schon in die Hand nehmen. (*Unter uns*: Paul Meyer ist, als Sohn eines deutschen Vaters und einer deutschen Mutter, nebst Zuthat jüdischen Blutes wenn ich nicht irre, ein unversöhnlicher Deutschenfeind), wie fast ausnahmslos alle in Frankreich erzogenen Deutschen; dazu griesgrämigen und neidischen Sinnes; endlich – und das ist die Hauptsache – gehört er ja gerade der Richtung der Wissenschaft, der «*Methode*», an, die zu bekämpfen ist: der Richtung, welche die Geisteswissenschaften gerne zu exacten machen d.h. den «Geist» aus ihnen austreiben möchten. Ich bin sicherlich kein Freund des *à peu près*, meines Todfeindes, kann ich sagen; aber diese Infalliblen der Historie und Philologie werd'ich stets bekämpfen)». Cette citation provient d'une lettre adressée à Schuchardt par Karl Hillebrand.

⁽³⁾ Cf. aussi la lettre d'Adolf Tobler à Schuchardt (28/IV/1890): «Ihre Zeilen erinnern mich erst, dass aus Anlass der Diez-Stiftung Sie mir einmal – ich weiss in der That nicht mehr wo noch wie – entgegen getreten sind. Vielleicht dass ich damals Verdruss darüber empfand; denn mit der auf Drängen anderer, ohne viel eigene Lust und Zuversicht in die Hand genommenen Sache hatte ich viel Not u. Plage, so dass ein Entgegenwirken aus der Mitte der Romanisten selbst mir nicht willkommen sein konnte. Aber das liegt weit hinter uns, und die Unzuverlässigkeit meines Gedächtnisses hat sich mir hier – wie in manchen andern Fällen – als etwas erwiesen, das doch auch ein Segen sein kann» (p. 97; je suis l'orthographe de l'édition de Storost).

Briefwechsel mit Ascoli, G. Paris, Monaci, usw., sowie mit Gröber, Suchier und andern Deutschen ist vielleicht interessant genug, um einmal – die Menschen sind fast alle tot – im Auszug veröffentlicht zu werden. Ich mag in dieser Angelegenheit leidenschaftlich, unkorrekt, töricht verfahren sein; aber ich hatte mein ganzes Herz hineingelegt und um Befriedigung persönlicher Eitelkeit handelte es sich nicht. Noch jetzt klingt der Idealismus jener Zeit in mir nach und ich schätze ihn höher als meine wissenschaftlichen Elucubrationen. Möge man auf meinen Grabstein die Worte setzen: In seinem langen Leben hatte er nur einen guten Gedanken und der war eine Dummheit» (p. 99).

La futilité du contenu n'exclut donc pas l'importance des aspects sociaux et pathologiques, et Jürgen Storost a eu raison de publier cet échange épistolaire. L'édition est pourvue de notes, donnant des informations (surtout biographiques) sur les personnes mentionnées. Personnellement, je regrette que l'introduction (pp. 1-6), ainsi que les notes, laissent le lecteur sur sa faim en ce qui concerne l'héritage intellectuel de Diez, les apports fondamentaux des romanistes mentionnés, leur carrière à l'université, etc., mais cela aurait demandé des recherches très étendues, étant donné le grand nombre de personnages mentionnés (cf. l'index des noms, pp. 101-106).

En général, l'ouvrage est très soigné; quant à l'édition même de la correspondance, il faudrait contrôler l'ensemble à partir des documents originaux (ce que je n'ai fait que pour quelques-uns). Voici une liste des corrections, P. 2 l. 29: Annamitofranzösischen (et non Aramitofranzösischen); p. 3 l. 6: Slawodeutsches und Slawoitalienisches (et non Slavodeutsches und Slavoitalienisches)⁽⁴⁾; p. 8 l. 3, lire Bedeutung; p. 8 n. 15 l. 1: 18. Februar 1877; p. 9 lettre 4, l. 6: vedervi; p. 13 lettre 8, l. 4: Diez (ou: Dietz [sic]?); p. 16 préférer la graphie (Wendelin) Foerster à Förster (aussi à la p. 73 note 124); p. 18 lettre 11, l. 14: dev.mo; p. 21 lettre 14 l. 2: Monsieur; p. 34 lettre 27 l. 10: auch bei Ebert; p. 39 lettre 31 l. 7: verwirklichen; p. 41 lettre 33 l. 7: vous vous représentez (et non: vous vous repercutez [sic]); p. 41 n. 71: Philological; p. 42 lettre 34 l. 6: aviez (et non: avez); l. 10: nous n'avons pas envie de prendre parti (et non: nous n'avons pas encore du [sic] prendre parti); l. 12: enlèveraient (mais j'avoue que l'accent n'est pas très lisible dans l'original - une lettre de Paul Meyer); p. 52 lettre 45 l. 8: seems (et non: seem); l. 13: owing to (et non: owing the); p. 56 lettre 48 l. 1: fin dalle prime (et non: sin dalle prime); l. 4: ormai (et non: omai); l. 7: dichiarazione; p. 73 note 122: Edmund Stengel (et non Eduard Stengel); p. 88 n. 150 l. 3: English; p. 89 lettre 85 l. 11: inconvénients; p. 89 n. 154 l. 3: 1879; p. 89 n. 155: Camille Faure (et non Favre); p. 90 lettre 85 l. 2: âgé; p. 92, dans la citation de Ritter, lire Scheler (ou mettre sic après «Schleicher») dans la phrase: «Les dictionnaires étymologiques de M. Schleicher et Brachet, et la grammaire de ce dernier, sont essentiellement une vulgarisation des découvertes de Diez»; p. 94 lettre 90 l. 15: gesprochen; p. 98 note 167 lire Jakob Jud. Dans l'index on corrigera: Boucherie, Anatole de la; et on complétera: Curtius, Georg: Delisle, Léopold; Stengel, Edmund.

Pierre SWIGGERS

⁽⁴⁾ Sur ce texte de Schuchardt, voir l'étude importante de R. Gusmani, «Hugo Schuchardt e le vicende politiche della Mitteleuropa», dans *Saggi di Linguistica e di Letteratura in memoria di Paolo Zolli*, Padova, 1991, 209-215.

Norbert REITER, *Grundzüge der Balkanologie. Ein Schritt in die Eurolinguistik*, Wiesbaden/Berlin, Harrassowitz in Kommission, 1994 (Osteuropa-Institut an der Freien Universität Berlin. Balkanologische Veröffentlichungen, Band 22), X + 699 pages.

À première vue, la parution de ce livre volumineux pourrait être un motif de joie: voilà finalement, pourrait-on croire, la grande synthèse, comprenant le même nombre de pages que chez K. Sandfeld, H.W. Schaller et G.R. Solta⁽¹⁾ réunis, un livre plein de schémas, de tableaux et de calculs... et par-dessus le marché: *un pas vers «l'eurolinguistique»!...* Même si on ne comprend pas tout à fait de quoi il s'agit, on s'attend à une théorie sur la convergence linguistique, ayant comme modèle l'union linguistique balkanique...

Rien de plus erroné que cela.

La linguistique balkanique - qu'on aime ou qu'on n'aime pas le nom donné il y a 70 ans à cette discipline par K. Sandfeld (l'édition danoise de la Linguistique balkanique a paru en 1926) - se définit normalement par un contenu devenu familier: on explique ce que c'est qu'une union linguistique, on essaie de raffiner la définition qu'en a donné Troubetzkoy en 1928, en insistant sur la dichotomie entre affinités génétiques (famille de langues) et convergences typologiques (union linguistique); on procède au choix approprié des langues, en distinguant un noyau auquel appartiennent sans contestation le roumain, l'albanais et le bulgare et, selon certains chercheurs, le macédonien et le néogrec; s'y ajoutent parfois les dialectes de l'est du domaine serbe et on n'oublie jamais la périphérie, marquée parfois elle aussi de quelques balkanismes (le turc, le serbo-croate). Du point de vue historique, les linguistes se réfèrent souvent au substrat, considéré comme source d'une bonne partie des balkanismes, et au latin balkanique, pour aboutir enfin au sujet proprement dit, l'analyse minutieuse des balkanismes morphologiques et syntaxiques (l'article défini postposé, le futur avec volo + infinitif, simplifié en vult + infinitif, le remplacement de l'infinitif par le subjonctif, etc.), sans oublier les convergences phonétiques ou les expressions communes, etc.

Ce modèle est bien établi et il ne reste que deux possibilités: 1° De l'accepter et de chercher de nouveaux points de convergence entre les langues balkaniques ou de nouvelles informations à partir des dialectes moins étudiés jusqu'à présent, respectivement d'affiner l'analyse diachronique des faits en discussion; une autre possibilité à envisager serait la proposition lancée par N. Reiter lui-même il y a presque 15 ans d'écrire une grammaire comparée (ou contrastive, d'après ses critiques) des langues balkaniques (ici pp. 117-118). 2° De le nier et de démontrer point par point que le concept de l'union linguistique ne tient pas, que les concordances invoquées sont l'œuvre du hasard, qu'elles s'expliquent toutes par des tendances intérieures de chacune des langues en question. Mais pour cela, il faut alléguer des preuves convaincantes.

N. Reiter a choisi le deuxième chemin: il écrit un livre de 700 pages qui contient 153 chapitres dans un ordre qui non seulement m'échappe, mais échappe également à tout

⁽¹⁾ K. Sandfeld: Linguistique balkanique. Problèmes et résultats, Paris 1930, 242 p.; H. W. Schaller: Die Balkansprachen. Eine Einführung in die Balkanphilologie, Heidelberg, 1975, 207 p.; G. R. Solta: Einführung in die Balkanlinguistik mit besonderer Berücksichtigung des Substrats und des Balkanlateinischen, Darmstadt, 1980, 261 p.

lecteur autre que l'auteur lui-même, un livre dans lequel il nie les termes de «linguistique» ou «philologie» balkanique, ce qui évidemment est son bon droit: rien ne change si on parle de «Balkanologie» à la place de «linguistique balkanique». Mais il nie également l'idée d'union linguistique balkanique (ce qui, faute d'une argumentation rigoureuse, n'est plus son droit) et finalement, ce qui me semble être le plus grave, il s'attaque à une bonne partie des théories et des méthodes linguistiques en les dénaturant jusqu'à la limite du ridicule.

En ce qui concerne l'union linguistique balkanique, on apprend que cette notion n'apporte rien et qu'elle n'est qu'un classement utile pour ceux qui aiment «mettre tout dans des tiroirs» (p. 1); on n'a pas besoin de linguistique balkanique parce qu'existe la supposition (non démontrée, mais énoncée par quelques critiques de la notion en cause) que chacune des langues balkaniques suit sa propre tendance évolutive et parce que, par exemple, S. Pușcariu a remarqué que la plupart des coïncidences entre les langues balkaniques se trouvent au niveau des expressions et des métaphores (pp. 114-116). Selon N. Reiter, une preuve contre le concept d'union linguistique serait le groupement par régions des termes qui désignent l'allumette en Europe (analysé sur 10 pages, pp. 662-672).

Le vrai ennemi de N. Reiter n'est, à vrai dire, ni la linguistique balkanique, ni son créateur, K. Sandfeld qui serait, d'après N. Reiter «théoriquement trop faible, [...] confus» (p. 121), mais une bonne partie de la linguistique européenne. Voilà quelques épreuves: le concept de «langue naturelle» est une fiction, parce qu'une langue n'est qu'un ensemble de signes linguistiques, ce qui ne fait pas d'elle un élément de la classe (inexistante) des «langues naturelles»[?!] (p. 33). Ceux qui parlent du caractère latin, slave, etc., de la langue X font preuve d'«occultisme»: le roumain par exemple «est ce qu'il est, et pas ce qu'il était une fois» (p. 34). La théorie du substrat, du superstrat et de l'adstrat serait incompréhensible. Il ne reste à l'auteur que de s'en moquer dans son style familier inimitable: personne n'aurait affirmé que le latin soit le superstrat du dace ou le substrat du slave (p. 133). N. Reiter appelle ce modèle «le modèle terrain – maison» et son application au roumain serait que le terrain est le dace, tandis que la maison dans laquelle on se sent bien est le latin; à côté de la maison il y a le clapier, utile sans doute, mais pas l'endroit où on aimerait habiter: voilà le rôle du slave! (pp. 133-134). Méfions-nous de N. Reiter, s'il accepte le bon vieux modèle du signe linguistique: les deux côtés du signe, le signifiant et le signifié, existent aussi chez lui, mais attention!, la différence entre eux est seulement fonctionnelle, ils sont interchangeables: si, à la place du mot /mouton/ je dessine un mouton, c'est remplacer l'expression par le contenu (p. 232). On trouve de telles incongruités partout dans le livre sans devoir chercher longtemps.

Cette guerre sans objet est faite au nom de l'idée, d'une banalité ravissante, que derrière la langue se cache l'homme. Il n'y a pas d'union linguistique, mais seulement des gens qui ont entretenu des contacts avec d'autres gens des territoires voisins (pp. 34-35). Il n'y a pas et il n'y aura jamais une théorie de l'emprunt linguistique tant qu'on ne prendra pas en considération l'homme avec ses besoins (p. 89). Les conséquences? Le «voisinage social» n'est pas de moindre importance que le voisinage géographique; on pourrait parler à juste titre d'une union linguistique bulgare – russe – allemande pour expliquer la pénétration des néologismes allemands en bulgare par la filière russe [?!] (pp. 44-47). Quant à la syntaxe, elle n'est pas un phénomène linguistique, mais social (p. 617).

N. Reiter associe à ces idées le calcul numérique, qu'il applique à l'article défini et à l'expression du futur dans les langues balkaniques, deux sujets standard de la balkanis-

tique, pour évaluer le rendement des processus dans les différentes langues de la région. Dans le cas de l'article, ce n'est pas la position postposée qui importe (p. 410), mais l'effort combinatoire qu'on fait pour exprimer l'article; et cet effort est (par rapport à l'Ouest de l'Europe) impressionant si on tient compte des nombreuses alternances consonantiques qui précèdent l'article (p. 479). Mais voilà un petit défaut méthodologique: les alternances vocaliques et consonantiques n'ont rien à faire avec l'article, elle sont en relation avec le pluriel (roum. dinte[le] ~ dinți[i], etc.). L'interprétation de la structure nominale est encore plus suspecte: selon N. Reiter, le radical n'a pas besoin d'être compréhensible, il doit être réduit à une forme qui ne se modifie pas; tout le reste (la finale du radical et les morphèmes de genre, nombre et cas) constitue «l'article»: roum. urs se composerait ainsi du radical ur- suivi de l'article -sul, au nominatif pl. ur-și (pp. 393-394). L'interprétation du futur - l'autre sujet d'une analyse spéciale - est heureusement moins choquante. Quant aux nombreuses statistiques incluses dans le livre, il est difficile d'en tirer une conclusion: les chiffres donnent naissance à d'autres chiffres, elles ne sont qu'une «manipulation expérimentale du matériel» (p. 444) qui au bout de plusieurs dizaines de pages exprime ce qu'on savait déjà depuis longtemps: qu'il y a des ressemblances, mais aussi des différences entre les langues parlées dans la Péninsule Balkanique... Les discussions sur l'article défini et le futur sont d'ailleurs les seules qui nous rappellent que le sujet du livre est la linguistique balkanique.

Il reste à la linguistique balkanique une seule chance: celle d'ignorer ce livre qui prend son nom comme prétexte pour combattre plus ou moins directement la linguistique historique, le structuralisme et le bon sens et qui met à leur place une terminologie pseudoscientifique (pléiades, dyades, triades, totalités, interexpression, partenaires dans un signe linguistique, etc.), des comparaisons vulgarisatrices etc., le tout dans un style familier, parfois gênant (die auf dem Balkan dort, p. 689). Le résultat est un long pot-pourri de linguistique générale ad-hoc. Ayant le livre encore ouvert devant moi, je dois le confesser: son contenu m'attriste.

Victoria POPOVICI

Emanuele BANFI (a cura di), *Sei lezioni sul linguaggio comico*, Labirinti, Collana del Dipartimento di Scienze Filologiche e Storiche 15, Università degli Studi di Trento, Trento, 1995, 227 pagine.

1. Il grecista e balcanologo Emanuele Banfi, che ci ha dato già alcuni libri da lui scritti (*Linguistica balcanica*, 1985) o curati (ma con propri contributi: *La formazione dell'Europa linguistica* e *L'altra Europa linguistica*, entrambi 1993), ci offre con il presente volume una raccolta di sei saggi eterogenei ma collegati dal filo rosso che figura nel titolo: il comico, ossia il ridere, il riso. Non si tratta soltanto di comico nella lingua ma piuttosto di una «grammatica» (v. subito av.), cioè della struttura e delle caratteristiche di tutto quello che concerne il ridicolo, sia nella lingua che in altre attività umane. Come si legge nell'introduzione, firmata dal curatore, si presenta «una serie di "lezioni" nate attorno ad un'ipotesi di lavoro essenzialmente linguistica» che cerca di rispondere alla domanda «È possibile stabilire una "grammatica" del linguaggio comico?» (11). Le sei «lezioni» sono il frutto di un'attività seminariale all'interno del corso di Glottologia durante l'anno accademico 1993-1994 presso la

Facoltà di Lettere e Filosofia di Trento (14). Oltre a queste informazioni generali il curatore presenta brevemente nell'introduzione ciascuna delle sei «lezioni».

- 2. Alla citata introduzione (9-14) seguono due parti. La prima, intitolata Fenomenologia del linguaggio comico (15), contiene soltanto il contributo di E. Banfi Morfologia del linguaggio comico: tra pragmatica e strategie linguistiche (17-69). La seconda parte, sotto il titolo Strategie e linguaggi del comico (71), si divide in tre capitoli. Il primo, dal titolo Il comico e l'umorismo in letteratura (71), contiene i saggi di Antonio Aloni Strategie del comico nella Lisistrata di Aristofane (73-102) e di Corrado Donati Per un'analisi del linguaggio umoristico di Luigi Pirandello (103-121); il secondo, che reca il titolo Il comico e il linguaggio musicale (123), ci offre il contributo Il comico nella musica seria (125-165) di Rossana Dalmonte; il terzo, intitolato Il comico tra filosofia ed estetica (167), racchiude i saggi di Paola Giacomoni Il comico secondo Bergson tra meccanico e onirico (169-196) e di Renato Troncon Perché «si rida» delle e per le cose serie (197-212). Gli indici, dei nomi (213-217) e delle cose notevoli e dei fenomeni linguistici (219-227), chiudono il libro.
- 3. Il contributo di E. Banfi è un'interessante ed assai informativa rassegna di tutti i problemi che rientrano nel vasto tema del volume: le strategie linguistiche; le componenti linguistiche e gestuali del comico; la differenza fra il tragico, che è universale, ed il comico, sempre attualizzato e legato all'ambiente e all'epoca (opposizione che ritorna in altri saggi); la tipologia del comico (principalmente secondo H. Bergson); i singoli sottotipi (parodia, pastiche, giochi verbali, ironia); le massime conversazionali di Grice ed il loro «adattamento» di Raskin; le illocuzioni; le creazioni assurde, ecc. Molta importanza nel comico hanno anche il code mixing e il code switching, e non viene trascurata neppure la catena fonica (voce, volume, durata, accento, «accento straniero»). L'esposizione, inquadrata nelle relazioni tra pragmatica e linguistica, è illustrata da una serie di esempi.
- 4. A. Aloni constata quello che già conosciamo: dalla Grecia antica ai nostri tempi il tragico ci resta vicino e comprensibile mentre il comico, legato com'è al suo mondo e al suo tempo, ci risulta più lontano e più difficile da comprendere (73). Su una scelta di esempi dalla *Lisistrata* l'autore illustra due livelli di comicità: la trama (81-87) e la componente verbale, che si articola in tre procedimenti: straniamento, attesa frustrata, svelamento (87 sgg.). Uno degli elementi di comicità è anche l'ambiguità, sempre nell'ambito erotico-sessuale.
- 5. C. Donati constata che per Pirandello l'umorismo è «il sentimento del contrario» (103), tesi anche questa che si ritrova in altri contributi. Come è prevedibile in Pirandello, importanti componenti del comico sono anche il contrasto fra realtà e finzione, la maschera pirandelliana imposta sulla personalità, il relativismo dello scrittore siciliano, la crisi dell'identità della personalità nonché lo sottolineiamo in particolare la dimensione pragmatica della parola (107). Insomma, l'umorismo di Pirandello è il mezzo linguistico di esplicitare la visione interna in opposizione all'oggettivismo naturalistico (112). Quanto allo stile, è importante e frequente il discorso indiretto libero (118). La seconda parte del saggio (112-121) analizza la novella La maestrina Boccarmè, studiando la psicologia del personaggio (vittima di una delusione amorosa che segna tutta la sua vita) e la lingua di Pirandello (abbondanti diminutivi, espressione di «compassionevole ironia»; 116).

- 6. R. Dalmonte si occupa del comico nella musica seria intendendo con questo termine la tradizione colta occidentale (125). Sul binomio comico-musica si indagano i processi mentali di interpretazione della musica (ib.). Si distinguono due tipi di comico in musica: quello poietico (comicità ad opera del compositore) e quello estesico (risultante dal giudizio dell'ascoltatore), mentre pare esclusa la comicità dell'opera musicale in sé (126-127). All'interno del primo coté [scritto così in tutto il volume, per il corretto côté] l'autrice analizza la musica di Rossini, compara certi trattati settecenteschi e posteriori, ed esamina le dichiarazioni esplicite dei compositori (titoli e altre indicazioni) assieme ai principali termini quali allegro, scherzo, divertimento, capriccio ecc. Il côté estesico tratta del rifacimento di Pergolesi da parte di Stravinskij e del giudizio di R. Schumann sul comico nelle sinfonie di Beethoven. L'esposizione è corredata di cinque esempi musicali.
- 7. P. Giacomoni si dedica a H. Bergson, il quale si è occupato molto del comico, ma discute pure le opinioni di alcuni altri filosofi. Anche Bergson sostiene che, a differenza del tragico, il comico è intraducibile non essendo universale. Il comico è limitato all'uomo, esso si rivolge alla pura intelligenza ed è socialmente legato (infatti, il comico esige una comunità). Bergson vede l'elemento principale del comico nella distrazione; tutto quello che è irrigidito, meccanico (ad es. fantocci, automi ecc.), provoca il riso che supera il meccanico ed è il castigo sociale (175). Il comico rovescia i valori «normali» e presuppone così un contrasto con la normalità (179, 185). Ma nel trattato di Bergson sul riso vengono discussi anche l'immaginazione, i giochi infantili, i sogni, e con ciò si entra nel dominio onirico, studiato, come si sa, da S. Freud. Da qui il titolo del saggio.
- 8. Infine, R. Troncon si occupa della filosofia del ridere, dell'essenza del riso, del problema di sapere chi ride e di che cosa ride, della concezione spaziale del ridicolo (dall'alto in basso e viceversa) e del rapporto tra leggerezza e riso. Dopo la rassegna di alcune teorie settecentesche l'autore compara *Dracula* e Kleist (*Das Marionettentheater*), nonché le idee di Nietzsche e di G. Manganelli (*Hilarotragoedia*). Il riso, correttore di quello che va «fuori misura» (207; corsivo di R. T.), è proprio dell'uomo, non di entità inferiori (animali), superiori (divinità) o inanimate. Esso esige un contrasto con la serietà; eppure, la conclusione «Di che cosa si ride mai se non di cose serie?» (212 ci pare un po' esagerata. È vero che per ridere ci vuole un contrasto con le «cose serie», ma per parte nostra non crediamo che si rida di «cose serie».
- 9. Nel volume recensito ci sono purtroppo diversi errori di stampa. Tralasciando quelli che possono essere corretti senza problemi ci soffermiamo sui seguenti (aggiungendo tra parentesi le correzioni che proponiamo): 1) pag. 27: intrensicamente (intrinsecamente); 2) pagg. 35 e 36: Kräuze (Käuze; la forma *Kräuze* si trova, è vero, nelle citazioni ma la correzione dovrebbe tuttavia essere giustificata dal fatto che si tratta di civette, ted. *Kauz*, plur. *Käuze*); 3) pag. 36: non può non essere datata (non può essere datata; correzione postulata dal contesto); 4) pag. 37: mantendo (mantenendo) e *Diaro* (*Diario*); 5) pagg. 27 e 47: Siegmund Freud (Sigmund Freud); 6) pag. 58: più sensazionale (meno sensazionale; a proposito di un uomo morso da un cane in confronto con il contrario); 7) 65: semplificativo (esemplificativo); 8) pag. 69: takes plane (takes place); 9) pag. 106: Hilflösigkeit (Hilflosigkeit); 10) pag. 127 nota 4: Plavsa (Plavša); 11) pag. 128: Dusan Plavsa (Dušan Plavša); 12) pag. 145: accasione (occasione); 13) pag. 158: collocazione gli ha dato (colloca-

zione che gli ha dato); 14) pag. 177 nota 16: Werke Uncl Briefe (Werke und Briefe); 15) pag. 186: fenomeni luiguistici (fenomeni linguistici); 16) pag. 199 nota 7: ma del ventre (ma anche del ventre; correzione anche questa postulata dal contesto); 17) pag. 210: campagna che suonava (campana che suonava); 18) pag. 212: siposti (disposti). Su coté per il corretto côté si è detto sopra.

10. Le sei «lezioni» pubblicate nel volume qui recensito illustrano vari aspetti del comico, il quale è una caratteristica umana, anzi profondamente umana e soltanto umana. I contributi trattano temi linguistici e/o filologici o toccano per lo meno questi domini scientifici. Da tutti i saggi si evince il contrasto come base e condicio sine qua non del comico, la sua non-universalità in confronto con l'universalità del tragico, l'importanza della componente pragmatica (inclusa la gestualità) e testuale. La diversità dei temi e degli approcci accomunati dal comico nelle sue complesse dimensioni linguistiche, letterarie, filosofiche ed artistiche rende la lettura del libro Sei lezioni sul linguaggio comico interessante e istruttiva.

Pavao TEKAVČIĆ

DOMAINE ITALO-ROMAN

Karl von ETTMAYER, Lombardisch-Ladinisches aus Südtirol, Ein Beitrag zum oberitalienischen Vokalismus (Die zugrundeliegenden Dialektmaterialen), Neu herausgegeben von Hans GOEBL, San Martin de Tor, Istitut Cultural Ladin 'Micurá de Rü', 1995, IV + 304 pages.

Cet ouvrage comporte deux parties bien distinctes. Une première partie est consacrée à la première œuvre de v. Ettmayer, sa Dissertation, dirigée par H. Schuchardt et consacrée au vocalisme ladin, publiée dans les *Romanische Forschungen* 13 (1902), 321-673. Le texte a été réorganisé et il est centré sur les 215 mots dont sont enregistrées les formes dans 77 points d'enquête [74-99]. On a pris soin ensuite de fournir les remarques d'Ettmayer sur les formes de ces mots [102-150] et de donner des index par ordre alphabétique normal et inverse [151-174]. Typophile dans la lignée d'Ascoli, H. Goebl a eu l'idée de reprendre ces matériaux au point de vue du consonantisme qui paraît plus parlant. Il en a tiré des résultats, cartographiés selon ses principes, qui visent à prouver la validité heuristique de la méthode ascolienne [194-198].

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à Karl von Ettmayer lui-même, sujet austro-hongrois, natif (en 1874) d'une petite localité des environs d'Olomouc (dans l'actuelle République tchèque). La carrière militaire de son père entraîna la famille d'Ettmayer à Trente, où il fit toutes ses études secondaires, et décida ainsi du sujet de ses premiers travaux scientifiques. Il fut professeur à Fribourg (en Suisse), à Innsbruck, puis successeur à Vienne de Meyer-Lübke en 1915. Sa personnalité au patriotisme exacerbé se manifeste dans deux épisodes marquants où il rompt avec Schuchardt (en octobre 1917) et fait refuser l'extraordinariat à Vienne pour C. Battisti (en juillet 1918), à cause d'un désaccord sur la situation du ladin par rapport à l'italien. Son œuvre majeure, monumentale mais maintenant bien oubliée, est son

Analytische Syntax der französischen Sprache mit besonderer Berücksichtigung des Altfranzösischen (2 vol., 1030 pp.) 1930-1933 (avec CR, entre autres, de R.-L. Wagner et M. Regula). En outre son activité scientifique est illustrée par des publications régulières sur des sujets variés. Sa curiosité intellectuelle se révèle par exemple dans le CR qu'il donne en 1927 du Praktisches Lehrbuch des Italienischen... de K. Rocher (alias Skála) sur lequel G. Straka a attiré naguère l'attention ds Florilegium Historiographiae Linguisticae (Mémorial M. Leroy), 477-499. On pourra voir aussi son appréciation élogieuse du FEW, en 1924, citée dans le Romanistisches Jahrbuch 45 (1994), 82-83.

Mais sa personnalité est définitivement éclairée par son comportement à l'égard de sa collègue E. Richter, qu'il estimait beaucoup et dont il prit courageusement la défense en mars 1938, tout de suite après l'entrée des troupes allemandes; il en mourut le 24 mars 1938, victime de l'émotion que produisit en lui l'enchaînement tragique d'une histoire qui lui était devenue insupportable.

Gilles ROQUES

Ingrid ARTHUR, *Uso e non-uso dell'articolo davanti a nomi di Stati e di Continenti nell'italiano contemporaneo*. Studia Romanica Upsaliensia 52, Uppsala, 1995, 473 pages.

Avec ce livre, Ingrid Arthur présente le fruit de plus de 25 ans de recherches: une étude monographique de syntaxe de l'italien moderne, ce qui n'est pas monnaie courante. Sur près de 400 pages, elle décrit le problème compliqué de l'emploi et du non-emploi de l'article défini dans les syntagmes ayant pour noyau un nom de pays ou de continent, phénomène qui, dans les grandes grammaires générales de l'italien, occupe en général seulement quelques pages (moins de 2 % du total) tout en comprenant aussi les noms des provinces, des États de nations fédérales ou confédérales (länder de l'Allemagne, cantons suisses, comtés anglais, etc.), que l'Auteur exclut délibérément [37-38]. Cette limitation est regrettable, d'une part parce que l'étude des noms comme Toscana, Baviera et Ticino pourrait mettre en relief les affirmations avancées à propos des noms de pays (on sait qu'en français, les deux groupes ne se comportent pas de la même façon: on dit en Poitou ou dans le Poitou, mais invariablement au Maroc), d'autre part parce que ce qui faisait hier partie d'une nation, peut aujourd'hui être une nation indépendante comme la Slovaquie ou la Croatie. Et demain, sera-ce au tour de la Padanie? - Pourtant, l'Auteur peut pour une fois oublier ses principes en citant [202] à côté de Tripoli di Libia, trois noms dont le régime de di est un nom de province: Monaco di Baviera, Cluny di Borgogna, Luni d'Etruria.

Sur le plan factuel, presque toutes les autres analyses sont correctes. Mais quand on lit: «Liechtenstein (principato e la sua capitale)» [38], il y a lieu de rappeler que la capitale de cette principauté s'appelle *Vaduz*. De même, la place de la Nouvelle-Calédonie (*la Nuova Caledonia*) parmi les noms d'un «gruppo di isole che forma uno Stato» n'est pas correcte, puisqu'il s'agit d'un territoire d'outre-mer. Même remarque à propos de Guadeloupe (*Guadalupe*, [411]), alors que la Martinique n'est pas mentionnée. Et n'est pas excessif d'appeler le Groenland «un'isola [...] che forma uno Stato» [38]? En tant que Danois, je proteste.

Ceci dit, il y a peu à contredire en ce qui concerne le cadre de l'étude. Celle-ci se divise en dix chapitres [41-401] suivis de deux petites parti [403-413] présentant les noms sans ou facultativement sans déterminant (San Marino; Andorra ou l'Andorra). Comme on pourrait s'y attendre, le plus gros (près des trois quarts) de la partie principale est consacré aux cas où un nom de pays est régime de la préposition di [138-401].

Les trois premiers chapitres [43-116] étudient les fonctions des noms de pays: sujet, objet, attribut, apposition et régime d'une préposition autre que *in* et *di*. On y trouve comme subdivision «Presenza dell'articolo» (chap. I, [43-48]), «Assenza dell'articolo» (chap. II, [49-98]) et «Casi in cui l'uso dell'articolo oscilla» (chap. III, [99-116]). La même tripartition se retrouve dans la suite à propos des régimes de *in* (chap. IV-VI) et de *di* (chap. VII-X), à ceci près que le chap. X est réservé aux noms masculins régis par *di* (dans les autres fonctions, le masculin est analysé en même temps que le féminin). – Parmi les membres de la proposition, il manque le sujet nexal (base d'une construction absolue) dont la syntaxe diffère fondamentalement de celle du sujet de la proposition: *Inghilterra favorita nelle circostance, non occorre certo ricorrere ai bookmakers* (Corriere della Sera 8.6.96, p. 39).

Le principe de la tripartition n'est pas très évident. Cela se voit surtout quand le nom de pays est régi par di. Le chap. VII consacré aux noms de pays précédés, «almeno prevalentemente», de di + article montre que s'il y a des tendances, parfois très nettes, ce ne sont que les tendances (voir par ex. [149-150] les huit exemples de nom déverbal + di + nom de pays sans art. en face de 19 exemples où le nom de pays est précédé de l'art.). On se demande alors (et l'Auteur nous doit la réponse) combien de pour cent il faut pour constituer la limite entre cette catégorie et celle du chap. IX («Uso facoltativo dell'articolo...»). À mon avis, la tripartition n'est pas valable quand il s'agit de tendances (ou de règles avec exceptions) si bien qu'il aurait mieux valu mettre tout ensemble. Il est vrai que cela donnerait un résultat encore plus difficile à embrasser, ce qui ne serait pas un inconvénient tellement plus grand que celui qui empêche, dans l'état actuel du livre, de trouver la construction que l'on cherche. Mais un index des mots, noyaux du syntagme dont di + nom de pays est épithète, aurait été le bienvenu. Bien sûr on peut se servir de la table des matières... à condition d'avoir le courage d'en parcourir les 17 pages.

Je crois qu'un point de vue plus résolument structural aurait aidé à voir plus clair dans ce qui est, à première vue, un énorme fouillis. Comme on vient de le voir, l'Auteur fait une première division selon des critères syntaxiques (sujet, objet, etc.), mais dans la suite, c'est le sens qui prévaut: «L'aspetto semantico ha un'importanza fondamentale in questo studio» [23]. À mon avis, cet aspect ne peut entrer en ligne de compte qu'au moment où aucun élément formel ne semble diriger le choix entre présence et absence de déterminant. Ces éléments sont mentionnés, il est vrai, mais ne constituent pas les facteurs dominants.

Ceux-ci peuvent être d'ordre phonétique (noms commençant par une voyelle resp. une consonne), morphologique (genre et nombre, mais aussi longueur ou terminaison des noms) ou syntaxique (noms accompagnés d'une épithète, par ex. (l') Italia settentrionale). Comment expliquer, sinon par voie phonétique, que, régime de di, Francia est accompagné de l'article défini dans 46 % des cas, alors que Austria l'est dans 93 % des cas [385]? D'autres éléments entrent évidemment en ligne de compte,

mais la notoriété, l'éloignement géographique, etc. sont des facteurs sémantiques, qui ne jouent qu'un rôle secondaire dans une étude grammaticale.

L'Auteur divise ses exemples à partir du noyau du syntagme nominal, par ex. *lingue* dans *le lingue dell'Indonesia* (p. 355), donc une analyse hétéronexuelle, qui devrait céder le pas à celle que je viens de proposer, qui est homonexuelle.

Si je fais ainsi certaines réserves sur le plan théorique, mon admiration est sans limites sur le plan «pratique». Les analyses de détail sont fort pertinentes et bien menées, et le corpus est impressionnant, basé sur plus de 160.000 pages de revues géographiques et d'œuvres tant littéraires que non-littéraires sans compter 277 numéros de journaux et d'hebdomadaires. Par cet immense corpus, Ingrid Arthur se place dans la meilleure tradition upsalienne.

Le résultat est un beau livre solide et digne d'admiration et que tout italianiste aura plaisir à consulter, d'autant plus qu'il est exempt de fautes d'impression (je n'en ai trouvé qu'une seule), ce qui est un tour de force extraordinaire – à ajouter à toutes les autres qualités.

Palle SPORE

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Bodo MÜLLER, *Diccionario del Español Medieval*, Fascículo 9 acreer - achar; Fascículo 10 achar - además, Heidelberg, Universitätsverlag C. Winter, 1993 y 1994.

Con la publicación del fascículo 10, se completa el tomo I de una obra que ya ha sido el objeto de varios comentarios y reseñas que, unánimamente, subrayan el alto nivel científico y metodológico de esta obra (véase aquí los tomos 54, 56 y 57). Lo que valía para los fascículos 1-8, vale también para los fascículos 9-10, y sólo se puede felicitar a Bodo Müller y su equipo por la presentación de este primer tomo (en el trabajo tomaron parte especialmente Peter Michael Pitzer, Eva-Maria Güida y Christa Heim) y esperar que se continue el trabajo regularmente. El ritmo de la publicación hace temer, sin embargo, que los hispanistas esperen mucho tiempo el último tomo (el fascículo 1 apareció en 1987; con el fascículo 10 se completó en 1994 el tomo I, el cuál comprende el material léxico del español medieval desde el lema a hasta el lema además).

Lo que impresiona de nuevo en los dos fascículos recientemente aparecidos, es la riqueza de la documentación y la metodología irreprochable, así como la argumentación sólida. Según el prólogo, este diccionario pretende registrar el léxico del español desde las primeras documentaciones hasta más o menos el año 1400, pero va más allá: a parte de las informaciones sémanticas y sintácticas de gran valor, los artículos extensos contienen etimologías en general muy convincentes, así como una cantidad de informaciones históricas que acercan este diccionario a un diccionnario histórico. Para cada palabra se registran, primeramente, las diversas acepciones así como, por lo menos, las cinco primeras documentaciones de cada una. Este análisis semántico pormenorizado, en el que los múltiples sentidos de la palabra vienen ejemplificados con una gran riqueza de citas del español medieval (lo que me parece

inestimable, son las informaciones fraseológicas que se encuentran aquí), forma sin duda la parte más impresionante de los artículos. Siguen informaciones sobre vocabularios, glosarios y diversas fuentes, que traen más ejemplos, así como una visión general del tratamiento de la palabra en los diccionarios del español, relativos al período que se extiende entre los siglos XV y XVIII. El final de los artículos son comentarios sobre el origen de la palabra y su peculiar evolución, así como sobre la primera documentación y extensión de la forma en las otras lenguas románicas.

No hace falta discutir de nuevo algunos puntos de índole general ya tratados en otras reseñas como, p. ej., la fecha de 1400, es decir, la arbitrariedad de la periodización, el problema de las variedades diatópicas medievales en la Península Ibérica, la selección de los textos o, muy importante, la delimitación de los diversos sentidos de una palabra (véase la reseña de A. Várvaro in ZrPh 109, 1993). Seguramente se podrían formular varias preguntas, p. ej. (1) si son convincentes las 24 acepciones en la palabra adelantar; (2) si el significado 1.2. de la palabra adelgazar merece un apartado distinto; (3) si para las palabras adelante (este artículo se compone de 23 columnas) y adecabo, que únicamente está atestiguado en el Fuero de Baeza son necesarios tantos ejemplos. Un análisis semántico más rígido hubiera evitado quizá un incremento exagerado de algunos artículos. En lo que se refiere a las indicaciones gramaticales, no se ha cambiado el concepto desde el fascículo 1: estas indicaciones siguen siendo bastante reducidas; así p. ej., para los sustantivos no se indica la clase de palabra pero sí el género. Pero evidentemente, se trata de puntos insignificantes comparado con el trabajo en su totalidad. Especialmente interesantes son, en este primer tomo, los arabismos, que componen un cuarto de las palabras de este tomo (cf. el Indice de las etimologías al final del fascículo 10). Aquí encontramos para cada acepción no solamente la pura información lingüística, sino que se añade además una documentación, socio-cultural interesante, que, muchas veces, va más allá de lo que se espera (cf. p. ej. s.v. adalid, adarme). Aunque no se trate aquí de una verdadera historia de las palabras que nos informe sobre todos los aspectos de la evolución compleja de estos préstamos - de vez en cuando se nos queda un ligero sentimiento de insatisfacción después de la lectura -, me parece, sin embargo, importante incluir aquí los préstamos del árabe ya que forman una parte importante del lexico medieval. Otro factor importante ya señalado en los otros fascículos, es el número importante de palabras que no se habían registrado todavía en la lexicografía del español medieval. Se trata p. ej. en el fasc. 9 de las palabras acucia 'cierto paño', acuciante 'el/lo que es apresurado', acuerdo 'cuerdo, sensato', acuidar 'pensar, saber', acursante 'transmisor', acursar 'introducir, aducir, transmitir', açodra 'especie de jubón, de camisa', açuz 'cierta piedra', achalgo 'recompensa por un hallazgo devuelto', achanchar 'ensanchar, engrandecer'; en el fasc. 10 de achiquecer 'reducir, disminuir', adaguado 'mezclado con agua, aguado', adamnificar 'causar estragos', adañable 'dañoso, perjudicial', adañante 'dañoso, perjudicial', adarvejo 'patio, plazuela', adebdo 'obligado moralmente', adecabo 'otra vez, de nuevo', adecido 'bajado, sacado', adelantaje 'autoridad o territorio de un adelantado', adeliciar 'gozar, deleitar'.

El primer tomo del *DEM* es una etapa importante en lo concerniente a la descripción lexicológica del español medieval. Esperemos que los trabajos sigan sin interrupción y con la misma calidad, porque necesitamos con urgencia esta documentación que, dentro de la lexicografía histórica del español, ocupa un lugar privilegiado.

Ingrid NEUMANN-HOLZSCHUH

M.ª Teresa HERRERA (Bajo la dirección de –), *Diccionario español de textos médicos antiguos*, Madrid, Arco/Libros, 1996, XVIII + 1695 pp., dos volúmenes.

La directora de esta públicación, María Teresa Herrera, profesora de la Universidad de Salamanca, venía editando desde muchos años una serie de textos científicos castellanos medievales que hacían presagiar la aparición de una obra como la que señalamos aquí brevemente.

Los dos gruesos tomos de que consta este diccionario, en formato de 20 x 30 cm., son una aportación extraordinariamente enriquecedora al conocimiento del español antiguo en sus vertientes más utilitarias. Quiza deba decir, ya al comienzo, que el título puede inducir a error. EI DETEMA, como se abrevia la obra comentada (*Diccionario español de textos médicos antiguos*), no es sólo un repertorio de voces de la facultad, sino algo más; es un tesoro que recoge el caudal léxico que aparece en obras de medicina medievales, las cuales han sido despojadas enteramente, prescindiendo sólo de los útiles gramaticales. Así, es normal que nos encontremos con términos específicos de la materia como *mucilaginoso* o *músculo*, pongo por caso, pero el diccionario registra también voces como *freir, juglar, comer, ignorar, mujeril, murciélago* o *música*, porque tales palabras están en cualquiera de los tratados científicos vaciados.

Con ello el DETEMA se convierte prácticamente en un bienvenido diccionario histórico, que puede modificar la imagen general que tenemos del léxico castellano. La autora principal y sus colaboradoras M.ª Nieves Sánchez y M.ª Purificación Zabía se han dedicado a recoger el léxico y definirlo lo más exactamente posible (lo que no es poco ni tarea fácil), sin entrar en observaciones de tipo etimológico o lexicográfico. La bibliografía crítica elencada a doble columna en las pp. XVII y XVIII sólo ha servido para precisar el significado de los lemas, no para estudiar filológicamente qué representa este caudal léxico dentro de la historia de la lengua española. A la crítica filológica española le corresponde ahora, a partir de ese gran corpus, ir sacando conclusiones.

El corpus está compuesto por 32 tratados, transmitidos en manuscritos de fines del siglo XIV y de todo el siglo XV (también en incunables), cuya redacción originaria a veces quizá sea bastante anterior. Tales textos pueden consultarse en microfichas y son los publicados por el «Hispanic Seminary of Medieval Studies» de la Universidad de Wisconsin (Madison), con cuyo programa informático se ha llevado a cabo la redacción de la obra. El director de dicho seminario, prof. John Nitti, ha asesorado a las redactoras, como éstas reconocen con agradecimiento en la Introducción. Se da la paradoja de que varios tratados habían sido publicados por la propia M. Teresa Herrera o por M. Nieves Sánchez, aunque para su inclusión en el DETEMA se ha acudido a una edición diferente en microficha, tal es el caso, por ejemplo, del Menor daño de la medicina de Alonso de Chirino, basado en la edición de A. Ardemagni, R. Richards y H. R. Solomon Madison 1984), cuando M. T. Herrera había proporcionado un texto crítico en Salamanca, o del Lilio de la medicina de Gordonio, basado, aquí en la edición de C. M. Wasick (Madison 1988), cuando M. Nieves Sánchez había dado una excelente, en la propia editorial Arco/Libros, en la colección «Fuentes de la medicina española». Lo mismo diremos de los varios Tratados de la peste, que cuidó también M. Nieves Sánchez. Ni que decir tiene, y así está confirmado en la introducción, que esas transcripciones en microficha han sido cotejadas con los originales o, cuando ha convenido, corregidas, siguiendo las ediciones más solventes.

Las definiciones son escuetas y ajustadas. Un sistema de referencias permite hacer las remisiones necesarias, sea de variantes gráficas o de sinónimos: una entrada como cizaña remite a ballico y a joyo, y cada uno de estos lexemas a los otros; lo mismo diremos de arrayán que manda a murta y mirto; o de regaliza que envía a liquiricia y a orozuz; sién remite a pulso y témpora; ajenuz a cardamomo, gith y neguilla; basilicón a albahaca y a ocimo; escorpión a alacrán; raposo a vulpeja y zorra, etc. Muy ingenioso es el tratamiento de los lexemas compuestos o usos solidarios, lo que aquí se denomina «unidades pluriverbales» (por ejemplo azúcar cande, fiebre continua, boca ayuso, usar con mujer), que permite que no se pierda ninguno de los lemas. Entre estas unidades deseo destacar en el artículo dedo el precioso cuadro de las denominaciones de los cinco dedos de la mano, que de por sí constituye una monografía onomasiológica: dedo anular, d. auricular, d. chico, d. demostrador, d. grueso, d. impúdico, d. índice, d. mayor, d. médico, d. medio, d. menor, d. misino, d. pequeño, d. pulgar, d. superfluo.

Cuando se trata de voces homónimas hay una sola entrada, pero con separación tajante de sus acepciones, así el lema *alegría* con los significados de 'gozo' y 'ajonjolí'; cuando parece conveniente, los homónimos forman dos entradas, como es el caso de *puja* 'empuje' y *puja* 'abundancia de humores'.

Dejando aparte el fruto que van a sacar con seguridad los historiadores de la ciencia y de la medicina en particular, los filólogos tienen en este diccionario un venero. El número de nuevas dataciones es ahora muy grande y también lo es el de lexemas antiguos que siguen vivos en el siglo XV, cuando parecían haber desaparecido antes (cf. s.v. abés). Con este repertorio se pueden seguir algunes de las contiendas léxicas más importantes de la filología española, sea, e gr., la lucha de diestrosiniestro vs. derecho- izquierdo o de luengo vs. largo.

Cumple señalar la candidad de voces cultas, especialmente del ámbito medicinal, que pueden dar un vuelco a lo que se conose de esta parcela del léxico: alopecia, idóneo igneo, igneidad, ignito; íncubo; torcular; vomitivo; unívico; vulneración, etc. Ello nos lleva a pensar que la pendantería cultista de un Juan de Mena y contemporáneos cuatrocentistas no era cosa tan esporádica como se supone.

En otro orden de cosas, hojeando sólo al azar, uno encuentra, e. g., la entrada fideos en 1495, controvertida voz, que, si prescindimos de fantasías mozárabes, estaba atestiguada sólo desde 1525, en la traducción catalana de Roberto de Nola. O bien abeto (grafiado aueto) que, frente a lo que pensábamos, lo hallamos aquí hacia 1460. Otro caso sería el de apoyar, italianismo claro, se ha documentado en general en el siglo XVI: la primera edición del diccionario de Corominas lo señalaba en 1587 y, tras muchas puntualizaciones por parte de varios innominados hispanistas (entre los que me cuento), la segunda edición fija su introducción en el año 1496, con otras menciones en 1506 y 1544. Pues bien, ya en 1481 aparece con toda naturalidad nuestro vocablo. Cf.: «son cinco costillas amenguadas o falsas las quales de la parte çaguera son continuadas con los cinco spondiles de las costillas e de la parte delantera de las costillas non so apoyadas con huesso» (Cirugía mayor). La misma obra usa igualmente apoyamiento.

Un punto crucial es el de la procedencia de los textos despojados. Algunos son traducciones del árabe y contienen una especial terminología en cuyo esclarecimiento se ha puesto mucho empeño. Es en este apartado en donde pueden darse palabrasfantasma, cuya peligrosidad queda atenuada con el marchamo de «no resuelto», que aparece en algunas entradas (ferderia, etc.). Otros han sido redactados o copiados en diversas regiones de España y ello origina geosinónimos de la mayor transcendencia, algunos de los cuales ya apuntamos arriba al mencionar las remisiones de los lemas: así rato tiene su réplica en estonda, de prosapia aragonesa, hedor en pudor o comadreja en mustela.; almirez en mortero; membrillo en codoña; lombriz en cuco y gusano; yeso en aljez; yema en moyuelo y rovillo (lo que hace pensar en seguida en mújol y rovell). No es difícil averiguar de dónde procede el original de alguno de los tratados; compárese, s.v. fexugueza este texto dela Cirugía rimada de 1493: «...grande fexugeza que en nuestro vulgar quiere dezjr pesgueza». Los ejemplos de sinonimia, muy abundantes, son de un interés subido. Sólo me pregunto por qué mostaza no remite a jenabe, ni alcaravea a alquereví.

Aún terminaré señalando la presencia del sustantivo *codena* 'cuero, corteza (del tocino, etc.)', de cuya existencia se había dudado hasta ahora (cf. *DECH*, II, 116: «la existencia del vocablo necesita confirmación») y que viene a llenar el vacío castellano que se notaba en el conjunto de la Romania occidental para el representante de *CUTINA (dirivado de CUTIS): port. *códea*, cat. *cotna*, fr. *couenne*, it. *cotenna*.

Podríamos seguir apuntando elementos importantes que el diccionario aporta al mejor conocimiento de la lengua española. Basta con señalar la importancia que va a cobrar este repertorio e insistir en que los filólogos, los hispanistas y los romanistas en general tienen con estos dos preciosos infolios un rico filón para sus investigaciones. Hay que felicitar a María Teresa Herrera y a su equipo, que con entrega y entusiasmo han llevado a cabo una tarea de tan altos vuelos y nos hayan regalado esta obra de consulta, desde ahora indispensable. También merece nuestros plácemes la editorial Arco/Libros que por los tiempos que corren no ha dudado en publicar una obra de tanta envergadura.

Germán COLÓN

Juan M. LOPE BLANCH, *Nebrija cinco siglos después*, México, Universidad Nacional Autónoma de México (Instituto de Investigaciones Filológicas. Publicaciones del Centro de Lingüística Hispánica 39), 1994, 118 pp.

Cuando en 1992 se celebró el quinto centenario de la publicación de la *Gramática castellana* de Antonio Nebrija, aquello fue el motivo para realizar una serie de coloquios y publicaciones en homenaje a este gran sabio español que vivió en el umbral del siglo 15 al siglo 16, y a su gran obra científica extraordinariamente polifacética. Bajo estos homenajes también hay que agrupar la presente obra, cuya publicación por parte de Lope Blanch quiere verse entendida «como testimonio de admiración a una de las más extraordinarias figuras de la cultura hispánica de todos los tiempos» [5]. Las seis disertaciones que comprende este libro habían sido publicadas en otro lugar en 1992 y 1993 [cf. especificaciones pp. 7 y 113]. Aparte de tratar la *Gramática castellana*, uno de los artículos honra la persona de Nebrija en general y otro se ocupa de sus actividades en el campo de la lexicografía.

La compilación comienza con el intento de considerar Nebrija no sólo como predecesor sino también como representante de la lingüística moderna: *Nebrija, primer lingüística moderno* [7-18]. Para justificar este salto tan atrevido desde el final de la edad media hasta los tiempos modernos Lope Blanch hace alusión al mérito de Nebrija como iniciador de un método lingüístico completamente nuevo y determinante en diversos campos de las lenguas latín clásico y castellano como lengua vulgar. Fue según las palabras de Lope Blanch:

«el primero que dedicó su atención estrictamente filológica, especializada, a varios aspectos de los hechos de lengua a que sigue atendiendo la lingüística de nuestros días»

«el autor de la primera gramática "científica" de una lengua europea moderna»

«el primer estudioso de la teoría ortográfica del castellano»

«el primer lingüista que, en le dominio hispánico, atendió a los problemas idiomáticos que hoy quedan a cargo de la pomposamente llamada "política lingüística"» y «inició la lexicografía de las lenguas románicas vista a partir de ellas mismas y no del latín» [7-8].

Las numerosas alusiones al trabajo pionero de Nebrija en diversos campos de la lingüística descriptiva y de la teoría de la lengua forman el hilo rojo que se traza por todos los trabajos recopilados en este libro y en algunas partes hasta adquieren un carácter dominante como por ejemplo en Nebrija, fuente y puente de conocimientos gramaticales [19-39]. Ahí Lope Blanch trata la cuestión, hasta qué punto no sólo la Gramática Castellana (1492), sino también las Introductiones latinae (1481) y su traducción al español Introducciones latinas (ca. 1486) han servido de ejemplo a los gramáticos posteriores. Tratando este tema, Lope Blanch es consciente de las dificultades que representa cada caso de coordinación entre las obras. Comparando las obras de Nebrija con la Gramática castellana de Cristóbal Villalón (1558), el autor indica algunas partes en que se pueden reconocer unas paralelas posibles en unos casos y paralelas bien claras en otros. Lope Blanch intenta además comprobar la existencia de huellas de las ideas gramaticales de Nebrija en las Osservationi della lingua castigliana de Giovanni Miranda (1566 y 1569) y en la Grammaire et observations de la langue espagnolle de Cesar Oudin (1597), no obstante sin llegar a una conclusión respecto a la influencia de Nebrija. En el artículo Los sintagmas extensos de Nebrija [41-53] Lope Blanch examina los términos oración, cláusula y sentencia, usados por Nebrija con frecuencia pero sin definirlos con claridad, y los compara con las obras de sus antecesores greco-latinos como por ejemplo Diomedes y Donatus y con las de sus sucesores como Cristobál Villalón (1558) y Gonzalo Correas (1626/1627). Llega a la conclusión de que Nebrija en cuanto a la clasificación y descripción de unidades complejas dentro de una frase o bien de periodos de frases, está más bien profundamente arraigado a la tradición clásica, y de que para unidades de este tipo no fueron desarrollados modelos descriptivos adecuados hasta mucho más tarde.

A partir de algunas palabras francesas de origen árabe, que como tales vienen indicadas en la obra *Origines de la langue françoise* (1650) Lope Blanch trata de aclarer la existencia de posibles relaciones entre los diccionarios de Nebrija y la ya mencionada obra de Gilles Ménage: *De Nebrija a Ménage a través de Covarrubias* [55-76]. No se acaba de comprobar una relación estrecha entre Nebrija y Ménage, como «no tengo testimonio documental alguno de que Gilles Ménage se hubiese ser-

vido directamente del *Vocabulario* [1495?] de Nebrija» [71]. Como por otra parte Ménage a menudo hace referencia a Covarrubias y a su obra *Tesoro de la lengua castellana o española* (1612) se puede suponer que las ideas de Nebrija con referencia a la etimologia están presentes en la obra de Ménage por medio de Covarrubias.

La exposición de la oposición entre los términos prescripción y descripción en la historia de la lingüística española es el tema de Actitud de Nebrija ante la lengua castellana [77-97]. Primero el autor hace alusión a la actitud normativa, caracterizada por compromisos, y después resume brevemente las diversas opiniones divergentes en cuanto a este problema en tratados posteriores sobre la teoría lingüística, como lo de Juan de Valdés (ca. 1535) o en gramáticas como las de Cristóbal Villalón (1558), Jiménez Patón (1614) y otras más, hasta llegar a las ideas de la Real Academia Española. Después de un resumen esbozado el autor llega a Andrés Bello y Rufino José Cuervo, los representantes más conocidos e importantes de la gramática castellana en Hispanoamérica en el siglo 19. El tema mencionado al principio del artículo, la fijación de una norma lingüística, ahora llega a obtener unas dimensiones geográficas, políticas y culturales o sea, la inclusión del español americano en este conjunto de cuestiones con las consecuencias de una «enorme extensión del dominio lingüístico hispánico como germen poderoso de fragmentación idiomática» [93]. Lope Blanch se pronuncia a favor de hacer todo lo posible para conservar la integridad del castellano en Europa y América mediante el buen uso «que hace ley» en contra de un uso vicioso «que debe extirparse» [94]. Referente a la realización de tal afán se dirige a las instituciones responsables para la normalización, como academias, universidades y escuelas de todo el mundo hispánico y exige su participación en la conservación de la homogeneidad del castellano en el sentido de Nebrija.

El último artículo Estructura sintáctica de la cláusula en Nebrija [99-112] contiene el análisis sintáctico del famoso prólogo de la Gramática castellana, partiendo de las unidades cláusula y oración en una comparación estadística con obras que van desde la edad media hasta el siglo 17. Ahí, Lope Blanch recurre a resultados de publicaciones anteriores. Las particularidades del estilo nebrijense que él muestra se resumen en la constatación de que Nebrija sabe «organizar cláusulas tan amplias y complejas manteniendo a la vez notable elegancia y sorprendente claridad, tanto en la exposición del contenido semántico, cuanto a la ordenación de las oraciones» [105].

La vista general que hemos dado sobre este libro ya proporciona una idea de la gran cantidad de temas relacionados con Nebrija y con la historia de la gramaticografia y lexicografia española abordados por Lope Blanch. Por las características típicas de recopilaciones de artículos que se crearon para las ocasiones más diversas sin por ello tener un nexo entre ellos mismos no se puede evitar que se vuelvan a repetir hechos ya muy conocidos. En relación a lo mencionado hay que ver algunes exposiciones de carácter muy general de las cuales pensamos que merecerián una consideración más profunda. Si Lope Blanch en el contexto de la enorme influencia de Nebrija sobre la lexicografía de aquella época dice que «la voz de Nebrija llegó a través de ellos [= los vocabularios escritos por hispanistas de muy diverso origen], no sólo a Italia sino también a Francia, Inglaterra y Alemania» [14], no se puede aceptar sin más esta afirmación referente a Alemania: como se puede verificar claramente en el índice de Franz Claes aparecen más o menos al mismo tiempo que el Lexicon latino-español de Nebrija (1492) diccionarios de latín – lengua vulgar tipi-

cológicamente semejantes en el entorno idiomático alemán⁽¹⁾. Sólo un análisis detallado podría aclarar si estas obras realmente se pueden agrupar bajo la tradición nebrijense⁽²⁾. Además Lope Blanch califica las *Osservationi* de Juan Miranda (1566 y 1569) como «la primera y más valiosa gramática bilingüe que se escribió para la enseñanza de la lengua española y, posiblemente, de cualquier otra lengua de Europa» [35]. Se ha de objetar que ya en 1555 en Lovaina con la *Vtil y breve institution* se publicó un libro de enseñanza para la lengua española y hay que recordar que ya comenzaron a aparecer las primeras instrucciones para aprender el franés como lengua extranjera a partir del siglo 14; en relación a este tema véase el índice de Edmund Stengel⁽³⁾. Además pensamos que es problemático hablar de modo general de una "primera gramática bilingüe" para la enseñanza de la lengua española en este contexto; en los comienzos de la gramaticografía de lenguas vulgares existían ya libros de aprendizaje lingüístico híbridos entre gramática (en el sentido moderno) y colecciones de palabras o sintagmas ordenados alfabéticamente o por temas, precursores de nuestros diccionarios.

Nebrija, sin duda alguna, es una de las figuras centrales en la historia de la lingüística europea en uno de los umbrales más importantes de su desarrollo. Sin embargo, cuando Lope Blanch escribe que «la gramática, la lingüística europea moderna – de las lenguas europeas modernas – nace en España por obra de Nebrija. Sus raíces están, naturalmente, en la gramática grecolatina de la Antigüedad y de la Edad Media» [80], ignora completamente el papel importante de los estudiosos italianos de los siglos 14 y 15 en la historiografía de la lingüística. Además se habría de preguntar hasta qué punto Nebrija puede considerarse no sólo como inovador sino también como consumador de las tradiciones lingüísticas clásica y medieval. Para una mejor comprensión de las obras de Nebrija, finalmente, nos gustaría que su inter-

⁽¹⁾ Franz Claes, Bibliographisches Verzeichnis der deutschen Vokabulare und Wörterbücher, gedruckt bis 1600, Hildesheim/Nueva York 1977.

⁽²⁾ Lope Blanch tiene razón cuando dice [14], que Cesar Oudin se ha servido de las obras de Nebrija. Sin embargo, la referencia que hace a Nebrija [ibid. nota 16] no está en el prefacio del *Tesoro de las dos lengvas francesa y española* de 1607 sino que aparece después en el prefacio de la segunda edición de 1616. No obstante podemos añadir que Oudin en la parte español-francés de la primera edición hace referencia a Nebrija por ejemplo en alondra, millar y regalar. Para completar este comentario queremos mencionar que después del *Lexicon* de Nebrija de 1492 se publicó ya a partir de 1511 en Lyon una versión latín-francés seguida por otras ediciones en París y Caen, con lo cual ya en la Francia de Oudin había comenzado una recepción de Nebrija. En relación a este tema y la influencia de Nebrija en la lexicografía francesa véase el trabajo de Margarete Lindeman, *Die französischen Wörterbücher von den Anfängen bis 1600. Entstehung und typologische Beschreibung*, Tübingen 1994. (Lexicographica series maior 54.)

⁽³⁾ Edmund Stengel, Chronologisches Verzeichnis französischer Grammatiken vom Ende des 14. bis zum Ausgange des 18. Jahrhunderts nebst Angabe der bisher ermittelten Fundorte derselben. Neu herausgegeben mit einem Anhang von Hans-Josef Niederehe, Amsterdam 1976.

pretación tuviera suficientemente en cuenta la situación científica y cultural en España a finales del siglo 15 para que el término *humanismo* no sea utilizado como mera etiqueta de una época sino adquiera un contenido adecuado.

A fin de cuentas se puede decir que Lope Blanch en sus artículos ha dado una serie de sugestiones interesantes que invitan al estudio intenso de Nebrija y de sus obras lingüísticas⁽⁴⁾.

Barbara von GEMMINGEN

Giesela GRÜNWALD, Gesellschaftliche Veränderungen im Spiegel der Namengebung. Eine empirische Untersuchung anhand spanischer Vornamen in der Stadt Jávea, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1994, 207 pages.

L'ouvrage est la publication, semble-t-il *in extenso*, d'une thèse sur l'évolution sociale vue à travers la prénomination, par le biais du dépouillement des registres de naissances de 1928 à 1989 – et en 1878 pour comparaison – du port de Jávea, sis dans le Sud de la Catalogne, entre Valencia et Alicante.

L'auteur prend en compte les différents aspects sociologiques dont ressortit la nomination, sans négliger, bien évidemment, l'aspect familial. Seul inconvénient, la famille n'est rapportée au prénom que dans le sens vertical (filiation), pas horizontal (fratrie): or l'on ne saurait nier l'importance de la fratrie dans le choix des prénoms, que ce soit autrefois ou aujourd'hui, et cet oubli se révèle alors dommageable.

L'importance de la religion est bien mise en évidence dans son rapport à la prénomination; mais si la dévotion se marque par les statues et autres œuvres dues à la piété populaire, l'on peut se demander s'il convient de négliger à ce point les titulatures paroissiales dont on connaît le rôle dans le choix des noms de baptême, particulièrement dans les pays encore empreints de religiosité.

Les aspects formels sont parfaitement décrits, notamment sur l'ordre des prénoms plus ou moins imposé par l'accent tonique [64-65]. L'absence de commentaires ne permet cependant pas de savoir si l'auteur, en observant des faits d'allitération [64], se contente de constater leur existence ou suppose une quelconque volonté des parents – dont on sait, par ailleurs, qu'elle est attestée dans nombre de cas. Le corpus étudié, récent, permettait l'interrogation directe des nommants sur ce fait.

Parmi les variations locales, dialectales ou sociolectales, l'auteur a mis *Dorotea / Doreen* ainsi que *Juana / Yvana* sur le même plan que *Felicitas / Felicidad* ou *Ana/Aneli*: c'est impossible puisqu'il s'agit de prénoms d'origine étymologique différente – *Doreen* est un dérivé anglais de *Dora* (la mère de l'enfant est d'ailleurs anglaise [129]), forme abrégée de nombreux prénoms anglais qui contiennent l'élément d'origine grecque *dora*, *Dorotea* n'en étant qu'un parmi tant d'autres. La consultation d'un ouvrage comme celui de P. Hanks et Fl. Hodges, *A dictionary of first names*, eût pu être utile à l'auteur, bien que certaines étymologies y soient dis-

⁽⁴⁾ Véase también el trabajo de Petra Braselmann, *Humanistische Grammatik und Volkssprache. Zur «Gramática de la lengua castellana» von Antonio Nebrija*, Düsseldorf 1991. (Studia Humaniora 21).

cutables. Le paragraphe sur les *Verfremdungen* eût mérité d'être développé [66-69] car il contient nombre de rapprochements aux traits linguistiques par trop disparates pour ne pas exiger un classement véritable.

Le long chapitre sur le comportement onomastique des différentes couches sociales [72-109] est très important: il montre bien en quoi certains prénoms sont spécifiques de certains milieux, avec des évolutions dans le temps. Les résultats correspondent à la situation que l'on connaît en France grâce à l'ouvrage de P. Besnard et G. Desplanques, *Un prénom pour toujours: la cote des prénoms hier, aujourd'hui et demain.*

Le quatrième chapitre porte sur les nouveaux prénoms [110-155]. L'apport de l'auteur n'est pas négligeable, mais il nous paraît utile de mettre en garde contre la typologie qu'elle utilise comme tous ses devanciers, et dont l'inanité est pourtant patente: noms juifs, grecs, romains, germaniques, slaves, de la famille du Christ, de saints, latins (?!) [112]. Le mélange langue / religion, même s'il est constant dans les travaux sur les prénoms, ne repose sur rien d'autre que deux typologies très différentes qu'on ne peut en aucune façon confondre. Le classement sur les origines ethniques des prénoms laisse perplexe en certains cas [127]: pourquoi Washington seraitil un prénom typiquement argentin, Sergio est-européen, Cristián et Hugo suédois? La consultation d'un ouvrage comme celui d'O. Nüssler, Internationales Handbuch der Vornamen, par exemple, eût évité à l'auteur des attributions ethniques erronées. L'auteur met néanmoins bien en évidence l'influence de l'origine ethnique des parents dans l'attribution du prénom [128-131], et singulièrement du prénom Paula qui relève de plusieurs langues et ethnies différentes et n'est donc pas d'emploi entièrement autochtone à Jávea [131-132]. La liste que l'auteur donne des attestations simples ou doubles de Francisco montre une nette désaffection pour ce prénom de 1939 à 1942, surtout en 1940, pour les raisons historiques que l'on connaît; par la suite, les parents reviennent à ce prénom traditionnel.

Le cinquième chapitre porte sur les prénoms reflet de l'évolution sociale [156-174]. Le paragraphe probablement le plus frappant, d'un point de vue sociolinguistique, traite des prénoms catalans [166-167]: seulement deux exemples, en 1940 et en 1949, puis un renouveau à partir de 1974, avec une fréquence accrue dans les années 80. Il est donc deux principales évolutions sociolinguistiques qui ne sont intervenues, de manière franche, qu'après la mort de Franco: l'usage écrit et officiel des formes catalanes pour des prénoms hispaniques, l'emploi massif de prénoms d'origine étrangère sans lien nécessaire avec la nationalité d'origine des parents. Seule l'évolution politique retardée par le départ du *caudillo* peut expliquer la différence chronologique avec le changement identique commencé en France quelques années plus tôt.

Cette thèse présente de nombreuses listes de prénoms avec l'année de naissance, la profession du père et éventuellement de la mère, ce qui en augmente la richesse.

Le travail est bien mené, mais seulement en synchronie, ce qu'on peut déplorer pour le bien-fondé de l'analyse. C'est néanmoins une honnête monographie qui permet d'obtenir beaucoup de points de comparaison avec la situation en d'autres villes d'Espagne et d'autres pays, dévoilant le caractère devenu presque universel de l'évolution de la prénomination dans nos pays rongés par une civilisation dont l'être est de plus en plus exclu au profit du modèle.

Pierre-Henri BILLY

Juan A. FRAGO GRACIA, Andaluz y Español de América: Historia de un parentesco lingüístico, IV Premio de Investigación Andalucía América, Junta de Andalucía, Consejería de Cultura y Medio Ambiente, 1994, 203 pp.

Llega la publicación de este trabajo en un momento importante, no sólo por lo que su autor ha significado en la nueva orientación que están teniendo los estudios diacrónicos del español sino porque plantea teóricamente y confirma con un respaldo documental sólido la importancia del andaluz en la conformación del español americano.

En todas sus investigaciones anteriores, pero sobre todo en su Historia de las hablas andaluzas (Arco Libros, Madrid, 1993), J.A. Frago había señalado que «en historia la última palabra han de tenerla los documentos» y, basándose en ese postulado, su labor se ha centrado en el rastreo de las bibliotecas y archivos, en la transcripción de múltiples textos -los menos estandarizados, redactados sin intención científica o artística, como cartas privadas, actas capitulares, ordenanzas, testamentos, declaraciones de testigos, etc.-, que le han permitido corroborar sus hipótesis sobre determinados aspectos del cambio lingüístico, especialmente sobre la temprana documentación de los particularismos lingüísticos del andaluz. No se trata en su caso, sin embargo, de un abandono de los métodos tradicionales de investigación, sino de la vuelta al estudio filológico en su sentido primigenio -a las fuentes, a los textos, en este caso no literarios-, uniendo a su sólida teorización una labor exhaustiva de documentación y de comprobación literal de los hechos: «Ni que decir tiene, no descarto, nunca lo he hecho, otros medios de información útiles también para fijar históricamente un determinado fenómeno evolutivo. Existen, por descontado que sí, noticias muy aprovechables aportadas por gramáticos y tratadistas de una u otra manera preocupados por cuestiones relativas al lenguaje, igual que rasgos de diacronía subyacentes al puro juego literario. Y no puede negarse que de semejante cúmulo de datos se desprende alguna luz, en ocasiones de brillo verdaderamente esclarecedor, sobre la clase de retrospección que me propongo emprender» (Historia de las hablas andaluzas, p. 10). Señalaba Roger Wright en un artículo reciente («Status quaestionis: el estudio diacrónico del español», Lingüística, 5 (1993), pp. 77-126) que la lingüística histórica tiene hoy más interés que nunca y resaltaba la preferencia del hispanismo por los datos más que por las teorías: quizá es que los planteamientos han tenido que volver a las fuentes buscando en ellas, como dice J.A. Frago, «libre de preestablecidos condicionamientos cronológicos», los «sólidos argumentos lingüísticos» que expliquen el cambio.

Es este libro que comentamos, por tanto, fruto de una trayectoria de investigación y un paso consecuente en la evolución de la misma. Si la *Historia de las hablas andaluzas* significaba sentar las bases de lo que ha sido el origen y el desenvolvimiento de las variedades andaluzas, *Andaluz y Español de América: Historia de un parentesco lingüístico* es el ejemplo de la segunda etapa de ese análisis que apunta hacia un futuro estudio coordinado de lo que ha sido la historia de las modalidades atlánticas –del andaluz, del canario y del español en América–, de las huellas, implicaciones e interferencias que varios siglos de intercambio dejaron en la lengua hablada a una y otra orilla del Atlántico: «La tarea que el americanista tiene por delante es, pues, sumamente compleja, pero científicamente muy rentable y atractiva donde las haya, con el aliciente añadido de que muchísimo es lo que en este campo queda por investigar; casi todo, en puridad, si de lo que se trata es de levantar un edificio histórico con materiales verdaderamente sólidos, que únicamente un concienzudo expurgo documental proporcionará» («Prólogo», p. 9).

Se parte del hecho de que han sido muchas y múltiples las variedades del español que han conformado el español americano, pero que el aporte andaluz fue esencial, un andaluz que ya en aquella época contaba con un habla perfectamente diferenciada cuyos rasgos serían parte de ese bagaje cultural que los emigrantes llevarían a América. Ejemplo muy significativo a propósito de este hecho es el que recoge Lucas Fernández de Piedrahíta, en su Historia general de las conquistas del Nuevo Reyno de Granada (publicada en Amberes en 1676) cuando señala que «los naturales de la tierra mal disciplinados en la pureza del idioma Español, lo pronuncian generalmente con aquellos resabios, que siempre participan de las gentes de las costas de Andaluzia». Además, Sevilla, centro de las comunicaciones y punto de partida hacia las colonias atlánticas, significó el primer filtro para ese mestizaje que condicionaría ese tipo de español llevado a Indias, un español que, como queda demostrado fehacientemente, no era ni mucho menos homogéneo ni en el mismo territorio peninsular («La variación interna del castellano de finales del cuatrocientos se manifiesta tanto en el aspecto morfológico y sintáctico como en el léxico y, por descontado, en el plano fonético también; y no debe perderse de vista el hecho de que con todas aquellas variantes y fluctuaciones hizo el español la travesía del Atlántico», pp. 66-67).

A través de ocho capítulos («En los orígenes del hermanamiento lingüístico entre Andalucía y América», «Evocaciones literarias entre España y América», «Variación dialectal y sociocultural en la documentación indiana del siglo XVI», «Difusión de la fonética andaluza en la sociedad indiana», «Fantasías y realidades léxicas: entre búcaros y bizarrones», «Sobre el andalucismo léxico en el español de América», «La recepción del indoamericanismo léxico en España» y «Andalucismo e historia del español de América») se analizan los ejemplos que el corpus textual ofrece de las múltiples influencias andaluzas en los autores americanos pero también, dentro de un proceso que fue de mutua interacción dialectal, se recoge una abundante documentación de la llegada y del arraigo de los indoamericanismos a los puertos andaluces, fruto inequívoco de un flujo y reflujo, de un intercambio cultural que afectó también al español europeo, que se enriqueció desde los primeros años de la conquista con la adopción de elementos léxicos con los que denominar los nuevos referentes de la realidad americana (resulta interesante como contrapunto a la documentación andaluza aportada por Frago, los testimonios recogidos en las mismas crónicas americanas. Vid., por ejemplo, el «Glosario de nuevas denominaciones» dentro del libro de E. Martinell Gifre, Aspectos lingüísticos del descubrimiento y la conquista, Madrid, CSIC, 1988, pp. 189-209).

De especial interés nos parece el capítulo dedicado al «andalucismo léxico», teniendo en cuenta lo que significaría para la comparación con otras regiones el poder disponer en el futuro de un registro de esos andalucismos en textos históricos, ya que muchos de los occidentalismos y arcaísmos documentados en América tienen, sin duda, un antecedente directo en andaluz («Por supuesto que existía desde antiguo un léxico andaluz diferenciado en bastantes de sus elementos del de otras regiones peninsulares, y la única manera de determinar objetivamente esta cuestión está en el expurgo de las fuentes escritas, que no dejará de deparar al investigador continuas sorpresas», p. 127). Alfajor, maceta, barcina, empleita, gavia, tiseras, etc. parecen voces de un fondo común esparcidas por todo el español atlántico cuya documentación en las distintas regiones hay que seguir analizando para llegar a establecer las conexiones interdialectales desde los primeros años de la conquista.

Láminas y apéndices documentales ilustran cada capítulo de este libro que cumple con el deseo de Terreros y Pando de aprehender y aprender más sobre ese «quinto idioma castellano», el que «llaman provincial». Con él nos acercamos un poco más al terreno de la dialectología histórica, a analizar y descrubrir a través de los textos la encrucijada multidialectal que intervino en la expansión del español por América.

Dolores CORBELLA

DOMAINE GALLO-ROMAN

Nicoline HÖRSCH, Republikanische Personennamen. Eine anthroponymische Studie zur Französischen Revolution, Tübingen, Max Niemeyer Verlag (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 258), 1994, XVI-624 pages, 242 DM.

Cette volumineuse thèse porte sur les prénoms révolutionnaires en France. Elle est le premier vaste essai sur le phénomène, embrassant tout le pays autant que faire se peut: l'on doit donc saluer le remarquable effort de l'auteur.

L'ouvrage est constitué de six parties dont:

- 1. Wege zu einer republikanischen Namenphilosophie [1-61]
- 2. Untersuchung des Namenmaterials [62-343]
- 3. Datenauswertungen [344-382]
- 4. Pflicht zur Namenfreiheit? [383-400]
- 5. Ausklang einer kulturellen Revolution [401-418].

Le fond même appelle quelques remarques d'ordre méthodologique.

Sur la terminologie d'abord. Ce qu'en France nous appelons «prénoms révolutionnaires», l'auteur les nomme «republikanische Personennamen». Pourquoi, l'auteur ne le dit pas. «Republikanisch» a trait au seul caractère institutionnel du nouveau régime qui a succédé à la monarchie française et très peu de prénoms font référence à ce caractère républicain. «Revolutionär», adjectif repris à notre langue avec le même sémantisme, a trait en revanche au caractère politique et idéologique du nouveau régime et beaucoup de prénoms y font au rebours référence, portés notamment par cette vague sociale, cette ambiance éminemment populaire.

Sur la définition du sujet ensuite. L'auteur n'a pas pris soin de le définir réellement: certes, la chose est difficile, mais passer sous silence les phénomènes linguistiques qu'on appelle sémantisme, dénotation, connotation et motivation pour définir le «prénom révolutionnaire» et ainsi le délimiter, nous paraît ennuyeux car c'est bien de là que découle toute analyse. Ce qui explique la suite.

Sur la nomenclature enfin. L'auteur n'a utilisé que la littérature dite secondaire, articles présentant parfois des listes incomplètes de prénoms ou des analyses plus ou moins fines sur les prénoms de tel ou tel ville ou village. Elle n'a malheureusement pas eu recours aux manuscrits, c'est-à-dire aux registres de naissance de l'époque, sources de première main. La nomenclature est donc la compilation de celles qu'ont constituées une centaine d'auteurs, chacun selon ses propres critères, l'un retenant

un prénom comme révolutionnaire, l'autre l'excluant, le plus souvent d'ailleurs pour un motif identique. L'uniformité des relevés et des choix qui y ont présidé fait défaut, ce qui grève fortement la compilation finale. L'analyse de chaque auteur étant le plus souvent très personnelle, N. Hörsch a eu quelques difficultés à débrouiller la réalité, acceptant pour révolutionnaires tous les prénoms que ces auteurs avaient eux-mêmes considérés comme tels. Il y a là, nous semble-t-il, une erreur méthodologique dommageable: il convenait de constituer un corpus de données autonome en relevant tous les prénoms – sans exclusion d'aucun – portés sur les registres de naissance de l'époque, surtout 1793-an IV, de les comparer entre eux puis de les confronter à ceux mentionnés dans la littérature secondaire, en procédant de même pour l'analyse des données. Une telle méthode aurait présenté l'avantage de partir d'une base exhaustive et saine, dénuée de tout préjugé d'analyse. Une analyse ne peut être rigoureusement scientifique qu'à la première condition de reposer sur un corpus de données scientifiquement établi.

La première partie [1-61] retrace tout ce qui fait l'ambiance de la période révolutionnaire, *stricto sensu*. Les rappels et nombreux détails historiques dont elle fourmille forment une excellente démonstration de l'auteur, permettant notamment de mieux appréhender le climat social, politique et idéologique de l'époque. C'est la partie la plus consistante en teneur scientifique, brillamment menée. Il eût été, néanmoins, légitime de s'interroger sur la période antérieure: la Révolution n'est pas un phénomène spontané et les nombreux traits qui la caractérisent, de même que ceux qui ont contribué à l'éclosion des prénoms dits révolutionnaires, ne sont pas le fait d'une génération spontanée: ils étaient en germe depuis longtemps et les événements politiques ont permis l'ouverture des institutions à la réalité, le Droit étant, comme toujours, à la traîne de la société. Seule la diachronie peut permettre d'analyser et les événements et leurs fruits – les prénoms en l'occurrence.

La seconde partie [62-343] constitue le corps de l'ouvrage: une recherche sur les prénoms organisée selon un classement de type classique largement débiteur de la littérature secondaire. L'auteur y étudie notamment les noms de guerrre de l'Ancien Régime pour les utiliser dans leur rapport avec les noms révolutionnaires: que ne l'at-telle fait pour les noms de baptême du XVIIIe s. qui lui eussent permis d'éviter de qualifier de révolutionnaires des noms qui n'en ont strictement aucun trait? L'analyse d'un phénomène purement temporaire nécessite l'analyse des phénomènes qui l'ont précédé. Tous les rédacteurs de dictionnaires étymologiques de noms de famille et autres amateurs d'anthroponymie puiseront là de quoi méditer et réviser bon nombre de leurs étymologies et de leurs explications: nombre de NF sont en effet datables de cette période. Et le fait que seulement un faible pourcentage d'enfants trouvés parvenaient à l'âge adulte a empêché que le nombre en fût bien supérieur. Mais ce n'est pas parce que *Pioche*, nom extrait du calendrier républicain, a été conféré comme **nom** à des enfants trouvés qu'il est toujours d'origine révolutionnaire: certaines familles le portaient auparavant.

La troisième partie [344-382] contient d'intéressants développements aréologiques, statistiques, linguistiques et historiques sur les noms, leurs bailleurs, ainsi que sur les noms des enfants trouvés. A propos des statistiques, il est regrettable que l'auteur en construise de nouvelles en compilant celles qu'elle a extraites de sources qui ne sont que de seconde main: les auteurs qu'elle a sollicités ont en effet bâti leurs propres statistiques à partir de noms subjectivement retenus comme révolu-

tionnaires et d'après des critères infiniment variables (mêlant en outre enfants mâles et femelles, ou enfants légitimes, naturels et trouvés...), ce qui les rend virtuellement erronées et, partant, difficilement réutilisables.

La quatrième partie [383-400] porte sur la liberté de nommer: les parents sont souvent contraints par les officiers publics, la sage-femme ou le chirurgien accoucheur, les témoins, la Société Populaire, voire entraînés, sinon soumis, par l'ambiance régnante, certains allant même jusqu'à croire que l'usage des nouveaux «saints» proposés à la dévotion populaire par le calendrier républicain était obligatoire dans le cadre de la nomination des enfants nouveau-nés, sinon des adultes. Les nombreux textes de l'époque que l'auteur reproduit sont très parlants à cet égard, et révélateurs de cet état où la liberté, comme toujours, est l'apanage des seuls puissants du moment, rappelant que le citoyen de base n'arrivait pas à faire la différence entre le «Ferme ta gueule!» de la monarchie et le «Cause toujours, mais surveille tes propos!» du régime qui lui a succédé. L'examen des registres montre parfaitement, à travers certains actes et autres rectifications d'actes, comme était particulièrement difficile, à cette époque, l'apprentissage de la liberté que le cadre de la loi allait vite ne pas tarder à délimiter – c'est-à-dire limiter.

La cinquième partie [401-418] porte sur les suites de cette révolution onomastique sous les périodes postérieures. Mais peut-on vraiment parler de révolution?: pour l'auteur, oui! Cependant, l'étude des noms de baptême antérieurs à la Révolution montre de façon patente et indéniable que l'évolution était largement entamée depuis de nombreuses décennies, sous la poussée notamment des littérateurs, des philosophes, de la bourgeoisie et de l'aristocratie éclairées ou protestantes, et que les événements politiques n'ont fait qu'amplifier le phénomène, le laïque calquant en tous points le religieux, modèle omniprésent, permanent et rémanent.

La dernière partie [419-593] est la liste alphabétique des prénoms extraits de la littérature secondaire avec, si possible, mention du sexe, de la date, du département, du lieu, de la profession du père, de la légitimité de l'enfant, d'une éventuelle rectification de l'acte de naissance, de la fréquence du prénom et de la source. L'idée de réaliser ce répertoire est excellente car il est appelé à rendre de grands services. Mais le fait d'en avoir ordonné les prénoms par ordre alphabétique du premier prénom en cas de prénom multiple (par exemple Yves Marie Pascal Hêtre est classé sous Y) et non du prénom révolutionnaire (il devrait figurer sous H) en rend la lecture malaisée: ainsi, pour retrouver cet exemple, il faut chercher Hêtre dans l'index des noms étudiés [612-624], se reporter à la page indiquée [123] où l'on trouve alors la mention Yves Marie Pascal Hêtre; pour savoir de quelle source est tiré l'exemple, il convient alors de retourner à la liste des noms [421-593] où l'on trouve enfin la référence complète à la lettre Y. Si la Révolution est un long combat, la recherche d'un prénom révolutionnaire peut parfois s'apparenter à un parcours du combattant.

Concernant les noms eux-mêmes qui sont à la base du système bâti par l'auteur, nous ne pouvons dresser une liste de tous ceux qui appellent une remarque nécessaire sur l'interprétation qui en est faite. Nous nous bornerons simplement à remarquer qu'il nous paraît difficile de pouvoir admettre comme révolutionnaires de nombreux noms comme: Agricole, Aimable, Alexandre, Ami, Angélique, Anibal, Apollonie, etc. qui ne le sont pas plus que Pierre, Paul, Jacques ou Jean. La définition était donc vraiment nécessaire pour servir de guide à l'étude.

L'auteur a fourni là un travail considérable et digne d'intérêt, singulièrement historique, richement documenté et analysé. Elle nous offre la première étude d'envergure sur les prénoms dits révolutionnaires, très fine dans les détails, et doit en être grandement et sincèrement remerciée: son travail fournira matière à réflexion à ses lecteurs que nous souhaitons nombreux. Ils en tireront le plus grand profit.

Pierre-Henri BILLY

Winfried BUSSE - Françoise DOUGNAC, François-Urbain Domergue. Le grammairien patriote (1745-1810) (Lingua et Traditio. Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft, 10), Tübingen, Gunter Narr, 1992, 243 pages.

Winfried Busse et Françoise Dougnac publient la première étude biographique détaillée du célèbre grammairien jacobin de la Révolution française, Urbain Domergue (né à Aubagne le 23 mars 1745 et mort à Paris le 29 mai 1810). Leur travail, précédé d'une sympathique préface par le maire d'Aubagne, Lucien Grimaud (pp. 7-10), suit la carrière de Domergue dans tous ses détails.

La biographie s'ouvre par une dénonciation de l'oubli dont Domergue a été victime (pp. 11-15), sans que les auteurs s'interrogent sur les raisons possibles de cette chute aux oubliettes. Suit alors un chapitre intitulé «Portrait» (pp. 16-17), qui reproduit en fait un long passage d'Armand-Gabriel Ballin (Notices sur les grammairiens Domergue, Boniface et Chapsal, 1865). Les chapitres suivants sont consacrés aux principales étapes dans la vie du grammairien: sa naissance et son éducation à Aubagne (pp. 18-27), ses études chez les Oratoriens, à l'Université d'Aix-en-Provence et son entrée dans la Congrégation des Pères de la Doctrine Chrétienne; ensuite son séjour à Lyon (de 1772 à 1791), où il est maître de pension d'abord et plus tard instituteur, et où il fonde un lycée, crée la Feuille littéraire de Lyon (1772-1774), publie le Journal de la langue française⁽¹⁾ (1784-1788) et participe avec ferveur aux activités de la Société littéraire. C'est à Lyon que Domergue rédige sa Grammaire française simplifiée.

L'étape suivante dans la biographie de Domergue est celle de son séjour à Paris, que les auteurs ont divisée en deux périodes: 1791-1795(2) (pp. 67-124) et 1795-1810 (pp. 125-168). Pour la première période, Busse et Dougnac retracent les endroits – et ils sont nombreux – où Domergue a logé (rue Dauphine, rue de Condé, rue Saint-Thomas-du-Louvre, rue des Fossés-Montmartre, Museum des Arts, Palais national des Sciences et Arts, rue des Fossés-Saint-Germain l'Auxerrois, et enfin quelque part «près du Val-de-Grâce»), et ses occupations comme professeur (pp. 70-74), comme commis et plus tard chef au Bureau de la bibliographie générale (pp. 74-82)(3) – ce

⁽¹⁾ J'hésiterais à appeler le *Journal* «le premier périodique linguistique français» (p. 59): c'est un journal de culture de la langue (et de culture générale).

⁽²⁾ La table des matières donne, erronément, 1790-1795.

⁽³⁾ Tâche qu'il exécute dans un véritable esprit républicain, pratiquant une censure aussi «patriotique» que bornée. En 1794 Domergue sera destitué de sa position.

qui lui permettra d'avoir des contacts avec l'abbé Grégoire –, comme secrétaire de la Commission nationale à Bayeux (en 1793), comme écrivain et organisateur de sociétés. Dans plusieurs petits paragraphes (pp. 82-124), où l'on a parfois du mal à suivre la trame chronologique, on est informé sur le rôle que Domergue a joué dans les attaques contre les académies (où il fut rejoint par David et par Grégoire) – d'où des démêlés avec l'abbé Morellet (cf. *Magasin encyclopédique* I-5, 1795, 521-538; I-6, 1795, 221-230) –, et l'énergie qu'il a déployée à faire accepter ses ouvrages⁽⁴⁾ comme «livres élémentaires destinés à l'enseignement national» et son activité journalistique, comme directeur du *Journal de la langue française* ressuscité (1791-1792)⁽⁵⁾ avec l'aide de quelques anciens collaborateurs de Lyon. Dans le *Journal*, Domergue s'érige en grammairien patriote et gardien de la langue nationale: il lance ses propres néologismes (comme *loyaume*), répond aux lettres des lecteurs, instruit le peuple en matière de grammaire, de rhétorique et de poétique. En 1792 il doit suspendre la publication du journal «en attendant que le temps se rassérène».

Domergue fut aussi un grand organisateur de sociétés. Dans sa première période parisienne, il fonde la «Société des amateurs de la langue française» (1791) – visant à la régénération de la langue, par une politique de «perfectionnement de notre idiome». On ne sait quand elle fut suspendue: en tout cas, après mars 1792 et avant mars 1794, quand Domergue essaie de la faire renaître (elle sera ressuscitée pour une brève période). En 1795 Domergue reprend le *Journal de la langue française*, avec François Thurot: cette troisième série vivra de janvier à août 1795 (Domergue y insérera ses anciens articles, et y ajoutera des modèles de prose et de poésie). L'objectif de Domergue était sans doute d'être nommé professeur dans une des écoles normales: il ne le fut pas; de plus, le Comité de l'instruction publique ne retient pas, en 1795, ses ouvrages parmi les «livres élémentaires» (la grammaire de Lhomond aura la faveur du Comité).

⁽⁴⁾ A savoir sa *Grammaire française simplifiée* (1791), présentée comme «élémentaire» en 1795, et ses *Exercices orthographiques*; ce dernier ouvrage sera reconnu officiellement comme ouvrage élémentaire en 1807.

⁽⁵⁾ Chaque numéro forme un cahier de 48 pages: 24 pages de «Langue exacte», 12 pages de «Langue ornée», et 12 pages de «Précis des opérations de l'Assemblée nationale, par Fidèle Sabarot, homme de loi parisien». Voici comment Domergue voyait l'orientation des deux premières sections: «Mon dessein est de tenter, pour les ouvrages de goût, ce que j'ai exécuté pour la pureté de la langue; je donnerai, dans cette seconde partie de mon journal, une RHETO-RIQUE & une POETIQUE raisonnée, comme, dans la première, j'ai donné une grammaire fondée sur la logique. La langue exacte est d'une utilité reconnue par tout le monde [...] La langue ornée va devenir très-utile à toutes les institutions publiques, à tous les jeunes gens que le nouvel ordre des choses destine à porter la parole dans les assemblées civiques, à toutes les personnes de l'un ou de l'autre sexe qui voudront être initiées dans les secrets de l'art d'écrire, soit que leur génie les élève à la composition des ouvrages, soit que leur goût les borne à en être les juges» (Journal de la langue française II, 41). Pour une liste des contributions linguistiques les plus importantes par les collaborateurs de Domergue, voir l'étude recensée ici, p. 97.

A travers ces activités se dégage une constante: Domergue voulait contribuer à l'unification linguistique de la France, entre autres par un dictionnaire «républicain» (cf. son «Adresse aux Communes et aux sociétés populaires de la République française», publiée dans les *Affiches de la Commune de Paris*, 11 février 1794; ici, pp. 121-124).

La période 1795-1810 (pp. 125-168) est marquée par des événements liés aux changements de la situation politique. En 1795, Domergue est nommé professeur de grammaire générale à l'École centrale des Quatre-Nations; souffrant d'une hernie, Domergue sollicite, en 1805, une place à la bibliothèque du Panthéon, et en 1808 à la Mazarine. En 1796 Domergue est recu membre de l'Institut national, où il lira son Mémoire sur la prononciation de la langue française notée par des signes invariables (1796), ses Mémoires sur la grammaire générale appliquée à la langue française (1796), son Mémoire sur la théorie de la proposition grammaticale (1797), et son Mémoire sur les différentes sortes de propositions grammaticales (1797). Domergue fait aussi des comptes rendus pour l'Institut; en 1802, avec la réorganisation de l'Institut, il est rattaché à la nouvelle deuxième classe «Langue et littérature française». Entre-temps, Domergue est affecté au «Conseil d'Instruction publique» (créé, ou recréé, en 1798), où il doit juger de la valeur d'ouvrages soumis comme livres élémentaires; il participe aux activités de la Commission du Dictionnaire (1801), et à celles du «Conseil ou jury grammatical», créé par lui en 1796 (ou 1797), organe ouvert aux questions du grand public. Ce Conseil, qui cesse ses activités en 1807, sera remplacé par une nouvelle initiative de Domergue, «l'Académie grammaticale» (1807), composée de professeurs et maîtres de pension; elle survivra à Domergue⁽⁶⁾, avec son disciple A. Boniface comme secrétaire, mais on ne sait jusqu'à quelle date elle a existé.

De cette deuxième période parisienne datent les ouvrages suivants de Domergue: La prononciation française (1797), Mémorial du jeune orthographiste (1798), Grammaire générale analytique (1798), Manuel des étrangers (1805) et Exercices orthographiques (1807).

L'étude de Busse et Dougnac, qui est essentiellement biographique (seuls les paragraphes «Domergue et le XIXe siècle», pp. 159-162, où il est question de l'influence de Domergue sur les manuels de langue et sur les sociétés de langue au XIXe siècle, et «Le puriste», pp. 163-165, où sont cités d'abondants extraits de l'adversaire de Domergue, Ponce Lebrun, contiennent une appréciation de l'œuvre de Domergue), est suivie d'un bref chapitre (par Louis Grimaud) sur le frère de Domergue («Jean Baptiste, le maire assassiné», 169-172), et d'une annexe très fournie (contenant les prospectus des journaux et des sociétés de Domergue, son testament, le discours de Daru aux obsèques de Domergue, la liste des souscripteurs du Journal de la langue française, 3e série, et des lettres écrites par Domergue). L'ouvrage se termine par la bibliographie de Domergue (227-233) et une bibliographie des études secondaires (234-243)⁽⁷⁾. L'information biographique est très détaillée, et la documentation mise à profit est intéressante et est utilement présentée au lecteur.

⁽⁶⁾ Domergue est mort le 29 mai 1810.

⁽⁷⁾ On y ajoutera: V. Christiaens, «L'orientation syntaxique dans les grammaires de F.-U. Domergue», dans P. Swiggers (éd.), *Moments et mouvements dans l'histoire de la linguistique*, 49-59, Louvain-la-Neuve, 1990.

On regrettera toutefois que les notes portant sur certains personnages mentionnés dans le texte ne dépassent guère le niveau d'une information très élémentaire (cf. p. 60, sur les grammairiens-philosophes Girard, Condillac, Beauzée; p. 91: «H.-B. de Saussure. 1740-1799. Naturaliste. Auteur du Voyage dans les Alpes, 4 vol. 1779-1796. Père de Mme Necker»; p. 126: «Abbé Sieyès. 1748 Fréjus - 1836 Paris. Homme d'État. Auteur de la fameuse brochure *Qu'est-ce que le Tiers-État?*»), et on regrettera surtout que les auteurs n'aient pas entrepris une analyse du *Journal de la langue française*, ni des ouvrages grammaticaux, si intéressants, de Domergue. Sur ce point, le lecteur reste sur sa faim; heureusement il pourra se reporter à certaines études, dues d'ailleurs à Busse et à Dougnac(8), sur l'œuvre lexicale et grammaticale de Domergue. L'ouvrage est très soigné; je n'ai relevé que quelques erreurs: p. 46 l. 8 lire: *soit*; p. 56 l. 7 *fort mal*; p. 64 l. 5 *épuisée*; p. 79 l. 11 *qu'ils*; p. 121 l. 7 je préfère «France diglossique» à «France bilingue»; p. 238 corriger: Féraud, Jean-François (abbé).

Pierre SWIGGERS

Martin HAASE, Sprachkontakt und Sprachwandel im Baskenland. Die Einflüsse des Gaskognischen und Französischen auf das Baskische, Hamburg, Helmut Buske, 1992, 194 pages.

Le travail soumis à recension^(*) est un essai d'écriture d'une grammaire de convergence (Konvergenzgrammatik) entre, essentiellement, deux langues absolument divergentes tant d'un point de vue génétique que typologique, d'une part, un dialecte roman, l'occitan occidental ou gascon, et d'autre part, la langue basque dans sa variété bas-navarraise de Mixe, et de façon secondaire seulement, et toujours médiatisée par la première langue nommée, entre le français et le basque. Comme le signale lui-même M. Haase:

⁽⁸⁾ Voir: W. Busse, «Domergue, grammairien patriote», Logos semantikos. Hommage à Eugenio Coseriu, I, 371-384, Madrid/Berlin, 1981: W. Busse, «François-Urbain Domergue (1745-1810). Bibliographie commentée», Historiographia Linguistica 12 (1985) 165-188: W. Busse, «La syntaxe à la fin du XVIIIe siècle: La grammaire générale analytique d'Urbain Domergue (An VII)», Actes du XVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes I, 403-414, Aix-en-Provence, 1986; W. Busse, «La Commission du Dictionnaire de la langue française: les Idéologues (1801-1803)», Dictionnaire des usages socio-politiques (1788-1815), fasc. 3, 175-193, Paris, 1988; F. Dougnac, «Aspects de la néologie lexicale dans le *Journal de la langue française* (1784-1795) F.-U. Domergue», LINX 7 (1982) 7-53; F. Dougnac, «Domergue, François-Urbain (1745-1810), J. Sgard (éd.), Dictionnaire des Journalistes, suppl. II, 53-62, Grenoble, 1983; F. Dougnac, «Les sociétés linguistiques fondées par F.-U. Domergue à Paris de 1791 à 1811», W. Busse - J. Trabant (éds), Les Idéologues. Sémiotique, philosophie du langage et grammaire pendant la Révolution française, 299-322, Amsterdam, 1986.

^(*) Cette recension a déjà paru en basque in *Anuario del seminario de filología vasca «Julio de Urquijo»*, Saint-Sébastien, XXVIII-3, 1994, pages 1042-1044 (traduction: Ch. Videgain).

«Die Beschreibung der kontaktbedingten Sprachwandelerscheinungen kann in Anlehnung an den Begriff der 'historischen Grammatik' als *Konvergenzgrammatik* bezeichnet werden. Sie ist Teil der *Konvergenzgeschichte*, die die Sprachwandelerscheinungen in Zusammenhang mit dem soziolinguistischen Rahmen setzt, der aus den äußeren Bedingungen der Mehrsprachigkeit und dem daraus resultierenden Sprecherverhalten besteht» [14].

Le produit présenté par M. Haase répond véritablement de manière adéquate à cette proposition initiale et représente un maillon de plus, quant à la qualité, dans la longue chaîne de travaux des linguistes et chercheurs allemands qui, depuis W. Humboltd en passant entre autres par Schuchardt, Linschmann, Bähr ou Bouda, ont apporté de grandes contributions au développement de la bascologie. L'écriture d'une grammaire de convergence exige une connaissance exacte et directe des faits des langues étudiées. En tant que romaniste de formation, M. Haase possède sans aucun doute ces connaissances quant au gascon. On aurait pu douter du niveau de ces mêmes connaissances relatives à la langue basque: or il faut signaler que la simple description des faits basques justifierait en soi ce travail, car c'est une description complète et exacte, et probablement, sauf erreur, la plus complète qui ait jamais été écrite dans l'histoire si longue de la bascologie allemande et en langue allemande⁽¹⁾.

Le livre est organisé en huit chapitres qui, après une introduction théorique (chap. 1), puis un rappel précis de la situation dans la zone étudiée, le Pays de Mixe (chap. 2), sont consacrés à une analyse exhaustive, en chapitres indépendants, des différents aspects de la grammaire (morphonologie, morphosyntaxe nominale, morphosyntaxe verbale, phrase simple et phrase complexe), l'auteur émettant toujours des propositions quant aux structures qu'il considère comme un produit de la convergence, et offre dans le chapitre 8 une récapitulation générale et théorique des analyses présentées précédemment.

A mon avis, le travail de Haase est un modèle du genre, tant par l'exhaustivité que par la connaissance réellement impressionnante dont il fait montre quant à la langue basque parlée en Pays de Mixe. Si l'on voulait donc formuler une critique globale, il faudrait s'en prendre à la méthode, mais non point au travail en lui-même. En d'autres termes, on pourrait se demander si la comparaison partielle des différents aspects de la grammaire est une source correcte pour découvrir les faits de convergence, sans comparer les systèmes, dans ce cas, la grammaire du gascon en tant que telle et la grammaire du basque dans son ensemble. Je n'en suis pas moi-même totalement convaincu, mais de toute manière, Haase présente des cas et des résultats qui ne laissent planer aucun doute. Un exemple qui se présente immédiatement à l'esprit est celui de l'extension du cas comitatif au détriment

⁽¹⁾ L'une des rares erreurs que j'ai pu relever, et qui sans doute n'est pas imputable à la volonté de l'auteur, apparaît à la page 93, dans laquelle la traduction correcte des exemples (279) et (280) a été inversée:

⁽i) $egoiten\ naiz\ ne\ signifie\ pas\ «ich\ befinde\ mich\ gerade»$

⁽ii) *nago* ne signifie pas «ich befinde mich» mais le contraire:

⁽iii) egoiten naiz «ich befinde mich»

et

⁽iv) nago «ich befinde mich gerade».

de l'instrumental, ou l'apparition de structures passives, bien difficiles à intégrer dans le cadre de la grammaire du basque. On peut en dire autant du système temporel-aspectuel-modal roman bien connu du basque historique, c'est-à-dire du basque connu depuis le début de la littérature avec Etxepare en 1545.

Cependant, des doutes plus que raisonnables peuvent surgir dans d'autres cas discutés. Ainsi, il n'est pas du tout évident que la réduction de l'emploi des formes synthétiques verbales soit en relation directe avec l'apparition du système temporel-aspectuel-modal de modèle roman, d'autant plus que la distribution entre les formes est précise: les formes synthétiques expriment l'aspect ponctuel, tandis que les formes analytiques ou périphrastiques expriment l'imperfectivité, l'itérativité etc. Autrement dit, je ne vois pas une relation directe entre les deux faits, et j'irais jusqu'à croire que des phénomènes de type sociolinguistique ont quelque chose à voir avec cette question, comme par exemple la simplification morphologique dans une langue dans laquelle, jusqu'à il y a une trentaine d'années, aucun locuteur n'était scolarisé. Dans le parler de Bermeo (Biscaye), par exemple, les formes de passé sont identiques à celles de présent, plus la marque de passé /n/, et non pas celles qui correspondraient dans le paradigme:

- (1) basque standard
 - a. ekarri nauzu «tu m'as porté»
 - b. ekarri ninduzun «tu me portas»
- (2) basque de Bermeo
 - a. ekarri nozu «tu m'as porté»
 - b. ekarri nozun «tu me portas»

Un autre exemple qui ne me paraît pas clair est celui de l'assimilation régressive. Estil absolument vrai que *zenbait* ait été parfois prononcé [zenbait] et non comme on le prononce effectivement aujourd'hui [zembait] avec assimilation régressive? Il est évident que le basque connaît l'assimilation progressive. Mon propre prénom, quand il est décliné, est prononcé dans certains parlers avec une palatalisation dûe à l'influence du /i/:

(3) Andolinek ----> Andoliñek

Mais que pouvons-nous dire de l'exemple de *gonbidatu* cité par Haase et qui dans la langue standard est *gomitatu* «inviter», du cas du verbe *komeni* «convenir», ou bien encore du substantif aquitain *sembe* «fils» qui en basque actuel est partout connu sous la forme *seme*? Avons-nous à faire ici à une influence du roman en basque, ou à un universel phonologique?

Quelle que soit la réponse donnée à ces questions, comme à d'autres telle que la diminution des opérateurs modaux, qui ne me paraît guère due à l'influence du gascon, le volume de faits présentés comme la quantité de réponses proposées me paraissent dignes d'éloges et montrent que nous nous trouvons devant un travail détaillé qui ne fuit devant aucune difficulté.

Pour terminer, il me faut dire la satisfaction que procure la lecture de ce travail ainsi que l'intérêt que montre l'auteur pour le pays qui l'a accueilli durant son étude, tout comme la préoccupation qu'il manifeste pour l'avenir de notre langue. Dans le même ordre d'idées, il faut noter que tous les toponymes sont transcrits selon leur forme basque et non pas en l'une des quelconques versions officielles, ce qui pour les personnes qui ont

été obligées durant des siècles à utiliser deux noms, celui légal et celui dans leur langue, ne laisse pas d'être significatif.

Andolin EGUZKITZA

(Université du Pays Basque/Euskal Herriko Unibertsitatea; Vitoria-Gasteiz)

André MAGORD, Une minorité francophone hors Québec: les Franco-Terreneuviens, Tübingen, Niemeyer (Collection Canadia Romanica vol. 10), 1995, 234 pages.

Ce travail est consacré à une petite communauté regroupant dans la presqu'île de Port-au-Port, sur la côte ouest de Terre-Neuve, 1105 personnes qui se sont déclarées de langue maternelle française lors du recensement de 1986. Il étudie l'évolution de «l'identité collective des Franco-Terreneuviens depuis sa formation jusqu'à la renaissance ethnique actuellement en cours» [4] à partir des travaux déjà publiés, des documents d'archives, de témoignages oraux enregistrés au cours de séjours sur le terrain et d'une enquête par questionnaire, dans une approche pluridisciplinaire qui recourt à l'histoire, à l'ethnographie et à la sociologie. La première partie [7-60] retrace l'histoire complexe du peuplement franco-terreneuvien. Les toponymes français, disséminés presque tout le long des côtes de Terre-Neuve (annexe C [192-95]), réfèrent plus à des postes de pêche pendant la période estivale qu'à des établissements permanents. Les luttes franco-anglaises dans cette région et les progrès de l'implantation britannique sur les côtes sud et ouest de l'île ont progressivement réduit l'espace ouvert aux francophones venus d'Acadie, de Saint-Pierre et Miquelon ou de France. La population souche de la communauté actuelle s'est constituée entre 1830 et 1910. L'étude montre la dominance des patronymes acadiens parmi les familles établies avant 1865 [54-55], tandis que la part des patronymes d'immigrants venus de France, pêcheurs saisonniers qui s'établissent à demeure, devient nettement majoritaire par la suite [56-57]. Comme le reconnaît l'auteur [58], l'étude des patronymes, principale source de renseignements sur l'origine des pionniers en raison du silence des documents d'archives, occulte la contribution des femmes d'origine acadienne et saint-pierraise à la formation de cette communauté. Le système de transmission des patronymes surévalue le rôle des migrants, l'immigration dans les communautés maritimes étant plutôt le fait d'hommes que de femmes. La deuxième partie [61-110] est l'étude de la formation de l'identité collective des Franco-Terreneuviens. A partir des témoignages qu'il a recueillis, l'auteur nous livre une description ethnographique de la communauté au cours de la première moitié de ce siècle. La cohésion de la population est assurée par un mode de vie identique caractérisé par l'autosuffisance grâce à la pêche, à l'agriculture et à l'artisanat domestique, par une différenciation professionnelle réduite, par l'entraide pour les gros travaux, par des échanges économiques restreints avec l'extérieur, par une forte tendance à l'endogamie. Sur le plan culturel, si la scolarisation se fait en anglais à partir de la fin du 19e siècle, les veillées d'hiver et les fêtes sont l'occasion d'une intense vie autonome par le conte, la chanson, la musique et la danse. Les Franco-Terreneuviens forment alors une petite communauté isolée, au mode de vie et aux pratiques sociales et culturelles bien caractérisées, mais qui se conçoit, essentiellement en fonction de son genre de vie et du territoire qu'elle occupe, comme une communauté de pêcheurs terreneuviens. Faute d'institutions et de relations continues avec l'extérieur, elle s'apparente «plus à un groupe social et culturel informel qu'à un groupe ethnique qui exprimerait une volonté collective de faire reconnaître son identité spécifique» [110]. La troisième partie [111-178] retrace la décomposition brutale de ce modèle aux alentours du milieu de ce siècle et la tentative de recomposition actuelle sur de nouvelles bases. L'intégration au système économique global, l'installation d'une base américaine, créatrice d'emplois, en 1940 à Stephenville, l'implantation d'anglophones, la présence d'un clergé anglophone viennent s'ajouter à la scolarisation en anglais pour favoriser l'assimilation linguistique. La pratique de l'anglais devient rapidement nécessaire dans la vie économique et sociale et la formation de couples mixtes la répand à l'intérieur de la vie familiale. Le bilinguisme tend à se généraliser et la communauté se fragmente en cellules de petits groupes familiaux où se réfugie la culture ethnique, véritables «enclaves ethniques» [125]. Les attitudes divergentes prises par les familles entre assimilation et maintien de l'identité ethnique entraînent dans les années soixante une «anomie sociale et culturelle» [128] qui ne devait déboucher que sur l'assimilation généralisée, comme en tant d'autres exemples dont la situation était alors comparable. Mais la suite s'est révélée originale. La politique de bilinguisme et de biculturalisme lancée par Trudeau en 1969 est alors prise au mot par de jeunes Franco-Terreneuviens passés par l'Université qui créent une première association francophone. Le mouvement de renaissance francophone, appuyé par le gouvernement fédéral, a relancé les activités socioculturelles traditionnelles en français, mais il a surtout fait de l'éducation sa priorité. En 1975 une école bilingue est créée à Cap-Saint-Georges. La réussite de quelques élèves qui avaient choisi le programme français a déclenché l'adhésion de la population dans les années quatre-vingts. Les enquêtes menées par l'auteur entre 1987 et 1991 montrent l'impact indéniable de cette politique. L'effectif des francophones s'est stabilisé, le nombre de ceux qui pratiquent le français à la maison s'est accru et on peut constater que «les francophones surmontent aujourd'hui plus facilement leur appréhension à utiliser le français spontanément» [182]. Les enquêtes auprès des jeunes francophones révèlent qu'ils attribuent une plus forte vitalité à la communauté anglophone et qu'ils utilisent plus fréquemment l'anglais que le français, mais qu'ils accordent une légitimité sensiblement égale aux deux langues. L'amélioration du statut du français, réelle, ne garantit cependant pas que la perspective de l'assimilation soit écartée à coup sûr. Cette étude, sur une communauté réduite, manifeste combien l'isolement favorise la survie d'un groupe linguistique et que, après l'intégration économique, sociale et culturelle au sein d'une société dominante, «la vitalité ethnolinguistique dépend essentiellement du contexte institutionnel de la minorité» [181]. Si la position institutionnelle qui lui est accordée donne à la minorité ethnique des moyens pour se perpétuer, c'est sur l'attitude adoptée par les membres euxmêmes que repose sa survie. L'auteur fait «acte de foi», comme le dit [IX] son préfacier, M. Lacroix, dans la persévérance des Franco-Terreneuviens, auxquels il ne ménage pas sa sympathie tout au long de l'ouvrage.

Il est dommage que la caractérisation de la langue de la communauté étudiée [106-110] soit la partie la plus faible. On ne reprochera pas à l'auteur, qui n'est pas linguiste, d'emprunter les éléments de son analyse aux linguistes, qui ont consacré des travaux au franco-terreneuvien (G. Barter, R. King, H.-J. Niederehe), mais le refus qu'il oppose à leurs conclusions est dépourvu de pertinence. Selon lui, le franco-terreneuvien ne saurait être caractérisé comme acadien, il serait «plus juste d'attribuer les caractéristiques de cette langue aux origines bretonnes du 19° siècle

de la majorité de la population» [109]. En fait ces origines bretonnes sont déduites de patronymes indiscutablement ou très probablement bretons (Briand, Dubé, Hervieu, Kerfont, Kerrotret, Lagtadu, Lebozec, Lecor, Rioux). Mais ceux-ci ne constituent qu'une minorité des 63 patronymes de la communauté en 1921 et ils ne se sont implantés que par le mariage de Bretons avec des Franco-Terreneuviennes, ce qui limite très sérieusement l'influence linguistique supposée de leurs premiers porteurs à Terre-Neuve. En outre «le français régional de la Bretagne du 19e siècle» invoqué [106] est une notion qui demanderait à être définie préalablement. En tout cas, aucun des faits cités par l'auteur n'est propre à l'un ou l'autre des divers usages linguistiques pratiqués en Bretagne au 19e siècle. En revanche beaucoup leur sont inconnus: l'ouverture de [ɛ] devant [r] plus consonne, la simplification du groupe consonantique [vw] (ouère «voir», aouère «avoir»), l'agglutination du -s de l'article défini pluriel (zoiseau «oiseau»), la prothèse de a- pour les substantifs à r initial (aroi «roi»), la généralisation de la forme du singulier des substantifs (chouals «chevaux»), l'adjectif démonstratif çtés «ces», la généralisation de la forme [tut] de l'adjectif et du pronom tout, les désinences -ont et -iont pour la 3e personne du pluriel, etc. Beaucoup de faits typiquement acadiens, aucun qui puisse être rattaché exclusivement à une origine «bretonne», il n'y a rien là qui permette de remettre en cause le consensus des linguistes. Les prétendues «origines bretonnes» sont dues à une surestimation du rôle linguistique des «Vieux Français», comme les Franço-Terreneuviens appellent ceux d'entre eux qui étaient venus directement de France. Leur prestige à l'intérieur de la communauté, où ils «font figure de modèles d'identification privilégiés au sein des familles et des groupes de parenté» [106], est dû en bonne partie au fait que, jusqu'à date récente, ils étaient les seuls à avoir été scolarisés en français. Mais leur influence sur la langue, s'ils en ont eu une, n'est certainement pas celle que leur attribue l'auteur.

Jean-Paul CHAUVEAU

Pierre LAROUSSE et son temps (sous la direction de Jean-Yves MOL-LIER et Pascal ORY), Paris, Larousse, 1995, 549 pages.

Le «stupide 19e siècle» a produit quelques œuvres prodigieuses. Parmi elles, le Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle tient une place de choix. Nous autres lexicographes, nous le connaissons, l'utilisons, l'admirons mais nous n'en avons pas la vue d'ensemble qui permet de juger cet hymne à la culture française et à sa valeur civilisatrice. Bien sûr il est animé par des idées chimériques mais, en ces temps d'anémie intellectuelle, il peut être tonique de se replonger dans les rêves insensés d'une époque qui croyait au progrès et à son triomphe inexorable.

Le présent ouvrage, qui coïncide avec le 120° anniversaire de la mort de P. Larousse, est fait par des historiens et maintes contributions (une trentaine au total) apportent un éclairage puissant sur certains aspects du dictionnaire. Chaque texte est accompagné d'un riche choix d'articles du dictionnaire servant à illustrer le propos de l'auteur. Il est certain l'on comprendra mieux le dictionnaire si l'on se donne la peine de lire ces pages. On verra alors l'extraordinaire cohérence jusque dans ses contradictions d'un ouvrage *sui generis*.

On regrettera d'autant plus que le chapitre *Le lexicographe* [131-138], confié à Alain Rey, soit aussi mièvre. Certes son auteur dira qu'on ne lui avait pas accordé un espace suffisant. Bien au contraire! Il était suffisant pour qu'il ouvrît un certain nombre de pistes de recherches. Véritablement, il est temps de faire comprendre au public qu'il y a un abîme entre l'esprit de la recherche et la compilation sclérosante, même rehaussée par une verve sympathique. M. Rey est devenu une institution nuisible au développement souhaitable de la linguistique historique.

Gilles ROOUES

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Marc-René JUNG, *La légende de Troie en France au moyen âge*, Bâle et Tübingen, Francke Verlag, 1996, 662 pages + 14 pages de planches.

La légende de Troie a été constamment présente dans l'imaginaire et l'idéologie médiévale. Mais on était jusqu'à présent dans l'impossibilité d'en prendre une vue d'ensemble. La présente somme, fruit d'un travail de longue haleine, est un guide bien venu pour s'orienter dans le maquis touffu des textes. Elle est centrée sur les manuscrits en prenant en compte le travail des copistes et des enlumineurs.

Une moitié du livre est naturellement consacrée à Benoît de Sainte-Maure [16-330]. On y trouvera la description complète des 30 mss complets et des 28 fragments, connus à ce jour⁽¹⁾. On y insiste en particulier sur l'attitude des copistes, voire des lecteurs médiévaux; on y décrit lettrines, rubriques et miniatures.

La seconde moitié du livre nous fait pénétrer sur des terrains moins connus. Les traductions françaises de l'Historia de Troiae excidio de Dares Phrygius sont examinées dans le chapitre 2 [331-439]. On y lira surtout une édition d'après le ms. BN fr. 20125 de la traduction de Darès insérée dans l'Histoire ancienne; elle prend la suite de ce qui est publiée dans le t. 1 de l'éd. de M. de Visser-van Terwisga dont nous parlons plus loin (60,617). Les mises en prose sont l'objet du chapitre 3 [440-562]. Guido delle Colonne et ses traducteurs et adaptateurs sont traités dans le chapitre 4 [563-613]; on sait que c'est à ce groupe qu'appartient la pièce de théâtre de Jacques Milet, Istoire de la destruction de Troie la Grant par personnages de plus de 28000 vers, terminée en 1452 à Orléans et dont M.-R. Jung achève l'édition. Les deux derniers chapitres, plus brefs, traitent d'Hector et Hercule, du Rommant de l'abbregement du siege de Troyes, de l'Ovide Moralisé, de Christine de Pizan, Jean de Courcy, Jean Mansel et de quelques autres textes.

L'ouvrage se clôt par un copieux index «raisonné» des mss cités [642-656] et par une table des 43 planches jointes. Il s'agit d'un ouvrage appelé à servir de référence pour les travaux futurs sur ce vaste chantier troyen qui offre encore beaucoup de possibilités d'exploration aux chercheurs à venir.

Gilles ROQUES

⁽¹⁾ On ajoutera le fragment de Tübingen, publié par F. Lebsanft ds ZfSL 104 (1994), 12-28.

Hagiographies. Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550, sous la direction de Guy PHILIPPART, Turnhout, Brepols (Corpus Christianorum), volume I, 1994, 512 pages; volume II, 1996, 557 pages.

On a ici un début (parce qu'il n'est pas terminé) d'un instrument de travail commode pour tous ceux qui veulent étudier les vies de saints en latin et en langues vernaculaires en Occident médiéval (ou même jusqu'au début des temps modernes, v. l'article de S. Bledniak, «L'hagiographie imprimée: œuvres en français, 1476-1550» [t. I, pp. 359-405]): on peut ainsi apprendre en parcourant les parties déjà publiées quelles œuvres hagiographiques ont été écrites et transmises en Italie, en Espagne et Portugal, en Orient latin, en Hongrie, dans les aires germanique, française et néerlandaise, en Angleterre, en Écosse, en Scandinavie. Parmi les contributions nombreuses, l'article de M. Thiry-Stassin, «L'hagiographie en Anglo-Normand» [t. I, pp. 407-28] et celui de G. Brunel-Lobrichon, A.-F. Leurquin-Labie et M. Thiry-Stassin, «L'hagiographie de langue française sur le Continent, IXe-XVe siècle» [t. II, pp. 291-371] nous intéressent particulièrement; l'inventaire qui clôt le deuxième article est très bienvenu, puisque, pour avoir une vision d'ensemble des vies des saints en français médiéval, on n'a disposé jusqu'ici que du fameux article de P. Meyer (HLF 33, 1906, 328-458) - si l'on met de côté les fiches de l'IRHT naturellement.

Cette liste contient 228 rubriques (en fait 227 comme on le verra dans un instant) et chaque rubrique nous renseigne sur «l'auteur ou le traducteur, la date, la forme stylistique, les manuscrits, les sources, les éditions, les travaux et l'histoire ou la nature des œuvres». Chacun lira avec intérêt les notices et verra tout de suite le nombre considérable des œuvres qui restent encore à éditer - une piste passionnante pour tous les travailleurs. Mais, le présent inventaire remplacera-t-il enfin celui de P. Meyer? Malheureusement, il est un peu décevant parce qu'il a adopté un principe contestable qui ne tient compte que des œuvres écrites sur le continent. Pourquoi fallait-il exclure les productions anglo-normandes? On aurait aimé que l'ensemble fût regroupé dans un endroit, d'autant plus que l'article sur l'hagiographie anglo-normande ne donne pas les notices comparables. Il est en effet dommage de ne pas pouvoir trouver dans la liste du t. II WaceMarg, WaceNic, SLaurentR, SCathClemM par exemple (tous signalés dans le t. I, pp. 410-413). En plus, ce principe n'est pas appliqué très rigoureusement: nº 14 il s'agit de SAndré qui est cité dans le t. I, p. 416, n. 36; - sous nº 68 on lit que c'est une «version écrite en Angleterre» et en effet elle est citée dans le t. I, p. 410, n. 9 avec mention d'une autre édition (SMarg6J1); - enfin nº 77 SEust7O est qualifié d'«agn.» ds DEAFBibl 1993; on s'attendrait donc à le voir ranger dans le t. I, mais l'indication «agn.» est une erreur de DEAFBibl 1993 cf. infra. Il y a un autre problème, c'est que curieusement l'inventaire ne semble pas être exhaustif: sur 12 versions de SEust (11 en vers et 1 en prose) répertoriées par H. Petersen-Dyggve (v. DEAFBibl 1993) on en a 7 dans les notices et 3 dans le t. I, p. 417, n. 40, si bien que l'on ne sait où sont parties les 2 versions qui restent (SEust1M et SEust9S si je comprends bien). De même, on lit dans le t. I, p. 410, n. 9 qu'il y a 14 versions en vers et 18 versions en prose de SMarg, mais si l'on additionne 7 versions citées dans le t. I et 3 d'entre 4 (pour le nº 68 v. ci-dessus) citées dans l'inventaire du t. II, il en manque encore 12.

Une rapide comparaison avec DEAFBibl 1993 apprendra par ailleurs que les informations fournies dans l'inventaire ne sont pas toujours très sûres. Ainsi y a-t-il des éditions que les notices n'ont pas signalées, ce qui risquerait d'amener certains à travailler inutilement: n° 9 ajouter SermMadAC; – n° 10 est publié ds SSilvCroixP et SSilvCroixM n'en donne que le début; – n° 30 correspond à SAndréB; – n° 49 désigne-t-il SLaurentPrS? – n° 218 est édité ds SBarbeOctD 171-175. Il y a aussi un cas où on a une fausse référence: n° 93 est publié ds SElisRobJ et non ds SElisBruxK, parce que ce dernier ne publie que la partie de SElisRob correspondant à SElisBrux comme il le précise dans son édition et que DEAFBibl 1993 le note soigneusement. Les remarques sur la localisation qui sont naturellement bienvenues dans l'inventaire peuvent également être complétées par DEAFBibl 1993: par exemple, n° 23 PBeauvJacB contient des traits champenois.

Voici de menues corrections: dans la bibliographie [t. II, p. 368], il faut noter que l'article de G. Roques sur SEuphrH a paru ds RLiR et non pas ds RLR. Il y a des références données laconiquement en bas de page qui ne figurent pas dans la bibliographie: ainsi t. II, p. 313, n. 78 renvoie à GuillAnglAlB (que DLF² date à tort de 1977), n. 79 à MedRom 6, 320-339, p. 316, n. 104 à MélHorrent 439-447, p. 318, n. 115 à MélDufournet 1381-93 (ces deux derniers sont des articles de M. Thiry-Stassin!). On a un cas où deux notices désignent une même œuvre: c'est le cas d'une version de SMad qui apparaît sous les nos 103 et 137 avec des remarques un peu différentes.

En un mot, on a ici une œuvre de référence que l'on consultera utilement tout en la complétant au besoin.

Quelques remarques supplémentaires: au t. I, 418 ligne 21 lire 1216 (au lieu de 1276); - au t. II, 294 ligne 11, lire 125 (et non 625); - dans l'Inventaire nº 1c lire décasyllabes; - nº 5d lire f. 144-146v; - nº 15-18 mentionner parmi les œuvres de Wauchier de Denain ce qui a été édité par M. Szkilnik (TLF nº 427, ici 57, 613); -22 (et aussi 144 et 194) ignore le travail de P. Hänseler, La vie de saint Jose, pourtant cité dans le DLF 1160b et dont j'ai vérifié l'existence; - 31c lire 1972 v. aussi R 30, 430-432; - 39g la référence d'un article de Taylor de MélWartb² 241-253 est sûrement erronée; - 63h si le scribe est franco-vénitien, l'œuvre serait picarde (cf. AntAnW p. XXXVI-XXXIX); - 72d lire f. 22-66v; - 74f v. aussi A. Vitale-Brovarone ds MélGascaQueirazza; - 133g et 140g on pouvait y mentionner Bohm 1955, respectivement 25-27 et 27-28; - p. 360 lire bibliographie; - dans la bibliographie, 369 s.v. Söderhjelm, l'étude sur la langue (Die Sprache...) est de T. Söderhjelm et non de W.S. (cf. DEAF = PéanGatSöderh); - 370 s.v. Tobler, il y a lieu de distinguer A. Tobler, éditeur de la version en vers de SJul, et R. Tobler, éditeur de la version en prose, ce que ne font ni Bossuat nº 3327 (où tout est attribué à R. Tobler) ni le DEAFBibl s.v. SJulT et SJulPrT (où tout est attribué à A. Tobler).

L'inventaire général se présente par ordre chronologique des œuvres et chaque notice est structurée ainsi: a l'auteur ou le traducteur; b la date; c la forme stylistique; d la diffusion et, en particulier, les exemplaires manuscrits; e les sources ou les modèles; f les éditions; g les travaux; h l'histoire ou la nature des œuvres.

A titre d'exemple la notice n° 77 est consacrée à une vie de saint Eustache et on y lit:

- 77. Eustache
- a. Anonyme
- b. Seconde moitié du XIIIe s.
- c. 393 quatrains décasyllabiques monorimes
- d. Paris, B.N. fr. 1374, f. 65
- e. BHL 2760
- f. Ott, in Rom. Forsch, 32, 1912
- g. Petersen Dyggve in Romania 48, 1922 pp. 365-402; DLF, pp. 1336-1337.

L'article de Petersen Dyggve, qui est cité aussi pour les Vies de saint Eustache des nos 32, 91 et 170, ne contient que l'édition de SEust4P, souvent classée comme agn. (cf. DEAF et aussi ds le t. 1 du présent ouvrage p. 417 n. 40 et p. 427), mais où la coloration anglo-normande pourrait être due à un remanieur à partir d'une œuvre continentale. A ce propos je signale que la bibliographie essentielle sur les Vies de saint Eustache se trouve dans le Manuel de Bossuat nos 3254-3269 et S 5778-5780 qu'on peut compléter avec DLF p. 1337. Par contre l'indication Monteverdi 1962, qu'on lit sous le no 32 m'est incompréhensible.

Je présenterais ainsi le texte des notices nos 77 et 36:

- 77. Eustache (SEust7O)(1)
- a.(2) Anonyme qui s'adresse à un public d'auditeurs (hommes et femmes).
- b. Première moitié du XIIIe s. [fin XIIe déb. XIIIe s. d'après Ott, 1912, p. 503 2e q. XIIIe d'après DEAFBibl 1993].
- c. Quatrains décasyllabiques monorimes.
- d.⁽³⁾ Langue littéraire, légèrement teintée de traits régionaux picards et champenois (v. Ott, 1912, pp. 496-503).
- e. Paris BN fr. 1374 f. 65-75 (3° q. XIII° s.; deux copistes à la scripta très marquée, l'un méridional et l'autre proche du francoprovençal [Dauphiné (?)] v. Ott, 1912, pp. 496-503 et ParDuchP, pp. 35-85).
- f. BHL 2760. Traduit du latin avec enjolivements stylistiques qui rappellent l'épopée (v. Ott, 1912, pp. 484-490).
- g. Ott, 1912. Édition solide avec introduction, notes et glossaire. Le texte doit être amendé en tenant compte des CR parus ds R 41 (1912), 424-426 (Långfors), et 42 (1913), 126-128 (Ott-Långfors), ZrP 37 (1913), 115-125 (Stimming) et 225-230 (Foerster).
- h. V. la bibliographie générale sur les Vies de saint Eustache.

i.(4)

⁽¹⁾ Sigle de DEAFBibl 1993.

⁽²⁾ Sous *a* on parle de l'auteur et de ceux auxquels il s'adresse (auditeur ou lecteur, dédicataire).

⁽³⁾ Nouvelle rubrique qui caractérise la langue de l'œuvre originelle.

⁽⁴⁾ Cette rubrique facultative, destinée à mettre en relief un aspect spécial du texte traité (cf. 39h moins la dernière phrase; 40h ou 46h, etc.), se substitue à l'ancienne rubrique h qui donne des renseignements qui peuvent être mieux répartis dans les rubriques précédentes.

- 36. Jean l'Évangéliste (SJeanEvW)
- a. Anonyme. Trouvère (?) atteint d'une maladie dont il espère obtenir la guérison grâce à cette œuvre.
- b. Env. 1225.
- c. Quatrains alexandrins monorimes avec goût pour les coblas capfinidas.
- d. Langue littéraire sud-picarde (v. Westberg, 1943, pp. 48-71 cf. RLiR 50 (1986), 119-128).
- e. Madrid Bibl. nac. 9446 f. 81-93 (mil. XIIIe s.; normand v. Westberg, 1943, pp. 72-78) «choisi comme base... pour la seule raison qu'il constitue le texte le plus complet» (Westberg, 1943, p. 79). En var. Arras 307 f. 172-178v (2e m. XIIIe s.; arrageois) et Paris BN fr. 2039 f. 22v-34 (fin XIVe s.; fortement picard avec traits wallons).
- f. Traduit l'Historia apostolica d'Abdias v. Westberg, 1943, pp. 27-42.
- g. Westberg, 1943. Édition solide avec introduction, notes et glossaire mais dont le texte donné pourrait être amélioré à l'aide des variantes v. le CR paru ds NM 45 (1944), 38-41 (Långfors) et RLiR 50 (1986), 123-125 (Roques).

G. R.

Takeshi MATSUMURA

La copie de Guiot (fol. 79v.-105r. du ms. f. fr. 794 de la B.N.) «li chevaliers au lyeon» de CRESTIEN DE TROYES, éd. par Kajsa MEYER, Amsterdam, Rodopi (Études de langue et littérature françaises, nº 104), 1995, 342 pages + 52 pages de fac-similé.

Après la salve d'éditions des œuvres de Chrétien, tirée en 1994 (v. ici 59, 620), nous revenons à l'illustre Guiot. L'éditrice a l'ambition de nous offrir un dossier indispensable pour un futur éditeur du *Chevalier au lion*. On y trouvera une transcription diplomatique de la partie du ms. de Guiot qui contient l'œuvre, accompagnée des tables des points expressifs dans le ms. 794 [20] et des initiales ornées et montantes dans tous les mss [21-22].

Cette transcription, qu'on pourra contrôler dans le fac-similé, est suivie de notes critiques [179-310] qui, fondées sur les variantes données par les autres mss pour un certain nombre de passages particulièrement délicats, apportent commodément des informations fiables. Enfin les dernières pages [313-328] commentent avec intelligence les travaux antérieurs, qu'il s'agisse des classements proposés pour les mss ou des méthodes d'édition. On se reportera aussi au CR d'YvainU (corriger YvainW ici 59, 620 n. 2) que K. M. a publié ds RASK 2 (1995), 111-124. La bibliographie [329-342] est très complète. On peut donc espérer une édition critique du *Chevalier au lion* dans la lignée de celles qu'ont fournies K. Busby pour le *Conte du Graal* ou Gregory/Luttrell pour le *Cligès*.

Je me permets simplement de conseiller aux auteurs de s'adresser à un réviseur stylistique. Il serait dommage que leur rigueur scientifique admirable fût contredite par un français qui est par endroits incertain. Et qu'on me comprenne bien, il ne

s'agit pas d'une critique mais d'un conseil. Si l'on doit féliciter tout auteur qui ose affronter les pièges de la norme linguistique française, il faut qu'il sache aussi qu'il est de son intérêt de soumettre son français à une toilette linguistique. Ainsi la belle expression de *toilette du texte* ne sera pas réservée seulement aux opérations philologiques.

Gilles ROQUES

Garin le Loherenc, édité par Anne IKER-GITTLEMAN, Paris, Champion (CFMA, 117 et 118), 2 vol., 1996, pp. 1-264 et 265-523.

On a déjà noté le regain d'intérêt porté à la Geste des Lorrains (v. ici 56, 621-623). Il se matérialise par ces deux premiers volumes de l'édition de *Garin*, qui se lisait dans l'édition de P. Paris (sigle du DEAF = GarLorrP), continuée par celle d'E. Du Méril (= GarLorrD), – éditions éclectiques fondées en principe sur le ms. BN fr. 1461 –, puis dans celle de J. E. Vallerie (= GarLorrV) – transcription du ms. Arsenal fr. 2983 –. La présente édition est établie sur le ms. BN fr. 1582 (14e s.), œuvre de 5 scribes dont les caractéristiques graphiques marquantes sont rapidement esquissées [47-53]. Les deux premiers volumes nous donnent 15134 vv. sur 18607. Un troisième volume complétera le tout avec variantes et glossaire.

Gilles ROQUES

Courtois d'Arras, kritischer Text mit literarischer Analyse, Übersetzung, Wiedergabe aller erhaltener Handschriften, Versanmerkungen und vollständigem Glossar, Inaugural-Dissertation... der Julius-Maximilians Universität zu Würzburg, vorgelegt von Manfred HANSER aus Glattbach, Würzburg, 1993, 322 pages.

Courtois d'Arras est un des chefs-d'œuvre de la littérature arrageoise. E. Faral lui avait consacré de beaux travaux et une petite édition élégante dans les CFMA, qui permettait au moins d'aborder ce texte difficile, témoin important dans l'histoire du théâtre, au même titre que le jeu de Saint Nicolas avec lequel il a maints points communs. Il s'agit d'une adaptation de la parabole de l'Enfant prodigue, à laquelle la taverne et les prostituées donnent une coloration pittoresque.

Le présent travail, thèse de l'Université de Würzburg, mérite de grands éloges. L'information bibliographique est exhaustive [316-320] et l'introduction littéraire, fortement marquée par l'influence des travaux de E. Köhler et de K. Schoell, montre une grande aptitude à confronter les points de vue et à essayer d'en faire jaillir une lumière.

Au plan de l'édition du texte, on a reconnu depuis Faral, la prééminence indiscutable du ms. picard (Faral disait même «artésien»), le BN fr. 1553, mais l'établissement d'un stemma, qui présenterait les rapports des 4 mss, restait délicat. Faral avait essayé de dresser un stemma à trois branches; le dernier éditeur, G. Macri, opposait le BN fr. 1553 aux trois autres et ne le corrigeait qu'avec une extrême parcimonie. La présente édition montre plus d'indépendance et les notes [213-253] révèlent toute l'attention qui a été portée à l'établissement du texte et à sa compréhension.

Le texte critique est accompagné d'une traduction fidèle [124-157]. Il est suivi de la transcription des textes des 4 mss [158-209], faite avec un grand soin. On regrettera d'autant plus que n'aient pas été adoptés des principes de présentation du genre de ceux que Noomen a donnés dans son NRCF. L'édition comporte aussi, outre un index des noms propres, un glossaire complet, mais fondé sur le seul texte critique.

Quelques remarques sur le texte et la traduction: 38 le sens de «Knechtschaft» donné à dangier n'est pas appuyé par un autre exemple; on préférera «domination»: Courtois se plaint de rester sous la coupe paternelle; – 70 la leçon de A (sojors) est bien peu défendable en face de secours de CF; – 78 on pourrait préférer T. ke jo port; – 80 on évitera de traduire teus + nombre cardinal par «environ» (corr. le gloss.): teus annonce dont (82), – 146b Entre n'est pas le verbe entrer (corr. le gloss.) mais le groupe entre... et...; – 167 par un couvent se traduira non par «sicherlich, gewiss» (corr. le gloss.) mais par «par une promesse».

Au glossaire: aïrier est pour aairier (réfléchi) «s'installer»; – avuec est toujours adverbe au sens d'«en plus» et awec est la forme picarde correspondant à a ues (cf. ici 55, 270): – laier est effectivement attesté mais ni l'impér. lai ni le fut. lairons ne le représentent; – senuec est aussi toujours adverbe: le de du v. 389 a le sens de «en ce qui concerne».

Le vocabulaire du texte contient quelques régionalismes que nous allons répartir en trois catégories:

- 1°) Les mots d'extension picarde très large: *cantel* «combien» (TL 2, 33-34; Gdf 6, 480c; FEW 2, 1418b; aj. TraLiLi 20, 1, 67); *dangerer* (corr. la forme au gloss.) «soigner» (TL 2, 1189; Gdf 2, 418c; l'attestation d'EneasS² 9872, absente des mss de base, pose problème); *kane* «joue» (TL 8, 60; MélBaldinger 586); *laier* «laisser» (v. H. Stimm ds MélLommatzsch 371-383); *tremerel* «jeu à trois dés» (TL 10, 577-578; Gdf 8, 39c; MehlJeux 97).
- 2°) Les mots d'extension picarde très large, avec notable vitalité arrageoise: (soi) afruitier «porter des fruits» (TL 1, 201; Gdf 1, 153b; attesté ds SaisnBr et Fastoul-CongéR); soi aairier (ici airier) «s'installer» (TL 1, 26; Gdf 1, 7 b; attesté ds SaisnBr et FastoulCongéR); escart «brèche» ds faire poi d'escart de «ne guère toucher à (un mets)» (TL 3, 819; HenryEtLex 74-80; expression attestée à Arras cf. HenryEtLex 97-98) et le verbe correspondant escarder «entamer» (TL 3, 854 et HenryEtLex 97-98); falose «tromperie» (TL 3, 1617; Gdf 3, 713c [faloise²; ajouter OFCC8 mais le faleise «error» qu'on lit dans le glossaire de ProvSalSanI se rattache en fait aux correspondants anciens du mod. falaise]; v. R 99, 125 et RoquesRég 190-191; attesté à Arras ds une var. du ms. BN fr. 375 à CoincyI10K686 sous la forme fanlose cf. MöhrenVal 131 s.v. framboise); huvé «gonflé» (TL 4, 1257; Gdf 4, 534c-535a; attesté ds BodelFablLexN); senuec «sans (cela)» (TL 9, 487; Gdf 7, 380c; FEW 11, 643a; attesté ds BodelNicH).
- 3°) Les mots qui ne sont jusqu'à présent attestés qu'à Arras: loqueriele «bâton» (TL 5, 651; FEW 16, 479b; cf. ChansArtB 5, 43n.), dérivé de apic. loque «massue»; save / saue (fautivement saluve dans le ms. BN fr. 1553) «sec (se dit du pain)» (TL 9, 251; cf. VMortAnW).

Si le vocabulaire particulier aux versions des mss BN fr. 837 et 19152 est assez banal sous cet aspect, il n'en est pas de même de celui du ms. de Pavie. Il contient ainsi quelques régionalismes picards:

- 1°) De large extension: *poçon* 99 «petit pot» (TL 7, 1245; Gdf 6, 239ab; FEW 9, 266a); *alourder* 246 «tromper» (TL 1, 313; Gdf 1, 236ab).
- 2°) Plus spécifiquement septentrionaux, voire même wallons: *sanzfege* 356 «déloyal» (TL 9, 487; Gdf 7, 380a) nous entraînerait vers la Wallonie; *waufler* 97 «dilapider» (Gdf 8, 329a; FEW 17, 642b; cf. aussi *vafleor, vaflerie* ds TL 11, 75).

Si le texte de *Courtois* est bien arrageois, on considérera que le ms. BN fr. 1553 en présente, à ce point de vue aussi, le meilleur reflet. Les mots typiquement arrageois, *loqueriele* et *save*, sont conservés par les mss BN fr. 837 et 1553, si l'on admet que le *saluve* de ce dernier n'est qu'une faute de scribe. Le ms. BN fr. 19152 et le ms. de Pavie ne conservent que *loqueriele*, altéré même en *lequerele* dans le second. Au plan des picardismes, sur les treize que j'ai relevés dans le BN fr. 1553, le 837 n'en présente que 9, le ms. de Pavie que 8 (mais il en ajoute d'autres) et le 19152 que 7. Le BN fr. 1553 est le seul témoin de *laier* et surtout de *faire poi d'escart de*, ce qui confirmerait le caractère arrageois de cette expression.

Cette édition solide, dont on pourrait tirer une version définitive, constitue le dernier état de la question sur *Courtois d'Arras*.

Gilles ROQUES

HUON DE MERY, *Le Tournoi de l'Antéchrist*, texte établi par G. WIM-MER, présenté et annoté par Stéphanie ORGEUR, Orléans, Paradigme (Medievalia nº 13), 1994, 175 pages.

Li Tournoiementz Antecrit a retrouvé des lecteurs depuis une trentaine d'années. Son intérêt le méritait bien et l'on sait qu'il s'agit d'un jalon important dans l'histoire de l'allégorie. La présent ouvrage vise à accroître encore le public de l'œuvre. Il est bien informé des travaux récents et il fournit commodément le texte de l'édition de G. Wimmer (améliorée dans certains passages; l'édition était aussi complétée par des Berichtigungen und Nachträge [169-172]) mais sans en donner l'apparat critique. Il n'en reste pas moins vrai que le travail d'édition devra être repris. Peutêtre aurait-il été finalement plus utile de donner le texte du ms. D que la très médiocre édition de M. O. Bender a particulièrement desservi? En tout cas il faudra vérifier dans l'édition Wimmer la valeur des leçons imprimées ici. La traduction qui accompage le texte est soigneuse et élégante. Bref, c'est un ouvrage recommandable pour une première approche du texte.

Gilles ROQUES

Anders BENGTSSON, *La Vie de sainte Bathilde*. Quatre versions en prose des XIII^e et XV^e siècles, publiées avec introduction, notes et glossaire, Lund, Lund University Press (Études romanes de Lund 54), 1996, LXVI + 168 pages.

Les vies de saints en français médiéval sont un des domaines où il reste encore beaucoup d'œuvres inédites. Le présent travail constitue la première édition moderne de quatre versions en ancien et moyen français de la *Vie* de sainte Bathilde, reine des Francs (morte en 680 ou 681). La version I [le sigle du DEAF = SBath¹B] (13° s.) est éditée d'après le ms. BN fr. 23112; la version II [SBath²B] (15° s., modernisation de la version I) d'après le ms. BN fr. 2453 (où la VieBathilde est précédée, si l'on en croit les rubriques, par *Ung petit traicté intitulé le chapellet des vertus et des vices* [f° 84-114] et non *Aulcungs Dittez prins au livre de sapience* [f° 72-84] malgré le *Catalogue* de la BN); la version III [SBath³B] d'après Cambrai 811 (début 15° s.); la version IV [LégDorVignBathB] d'après BN fr. 242 (daté de 1402). On aurait aimé que la description des mss. [XI-XVII] fournît des références aux éditions (s'il en existe) d'œuvres qu'ils transmettent, car ces indications permettraient d'avoir une idée de chacun des témoins. On la complétera donc à l'aide du DEAFBibl 1993 qui renvoie par exemple pour le ms. BN fr. 23112 aux œuvres comme FiancéViergeOctW, SCathClemM, SDenisPr³L, SJulPrS, SMarieEgTD.

Par ailleurs, le ms. BN fr. 2453 qui conserve la version II a inséré entre la vie de sainte Bathilde et la translation ici éditées une Vie de Madame sainte Bertille, vierge abbesse de Chelles; c'est un personnage qu'on a rencontré dans la VieBathilde (73, 13-15) quand l'héroïne cherchait une religieuse digne de diriger l'abbaye de Chelles. La VieBertille (= n° 162 dans la liste de PhilippartHagiographies II, p. 350) nous raconte donc l'histoire d'un autre point de vue; on aurait aimé qu'elle figurât même en appendice dans la présente édition, d'autant plus que cette partie omise contient un certain nombre de mots et locutions intéressants (qu'il faudrait comparer avec les leçons des trois autres témoins de cette Vie: Troyes 1955, Oxford, Queen's College 305 et BL, Add. 41179): aage d'homme s.m. f° 148 «âge adulte»; – abille a + inf. adj. f° 145 «prompt à»; – abscence (en l'– de) loc.prép. f° 146 «pendant l'absence de» FEW 24, 52a fr. en l'absence de (dep. 1393); - ame (rendre son – a Dieu) loc.verb. f° 154 «mourir»; – apareillees (estre – a + inf.) loc.verb. f° 152v° «être prêt à» v. GuillFillConsH; - assiduement adv. f° 155 «avec assiduité»; curieuse de adj.f. f° 148, 151 «soucieux de»; - defectueuses adj.f.pl. f° 145v° «infirme»; delicatives adj.f.pl. f° 153v° «tendre (de l'aliment)»; - edifiement s.m. f° 152v° «édification»; – ensepulturé p.pa. de ensepulturer v.a. f° 153, 154v° «ensevelir»; – s'excuser de + inf. v.r. f° 153v° «refuser de»; – indigentes adj.f.pl. f° 145v° «qui manque des choses les plus nécessaires à la vie»; - notablement adv. f° 154v° «d'une façon digne»; - sensualité s.f. f° 153v° «activité des sens»; - suppediter v.a. f° 145v° «soumettre, dompter»; - sur toutes choses loc.adv. f° 145 «surtout» FEW 13, 2, 126b nfr. (1628, Richl), v. GuillFillConsH 335L; - sustentacion s.f. f° 151v° «aide, soutien» FEW 12, 476b, v. gloss. substantacion; - terre (mettre en –) loc.verb. f° 154v° «enterrer» DiStefLoc 832b; – voullenté (malle –) s.f. f° 147 «intention de mal faire» GdfC 10, 869b.

Ayant comparé l'édition avec les mss. (pour I et II) et les microfilms (pour III et IV), je peux dire que la lecture des mss. de base est tout à fait fiable et qu'il n'y a que très peu de corrections à faire. Signalons seulement: (I) 2, 7 chere l. chiere; – 2, 9 toutes autres l. toutes les autres; – 3, 11 (et aussi 32, 6) vaoit l. baoit (de beer) et supprimer la note; – 4, 9 si peut être conservé, la rature paraît être d'une autre main comme dans les autres cas; – 4, 14 leur est une correction due à la main indiscrète, la leçon primitive paraît être li, leçon qui convient mieux au contexte; – 5, 1 (et aussi 23, 2) œuvres l. oevres; – 5, 10 come l. comme; – 5, 18 le l. li, le est une correction postérieure; – 9, 12 seul l. seus; – 11, 11 proieres l. proiere, c'est un signe de ponctuation qui est derrière le mot; – 13, 8 enfens l. enfans; – 14, 16 mesmes l. meismes; – 19, 4 les l. ses; – 22, 6 vieut l. vient et supprimer la note et le gloss., il s'agit de vient pr.3 de venir dans la loc.verb il vient miex; – 23, 3 commencement l. commencemens; – 23, 11 pourveans l. porveans; – 24, 7 Oeuvre l. Oevre; – 25, 12 après faire un point d'interrogation au lieu d'une virgule (v. 68, 18); – 26, 9 ruille l. riulle et corr. le gloss.; – 27, 11 s'abitation l. l'abitation; – 29, 13 la l. le; – 33, 10 pretieuse l. precieuse; – 33, 14 ne n'oblia l. nen oblia; – 35, 4 France l. Franche; – 37, 3 esquiver l. esqiver;

– 37, 13 préciser qu'il manque les nonnains; – 39, 11 pitié l. pité; – 40, 2 qu'on l. qu'en, le sujet (non exprimé) est ele; – 45, 6 qu'il, c'onques l. quelconques et comprendre quelconques maladie il eust «quelque maladie qu'il eût» v. TL 8, 58; – (II) 55, 8 Francoys l. Françoys; – 61, 17 citéz l. citez; – 63, 10 ces l. ses; – 66, 17 sainte l. saincte pour se conformer aux autres attestations dans le texte; – 67, 20 Pourtant couper pour tant et aj. au gloss. s.v. tant; – 71, 17 l. fol. 132v° et non r°; – 75, 1 roine l. royne; – 75, 3 pouvoir l. pouoir; – 76, 15 aux l. aulx; – 79, 18 saincts l. sainctz; – 81, 12 aultres l. aultres; – 86, 5 regne, le ms. donne negne qu'il faut corriger en regne; – 88, 15 Baupheur l. Bauptheur; — 91, 15 viandes l. viendes; – 94, 5 qui l. qu'i; – (III) 95, 5 palayz l. palays; – 98, 8 prier l. priier; – 99, 9 emplefist l. emplesist; – (IV) 100, 17 qu'on l. que on; – 101, 4 palayz l. palais.

L'édition proprement dite des textes [1-102] est suivie de Notes [103-128], d'une Table des citations bibliques [129-130], d'un Glossaire [131-156], d'un Index onomastique [157-160] et d'une Bibliographie [161-164]. Le glossaire est fait avec sérieux et il mérite de grands éloges. On aurait aimé que l'éditeur relevât plus de locutions et qu'il prît en considération les variantes. Il faut savoir d'autre part que, les chiffres données (pages et lignes) ne permettant pas de distinguer rapidement les versions, on doit pour chaque cas vérifier de quelle version il s'agit, sinon on risquera de mal dater les attestations. Voici quelques remarques: avant, les locutions adverbiales signalées se liront plutôt puis en avant, puis illuec en avant, puis la en avant (aj. 72, 67P), puys de la en avant et aj. puis lors en avant 42, 7L; - coraige en 2, 18 (et aussi en 37, 2) est dans la loc.adv. par bon coraige «volontiers»; aj. de bon couraige 2, 180 «id.»; de grant courage 33, 80 «id.»; – cuer aj. de bon cueur loc.adv. 2, 180 «volontiers», par bon cueur 2, 18L «id.»; – cure comprendre plutôt en 38, 13 prendre cure de + s. loc.verb. «prendre soin de» DiStefLoc 224c et en 78, 15 prendre la cure de + inf. «id.» aj. à DiStefLoc; - dolant est plutôt un s.m. dans tous les cas; - ele est dans la loc.adv. desous l'ombre de ses eles «sous sa protection» aj. à DiStefLoc; - encontre pourra se définir plus précisément: en 11, 2 on a aler encontre qn loc.verb. «aller pour faire honneur à qn», en 11, 12 aler encontre qn «aller à la rencontre de qn»; - [ensembler], ensemblé ne pourra-t-on pas lire ensemble adv.? – aj. entremelle pr.3 de s'entremeller v.r. 8, 1 «se mélanger»; – aj. de jour en jour loc.adv. 3, 2 «jour après jour»; – menu, en 96, 8 on a menu peuple s.m. «petits états» FEW 6, 2, 135b; - mestier en 5, 11 et 47, 10 il s'agit de avoir mestier de loc.verb. «avoir besoin de»; - neteé est dans la loc.verb. faire les neteez de «nettoyer» aj. à DiStefLoc; - pieche, en 20, 1 on a une pieche del tans FEW 8, 340a; grant pieche signifie plutôt «longtemps», et en 43, 16 et 82, 10 on a une grant pieche, une grand piesse; - aj. plus et plus loc.adv. 11, 1, et plus et plus 11, 1L «de plus en plus» DiStefLoc 702b; aj. divine pourveance s.f. 23, 130; 37, 50 «Providence»; - pourveant (l. porveant v. cidessus) semble signifier «prudent, sage» et non «prévoyant»; – aj. promission (terre de –) s.f. 8, 17; 9, 1L «Terre promise»; – puis aprés 1. «ensuite»; aj. puys aprés 82, 4; – aj. reffraindre v.a. 9, 16L «modérer»; – aj. refrener v.a. 9, 16 «réprimer»; – aj. serpent dans la comparaison tout aussi comme li serpens estoupe ses oreilles de se keue que li encanterres ne le puist encanter 13, 9, tout ainssi que le serpent estoupe sez oreillez que l'enchanteur ne le puisse enchanter 58, 22; - aj. subjugeur s.m. 21, 170 «celui qui subjugue» FEW 5, 62a ne cite que nfr. La Fontaine; - aj. tranlable adj. 31, 14 «qui fait trembler de peur» FEW 13, 2, 243b; - tost aj. ainsi tost comme loc.conj. «aussitôt que» 24, 120 aj. à FEW 13, 2, 119b; -[trespasser] aj. - de cestui monde loc.verb. 3, 30; 43, 30, - de chest monde 42, 30, - de cestui monde en l'autre 29, 90, - de cest siecle en l'autre 29, 9L «mourir»; - aj. venir en la volenté a qn que + subj. loc.verb.impers. 5, 13 «qn veut» aj. à DiStefLoc; - yleos attestations précieuses, v. GdfC 9, 781c qui cite Somme Me Gauthier B.N. 1288 ylios, yleos d'où FEW 4, 544b mfr. *ylios* (hap. 14e s.), *yleos* (hap. 14e s.), la datation de FEW est corrigée par TLF 9, 1125a qui leur donne la date du ms., 15e s.

Bref on a là une édition soigneusement faite et l'on ne peut que souhaiter que les autres vies inédites fassent l'objet d'une édition de ce niveau.

Takeshi MATSUMURA

Corset, by ROBER LE CHAPELAIN, a rhymed commentary on the Seven Sacraments, ed. by K.V. SINCLAIR, Londres (Anglo-Norman Text Society, 52), 1995, X + 150 pages.

Cette œuvre de Robert de Gretham (sigle du DEAF = RobGrethCorsS) est une exposition versifiée des sept sacrements, dont il ne reste plus que 2436 octosyllabes, consacrés au mariage, à l'ordre, à la pénitence et à l'extrême-onction (v. DLF MA 1287a); elle est contenue dans le ms. d'Oxford Bodl. Douce 210 (env. 1300). L'introduction dit l'essentiel sur le ms. [1-3], le titre [3-5] et l'œuvre [5-14].

L'œuvre est dédiée à un certain seignor Alain que Sinclair identifie comme étant Alan la Zouche [15-18], dont Robert de Gretham fut le chapelain [19-21]. On peut la dater de la période 1240-1250 [34]. Ce clerc anglo-normand est un versificateur habile [21-25], qui écrit une langue claire dans un style vivant [33-34]. Son vocabulaire a paru digne d'attention aux auteurs de l'AND qui le citent assez fréquemment (sous le sigle: Corset); de plus, une étude lexicographique (L. Marshall ds MedAev 42 (1973), 207-223) lui a été consacrée.

On trouvera aussi dans l'introduction des paragraphes traitant de la versification [21-25], de la phonétique de l'auteur [25-26], de sa morphologie [26-28] et de sa syntaxe [28-31]. Les caractères marquants de la graphie du ms. sont aussi dégagés [35-37].

L'édition donne satisfaction. Quelques remarques: 892 la rime, le sens et le contexte imposent la lecture anentir (= «anéantir») et de supprimer aventir au gloss.; – 1837-1838 les mêmes raisons imposent de lire ou de corriger à la rime en dute: bute et par conséquent de supprimer durer et burer du glossaire. Le glossaire est soigneusement établi. Quelques remarques: aigne sur le mot v. la note d'Holden ds IpH 2061; – séparer autretant d'avancer; – founder¹ contient en fait foundre; – laier est une vedette inutile: les formes lai(s)t sont à ranger sous laisser; – resplendre se lirait mieux resplendir; – tist non «Gospel-Book» mais «texte»; – tote n'est pas «usurpation» mais une forme de toute au sens de «totale».

Gilles ROQUES

PIERRE D'ABERNON OF FETCHAM, La Vie seint Richard Evesque de Cycestre, ed. by D.W. RUSSELL, Londres (Anglo-Norman Text Society, 51), 1995, XIII + 175 pages.

Cette Vie, contenue dans le célèbre ms. de Welbeck Abbey I.C.1 (maintenant acquis par la British Library où il est coté Add. 70513) qui renferme 13 vies de saints et de saintes (dont 11 au moins sont nettement anglo-normandes), avait été

éditée dans sa première partie par A.T. Baker dans RLR 53 (1910), 245-396. La présente édition ajoute aux 1697 vers de la Vie (amputée de plus d'une moitié de son texte par une lacune), les 1214 vers inédits du second livre, consacré aux Miracles du Saint.

L'édition est justifiée par quatre raisons au moins. Elle donne accès au texte des deux livres, largement utilisés par l'AND sous les sigles SRich (= PAbernRichB ds le DEAF) et MirSRich. Elle a retrouvé une version du modèle latin, plus proche que celle que fournissait Baker; elle donne d'ailleurs en notes les passages propres à cette version. Le nouvel éditeur améliore aussi notablement un travail ancien, méritoire mais qui contenait trop de fautes de lecture. Enfin, elle permet de mettre en relief l'œuvre d'un important auteur-traducteur anglo-normand, Pierre de Fetcham (ou d'Abernon), à qui l'on doit en outre la *Lumere as lais* (en cours de publication à l'Anglo-Norman Text Society par G. Hesketh; le premier des trois volumes annoncés a paru en 1996; v. aussi ici 59, 322) et une version du *Secré de Secrez* (sigle du DEAF = SecrSecrAbernB).

L'introduction examine tour à tour la vie latine et son auteur [1-4], le personnage historique de Richard Wych [1 et 4-8] et le traducteur anglo-normand [8-13]: ce Pierre d'Abernon de Fetcham paraît devoir être la même personne que le juriste Pierre de Peckham. En tout cas, il a traduit en 1276-1277, à l'intention d'un public laïc et à la suggestion de Robert Kilwardby, la *Vie de seint Richard* qu'il dédie à la Comtesse d'Arundel. L'étude linguistique [17-29] est plus réduite que celle de Baker; il en va de même des pages consacrées à la versification [29-31] mais dans ce cas la réduction s'explique par le choix de ne pas vouloir rectifier de façon drastique, comme l'avait fait son prédécesseur, les flous de la métrique anglo-normande.

On regrettera l'absence d'un développement sur la méthode du traducteur qui a su se forger un style très personnel où alternent passages traduits de près et traductions plus libres. Il faut dire aussi que le latin de Ralph Bocking est un latin qui ne se prête pas au mot à mot.

Le texte a été soigneusement édité. Quelques notes de lecture: 187 la leçon D'estresches est malheureuse et sa justification en note peu convaincante (corriger aussi le glossaire), on lira Des tresches «des danses» en comprenant «il méprisait les caroles et le vain plaisir des tresches et des folies semblables»; - 303 supprimer le point d'exclamation: seez est le subj. prés. 5 de estre et c'est l'auxiliaire de grevez (304); corriger donc le glossaire 158b ligne 3 d'en bas; - 348 la leçon desuffert (déjà dans Baker mais pas reprise dans l'AND) ne convainc pas malgré la note; lire tant de suffert (= suffraite «souffrance»); - 569 lire ensinner et comprendre «et [voulaient] enseigner et donner des leçons avant d'avoir appris à bien parler»; corriger aussi le gloss. s.v. sivuer et v. infra à propos de avant (s.v. aver); - 699 lire a chief de piece et corriger au gloss. s.v. chief (a chief de pieté). Noter que l'AND ne donne pas d'attestation d'a chief de piece; - 853 et 854 lire enmesgrit (supprimer mesgrir au glossaire) et enpalit; - il faut une ponctuation à la fin du v. 902; - 1074 il me semble qu'il vaut mieux éditer la verité enquere que la v. en quere; - 1256 je lirais K'a metté «nul ne pourrait dire seulement la moitié de sa bonté» et l'on supprimera ametre au gloss.; - M119 trites pour tristes n'a pas besoin d'être corrigé; - M593 on pourrait lire n'é pas a lesser mie où \acute{e} (= est): on supprimera au gloss. alesser.

Les notes [117-148] sont soigneuses et donnent les morceaux de la source latine particuliers au ms. S; on pourra se reporter à l'édition de Baker pour lire les autres. Le glossaire [149-171] est large et attentif. Il aurait dû être complété dans l'introduction, par un paragraphe de synthèse, qui aurait dégagé certains traits du vocabulaire de ce texte. Signalons les mots qui ne sont attestés qu'en anglo-normand: aprise, apter, blemure, cuntés, desestre, endoleir, enviter, estanz, germir, liverance, maluer (v. PoèmeAnc-TestN 909 n.), muisture, narilz, pontificaus et ajoutons les hapax acost, blanchisur, blandisur, canonizement, delocher (?), dyke. Signalons aussi les mots communs à l'anglo-normand et à l'ouest ou sud-ouest du domaine d'oïl: chaline, deswarokee, enceinter, Festre, fesaunce, gardein, muriant «le moment de la mort» 1149 et 1511, rehercer. Il serait bon que les éditeurs de textes anglo-normands ne se limitassent point à la consultation du seul AND; l'anglo-normand est aussi du français et il est utile de placer à l'occasion un mot dans le contexte de ses emplois en français médiéval. Ici, par exemple, à propos de deswarokee (note au v. 233) il faut consulter le DEAF G 343-344 ou à propos de germiner le DEAF G 578, complété par MöhrenLand.

On regrettera que le mot de la source latine traduit en anglo-normand ne soit pas donné à côté de son équivalent. Ceci éclairerait telle première attestation (affable qui traduit affabilis; esprit de prophecie 1038 qui traduit spiritus prophetiae) ou telle tournure (se aveit «behave» traduit se habebant). Dans d'autres cas on pourrait même rectifier les gloses données: cas¹ «example» 198 traduit en fait ad lapsum. Il faut donc choisir de le rapprocher cas de quas¹ «fall, crash» de l'AND 759b et corriger aussi dans l'AND 82a la mention de a cas de «as an instance of», qui repose sur cet exemple. D'ailleurs le cas² du glossaire dans ses trois premières références contient aussi ce même mot (cf. en particulier le cas de la piere 462).

Quelques remarques: alesser à supprimer v. supra; — alumer, alumee esteit traduit fuisse combustam donc le sens d'«alluminate» ne convient pas; on préfèrera «incendier»; — amettre à supprimer v. supra; — aver, comme nous l'avons vu à propos du v. 569, avant est aussi au v. 215 (corriger aussi la note) une forme de la prép./adv. et on traduira les vv. 215-216 par «lui qui contrairement à la coutume et avant qu'elle se voie avait reçu la sainte vieillesse». Selon moi ou est un pft 3 de aver avec chute de la consonne finale; — cas¹ et cas² v. supra; — chief, a chief de pieté à supprimer v. supra; — desuffert à supprimer v. supra; — esmaier, mai v. infra; — estreches à supprimer v. supra; — ferie non «feast day» mais quinte ferie «jeudi» et quarte ferie «mercredi», désignations empruntées au lat. ecclésiastique; — huscher non pas «shout» mais «secouer» (afr. hochier) ce qui rend caduque la note; — mai à supprimer: c'est une forme de mais avec chute du -s final. On traduira: «ils auraient été très affligés et plus même»; — mesgrir à supprimer cf. supra: — quere 1074 à supprimer cf. supra; — repenter lire repentir; — sivuer à supprimer cf. supra.

Gilles ROQUES

Histoire ancienne jusqu'à César (Estoires Rogier), édition partielle par Marijke DE VISSER-VAN TERWISGA, tome 1, Orléans, Paradigme (Medievalia nº 19), 1995, VIII + 93 pages.

L'Histoire ancienne jusqu'à César, qu'on a parfois attribuée à Wauchier de Denain, est connue depuis le travail plus que centenaire de P. Meyer (R 14, 1-81). On a commencé à l'éditer seulement à partir de 1986 (éd. M. C. Joslin, partie cor-

respondant à la *Genèse*) en prenant pour base le ms. BN fr. 20125, déjà distingué par P. Meyer et utilisé aussi par Gdf sous le titre *Estories Rogier*. La présente édition donne le texte des histoires d'Assyrie, de Thèbes, du Minotaure, des Amazones et d'Hercule. Elle donne en parallèle la version d'un autre bon ms. (Vienne Nat. Bibl. 2576). Un tome 2 à venir contiendra une enquête complète dont le plan est donné ici [92-93] et nous aurons alors l'occasion d'y revenir. Signalons aussi que l'épisode suivant du texte, l'histoire de Troie, vient d'être éditée, toujours d'après le BN fr. 20125 par M.-R. Jung (cf. plus haut 60,605).

Gilles ROQUES

Gratiani Decretum, La traduction en ancien français du Décret de Gratien, éd. critique par Leena LÖFSTEDT, vol. 2, Causae 1-14, vol. 3, Causae 15-29, Helsinki, Societas Scientiarum Fennica (Commentationes Humanarum Litterarum, 99 et 105), 1993 et 1996, 276 et 275 pages.

Il faut signaler l'avancement régulier de ce travail austère dont nous avons déjà annoncé le premier volume (56, 623). Il fournira des éléments importants pour l'histoire des traductions médiévales. On ne dira jamais assez le mérite d'éditeurs qui osent affronter la publication de textes inédits d'une dimension considérable. Dans le cas présent, L. Löfstedt a mis au service de la communauté et de notre patrimoine culturel et linguistique des talents reconnus qui en faisaient la «femme» de la situation. Nous l'assurons de notre gratitude et sommes sûrs que son travail portera des fruits.

Gilles ROQUES

L'art de la chace des oisiaus (traduction du De arte venandi cum avibus de Frédéric II), Facsimile ed edizione critica del manoscritto fr. 12400 della Bibliothèque Nationale de France [par L. MINERVINI], Electa Napoli (Fridericiana Ars), 1995, 605 pages.

Nous avons là, présenté par Fulvio Tessitore, Rettore dell' Università degli Studi di Napoli «Frederico II», un ouvrage de luxe, publié à l'occasion du huitième centenaire de la naissance de Frédéric II.

Cette traduction d'une version remaniée, réduite à deux livres, du *De arte venandi cum avibus* de l'empereur avait été soigneusement étudiée par G. Tilander dans un article bien connu, paru en 1926 dans la ZrP 46, 211-290 (sigle du DEAF = TilChaceOis). Il y traçait un programme d'édition (pp. 231-233) qui n'a été que partiellement rempli par son élève G. Holmér, qui en a publié comme thèse en 1960, le seul livre II (sigle du DEAF = ChaceOisI²H), assurément le plus intéressant, d'après le meilleur ms. avec les var. de deux autres mss plus tardifs et d'intérêt bien moindre (ils ne sont que des copies directes ou indirectes du ms. de Paris). Cependant Tilander avait aussi recommandé de publier la seconde traduction picarde du ms. BN fr. 1296 (2° t. ou 2° m. 15° s.) (sigle du DEAF = ChaceOisII²); cette traduction est élégante et elle mériterait tout à fait d'être publiée.

La présente édition donne une magnifique reproduction des 186 folios, richement enluminés, du ms. de Paris. Cette œuvre d'art est excellemment présentée par H. Toubert [387-416]. Elle retrace l'histoire du ms., commandité par Jean II de Dampierre et achevé en 1310 pour son fils Guillaume. L'enlumineur français, Simon d'Orléans, a reproduit les enluminures du modèle latin illustré par un italien; cependant 35 initiales ornées contiennent la représentation de personnages où l'on peut reconnaître outre Frédéric et son fils Manfred, le scribe, le traducteur et les commanditaires du ms. ainsi que leurs épouses. H. Toubert propose aussi une hypothèse, liée aux croisades ou aux campagnes des Charles d'Anjou, pour expliquer le passage dans la famille de Dampierre d'un ms. latin appartenant à Manfred. L'analyse du programme d'illustration dégage la haute qualité du travail de l'enlumineur qui a su adapter le modèle italien et construire une œuvre destinée à illustrer le lignage Dampierre-Saint-Dizier en la situant dans le sillage de l'œuvre frédéricienne.

On en vient ensuite à l'édition critique de L. Minervini. Le travail d'Holmér était solide mais rudimentaire. L'introduction linguistique se réduisait à une étude de la langue du ms. de Paris [3-50], riche de matériaux mais très scolairement organisée, et à quelques paragraphes consacrés à la langue des 3 autres mss [50-53]. La présente introduction esquisse une étude de la méthode de traduction [419-421] et présente les rapports qui unissent les mss français [421-423].

L'analyse linguistique du ms. de Paris est nourrie [424-441], méthodique et bien informée. Tilander avait résolument placé ce ms. dans l'ancienne province de Franche-Comté, conjuguant quelques faits linguistiques à l'origine géographique de la famille de Dampierre (arr. de Dôle dans le Jura). Holmér ne s'était pas prononcé mais il ne se démarquait pas de son maître. L'étude d'H. Toubert veut orienter l'œuvre vers la Champagne, à la rigueur «sur les marges de la Lorraine» [390] – mais visiblement elle a du mal à couper le cordon ombilical avec une certaine prééminence parisienne [403b] - et une formulation comme «Il n'y a aucun doute en effet sur sa localisation: la personnalité du commanditaire désigne la Champagne méridionale comme lieu de réalisation du manuscrit, désignation qui n'est pas démentie par l'analyse des caractères linguistiques du français utilisée» [387a] est peut-être trop catégorique. En fait L. Minervini est plus prudente: elle parle de traits orientaux, provenant d'une aire assez vaste, comprenant la Champagne sud-orientale, la Lorraine, la Bourgogne, la Franche-Comté [424a] mais a le tort un peu plus bas d'établir une équivalence entre domaine seigneurial et zone linguistique en disant que «li dominio dei Dampierre-Saint-Dizier, qui forma un' enclave tra Champagne, Lorena e Contea di Bar, una zona linguisticamente di transizione, in cui non è possible individuare frontiere nette fra i diversi gruppi di parlate locali». En fait les traits les plus nets, comme par exemple le subj. prés. 3 en -oit, très courant dans le texte, nous entraînent toujours vers la Franche-Comté. Le vocabulaire amplifie cette impression: parmi les 5 mots régionaux cités à bon droit (et nous en ajouterons quelques autres) [440b], charvette (v. aussi RLiR 51, 298)(1) et chavon nous entraînent clairement vers cette zone, moitant aussi mais moins nettement. Certes escrache

⁽¹⁾ C'est pour moi l'occasion de revenir sur l'avis que j'avais émis de ZrP 106, 396 sur un mot *charewoatés* de RenMontRV 8104. Je n'accepte plus de le rattacher au bourguignon, franc-comtois *charevoste*: il me paraît qu'il faut l'interpréter comme représentant un *escharguaité* p.p. - adj. «épié, surveillé».

serait plus nettement champenois (cf. aussi TraLiLi 2, 1, 205), mais *pasquis* qui est cité et donné à juste titre comme bourguignon, champenois et comtois est beaucoup moins parlant que son parent et synonyme *pasquier* (d'ailleurs beaucoup plus usuel dans ce texte) qui n'est jamais monté jusqu'en Champagne.

L'édition est soigneuse commme en témoigne aussi la liste des fautes de lecture de l'édition Holmér [443]. Quelques corrections à mon tour: I, 1, 11 lire envaie (part. pass. f. de envaïr); – 2, 3 note lire baillissiens pour l'invraisemblable bailliessiens; – 2, 21 je lis conveniances; – 2, 25 lire sousmise] sousmite et ensaingnemant] eisaingnemant; – 3, 7 lire estrumenz] etrumenz; – 4, 24 lire ausi] ainsi; – 5, 6 lire a cui (sous-entendu courre) au lieu de acui à supprimer du glossaire; – 5, 15 lire de queil] dequeil; – 6, 2 lire completes; – 6,8 lire plutôt la traction] l'atraction; – 10, 9 lire c'esvoillent] c'evoillent; – 10, 3 manque par entre et et enseugant; – 11, 7 (et aussi 11, 40); je lis clairement monches] mouches, ce qui n'étonnerait pas dans les confins champenois-comtois et aussi au nord-ouest de la Bourgogne et aux confins lorrains-champenois; – 12, 3 et 7 je lis clairement on tens (4 fois)] ou tens cf. éd. Holmér p. 44 on septeime aingle que Minervini préfère éditer ou s.a. alors que la confusion u / n n'est pas aussi fréquente dans le ms. qu'elle ne l'affirme; – 18, 2 l'ajout de a après estuet est inutile; – 18, 3 lire passages] passage; – 24, 3 lire departent] departetent; – 24, 7 lire pour aus a paissier.

Les notes critiques [569-581] donnent les passages latins susceptibles d'éclairer le texte de la traduction, les leçons rejetées et quelques renvois aux notes linguistiques.

Le glossaire est excellent [582-602]. Il est plus sélectif que celui d'Holmér mais la méthode en est aussi sûre et l'information, plus complète, tient compte des travaux récents, comme le prouve la bibliographie [603-605]. Par contre on ne trouve pas d'index des noms propres.

Quelques remarques à propos du glossaire: acui est à supprimer v. supra; - agrifer est plutôt réfléchi dans soi agrifer «sortir ses ergots»: en effet lor fait fonction de pr. réfl.; - aguison à gloser «pointe, extrémité pointue (de la langue)» est un beau régionalisme. L'afr. aguison (aguison de la langue 13e s. ds MélDuraffour 5) vient de la traduction bourguignonne de Boèce contenue dans le ms. de Vienne 2642 cf. DLF MA 206b. Quant à aguisioun dans un commentaire de Raschi, rien n'interdit d'y voir aussi un régionalisme; l'étude des régionalismes dans ces commentaires devrait être menée, elle serait sûrement fructueuse; - anpardedans lire II.7.16; - atenir en I.7.11, il me paraît plus indiqué de lire aprist a alumer et a tenir, ou alors il faut justifier le choix d'atenir; - je rapprocherais chace dou cuer «cage thoracique» de cace «récipient»; - consentir ajouter la référence, ici omise, II.63.47; - converse, l'interprétation de Tilander, qui est reprise silencieusement ici, a été corrigée, à bon droit me semble-t-il, ds TL 2, 817, 32; - cruche «coquille (d'œuf)» est un régionalisme qui nous entraîne encore en Franche-Comté (cf. FEW 2, 1365; on ajoutera un exemple de la fin du 14e dans un ms de YsIAvB 204, 34 var.), le mot étant à mettre aussi en parallèle avec le type cruise / creuse de plus large extension en particulier en Lyonnais et en Bourgogne (cf. FEW 2, 1364b et BHR 51, 616); - fert est probablement à distinguer de ferm et on doit y voir un régionalisme cf. Tilander ds StNeoph 18, 276; - loise «duvet» est naturellement plus proche du lorrain lose «petit duvet...», attesté en particulier dans les Vosges méridionales (cf. FEW 16, 480b et v. TraLiLi 17, 1, 182) que d'un mot béarnais, d'origine basque, dont on se demande comment il serait arrivé dans ce texte (indépendamment du fait que son sens n'est pas le même); — mouche (que je lis monche cf. supra) bezaine «abeille» pourrait être régional cf. Méllordan 567 et v. aussi RLiR 57, 623; — yvrai est à écrire yvrais et la seconde attestation en II. 50-25 n'existe pas (le texte porte ivre). C'est aussi un mot régional, mieux attesté qu'on ne le croit (outre SermJoyK [pour la localisation duquel v. MélBurger 175], hapax ds Gdf 4, 623a, on ajoutera OvMorB 11, 1285 [Berry] et RenContrR, avec aussi le fém. ivraisse, [Troyes]).

Gilles ROQUES

JOINVILLE, *Vie de saint Louis*, édition bilingue de Jacques MONFRIN, avec introduction, bibliographie, notes, variantes et index commenté des noms de personne et de lieu, Paris, Librairie Garnier, 1995, CXXXIX + 487 pages.

Il est des éditions qui risquent de laisser muet le critique. Celle-ci est du nombre. Longuement mûrie, elle donne toute satisfaction. L'introduction reflète une grande érudition, toujours maîtrisée et rendue accessible au commun des lecteurs. Les jugements sont pesés et emportent l'adhésion. Les chapitres aussi délicats que ceux qui concernent la date de la composition [LXVI - LXXVI] ou la tradition du texte [XC - CXIII] exposent avec une lumineuse clarté un siècle de discussions, en proposant des solutions qui paraissent s'imposer. Les voici: «L'ensemble, sous la forme que nous connaissons, constitue un tout, écrit d'un seul jet. Il n'y a aucune preuve que le récit de la croisade ait été composé auparavant. Joinville n'a travaillé à la Vie de saint Louis qu'après la commande de Jeanne de Navarre, puis au cours des derniers mois de 1305, et ne l'a terminée qu'en octobre 1309» [LXXVI]; - «Il est donc impossible d'échapper à un certain arbitraire. N. de Wailly et à sa suite N.L. Corbett ont pris le parti d'introduire dans le texte de A tous les mots ou les groupes de mots supplémentaires qu'offraient BL, lorsque ces additions paraissaient s'y insérer comme naturellement. Comme on l'a vu, j'ai été un peu plus réservé, quoique j'aie très largement corrigé et complété A. De Wailly n'a eu qu'occasionnellement recours à MP, Corbett les a délibérément écartés. J'ai essayé par un examen systématique d'évaluer dans chaque cas l'aide qu'ils pouvaient apporter à la constitution du texte» [CXIII]. Monfrin annonce d'ailleurs un mémoire spécial consacré à sa réévaluation de MP (à savoir les éditions - traductions de 1547 et de 1617, surtout cette dernière due à Claude Ménard). En attendant, comme les interventions de l'éditeur sur le ms. de base sont mises en italique, le texte est parfaitement utilisable(1).

La traduction est élégante et fidèle à la fois. Elle n'étouffe pas le texte mais reste une aide discrète, tout en étant habilement mise en page afin que le passage de l'œil soit le plus aisé possible. Les raisons données pour ne pas fournir un glossaire [V] m'ont convaincu, à la seule réserve que je ne puis souscrire à la phrase: «on trouve pratiquement tous les mots importants [de la Vie de saint Louis] dans ce dictionnaire [= TL]». N'oublions pas non plus Li, Gdf et le glossaire de l'édition de N. de Wailly!

⁽¹⁾ Quelques menues remarques: 400 ligne 8 lire *cousterent*; – 430 ligne 8 lire *jours*; – 478 la note *a* n'a pas de correspondant dans l'apparat; – l'apparat à 622b devrait noter: *om*. A.

On pourra parfois discuter de l'utilité de certains ajouts. Ainsi en 542d le texte accueille acouvetés de MP (acouvetez BL) à la place du synonyme couvers de A, qui irait aussi bien; il serait imprudent d'en déduire qu'acouvetés appartient au vocabulaire de Joinville; – en 551c le texte donne il n'avoit pooir de resister a eulx; de resister est un ajout de BLMP qui écrivent de resister contre eulx. Or les premières attestations de résister sont postérieures à Joinville et le texte de A est excellent: il contient avoir pooir a aucun «être de taille à lutter contre qn» qu'on lit dans Men-ReimsW 356 et 362 et qui est appuyé par pooir a aucun «pouvoir résister à qn» cf. TL 7, 1411-1412; – en 431a ale de A a été corrigé en alee de LMP (je suppose), appuyé par allee de B. Mais ale «action d'aller, voyage, expédition; affluence» est un mot picardo-champenois sur lequel on verra TL 1, 276; Gdf 1, 213b; FEW 24, 420b; RoquesRég 31 (où j'ai noté le caractère exotique du mot ds RoseMLec; le mot est passé aussi ds ChrPizMutS et même dans MystSLouisS); les auteurs champenois qui l'emploient sont Rutebeuf et le Ménestrel de Reims.

Ce dernier cas nous amène à nous intéresser aux régionalismes dans Joinville. *Ale* est ainsi dans un morceau de bravoure de la Vie, l'épisode où contre l'avis presque général des grands seigneurs, le jeune Joinville convainc le roi de prolonger son séjour en Terre Sainte. Il me semble que dans le même passage *reculée* 431 «renfoncement» est aussi un mot régional, d'aire plus réduite même. En afr. on ne le trouve que dans Rutebeuf et Joinville (deux champenois) cf. TL 8, 515 et les attestations dialectales du mot, au sens de «cul-de-sac», réunies dans le FEW 2, 1511a se situent à Clairvaux, en Moselle et dans l'Ain.

Autre moment crucial, la prise de croix. Joinville a réuni ses vassaux et sa famille, la veille de Pâques 1248, à l'occasion de la naissance de son fils. Après une semaine de fêtes, il annonce solennellement son départ. A cette occasion il offre de réparer les torts qu'il a pu faire en demandant avis à son conseil, qu'il quitte même pour *n'avoir point d'emport* 111. En ses sens de «influence; faveur» le mot *emport* couvre une aire qui va de la Champagne à la Franche-Comté et au Nord de la Bourgogne (cf. TL 3, 126; Gdf 3, 68c; FEW 9, 216b; TLF 7, 985b avec deux ex. de Proudhon; ajouter une attestation dans Renaut de Louhans, *Consolation de Boèce*).

Autre scène. Le roi assiste au paiement d'une rançon pour la libération de son frère. Un sarrasin (dont Joinville nous apprendra qu'il est né à Provins), offre, en français, des fleurs et du *lait pris* 394 «lait caillé», de la part des enfants d'un ancien sultan. Le syntagme a une coloration régionale certaine. On le trouve au Moyen Age en Lorraine et en Champagne (cf. TL 7, 1759; ajouter AnglureB 33) et le FEW 9, 346 le relève dans une aire surtout lorraine, franc-comtoise et franco-provençale avec des pointes isolées en wallon-picard. Son caractère régional rehausse le piquant de la scène; Joinville a retrouvé un compatriote champenois et qui se signale comme tel par ce syntagme.

Lors de l'embarquement des chevaux à la Roche de Marseille, Joinville décrit le moment crucial où l'on referme la grande porte du navire, qui, en haute mer, se trouve sous la ligne de flottaison: «Reclost l'en la porte et l'emboucha l'en bien aussi comme l'en naye un tonnel» (125). Le verbe de la comparaison spontanée, *nayer* «étouper» n'est pas très courant. On le trouve chez Gautier de Coinci et Joinville (ds TL 6, 483), exemples que donnait déjà Gdf 5, 464c avec celui d'un glossaire lat.-fr. (qui trouve confirmation dans AalmaR 6853 et LeVerM 216a10 s.v. *illinire*). Les attestations dialectales relevées ds FEW 22², 189a sont centrées en Champagne avec

extension au Nord (liégeois) et au Sud (Mâcon et Villefranche-s-Saône); le norm. *neller* mériterait examen. Dans la même phrase *emboucher* «boucher», qui a échappé à TL et au FEW s.v. *BOSK- mais pas à Wailly ni à Gdf (qui lui adjoint un second ex. en 1328 dans le Compte d'Odart de Laigny [Aisne?], pourrait avoir une coloration régionale à en juger aussi par l'aire ancienne de *desbouchier* (aussi ds Joinville et v. FEW 15¹, 204a) voire même de *bouchier*, verbe assez rare, qu'affectionne aussi Joinville (4 ex.) dans des emplois expressifs, et qu'on trouve au Moyen Age ds RoseLLec 3674 et 3742, YsLyonF et GirRossAlH cf. TL (soit en Sologne, Bourgogne et Franche-Comté), à Nevers et Avallon (ds GdfC) en en anc. vaudois (ds FEW 15¹, 202a).

Je considérerais aussi comme régional fauciller (blez) «couper (les blés)» 519. TL 3, 1646 a relevé ce verbe dans Rutebeuf et Joinville (et aussi Watriquet de Couvins); Gdf 3, 728b-729a avait déjà ces exemples avec d'autres parmi lesquels ceux qui sont localisés sont presque tous champenois; on peut y ajouter BibleMacé 16228 et 39660 et aussi HervisH 9768 var. Les attestations dialectales relevées dans le FEW 3, 380ab concernent le Morvan et une partie du liégeois. Enfin je n'exclus pas que lun 561 «limon» v. FEW 5, 348b et toucher a (la) fuie 116 et 273, t. en f. 519 «s'enfuir» v. FEW 13², 11a soient aussi des régionalismes.

On voit donc que le vocabulaire de Joinville n'est pas non plus complètement dépourvu d'intérêt.

Gilles ROQUES

Manières de langage (1396, 1399, 1415), éditées par Andres M. KRISTOL, Londres (Anglo-Norman Text Society, 53), 1995, L + 118 pages.

On ne présentera pas ici les travaux bien connus d'A. K. sur les *Manières de lan-gage* (v. RLiR 53, 335). Il nous fournit maintenant l'édition de ces textes, jusqu'ici dispersés. L'introduction présente clairement l'origine et l'utilisation de ces manuels pédagogiques et dégage l'intérêt de ces documents culturels sur la société de l'époque et sur la langue française parlée en Angleterre.

Une introduction particulière à chacune des Manières dit sobrement l'essentiel. Les textes sont ensuite soigneusement édités. Quelques remarques: 10, 25 (et n.) la chambre est... nettoié dez pouciez et des purettez; que sont ces pouciez? La note explique qu'il s'agit des «saletés» à distinguer des pouciez «puces» de la ligne suivante et le glossaire enregistre un poucie¹ «saleté». L'AND 544a enregistre le mot dans ce passage comme seul exemple d'un pouciés s. pl. «dirt, dust». TL 7, 1672 place cet exemple (où il propose d'admettre la correction de P. Meyer en poutiez) sous la vedette poutie «saleté», mot assez bien attesté par ailleurs; il me semble qu'il a raison; – 17, 14 on préférera persele (= persil) à perselé (avec graphie e de i tonique cf. chemese pour chemise et ajout d'un -e final atone); – 20,3 lire donrray en un seul mot; – 22, 21 étant donné qu'acustume f. «coutume» n'est pas attesté ailleurs, il me paraît préférable de lire ont pur acustumé de «avoir l'habitude de»; – 22 apparat 17 et 34 paraissent devoir se lire 16 et 33.

Les notes claires donnent aussi un choix de variantes. Le glossaire est très soigneux. Quelques remarques: acracher v.a. «cracher sur» est étrange dans son contexte. AND enregistre le mot s.v. acracher «to catch hold of», ce qu'on rapprochera de craché «égratigné, gercé» relevé ici; – est-il logique de créer une vedette cope «coup» pour grande coupe «beaucoup» (assez fréquent) qui est ainsi séparé de beucope, beaucope «beaucoup» et de grant (en –) «beaucoup»? – faire des renvois entre cakenole et kakenel, chardyn et gardin et entre cambre «toile de lin» (erroné) et chemvre «(tissu de) chanvre»; – ceef lire 74, 29; – cul lire 4, 12 et on pourrait y relever vous baserez le cul au deable (injure) 55, 17 et vous baserez mon cul (injure) 54, 32; les expressions figurées avec baiser le cul qu'on lit ds FEW 2, 1508b sont plus tardives et n'ont pas ce sens; – vernage, même en regardant les autres attestations du mot dans le texte (42, 26 et 73, 15) et l'article d'A. Henry (RLiR 50, 517), je ne vois pas ce qui autorise à définir ce vin comme un vin blanc.

Gilles ROQUES

La vie de la forêt normande à la fin du Moyen Age; Le coutumier d'Hector de Chartres (t. II, Basse-Normandie), présenté et édité par Alain ROQUELET et François DE BEAUREPAIRE, Rouen, Archives départementales de la Seine-Maritime (Société de l'Histoire de Normandie), 1995, 190 pages.

Ce volume achève la publication d'un important coutumier dont la première partie, consacrée à la Haute-Normandie, a paru en 1984 par les soins d'A. Roquelet. Hector de Chartres, nommé maistre des eaues et forez es parties de Normandie et de Picardie en 1389, a donné avec l'aide d'un collaborateur, Jean de Garencières, une codification des droits d'usage reconnus dans les forêts normandes qu'ils avaient visitées. L'enquête en Haute-Normandie s'étendit entre 1398 et 1402, celle en Basse-Normandie paraît avoir été effectuée en 1402. Le ms. a été rédigé entre 1398 et 1408, pour l'essentiel par une seule main. Mais on peut voir intervenir deux autres mains contemporaines de la première. Il aurait été bon que le lecteur pût identifier les passages dûs à ces deux mains. L'introduction du t. II résume celle du t. I, qu'elle complète sur certains points. L'édition, qui est accompagnée des cartes indispensables, a été faite avec soin. Quelques menues corrections: p. 30 ligne 9, lire encontre; - p. 49 ligne 14 d'en bas, lire de passé (de même p. 56 ligne 20); - p. 52 ligne 14 requere «demander» est normal; - p. 56 ligne 16 lire acquis; - p. 69 ligne 21 lire fourcz; p. 82 lignes 15-14 d'en bas le passage de ds d'icelle... sauffaige est incompréhensible; - p. 94 ligne 7 d'en bas lire ensuivent; - p. 120 ligne 21 lire contreplege; - p. 121 ligne 7 qu'est ce mot sans? - p. 127 lignes 14-15 il faut rectifier la ponctuation et lire: de quoi son prevost fieufé est ung, l'oir de franche terre, l'oir de la mote et l'oir Erquembourc les autres, qui... On supprimera donc au glossaire loir; - p. 129 ligne 5 lire endroit; - p. 130 dernière ligne nau surprend.

Le glossaire reprend le glossaire du t. I auquel il ajoute quelques entrées, et comme il n'y a pas de références on ne sait pas si le mot se trouve dans le t. I ou dans le t. II. Répétons qu'un glossaire doit nécessairement être accompagné des références des mots relevés. L'effort visible des éditeurs n'a pas porté tous ses fruits par manque d'une méthode simple qui aurait consisté à établir quelques principes nets quant au choix des mots relevés et aux outils lexicographiques utilisés. On signalera quelques erreurs: cuilee, cul(l)ee n'a pas de rapport avec cueillie; ainsi p. 132 ligne

12 cuilée est culée «souche» cf. FEW 2, 1517a; — mausois, mausseis «petite monnaie» doit contenir mansois, mansseiz «monnaie du Mans»; — nerre espigne n'a rien à voir avec puisne noir c'est l'épine noire «prunus spinosa»; — solleu (?) est dans entre deux solleux p. 106 (ajouter entre deulx soleux p. 108) et contient soleil, donc «entre le lever et le coucher du soleil» (cf. FEW 12, 26b).

Terminons par quelques commentaires destinés à illustrer quelques aspects du vocabulaire du texte: Beste a pié clos 64, 69, 70, 87, 90 est glosé «chevreuil?» mais ce doit aussi comprendre le cerf cf. GastPhebChasseT39, 33; – beste noire et beste rouge pour des définitions exactes on se reportera à ModusT gloss. s.v. beste; – noter ceppier «geôlier» (dont les références sont données mais ajouter chepier p. 69 dernière ligne), qui est un mot surtout picard alors que sa base c(h)ep «prison», d'ailleurs fréquente dans ce texte, est bien attestée en normand; – relever (chasser) à cor et a cry p. 127 ligne 5 et (chasser) à cry et à cor p. 147 ligne 12 d'en bas: ModusT emploie (chasser) de cor et de bouche; – pre(s)pié «tronc d'arbre» 53, 64, 68, 69, 148, etc. vient appuyer anorm. porpied «tronc d'arbre» (1561, Goub), norm. prepié Mén1694 de FEW 8, 303a.

Pour les marques régionales on a surtout prêté attention aux faits phonétiques, qui ne sont pas les plus importants et qui de surcroît peuvent couvrir bien d'autres domaines que la seule Normandie (cf. avaine, branquage, cache «chasse», cachier «chasser», carnellé «crénelé», etc.). Plus rentable eût été la recherche des mots dont l'usage est plus spécifiquement normand comme comparence 42 et 147 «action de comparaître», fourc «fourche d'un arbre», treffouel «grosse bûche», etc.

Le second tome est pourvu, comme le premier, d'index soigneux des noms de lieu et de familles. Ils mettent l'un et l'autre à la disposition des chercheurs des matériaux précieux.

Gilles ROQUES

Le Terrier de la famille d'Orbec à Cideville (Haute-Normandie), XIVe-XVIe siècles, présentation et édition par Denise ANGERS, Presses de l'Université de Montréal et Société de l'Histoire de Normandie, 1993, 300 pages (avec une préface d'Henri DUBOIS).

Une branche cadette de la famille d'Orbec possédait plusieurs fiefs à Cideville en pays de Caux. Les droits du seigneur étaient enregistrés dans un terrier qui nous a été conservé. Rédigé en 1429-1430, il a ensuite été révisé à plusieurs reprises au cours du 15° s. et tenu à jour jusqu'à la seconde moitié du 16° siècle. Le présent ouvrage en fournit une étude historique [17-107] et une édition très soigneuse [135-260]. L'analyse codicologique [109-127] dit l'essentiel et la méthode d'édition, satisfaisante, est clairement exposée [131-133].

On regrettera seulement la faiblesse du glossaire qui tient en une page [275]. Il n'est pas question de le refaire ici. Signalons seulement quelques points de méthode. Il est impératif de donner les références des mots cités; dans le cas présent on pourra s'aider des notes pour retrouver les mots glosés. On s'apercevra alors que le glossaire a été fait souvent à partir des notes ce qui explique qu'il contienne des mots qui ne figurent pas dans le texte mais qui apparaissent dans les notes pour élu-

cider un mot (ici hérichon pour expliquer herichonnage 223 n. 3; ou soie, soye pour expliquer un verbe soyer 239 n. 4). Dans un autre cas feuguiere s'est vu attribuer le sens d'un mot dérivé, feugueray, qui ne semble pas attesté dans le texte (148 n. 75).

L'édition pourra être ponctuellement améliorée: certaines corrections sont un peu superflues (rases pour reses 227, 13; femme pour fenme passim; oie pour oue 211, 290); – 239 n. 4 soyer me paraît être une forme du verbe seoir «être situé» cf. ou siet la masure p. 231 ligne 4; – 240 n. 5 recudroit ne peut pas se rattacher à recroire: à mon sens, ce pourrait être une forme de rescorre.

L'ouvrage se termine par des cartes et des listes de patronymes et de prénoms, une bibliographie et un index. Il pourra être utilisé avec profit et confiance.

Gilles ROQUES

Les Demandes d'amour, éd. critique par Margaret FELBERG-LEVITT, Montréal, CERES (Inedita & Rara 10), 1995, 500 pages.

Inédites, pas entièrement, mais rares, sans aucun doute, les Demandes d'amour, dont le DLF ne souffle mot, semblent connaître actuellement un regain de faveur: après la modeste édition, par Leslie C. Brook, de deux de ces livrets du Moyen Age tardif (voir ici 59, 333-334), Margaret Felberg-Levitt nous propose une monumentale édition critique, que l'on devrait peut-être davantage appeler une édition simultanée, à l'image de ces parties d'échecs dont le minutieux travail de MF-L rappelle la complexité, et qui a l'ambition de recenser tous les textes inclus sous ce titre dans la littérature du moyen français. Une première édition, fort incomplète puisque n'utilisant que neuf manuscrits et trois incunables, avait été fournie voici plus de quatre-vingts ans par Alexander Klein (Die altfranzösischen Minnefragen, Marburg, Adolf Ebel, 1911); entreprise sans commune mesure avec celle de MF-L: alors que Klein tentait le plus possible de réduire la variété des leçons à la constitution d'un texte lisible, la nouvelle éditrice (et l'on ne saurait mieux illustrer les changements épistémologiques qui ont fait l'histoire de l'édition de texte) assume parfaitement la diffraction de ses sources et la revendique même comme une puissante originalité de son travail. Confrontée à vingt-cinq manuscrits des XIVe et XVe siècles et à une trentaine d'incunables (résultant de cinq éditions différentes), dont on découvrira la patiente et à peu près exhaustive description aux pp. 41-114, MF-L parvient à les classer en huit groupes principaux, dont les leçons diverses servent de variantes non exclusives aux 363 dem. différentes ainsi dégagées de ce considérable corpus. Une «Concordance» (433-454) permet de saisir la logique du classement qui, après épuisement du témoin le plus complet, incorpore méthodiquement toutes les dem. non encore recueillies. Il va de soi que le «texte» ainsi obtenu remplit un idéal d'exhaustivité qui l'éloigne radicalement de la reconstitution de ce qui aurait pu être un quelconque état réel ou supposé des Demandes d'amour en leur temps, mais l'aspect par essence fragmentaire des témoins, suggérant leur irréductibilité à tout «modèle», autorisait, mieux: appelait un tel mode d'édition. L'entreprise, pour tout dire, fait regretter que le support choisi soit si classique, car ce que le travail de MF-L évoque, c'est bien l'idée d'une combinatoire informatique: sur CD-rom, la systématique de cette édition permettrait d'avoir tour à tour une vision horizontale (le contenu propre de chaque témoin) et verticale (les variantes de chaque dem.) de ces devinettes, dont l'ensemble forme, bien plus qu'un texte, un véritable genre dont l'autonomie n'a peut-être pas été assez étudiée par les spécialistes. Il est intéressant de noter au passage que le bédiérisme affirmé de MF-L (125: «The treatment of the text is conservative and interventions are kept to a minimum. They are used only in cases of manifest errors.») est au service ici, non pas, comme il est habituel, d'un souci de plus grande fidélité à la lettre d'un témoin donné, mais bien plutôt (et les deux aspects ne sont peut-être pas contradictoires) de la reconnaissance de l'hétérogénéité radicale des textes confrontés.

Le soin apporté par MF-L à son entreprise est digne de tous éloges, au point de paraître par moments un peu trop appliqué: le glossaire (395-419), dont l'éditrice tient à excuser la non-exhaustivité (395), apparaîtra peut-être disproportionné à un lecteur francophone, lequel n'y trouvera souvent que des traductions anglaises de mots encore parfaitement vivants (abandonner, accuser, autreffois, complexion, croistre, etc.). Il est vrai que l'on pouvait difficilement attendre d'un glossaire unique des précisions intéressantes quant à la langue de trente témoins disparates: voilà encore un cas où la présentation informatique du travail aurait pu s'avérer fructueuse. On peut, cependant, demeurer sceptique face à l'enrichissement que ces glossaires apporteraient au GloGlo; pour ma part, je me réfugierai volontiers ici derrière l'opinion de Gilles Roques qui estimait dans son CR déjà cité de l'éd. Brook que «l'intérêt linguistique de ces textes [était] limité». Dans l'ensemble, l'artificialité de la langue des Demandes d'amour ne souffre, en effet, aucun doute.

Quelques remarques cependant. Certaines références sont erronées: le terme couche ne se trouve pas dans la dem. 344 mais dans la 345. Et si, dans l'ensemble, la probité de ce glossaire emporte l'adhésion, on peut estimer dommage que les renvois n'y soient faits qu'à la première occurrence des termes retenus, l'éditrice semblant parfois confondre le problème de la mention des variantes dialectales et le principe courant, ici revendiqué, de ne pas retenir les «orthographical variants» (125): en effet, le glossaire distingue assay et essay, ou encore les formes ains, ainc et ainq, mais oublie solais (256) (FEW XII, 33a enregistre soulai comme louh. et soulait comme frcomt.) ou pevent (344), forme qu'il aurait sans doute été plus logique de transcrire en peuent (voir Chr. Marchello-Nizia, Hist. lang. fr. XIVe-XVe s., 222) et qui, dans tous les cas, aurait mérité une note. Par ailleurs, si les picardismes du ms. Z surprennent peu (on est tout de même heureux de trouver une note à leur sujet, mais qui n'arrive qu'à la dem. 80 - 204!), on aurait été en droit d'attendre plus de commentaires sur le ms. D qui, par ses graphies de l'Est, tranche fortement sur les autres: lou queil (136), greit (165) ou deperteis (373) témoignent de l'évolution bien connue du á[; amin (136) est intéressant: FEW XXIV, 445b l'enregistre comme lorr. (n. 1. «nasalisation progressive»); pancee (139) et debounaire (372) semblent de simples graphies. Quant à la n. 198 (252), elle manque de clarté: elle éclaire l'expression per tant plus que le mot pertant, dont il ne suffit pas de dire qu'il a «three different senses». Signalons cependant, pour être justes, que les notes textuelles de bas de page ne sont pas avares de considérations souvent pertinentes et toujours bien documentées sur de nombreux aspects sémantiques des textes édités.

Pour en finir avec les questions éditoriales, il faut, enfin, signaler que la confrontation de l'éd. Brook avec celle de MF-L réserve une surprise: contrairement à son prédécesseur (et à la description qu'elle fait elle-même de sa source), MF-L numérote les 18 dem. en vers du ms. A à la suite des 89 dem. en prose; d'autre part, MF-L distingue deux dem. (qu'elle numérote 290 et 291), là où Brook n'en voyait qu'une seule. Enfin, il faut signaler le fait étonnant que MF-L cite l'éd. Brook dans sa bibliographie et ses notes, mais l'oublie dans la description des manuscrits, sous la rubrique «bibliography» (43): il faut sans

doute voir là la trace d'un malheureux concours de circonstances dû à la proximité des délais éditoriaux.

Ainsi, si MF-L n'a pas, malgré la grande probité de son travail, pour premier souci la réflexion linguistique (la nature des textes qu'elle traite l'excusant amplement), on remarque aisément que le problème littéraire posé par les *Demandes d'amour* lui tient particulièrement à cœur. Consciencieuse, ici encore, presque jusqu'à l'excès, la bibliographie témoigne de ces préoccupations: sous la rubrique «secundary sources», on trouvera pêle-mêle, à côté du Godefroy, de nombreux livres sur la lyrique courtoise, les grands essais de Huizinga ou la thèse de Ph. Ménard, par ailleurs mal mise à contribution puisque la n. 50 (142) l'évoque de manière trop générale pour éclairer utilement le problème précis auquel elle se réfère.

En fait, il faut bien le dire, les considérations littéraires de l'introduction (9-36) se révèlent un peu frustrantes, se concentrant davantage sur les jeux-partis et les différents «games of love» que sur nos textes eux-mêmes. Certes, l'enquête sur le jeu du *Roi qui ne ment* ne manque pas d'intérêt, mais on a l'impression que MF-L s'arrête au seuil du sujet: qu'en est-il de la floraison proprement dite des textes ici édités, de leur rapport autoritairement affirmé à Héloïse ou, plus discrètement, à André le Chapelain? L'introduction de l'édition Brook, tout aussi brève, entrait sans doute davantage dans ces débats de fond. Significativement, MF-L passe alors à des considérations techniques, qui s'enchaînent, presque naturellement, à la «description des témoins». Cependant, on m'objectera que ce n'est, après tout, qu'au vu de la bibliographie et des notes de bas de pages que l'on pouvait espérer une introduction littéraire plus musclée, et les présentes remarques n'ôtent rien à la qualité de l'édition. Tout au plus peut-on souhaiter que MF-L ou d'autres érudits puissent à l'avenir coloniser plus ouvertement un terrain désormais exemplairement défriché.

En résumé, l'éd. de MF-L est tout d'abord un incomparable instrument de travail, fiable, précis et fouillé, qui ramène au jour un pan important de la production littéraire française de la fin du Moyen Age; mais elle peut également (et pourquoi pas?) constituer, pour les amateurs, une lecture piquante et originale. Si le lecteur soucieux de retrouver un corpus textuel que les hommes du XVe siècle ont pu effectivement avoir sous les yeux peut préférer de petites éd. comme celle de Brook, il n'est pas exclu que le lecteur aussi avide de littérature que de dépaysement historique puisse prendre un vif plaisir à grappiller, comme il lit Vauvenargues ou Lichtenberg, dans ces quelque peu oiseuses, mais si charmantes, et parfois réjouissamment grivoises (331!), ratiocinations sur le mal et le bonheur d'aimer... Usage auquel, par son caractère exhaustif et combinatoire, l'éd. de MF-L se prête idéalement.

Alain CORBELLARI

George CHASTELAIN, *Le Miroir de Mort*, édition critique par Tania VAN HEMELRYCK, Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain (Publications de l'Institut d'Études Médiévales; Textes, Études, Congrès, vol. 17), 1995, 187 pages + VIII planches.

Ce poème, connu et édité par Kervyn de Lettenhove (Oeuvres de Chastelain, t. VI, 49-65) sous le titre mal fondé de *Pas de la Mort*, est parcouru par les thèmes de

l'ars moriendi, du contemptus mundi et de l'Ubi sunt. On l'a même souvent rapproché d'une danse macabre représentée à Bruges en 1449.

Le sujet prend comme point de départ, la mort de la maîtresse du poète et conduit à des réflexions moralisantes. On en trouvera un résumé attentif [21-23]. L'introduction fait brièvement le point sur l'auteur [9-11] et les thèmes du poème [12-18]. La composition de l'œuvre pourrait se placer entre 1456 et 1450 [20-21]. Onze mss ont conservé ce texte [25-28] et le choix [28-32] du ms. de base (Bruxelles, B.R. 21530) ne se discute pas; Kervyn de Lettenhove semblait déjà s'être rendu compte in extremis de sa supériorité.

L'étude linguistique est consciencieuse [33-42] mais sans rien de particulièrement notable; on corrigera cependant ce qui est dit de la prétendue omission de *plus* au v. 437 [39]. La versification des huitains d'octosyllabes adopte une disposition dont l'on attribue l'invention à Chastelain. On trouvera un relevé des rimes équivoques et léonines [44-45].

Les 768 vers sont ensuite édités soigneusement avec un apparat exhaustif. Quelques remarques: 98 il faut lire la leur et voir dans leur l'adverbe relatif au sens de «là où» (cf. TL 5, 14, 26 et FEW 14, 2a), renforcé ici par la; - 119 on lira, je crois, garde au lieu de gardé qui ne donne pas de sens; - 199 pas de virgule entre aprez et que; - 233 le maintien de soeres ne paraît guère justifiable: il faut souligner que les quelques formes avec e final pour le mot sœur sont anglo-normandes ou provençales. Il vaut mieux suivre l'accord de tous les autres mss et éditer nos parens et aussi nos freres; - 312-314 il me semble que les deux strophes ne sont pas séparées syntaxiquement. On mettrait une virgule après moyen (312) et on ôterait celle qui suit vive (313). On comprendrait: «contre elle (= la Mort) il n'y a nul recours, excepté que celui qui veut bien mourir, vive bien en obéissant à Dieu». Ensuite conscience (314) et commandemens (315) sont les compléments d'objet direct de avive (315); - 386-389 mettre plutôt un point après chaulra (386), une virgule après doingnon (388) et rien après sera (389). En outre ce sera (389), leçon isolée du ms. L qui rime avec lui-même, pourrait être corrigé en aura d'après l'accord de tous les autres mss; - 485 ce pave f. me laisse perplexe; - 584-586, il me semble aussi qu'il n'y a pas de séparation entre les deux strophes: virgule après laron (584) et mettre un point après nombrer (586).

Les notes [105-159] sont attentives. On aurait pu y élaguer quelque peu. Je suis étonné dé voir citer Rey (= Dict. Hist.). Si l'étudiant démuni peut y avoir recours, il doit s'empresser de vérifier ce qui est avancé et ne repose pas sur une connaissance sérieuse de l'histoire du vocabulaire. Quelques remarques: 62 le *jeu de passepasse* que FEW 7, 723b a cru trouver dans Alain Chartier sur la foi de Trévoux (< Fur 1701) est précisément ce passage de Chastelain attribué indûment à Chartier; – 72 joye mundaine est peu durable a des allures de proverbe cf. Schulze-Busacker 109 et 111 et Hassell J21 qui cite aussi ce refrain de Berthault de Villebresme Tost se passe la joye de ce monde; – la strophe des vv. 97-104 m'est très obscure. Je proposerais de comprendre, en modifiant la ponctuation: «C'est comme la glace du miroir, où l'on voit son image (on y distingue le corps et le visage) mais celle-ci s'efface rapidement car elle n'éprouve rien; et la glace ne peut pas subir un dommage sans qu'elle n'en soit rapidement brisée: eh bien, notre vie passe encore plus vite!»; – 178 évoque le proverbe cité ds Hassell T25; – 320 est un proverbe bien connu cf.

Morawski 709 et DiStefLoc 299 bc qu'on traduira: «il ne faut pas mourir sans avoir appris cela».

Un glossaire complète l'ensemble. Quelques commentaires: assouvir, l'ajout de par- ne se comprend pas à côté de la vedette parassouvie; – blédz contient l'expression blédz vers que je comprends au sens d'«espérances»; – court, le faire – signifie plutôt «aller vite» cf. GrebanJ et Mist 22708; – decepvant signifie «trompeur»; – faintif signifie «illusoire»; – jamais, la définition «éternité» veut dire «laps de temps très long»; c'est une première attestation cf. FEW 5, 27a; – las, le sens «pilier des fourches patibulaires» me paraît gratuit; – mesel lire meseau; – mi(s)ner signifie «ruiner»; – point (a–), à placer avant pointer, signifie «comme il faut»; – prime est dédoublé en deux vedettes, à tort: on est en présence du syntagme prime jonesse qui est une première attestation notable cf. FEW 9, 382b; par ailleurs le rapprochement avec printemps (qu'on retrouve sous premerain) ne se justifie pas; – rage, lire raige; – souffrance, le sens donné ne satisfait pas vraiment et il était utile d'indiquer que le poème offre deux autres emplois du mot dans son sens le plus ordinaire; – ajouter vermée f. «vermine» 424 var. sur lequel v. RLiR 56, 492.

Gilles ROQUES

Jean MOLINET (?), Le Mystère de Judith et Holofernés, une édition critique de l'une des parties du «Mistere du Viel Testament», avec une introduction et des notes, par Graham A. RUNNALLS, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 461), 1995, 277 pages.

Le *Mistére du Viel Testament* publié à la SATF, en 6 volumes, de 1878 à 1891, par (et aux frais) de James de Rotschild, est une œuvre grandiose de près de 50000 vers. Il s'agit d'un texte composite qui n'a pas encore été suffisamment étudié. Runnalls est l'un des rares chercheurs à avoir tenté de voir clair dans ce labyrinthe. Il nous donne ici l'édition d'un morceau de près de 2500 vers, la pièce XLII du *Mistère* (vv. 41856-44325), qui constitue le troisième des six mystères, indépendants les uns des autres, qui terminent l'œuvre. Ce mystère est une mise en scène assez fidèle du Livre de Judith de l'Ancien Testament dans la version de la Vulgate.

L'édition partielle est fondée sur les mêmes impressions que celle du *Mistère*. La base en est aussi l'impression de Pierre Le Dru, datée d'env. 1500, qui est la source des deux autres impressions.

L'introduction vise à une réhabilitation de l'œuvre. On y trouvera un résumé [15-20], précédant une solide analyse littéraire et dramaturgique [20-42]. Elle insiste sur le caractère éminent théâtral du mystère [47-49] dont on connaît au moins trois représentations: vers 1500 et en 1542 à Paris et en 1585 au Puy en Velay [42-47].

La langue du texte n'est pas spécialement marquée; ce serait «un français parisien de la fin du XVe s. et du début du XVIe s.». Il est vrai que les imprimeurs ont sans doute sérieusement remanié la version originale, transmise par un ms. perdu. On trouvera, commodément réunis [56-58], les traits saillants de la langue de l'œuvre et des deux compositeurs de l'imprimerie. Il y a même un petit paragraphe consacré au vocabulaire [58-59], qui eût mérité un peu plus de rigueur: la liste des «mots érudits» forme un fourre-tout où l'on trouvera des mots courants (alozer), littéraires (montjoye), populaires voire régionaux (avaindre), des formes banales (escorpion).

Le clou de l'introduction réside dans la démonstration que l'auteur de la version originale de l'œuvre ne serait autre que le célèbre Jean Molinet. L'étude de la versification [49-54] a montré que l'auteur était un virtuose qui savait mettre la richesse de sa technique au service de son art de dramaturge. Les nombreux arguments invoqués à l'appui de son identification [59-77] pourront sembler solides. Il faut admettre cependant que dans ce texte Molinet a laissé au vestiaire sa panoplie de mots régionaux ou que les imprimeurs les ont fait disparaître. Un des rares mots susceptibles d'avoir une coloration régionale, vires «viretons, carreaux d'arbalète», nous entraînerait dans le Centre ou l'Ouest mais comme il est placé dans une énumération de toutes sortes d'armes son poids est faible. Plus généralement, il me semble que ces questions d'attribution ont un délicieux parfum «rétro» qui fleure bon son 19e siècle. Elles méconnaissent que le statut des écrivains médiévaux n'a rien à voir avec ce à quoi nous sommes habitués depuis deux siècles. Au fond, loin de servir à améliorer nos connaissances sur les milieux culturels des auteurs et de leur public, elles risquent de nous entraîner dans des fausses pistes ou des impasses. Au lieu de s'acharner, avec talent, à démontrer que telle œuvre est de Molinet, de Christine de Pizan ou d'Andrieu de la Vigne (car dans ces affaires on ne prête qu'aux riches), il vaut mieux se borner à situer précisément le milieu culturel dans lequel elle a baigné.

Le texte est très correctement édité. Quelques remarques: 174 supprimer le point-virgule cf. 182; – 689-690 on peut préférer lire *en serre* et supprimer le point à la fin du v. 689; on donnerait à *en serre* le sens de «en garde; en bon ordre; à son poste» qui ferait écho à *en place* 677; – 763 placer la virgule non après *tout* mais après *refus*.

Des notes⁽¹⁾ variées [244-260] précèdent une liste de personnages [260-261] et un glossaire des noms propres [263-264]. Le glossaire est consciencieux. On corrigera: asortir, selon moi et, après examen de toutes les attestations connues, il est préférable de poser a(s)sorter v. pr. «se préparer»; – ajouter dessoubz la cheminée 516 «bien au chaud» (cf. aussi RLiR 56, 310); – executoire me paraît signifier seulement «exécution»; – fremir repose sur une bévue, fremis est une forme courante de fo(u)rmis; – ajouter loups ds chasser aux loups 309 «mettre à mal»; – mot excl. a son sens habituel de «silence!»; – parpayer je ne comprends pas la justification de «en partie» dans la définition; – trainnee n'a pas le sens de «femme de mauvaise vie» mais plutôt celui de «conduite» (= «je ne comprends pas ce que cette conduite veut dire»).

Gilles ROQUES

The danse macabre of women (Ms. fr. 995 of the BN), ed. by A. Tukey HARRISON with a chapter by S.L. HINDMAN, Kent, Kent state University Press, 1994, X + 163 pages.

La danse macabre (peintures et légendes versifiées) qui ornait les murs du cimetière parisien des Innocents en 1424, a été conservée, sans les illustrations, dans une vingtaine de mss du 15^e s. La première impression de Guy Marchant en 1485 est

⁽¹⁾ On corrigera le nom propre de Hassell, constamment écrit Hassall (65 n. 41; 83; 246 n. 127, etc.). P. 248 n. 310-320 lire 319-320.

accompagnée de 17 gravures sur bois. L'année suivante le même imprimeur en sort une nouvelle impression complétée par 6 gravures supplémentaires et quelques jours après celle-ci, il la fait suivre d'une *Danse macabre des femmes* illustrée par une seule gravure. Puis en 1491, il publie une édition qui combine les deux danses, en accordant aux femmes 21 gravures. Vers 1500, un luxueux ms., le BN fr. 995, donne le texte de 1491 accompagné de 32 gravures pour les hommes et de 42 pour les femmes.

C'est la *Danse macabre des femmes* de ce ms. qui est ici magnifiquement reproduite (fos 23 vo-44 vo). Le texte est contenu dans 4 mss et deux impressions de Guy Marchant. Le plus ancien de ces mss (BN fr. 1186) est daté de 1482. Un autre (BN fr. 25434) attribue cette *Danse des femmes* à Martial d'Auvergne et ce n'est pas invraisemblable. Justement ce ms. BN fr. 25434 avait été publié (avec quelques var. des BN fr. 1186 et 995) de façon semi-diplomatique en 1934 par L. Götz ds ZfSL 58, 318. En outre on peut lire les versions des impressions de 1486 et de 1491 dans des publications en fac-similé.

L'introduction littéraire [1-14] fait le point sur nos connaissances. Le chapitre consacré aux illustrations [15-43] est particulièrement riche; l'œuvre est attribuée à un Maître de Philippe de Gueldre, enlumineur parisien proche du cercle royal, qui a œuvré de 1495 à 1510.

Le texte est publié de façon semi-diplomatique et il est accompagné de belles reproductions en noir et blanc, très lisibles. Il sera donc aisé de corriger les très nombreuses fautes de lecture qui le parsèment et qui donnent à la traduction anglaise une allure charmante: 34 v° 12 *Mais je me sens la boce an lame* (l. *l'aine*) «But I feel swelling under my clothing»; – 35 v° 13 *Mes amys ont le mie* (l. *mien*) a tort «My friends aren't nice to me».

On trouvera en appendice quelques variantes et la description des mss et éditions [147-154]. Au total un ouvrage élégant dont les erreurs ne sont pas irrémédiables grâce à la qualité des photos.

Gilles ROQUES

Pierre SALA, *Le Chevalier au lion*, édité par Pierre SERVET, Paris, Champion (Bibliothèque du XVe siècle, LVI), 1996, 263 pages.

Pierre Sala fut probablement un des derniers lecteurs des romans arthuriens dans leur version médiévale; son *Roman de Tristan*, publié par L. Muir, nous en a déjà donné la preuve. Il avait même une grande familiarité avec le texte de Chrétien de Troyes, avant que le vieux romancier ne sombre dans un oubli de deux siècles et demi dont il n'a émergé que progressivement⁽¹⁾; il nous a transmis un rajeunissement du *Chevalier au Lion*, qui est ici publié.

Pierre Sala appartenait à une famille de notables lyonnais et il fut au service des rois de France pendant plus de trente ans. A son retour au pays il se consacre à la

⁽¹⁾ Sur la redécouverte de Chrétien voir le livre de P. Nykrog, *Chrétien de Troyes, Romancier discutable*, Genève, Droz (Publications Romanes et Françaises, CCXIII), 1996.

rédaction de ses livres [1-14]. Son Chevalier au lion pourrait avoir été dédié à François 1er et composé vers 1522 [18-22]. Il est contenu dans un ms. unique [14-17]. Les 4275 octosyllabes suivent de près ceux de son modèle, que l'on retrouve souvent textuellement. L'introduction cherche à déterminer à quelle famille appartenait le ms. utilisé par Sala; il semblerait assez étroitement apparenté aux fragments d'Annonay [21-24]. Une longue étude littéraire [24-75] nous présente très clairement la méthode de l'adaptateur; chemin faisant on n'en apprécie que mieux le talent de Chrétien sans trop rabaisser le mérite de Sala. L'étude de la langue du texte est soigneuse [76-91]; on regrettera seulement que l'éditeur n'ait pas essayé de relever quelques traits susceptibles d'être dûs à l'origine lyonnaise du texte. On ne trouve mentionnée qu'une «influence picarde» [82] à propos de faits où elle n'est pas prouvée (cercher / chercher ou descirer / deschirer). Or quelques formes méritaient de retenir l'attention: au plan de la phonétique on citera: couetre «couverture», forme de coite avec un -r- que l'on trouve de la Bourgogne au Dauphiné et qui est particulièrement bien attesté en francoprovençal (cf. FEW 2, 1492b); - prety «pétri» (v. une note assez confuse au v. 2275), avec une métathèse du -r-, largement représentée (cf. FEW 8, 603a: ajouter prestir PassAuvR); - ronze «ronce» 643, avec une sonore que l'on trouve largement en francoprovençal et dans ses abords occitans (cf. FEW 10, 556b-556a). Au plan de la morphologie, plet part. pass. de plaire, cité p. 86, est clairement régional cf. FEW 9, 5a n. 1.

Le texte est bien établi. Quelques remarques: 124 il n'est pas sûr qu'on doive scander *bruït* puisque le *e* final de *noise* pourrait être prononcé (cf. 116 *doibvë* et 118 $D\ddot{e}$); – 128 on attendait *soucïés*; – 923 on se demande s'il ne faudrait pas lire *a cloz serrees*; – 973 *vret* surprend; la forme n'est pas commentée; – 1531 la correction est inutile, il faut lire *de vous* (= vos) *besoignes*; – 2005 imprimer *joÿs*; – 2472, le vers est à placer dans le discours de la dame; guillemets après *desleans* (v. infra).

Les notes [225-231] se concentrent sur quelques faits. Quelques remarques: 19 le type *endépuis* prép. «depuis» est bien attesté dans les parlers modernes de l'Allier, de l'Isère et de la Drôme (cf. FEW 9, 244a); – 293 *Choses qui faillent en ménage* appartient au titre de l'œuvre, que Littré date plus justement du 13° s., cf. Nyström-Mén; – 2211 le mot *pance* n'est pas réservé au ventre des animaux, surtout au 16° siècle.

L'ouvrage se clôt par un index des noms propres [233-235] et par un glossaire très large et très consciencieux [237-261]. Quelques notes à son propos: assaillir, assoudroient surprend: on aimerait lire affondroient; – astie (ind. prés. 3) n'autorise guère à poser un inf. astir; – besoigner est à supprimer cf. supra; – ajouter crochu «contrefait» 279; – desfouler et dessouler, l'un des deux est à supprimer (probablement le second); – desleer contient deleer «tarder» (cf. supra); – emplyer contient probablement le moderne employer; – evertuer est à supprimer cf. esvertuer; – ezer, il convient de donner au réfléchi la forme se / s' et non soi (de même pour forcegner, merveiller, prouver, rebouter, recuevrer, referir, regarder, remembrer, etc.); – facheux plutôt «pénible, désagréable» (dep. Coquillart ds TLF); – heer écrire hair; – ajouter mendians, les quatre – «les ordres mendiants» 2239 (1re attestation); – mye lire s'amye comme dans le texte; – nyer en 542 la forme nye appartient plutôt à l'ancêtre du moderne noyer.

Gilles ROQUES

Pierre de l'Estoile, Registre - Journal du règne de Henri III, t. 2 (1576-1578), éd. avec une introduction et des notes par Madeleine LAZARD et Gilbert SCHRENCK, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 465), 1996, 289 pages.

Il s'agit de la suite de l'édition présentée ici-même (56, 650). Le Registre-Journal est farci abondamment de «ramas» (poèmes, satires ou placards) où les Mignons se taillent la «meilleure» part. Ces ramas sont parfois des textes latins dont il n'aurait pas été superflu de proposer une traduction.

Le texte est éclairé de notes abondantes, consacrées aux personnages ou aux contextes historiques cités. On pourra se demander pourquoi la séparation de la préposition et du nom propre n'est pas toujours faite: cf. 27 à trois lieues Destampes, 34 le Roy Dhespagne (et l'attestation n'est pas relevée dans l'index des noms de lieux p. 266) ou 200 les Ducs... d'Aumale, avec le Marquis Delbeuf. Quelques menues remarques: 29 pourquoi un tréma sur Reïstres? – 39 l. 12 virgule au lieu de point après assassinat; – 96 l. 2 virgule au lieu de point après Et.

Le glossaire, en progrès, reste encore très perfectible. Ajouter Alemant (querelle d'-) 2, 174 (déjà ici 56, 651); - blocus 104 (1^{re} attestation); - corridor (des Tuileries) 173 (1^{re} attestation); - faire beau cul «montrer ses fesses avec ostentation» 105 à rapprocher de BourdignéFaifeuV 2, 9; la locution a pris un sens figuré ensuite v. Li s.v. cul; - languette «clitoris» 142 (cf. ZrP 100, 179); - mignetise «état de Mignon» 205 (Ø dictionnaire); - ne juger que de la longueur de son nés 15 (= ne pas regarder plus loin que le bout de son nez dep. 1585 ds FEW 7, 31a et TLF 12, 131b); - (faire) avaller la pilule 53 (dep. 1690 ds TLF 13, 375b); - proportion harmonique 224 (dep. Trév. 1704 ds FEW 4, 383b), ici en un sens figuré; - ride 137 désigne une monnaie cf. FEW 16, 706b de même que double 137 cf. FEW 3, 185b; - sifflé «dressé (en parlant d'un oiseau)» 37 (dep. Retz ds FEW 11, 566b); - supercherie «outrage, affront» 172 et 174.

On trouve trop de références fausses: bondons lire 151, bouquiné lire 184, douloir lire 228, préclus, rappé lire 152.

Quelques remarques: belistre non pas «sot» mais «gueux»; - bresche, en 184 il s'agit d'un sens obscène; - complant, les sens proposés n'éclairent pas le sens libre à donner à faire complant «planter dans sa motte»; - creues, je ne vois pas la forme crues annoncée, même s'il faut admettre qu'on doit lire 221 au lieu de 227; - damée, ce qui sert de définition (sans en être une d'ailleurs) me paraît gratuit; - p. 259 a ligne 7 lire drappeau; - enfondrées lire enfondrés et gloser par «écrasés»; - entretenement est à définir comme le substantif correspondant à entretenir (son édit), donc «respect observé par les deux parties»; - espicer plutôt «fixer à un prix trop élevé les cadeaux faits aux juges d'un procès»; - esquené est une forme d'échiné et signifie «épuisé» cf. FEW 17, 113; - estoc en 19 le mot signifie «tronc (d'une lignée)»; exquises traduire par «minutieuses»; - friquenelle amalgame deux définitions de Hu; le sens qui convient ici est celui de «personne sans valeur» v. Hu; par contre Gdf et surtout FEW 15,2, 171b contiennent plusieurs erreurs à redresser; - gabeller plutôt «prélever sur»; - greve plutôt «mollet»; - gippemontagne lire grippemontagne et il s'agit d'un surnom non pas d'un verbe; - gruier n'est pas un «droit» mais «une personne remplissant un office dans les forêts; un garde forestier»; - les sens donnés à

landreux méritent justification; – j'ignore ce qu'est le mot lenres; – passefillons désigne une disposition des cheveux; – piaffeus n'est pas encore restreint au cheval; le mot signifie seulement «arrogant, plein d'ostentation»; – rappé n'a jamais désigné une barrique mais v. râpé ds TLF 14, 355 ab; – ripopé(e) lire ripopé; – sibille plus précisément «récipient à l'aide duquel on tire le vin de la cave pour l'entonner».

Gilles ROQUES

René LEPELLEY, *Paroles de Normands*, Textes dialectaux du XII^e au XX^e siècle, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1995, 168 pages.

Nous avons là un choix de courts extraits (54 au total) de textes écrits en Normandie. Évidemment on ne passe pas de Wace ou de Béroul (les premiers auteurs) aux patoisants contemporains sans constater des changements et pas seulement linguistiques. Lepelley a réparti ses extraits en deux grandes catégories: Textes à caractère dialectal (12°-20° siècle) et Oeuvres dialectales de Normandie. Mais cette omniprésence du «dialectal» mériterait vraiment d'être justifiée. En fait, je ne vois rien de dialectal avant le 17° siècle: dans les textes antérieurs, je ne trouve que des traits régionaux.

L'introduction est brève et le choix des textes varié. Le morceau A15 (Voyage aux Amériques d'un capitaine d'Honfleur) est extrait du très fameux rapport du capitaine Binot Paulmier de Gonneville, si (trop!) riche en premières attestations (cf. RLiR 60, 318). Mais ce n'est pas la version, déjà très suspecte (je reviendrai sur le sujet), transmise par une copie du début du 18° siècle, qui a été utilisée; on ne lit que l'ajout effectué en 1783 par le baron de Gonneville, édité d'ailleurs de façon infidèle (v. la transcription dans D'Avezac, *Relation authentique...* pp. 39-41).

Un glossaire facilite l'utilisation du livre. On pourra y corriger: *caillie* s.m. «vase à boire» lire au moins *caillié* (voire même *caillier* cf. Gdf 1, 769c); – *cramoillié* s.f. «crémaillière» lire *cramoillie* (cf. Gdf 2, 355a); – *enaagi* lire *enaagié*; – *feste* se lit en A14; – *quevethens* on préférerait lire *quevecheus* (cf. Gdf 2, 112b *cheveceul*).

Gilles ROQUES